

DICTIONNAIRE

DES

PRÉDICATEURS FRANÇAIS.

IMPRIMERIE DE CARPENTIER-MÉRICOURT,
RUE DE GRENELLE-SAINT-HONORÉ, N° 59.

DICTIONNAIRE

BIOGRAPHIQUE ET BIBLIOGRAPHIQUE

DES

PRÉDICATEURS

ET

SERMONNAIRES FRANÇAIS,

DEPUIS LE XVIe SIÈCLE JUSQU'A NOS JOURS, DONT LES SERMONS, PRÔNES, HOMÉLIES, ETC., ETC., ONT ÉTÉ IMPRIMÉS, AVEC L'INDICATION DES MEILLEURES ÉDITIONS; SUIVI DE PRÉCEPTES SUR L'ART ORATOIRE, EXTRAITS DES OUVRAGES DE LAHARPE, MARMONTEL, MAURY, ETC.;

PAR L'ABBÉ DE LA P*****,

PRÉCÉDÉ

D'UN ESSAI HISTORIQUE SUR L'ÉLOQUENCE DE LA CHAIRE,

PAR B. DE ROQUEFORT.

par Charles-Yves Cousin d'Avallon

PARIS,
PERSAN, ÉDITEUR, RUE DE L'ARBRE-SEC, N° 22.
LYON,
PÉRISSE FRÈRES, RUE MERCIÈRE.

1824.

PREFACE.

De même que tout ce qui tient à l'art oratoire, l'éloquence de la chaire a eu son enfance, sa jeunesse et sa virilité. Elle n'est arrivée que lentement et par degrés, au point où elle est aujourd'hui. C'est environ depuis deux siècles qu'elle a acquis, en France, cette noblesse, cette majesté qui en sont le principal caractère. Avant ce temps, les orateurs sacrés, ayant à lutter à la fois contre l'ignorance des siècles où ils vivaient, contre le mauvais goût qui en était la suite inévitable, enfin contre les difficultés, que présentait sous le rapport du style, une langue qui n'était pas encore fixée, ne pouvaient manquer de tomber sous ces divers rapports dans de graves inconvéniens. De là ce mélange bizarre du sacré et du profane qui se rencontrait dans leurs discours, de là, ces citations puisées indistinctement dans l'écriture sainte et dans les auteurs payens; de là, ce style

confus et entortillé, en un mot, ce défaut de jugement, de méthode et d'élévation dont aucun d'eux ne sut se préserver.

Quand au commencement du dix-septième siècle, les progrès de la langue eurent rappelé en France le bon goût, les orateurs sacrés commencèrent à s'affranchir des vieilles routines, et à parler d'une maniere digne des sublimes vérités qu'ils étaient chargés d'annoncer. Mais il n'était réservé qu'à la fin de ce même siècle de produire de ces hommes supérieurs qui devançant la marche lente du temps, font faire à l'art qu'ils cultivent des progrès immenses et révèlent des beautés qui étaient resteés inconnues à leurs devanciers. Ces grands génies furent précédés dans la carrière de la chaire par Jean Lejeune *qui prêchait autant par ses vertus que par ses paroles* et par Claude de Lingendes *qui avait je ne sais quoi d'insinuant qui allait à l'âme.* Ce prédicateur célèbre composait en latin les sermons qu'il devait

prononcer en français. Ses sermons ont même été imprimés dans cette première langue et il n'en existe en français qu'un petit nombre, lesquels ont été traduits depuis peu. Ce n'est point d'après ces traductions qu'on pourrait juger de la manière d'écrire de ce prédicateur; le traducteur leur a prêté son style et y a d'ailleurs réformé beaucoup de choses pour les assimiler, autant que possible, aux sermons des prédicateurs modernes, car le père de Lingendes, quoique bien supérieur sous le rappport du goût, à tous ceux qui l'avaient précédé, citait encore par fois Aristote, et hérissait ses matières de ces nombreuses sous-divisions qui rendent le discours plus sec sans ajouter à sa clarté. Bientôt après parurent les pères Giroust, Castillon, Cheminais, de la Roche, Hubert, Griffet, de la Boissière, ainsi qu'Antoine Anselme, Charles Boileau, Jean Louis de Fromentières, Soanen, etc. dont les sermons formèrent, pour ainsi dire,

la première époque de l'éloquence de la chaire en France. Elle devint alors toute autre qu'elle n'avait été dans les siècles précédens, ou, pour parler d'une manière plus juste, ce fut alors qu'elle commença véritablement d'exister. Cependant ces orateurs estimables, dont les discours offrent des beautés, n'étaient pas exempts de nombreux défauts; le plus distingué d'entre eux, le père Charles Frey de Neuville, fut loin de montrer un mérite égal dans tous ses sermons : il restait à l'éloquence sacrée un grand pas à faire lorsque Bourdaloue et Massillon la portèrent au plus haut point de perfection auquel elle pût atteindre. Revêtue, par ces deux orateurs, de tout l'éclat dont elle était digne, elle brilla en France plus qu'elle n'avait jamais fait chez aucune autre nation. Vers le même temps, Bossuet, Fléchier, Mascaron, firent admirer dans leurs oraisons funèbres, un talent jusqu'alors inconnu. Après ces grands hommes, commença

pour l'éloquence de la chaire, une nouvelle époque dans laquelle elle perdit un peu de sa splendeur. Leurs successeurs, non moins zélés sans doute, mais d'un talent plus ordinaire, ne purent, malgré leurs efforts, atteindre à leur hauteur. Cependant, s'ils ne sont pas parvenus à égaler des hommes d'un talent aussi sublime, la plupart d'entre eux n'en méritent pas moins d'être cités avec éloge. Le père de la Rue, L'abbé du Jarry, le père Bretounneau, Molinier, de la Parisière, André Gaspard Terrasson, Perrin, Clément, le père le Chapelain, et beaucoup d'autres annoncèrent la parole de Dieu d'une manière digne de leur ministère. La fin du dix-huitième siècle admira l'éloquence persuasive de l'abbé Poulle, et des vieillards se rappellent encore les accens mâles et énergique dont le père Bridaine faisait retentir les voûtes sacrés de nos temples. Encore aujourd'hui l'éloquence de la chaire a de puissans soutiens : les

Frayssinous, les Guillons, les Boulogne et tant d'autres, ont prouvé et prouvent que le talent de la chaire ne s'éteint point en France. Cependant il est à désirer que de jeunes orateurs se forment sur ces modèles, comme ces derniers se sont formés sur les traces de ceux qui les avaient précédés; il est nécessaire qu'ils aillent, comme eux, puiser dans les sources abondantes que présentent les deux derniers siècles. Un ouvrage faisant connaître ces sources et donnant des détails satisfaisans sur tous les sermonnaires qui se sont acquis en France une réputation méritée, était indispensable non seulement aux jeunes élèves qui se destinent à la prédication, mais encore à toutes les personnes pour qui l'éloquence de la chaire a quelque attrait.

Cet ouvrage manquait à notre littérature sacrée. Sentant l'utilité, ou plutôt la nécessité d'un pareil travail, nous avons entrepris de l'exécuter. On ne s'est mis en devoir de le commencer qu'après avoir

fait toutes les recherches et s'être muni de tous les renseignemens qu'exigeait une matière de cette importance.

Il parut dans le dernier siècle un Dictionnaire portatif des prédicateurs, à Lyon, chez Pierre Bruysset; mais indépendamment de ce que cet ouvrage est très-incomplet, il offre un vide de soixante-cinq années, puisqu'il ne va pas au delà de 1757; d'ailleurs, l'édition en est totalement épuisée. Le Nouveau Dictionnaire des prédicateurs, plus fort des deux tiers que le précédent, contient tous les détails omis dans ce premier ouvrage, tous les articles des prédicateurs antérieurs à 1757, qui n'y avaient point été insérés, enfin, tous les articles des prédicateurs morts postérieurement à 1757. Ne pouvant suivre le plan de ce premier ouvrage, qui était très-défectueux, on a dû en créer un nouveau qui renfermât tout ce qui doit naturellement entrer dans un recueil de ce genre; nous espérons que les recherches multi-

pliées auxquelles nous nous sommes constamment livrés depuis un assez long espace de temps, nous ont mis à portée de ne rien omettre de ce qu'on a droit de s'attendre à trouver dans le travail que nous publions. Il renferme toutes les notions précises et authentiques qu'il a été possible de se procurer sur la vie des prédicateurs classés dans ce dictionnaire; une énumération exacte de leurs ouvrages, et autant que possible, les époques auxquelles ils ont été publiés; des citations fréquentes, propres à en faire connaître l'esprit et le genre; enfin des particularités curieuses, relatives à un grand nombre d'entre eux, et que peu de personnes connaissent. Notre premier soin, avant de commencer ce travail, a été de faire une recherche scrupuleuse des prédicateurs de mérite dont il n'avait été fait mention nulle part, et nous n'avons pas laissé d'en découvrir un certain nombre dont on a fait les articles que nous avons classés à leurs lettres parmi les autres. On

a pris soin que les noms se trouvassent reproduits avec exactitude, et on a renvoyé aux noms propres, pour tous ceux qui, dans d'autres ouvrages, sont désignés par des surnoms qui laissent ignorer le nom véritable. Nous avons aussi toutes les fois que la circonstance le permettait, indiqué ceux des discours qui ont principalement contribué à la réputation de leurs auteurs. Non seulement les prédicateurs pourront profiter de cet ouvrage, mais encore tous ceux qui désirent connaître les meilleurs morceaux d'éloquence, afin de se former ou de se perfectionner dans cet art. Les personnes qui se destinent, ou qui sont employées au ministère de la chaire, seront sans doute flattées de trouver réunies dans un seul volume des notions exactes sur tous les sermonnaires qui ont prêché dans notre langue; et, de leur côté, les gens du monde ne seront pas fâchés d'y rencontrer des détails curieux sur ceux de ces hommes, qui, comme orateurs, ont fait le plus d'honneur

à l'éloquence française. Il serait bien étonnant que, dans un siècle où il paraît continuellement de nouveaux dictionnaires, où l'on se fait une sorte de devoir de transmettre à la postérité jusqu'aux moindres écrits qui paraissent ainsi que les noms de leurs auteurs, on laissât dans l'oubli les prédicateurs et leurs ouvrages. Cette omission serait d'autant moins excusable que déjà un assez grand nombre de personnes ont témoigné le désir de posséder un dictionnaire tel que celui que nous publions, c'est-à-dire, qui pût mettre chacun à portée de connaître et les meilleurs prédicateurs qui ont existé en France depuis le dix-septième siècle, et les meilleures productions qui sont sorties de leurs plumes. Ce travail, ainsi que nous avons lieu de l'espérer, remplira ce double but qui n'avait encore été atteint que très-imparfaitement jusqu'à ce jour. La matière étant en elle-même assez vaste, nous nous applaudissons d'être parvenus à ne faire qu'un

seul volume, sans avoir pour cela omis aucun des détails que l'on pouvait désirer. De cette manière, chacun pourra se procurer notre ouvrage à moins de frais, et nous aurons la douce satisfaction d'avoir travaillé dans l'intérêt du public et de la religion. Ce que nous avons dit doit suffire pour faire connaître et la nature de notre travail, et le but que nous nous sommes proposé.

ESSAI HISTORIQUE

SUR

L'ELOQUENCE DE LA CHAIRE.

PAR B. DE ROCQUEFORT.

Les arts et les sciences n'appartiennent à aucun peuple en particulier, à aucune nation en général; ils sont le fruit des réflexions des individus de tous les pays et de tous les âges. Au temps des Patriarches, les pasteurs se réunissaient pour célébrer les louanges du créateur, pour lui offrir les prémices des récoltes et des troupeaux. Ces cantiques d'actions de grâce étaient en vers et embellis des charmes d'une musique sainte.

L'histoire sacrée des Hébreux ne fait pas mention de prédicateurs. On y voit seulement parmi les lévites, des joueurs d'instruments, des chanteurs et des sacrificateurs.

Lors de l'établissement du Christianisme, on voit le divin Sauveur et ses disciples prêcher et instruire d'exemples et de préceptes. Après la résurrection du fils de Dieu, l'Esprit-Saint se répand sur les apôtres et leur communique le don des langues; ils s'éloignent et vont porter la parole divine jusqu'aux extrémités de la terre.

Les Romains ayant soumis les Gaulois, ceux-ci bientôt semblèrent ne plus former qu'un peuple avec les vainqueurs. Des écoles furent ouvertes, et les Belles-Lettres prirent un essor qui étonna l'Italie et la Grèce elle-même. Et tandis que les succès des écoles gauloises se multipliaient de toutes parts, une foule de prédicateurs évangéliques, passant de l'Asie en Europe, vint y jeter les premières semences du Christianisme; elles se fécondèrent et dès le second siècle la religion chrétienne fut florissante dans les Gaules. Saint-Pothin, élève de Saint-Polycarpe, évêque de Smyrne, vint se fixer à Lyon, où, vers l'an 177, il scella la foi de son sang; Saint-Irenée lui succéda, et Saint-Denis fonda, dit-on, à Paris, la première église de la capitale.

La pûreté de la morale de l'Evangile, la fermeté de l'espérance des chrétiens, la décence de leurs mœusr, la paix et l'union qui régnaient entr'eux, opérèrent une révolution dans les esprits, qui, semblable à l'étincelle électrique, se communiqua bientôt à tous les habitants de cette partie de la Gaule. Ces premiers apôtres se servirent des langues grecque et latine pour annoncer la divine parole, former la liturgie et pour établir la religion. C'est en grec que sont écrits les actes des premiers martyrs de Lyon; il en est de même des instructions de Saint-Irenée,

second évêque de cette ville, quoiqu'il les eut écrites principalement pour des femmes, ainsi qu'il le dit lui-même.

Ceux qui prêchèrent la foi dans les autres parties de cette vaste contrée, se servirent de la langue latine, par la raison qu'elle était la langue des Romains, dont les Gaulois faisaient alors partie. Attale et le diacre Sancte qui, dans le deuxième siècle, souffrirent le martyre à Lyon, forcés de parler pendant leurs tourments, le firent toujours en latin. Les lettres que Saint-Jérôme écrivait à des dames Gauloises, celles de Saint-Hilaire de Poitiers à sa fille, de Sulpice Sévère à sa sœur et à sa belle-mère, et enfin de Saint-Avit de Vionne à sa sœur, sont en latin.

Le Christianisme faisait chaque jour de nouveaux progrès lorsque de nombreuses armées de Barbares, passant le Rhin le dernier jour de l'an 406, entrent dans les Gaules, où elles mettent tout à feu et à sang. Ces hordes tiennent d'une main le fer de la destruction et de l'autre le flambeau du fanatisme; elles traînent à leur suite la brutalité, le carnage, le sacrilége, la désolation et la mort. Les écoles sont fermées, et les professeurs prennent la fuite. Les églises sont pillées, et les ministres sont obligés de se cacher pour se soustraire aux supplices.

Avant cette affreuse catastrophe, des asyles

consacrés à la retraite et à la pratique des vertus s'étaient élevés. De pieux cénobites, dans le fond de leurs solitudes, s'étaient dévoués à l'édification des peuples, à la défense de la Foi et à la conservation des Belles-Lettres. Dans ces jours de deuil, le Ciel semblait veiller sur les livres sacrés et sur les chefs-d'œuvre des anciens, en inspirant à ces vénérables solitaires le désir d'en multiplier les copies.

Les sublimes productions des plus grands génies de Rome et d'Athènes, les livres qui rappellaient l'antique gloire du peuple d'Israël et les miracles du fils de Dieu, trouvèrent un asyle assuré dans les retraites de la religion, et c'est de-là qu'elles ont passé de siècle en siècle jusqu'à nous. L'Eglise qui avait adopté les langues grecque et latine, les parla toujours, et sans elles l'ignorance eût prévalu ; mais il fallait des hommes retirés du monde, consacrés à la retraite par choix, à l'étude par goût, au travail par devoir, animés d'un même esprit et du même zèle, vivant en commun sous un même régime, qui voulussent employer les loisirs de leurs solitude à la fastidieuse occupation de transcrire sans cesse. C'est pour le bonheur de la Religion, des sciences et et des lettres que ces corps ont subsisté ; jamais des particuliers, dissipés par les affaires domestiques, détournés par celles du dehors, n'auraient

pu se livrer à un travail si long et si pénible, et c'est un des grands avantages qu'on ait tiré de ces laborieux et savants solitaires qui, du fond de leur retraite éclairaient le monde qu'ils avaient quitté.

Des jours plus sereins firent place à ces jours d'alarmes, et, paisibles possesseurs des Gaules, les Francs élurent des Rois.

Clovis abjurant le paganisme, à la prière de la Reine Clotilde, son épouse, reçoit le baptême des mains de Saint Remi, archevêque de Rheims. A peine ce prince eût-il embrassé le Christianisme que les Bourguignons, les Visigoths et quelques autres peuples, qui jusqu'alors avaient été imbus des erreurs de l'Arianisme, imitèrent son exemple. Les vertus du clergé de France l'avaient rendu respectable, et l'admiration du peuple pour lui s'accrût en raison de l'esprit de sagesse, de science et de piété de ce corps. Constantin lui adressa une requête tendante à obtenir quelques-uns de ses membres pour juger du schisme qui divisait les églises d'Orient.

La paix profonde qui régnaitdans l'Eglise permit enfin aux évêques de réformer quelques abus qui s'étaient introduits dans la discipline, et de veiller avec plus de zèle au soin de leurs ouailles. Ils composent des exhortations, des instructions pour être lues lors de la cessation du chant des

psaumes ou des cantiques en action de grâce.

Le langage des Barbares qui avoient envahi les Gaules avoit sensiblement altéré, d'abord chez le peuple, ensuite dans les rangs les plus élevés, la langue d'Horace et de Virgile; un jargon composé de mots tudesques et romans la remplaça, forma peu à peu la langue romane, qui a la gloire d'avoir été mère de la langue française, aujourd'hui la plus répandue chez les peuples civisés de l'Europe. Cette altération devint si grande que le peuple n'étoit plus en état de pouvoir comprendre la parole divine. Le concile tenu à Auxerre en 528, défendit de faire chanter dans les églises, par des jeunes filles, des chansons et des cantiques entremêlés de latin et de roman. Mais le troisième concile, tenu à Tours en 813, ordonne par le septième canon, que les évêques s'occuperont de traduire en langue vulgaire, certaine prières et psaumes ainsi que leurs instructions, pour que le peuple puisse les entendre Le concile de Rheims, de la même année, contient un semblable réglement; et les conciles de Mayence et d'Arles, tenus en 848 et en 851, ne firent que copier le décret de celui de Tours (1).

(1) *Concilia*, tom. VII. p. 1249, 1256, cap. 15, p. 1263, cap. 17. Tom. VIII, p. 42, cap. 2. Ces conciles représentoient l'Eglise entière de l'empire François,

A la suite des guerres civiles qui eurent lieu sous les faibles successeurs de Charlemagne, le goût des lettres s'éteignit et le clergé lui-même, jusqu'alors fidèle conservateur de la Religion, des sciences et des lettres, les abandonna honteusement pour se livrer aux plaisirs du siècle. Les exhortations et instructions cessèrent d'avoir lieu, la parole divine ne fut plus entendue. Tant de désordres engagèrent les évêques et plusieurs personnes remplies de zèle et de lumières à travailler à la réformation des églises et des monastères où s'étaient introduits le relâchement et l'oubli des règles. Plus de quatre-vingts conciles furent tenus en France, dans le cours du onzième siècle, pour rétablir la discipline et l'ordre des études. Bientôt, à la faveur de la réforme, les écoles se multiplièrent et les évêques prirent soin de diriger celles qui étoient destinées à l'enseignement des hautes sciences. Mais qu'elles étoient ces études? un mélange confus de grammaire de

qui comprenoit alors les Gaules et la Germanie. L'ordonnance est en ces termes : «*Et ut easdem homelias, quisque* EPISCOPUS *aperte transferre studeat, in rusticam romanam linguam, aut theotiscam, quo faciliùs cuncti possint intelligere, quæ dicuntur.*» Maan. Metrop. Turon. Tom. II, p. 2 et 30. Dans les siècles suivant ces ordonnances furent renouvelées.

métaphysique et de théologie, connu sous le nom scholastique. L'histoire sacrée et profane étoit de toutes les sciences la plus abandonnée, parce qu'on ne sentoit aucun besoin de connoître l'homme et qu'on ne vouloit rien faire ni pour lui donner des vertus, ni pour le rendre moins malheureux. Dans toutes les parties du royaume, l'on vit les François se séparant en troupes, ennemies, courir en armes se renfermer dans des châteaux, uniquement occupés à soutenir ou à préparer des siéges. Dans cet état de confusion et de guerre, qu'on a appelé le gouvernement féodal, on ne voyoit plus rien de toutes les institutions sociales. La voix des évêques n'étoit plus entendue, et le clergé avec ses excommunications si redoutées ne put parvenir au rétablissement de la tranquillité; il crut obtenir beaucoup en assignant dans la semaine certains jours pendant lesquels il ne seroit pas permis de poursuivre ses injures particulières : pour rendre ce règlement plus respectable, on le décora du nom saint de *Trève de Dieu* : il fut annoncé, même, d'après une vision prétendue et comme un ordre particulier du Ciel. La première croisade, qui eut lieu en 1095, sous Philippe Ier, devoit faire espérer un meilleur ordre de choses, il n'en fut rien. Seulement la puissance royale acquit un peu plus d'influence, et le premier établissement des

communes par Louis VI, dit le gros, permit au clergé de reprendre ses exercices, de consommer le saint sacrifice, d'annoncer la parole divine. Enfin, Louis VII, dit le jeune, animé par les conseils de Suger, abbé de Saint-Denis, acquit encore de nouveaux droits et augmenta singulièrement la puissance royale.

« Mais (1) alors vivait dans un cloître, au fond d'un désert, un homme dont les dépositaires du pouvoir suprême devaient ambitionner les suffrages autant que ceux d'un sénat ou d'un peuple législateur. A ce trait seul on doit reconnaître cet abbé de Clairvaux, devenu si célèbre sous le nom de Saint-Bernard. Nul homme n'a exercé sur son siècle un empire aussi extraordinaire.

Entraîné vers la vie solitaire et religieuse par un de ces sentimens impérieux qui n'en laissent pas d'autres dans l'âme, il alla prendre sur l'autel toute la puissance de la religion. Lorsque sortant de son désert, il paraissait au milieu des peuples et des cours, les austérités de sa vie, empreintes sur des traits où la nature avait répandu la grâce et la beauté, remplissaient toutes les âmes d'amour et de respect. Eloquent dans un siècle où le pouvoir et les charmes de la parole étaient absolument inconnus, il triomphait de

(1) *Eloge de Suger*, par Garat. Paris, 1779, p. 25.

toutes les hérésies dans les conciles; il faisait fondre en larmes les peuples au milieu des campagnes et des places publiques; son éloquence paraissait un des miracles de la religion qu'il prêchait. Enfin, l'Eglise dont il était la lumière, semblait recevoir les volontés divines par son entremise; les Rois et leurs ministres, à qui il ne pardonna jamais ni un vice ni un malheur public, s'humiliaient sous ces réprimandes, comme sous la main de Dieu-même; et les peuples, dans leurs calamités, allaient se ranger autour de lui, comme ils vont se jeter aux pieds des autels. Égaré par l'enthousiasme même de son zèle, il donna à ses erreurs l'autorité de ses vertus et de son caractère, et entraîna l'Europe dans de grands malheurs. Mais gardons-nous de croire qu'il ait jamais voulu tromper, ni qu'il ait eu d'autre ambition que celle d'agrandir l'empire de Dieu. C'est parce qu'il était trompé lui-même, qu'il était toujours si puissant : il eût perdu son ascendant avec sa bonne-foi. L'Eglise, malgré ses erreurs qu'elle a reconnues, la mis au rang des Saints; le philosophe, malgré les reproches qu'il peut lui faire, doit l'élever au rang des grands hommes. »

Doué d'un génie supérieur, versé dans l'intelligence des livres saints, dans l'étude des Pères, mais peut-être pas assez dans la connaissance du

cœur humain, Saint-Bernard profita de son ascendant sur les peuples pour tonner contre les déréglemens du clergé de son temps Il vouloit le ramener à la simplicité de la primitive église, à cette pureté de mœurs qui distinguoient les premiers chrétiens; et parlant des évêques et des prélats ses contemporains, il fait ainsi leur portrait : « Il est bien difficile de fixer l'ordre dans lequel doivent être placés les évêques et les prélats. S'agit-il d'amasser du bien, d'accumuler des richesses? ils se conduisent en *laïques*; faut-il recevoir des dîmes et les revenus de l'Eglise? ils sont *ecclésiastiques*. Dans leurs équipages ce sont des *militaires*; dans l'éclat des habits, ce sont des *femmes*. Cependant ils ne travaillent pas comme les *laïques*, ils ne prêchent point comme le doivent faire les *ecclésiastiques*; ils ne combattent pas comme les *militaires*; ils n'accouchent pas comme les *femmes*, parce qu'ils ne sont d'aucun ordre. Mais en ce cas, où seront-ils placés? ils seront où il n'y a aucun ordre.

On sait que Job dit de l'enfer : « *Ubi nullus ordo, et sempiternus horror habitat.* » (1)

(1) Miramur de Prælatis, cujus sunt ordinis, quia in aggregatione honorum temporalium, se habent ut *laici*; in acceptione decimarum, ut *clerici*, in apparatu, ut *milites*; in ornatu, ut *mulieres*. Et tamen non *laborant*, ut

PREMIER SERMON DE SAINT-BERNARD,

SUR L'AVENT,

Tiré du manuscrit du Roi, fonds des Feuillants, in 4°, f° I° R°.

FRAGMENT.

Ci encomencent li sermon Saint-Bernart k'il fait de l'Avent et des altres festes parmi l'an. (1)

Nos faisons ui, (*a*) chier freire, l'encommencement de l'Avent cui nous est asseiz renomeiz et connuiz al munde, si cum sunt li nom des altres sollempniteiz, mais li raison del nom n'en est mie par aventure si conue. Car li chaitif (*b*) fil d'Adam n'en ont cure de vériteit, ne de celles choses k'à lor salveteit (*c*) apartient, ainz quièrent..... les choses..... faillans et trespessaules (*d*). A quel gent..... nos semblanz..... homes de ceste génération, où à quei gent enverons nos ceos cui nos véons estre si ahers (*e*) et si

laïci; non *predicant*, ut clerici; non *pugnant*, ut milites; non *pariunt*, ut mulieres; quia nullius sunt ordinis. Sed si nullius sunt ordinis, ubi erunt? Ibi erunt *ubi nullus ordo*, etc.

(1) Sancti Bernardi, in Adventu Domini, sermo primus, et sex circonstanciis ejus.

(*a*) Aujourd'hui. — (*b*) Malheureux. — (*c*) Salut. — (*d*) Fugitif, passager. — (*e*) Attaché.

enracineiz en terriens solaz (*a*) et ens corporeiens kil repartir ne s'en puyent? Certes semblant sunt à ceos qui plongiet sunt en aucune grant awe; (*b*) et ki en péril sunt de noier. Tu veroyes k'ils ceos tienent kès tienent, ne k'il par nule raison ne veulent déwerpir (*c*) ceu où il primier puyent mettre lor mains quels cose ke ce soit, ancor soit ceu tels choses ke ne lor puist niant aidier, si cum sunt racines d'erbes ou altres tels choses.

t si aucune gent vienent à ols por ols à soscor, si plungent ensemble ols ceos k'ils puyent aggrapeir (*d*) ensi k'il à ols n'en a ceos ne puyent faire nule ajue (*e*). Ensi périssent li chaitif en cette grant mer ki est si large, quant il les choses ki périssent ensevent et les estaules (*f*) l'ayent aleir, dont il poroient estre délivreit del péril où ils sunt..... prennoyent et salver lor airmes (*g*). Car de la véritcit est dit, et ne mie de la vaniteit. Vos la conesseriez, et ele vos deliverrat. Mais vos, cheir freire, à cuy Deus révélet, si cum à ceos ki petit sunt celes choses, ke recelcis sunt as saige..... Senneiz vos, soiez entenduit cum en cenousement encor celes choses, ke vrayement apartient à vostre salveteit (*h*): et si penseiz di merrement (*i*)

(*a*) Plaisirs terrestres. — (*b*) Eau. — (*c*) Abandonner. — (*d*) Saisir. — (*e*) Aide, secours. — (*f*) Stable. — (*g*) Sauver leurs âmes. — (*h*) Salut. — (*i*) Murement.

à la raison de cest avénement, quarciz et encerchiez ki c'est soit ki vient, et dont il vient, où il vient, et pour koi il vient, quant il vient, et par quel voie il vient. Certes molt fait à loeir ceste curiositeiz et molt est saine. Car tote sainte église ne celeberroit mie si dévotement cest avénement, s'aucuns granz sacrement n'en estoit en en lui receleiz.

Tot à premier s'es vu..... dez ensemble l'Apostle ki de ce vénement est toz esbahy, etc.

Por Dieu, chier frière, fuyez orgoil, et forment le fuyez. Orgoilz est commencement de toz péchiez, ki si hisnelement (*a*) abatit en parmenant..... (*b*) Luciferum, ki reluiset plus kler que totes les estoiles, ki un Engle (*c*) ne muat mies en Diaule, mais me lo prince des Engles, qui apermemes (*d*) ot envié de l'omme, et si mist en luy la félonie, k'il avoit conceut en luy misme, quant il li semonut (*e*) k'il seroit si cum Deus saichanz bien et mal, s'il mangievet de l'arbre ki défendus li estoit. Chétif malhourous, ke promès-tu? cum ce soit ke li fils del Haltisme (*f*) ait la clef de sciences. Anz est-il misme li cleif David, qui clot et nul ne avuret. En lui sunt re-

(*a*) Vivement. — (*b*) Conduisant. — (*c*) Ange. — (*d*) Sur-le-champ. — (*e*) Avertit, prévint. — (*f*) Trè-Haut.

ponuit tuit li trésor de sapience et de science. Embleras (*a*) les tu dons por doneir à l'omme. Or puez veoir ke menteires (*b*) est cist et ses peires selon la sentence de nostre-signor. Il fut menteires quant il dist k'il semblanz seroit à Haltisme : et peires fust de la menzonge, quant il l'envelimeie (*c*) semence de la falseteit gittat assi..... en hommes, quant il dit qu'ils seroient si cum Deu. Et tu assi, ô homme, tu vois lo lairon, (*d*) et si cours ensemble lui. Vos aviez oit, chier freire, ceu cum leist annit en Ysaie lo profète, lai où nostre Sires dist, li prince de ton puple sunt inobédiens (*e*) et compaignon de lairons.

Par véritcit nostre prince furent inobédient et compaignons de lairons. C'est Adam et Eve ki furent en comencement de nostre lignieie (*f*) ki par lo consoil del serpent, mais del Diaule (*g*) par lo serpent, vorent malement traire en ols ceu k'apartient solement al fil de Deu. Non à cette fieie ne mist mies li peires en respit la torture cum faisoit al fil. Car li peire aiment le fil, anz lo venuit aparmesmes assi de l'ome, et si apaeset sor noz toz sa..... Car nos péchâmes tuit en Adam ; et en lui receûmes tuit la sentence de

(*a*) Enleveras. — (*b*) Menteur. — (*c*) Envenime. — (*d*) Voleur. — (*e*) Désobéissant. — (*f*) Race, famille. — (*g*) Diable, Démon.

dampnation. Et ke feroit li Fil..... ii pour luy à vengier veoit si en meut lo peire k'il à nule créature n'en espargnevet, assi cum il désist. Per mi pert mes peires tottes ses créatures. Li premières Engles se volt esleveir à ma haltesse, et si ost grant compagnie ki à lui consentit : mais li amors ke li peires at vers mi prist apermesmes (*a*) venjance de luy, ensi k'il luy et tos les siens férit de cruyex (*b*) chastiement : et de plaie ke saneie ne puet estre. La science ke meye est aussi volt ansi entrepanre li hom, et il de lui n'en ot mies assi pitiet, ne l'espargnat ses oils. (*c*) At donc Deus cure (*d*) des beestes ? Il n'en avoit fait mais ke dous nobles créatures ke renaules, (*e*) estoient, et que devoient estre bienaurouses, c'est l'Engle et l'omme. Mais pour mi at parduit une grande partie d'Engles et toz les hommes donkes per ceu k'il saichent que ju aimme aussi lo Peire, si est droiz qu'il rezoivet parmi ceos qu'il at parduit assi cum en une manière par mi. Si par mi est leviez cist tempez, si cum dist Jonas, preineiz me, et si me gettiez en la meir. Tuit ont de mi envie : mais ju en vois, et si me demonsterrai teils à ols, ke tuit cil qui lor envie acoyser ont (*f*) et inseuré me verront, seront bienaureit, etc.

(*a*) A l'instant. — (*b*) Cruel. — (*c*) Yeux. — (*d*) Soin. — (*e*) Reniable. — (*f*) Apaiseront.

SERMON ANONYME SUR LA SAGESSE,

Tiré du manuscrit du Roi, fonds de l'Église de Paris, in-4° ; à la fin.

PREMIÈRE PARTIE.

Ce dist Salomonz, li comencemens de savoir, ce est la crémors (*a*) de Deu Esgardons donc, Sanior, ke soit la crémors de Deu et coment om doit Deu crémir. Om doit crémir lo péchiet à faire, par la justise de Deu ki asprement lo frat compareir ès tormenz d'infer. Mais or sont li alcant ki lo péchiet dotent à faire por la poine k'il en atenderoient et ke Deus les fereit compareir, et ce est alcune chose; mais à ce k'il se puist salveir, li estuet-il altre chose avoir. Car ki nul péchiet ne fait por ce k'il dotet Deu, ne nul bien ne vuet faire por l'amor de Deu, il ne se salvet mie. Dont nos covient avoir ensemble la crémor de Deu et l'amor. La crémor par cui nos dotons lo mal à faire et l'amor ki nos atraiet al désier de bien ovreir. Car ki Deu crient ne ameir ne vuet, il at la coustume al déable. Ki Deu crient por la posteit k'il at sor lui, mais il ne l'ameroit en nule fin, car il ne vuet bien ovreir; et soventes foiz, dist li sage hom, icil me crient ki m'aimet. Cré-

(*a*) Crainte.

mons donc et amons celui ki est de si grant bealteit, de si grant suaviteit, ke li Angele ki set tanz sont cleir plus del soleilh, ne se puent à s'aisier de lui à esgardeir. Mais ki est cil ki si est beaz, cui om doit servir et crémir et ameir ? Ce est li Tot-Poissanz Deus, ki maint en trois persones et est uns Deus ? Et comment puet-om entendre trois persones en un Deu? Bien les i puet-om entendre se créance ne nos fait. Esgardez lo soleilh ki en lui at trois choses, lo fou, et la splendor, et la chalor. Et ces trois choses sont si ensemble jointes ke s'om voloit la chalor partir des altres, li solos faroit, u s'om la splendor voloit osteir, n'auroit li soloz point de clarteiz. Esgardeiz donc li fous et la chalor et la splendor sont el soleilh. Por ces trois choses si puet-om entendre les trois persones. Car en la substance del fou doit-om entendre la persone del Père; en la splendor la persone del Filh; car ainsi ke la splendor del soleilh enluminet lo munde. Ensi faitement li filz del père, Jhesus-Cripz, nostre sire, est lumière et salvemenz de tot lo munde et nuz ne puet senz s'aïe avoir salvement, ne vraie lumière. Dont il dist en l'éwangele : *Et nemo venit ad patrem nisi per me.* Ce est : nuz ne vient al Père, si par moi non. Donc doit-om entendre en la splendor la persone del Filh; en la chalor la persone del Saint-Espir. Car ensi faitièrement ke

lá chalor rechalfet les refroidies choses por la jalaie del iver tens. Ensi faitièrement rechalfet li sainz-Espirs les refroidiez cuers ki sont refroidiet par la négligence de bones oevres. Ensi avons lo Père, lo Filh et le Saint-Espir en un Deu. Ensi com li fou et la splendor et la chalor enz ci soleilh. Icele Sainte-Triniteiz, icele granz Triniteiz u a-t'elle habitacion ? Voirement jà soit ce ke la posteit de Deu soit en toz les lius ; si est sa maisons enz el sovrain Ciel. Ce dist Sainz-Augustins, ke troi ciel sont : li uns est corporeiz, si ke nos veoir le poons; li altres est spiritueiz, enz el que il li Angele habitent. Li tiers est li souvrains ciez, enz el queil iceste Sainte-Triniteit. Iceste grant dingniteit face à face esgardent li bieneureit, et jà soit ce ke la l'esgardent face à face li bieneureit. Si est-il tretoz ensemble en toz les lius et cant il est en un liu, ne falt il mie por ce en un altre, car sa posteiz est si granz en un liu com en un altre, et al si grant posteit ke il at en ciel, si a-t'-il en enfer et en terre ; et toz ensemble est-il dotens. Car en cele mimes livre ke sa posteiz oevret en Orient, en cele mime livre puet elle oevreir en Occident. Et cant sa posteiz est si espandue ke ele est partot le sècle, seit-il donc bien les choses ? Vraiement, si acertes seit-il totes les choses, ke trestot ce ke passeit est ; et ke or est à présent et ke à venir est, soit devant ses

tels. Et anzois k'il créast lo munde, sont-il expressement de totes les choses et des Angèles et des hommes, les nons et les coustumes, les volonteiz et les faiz, les diz et les penseies, alsi com s'eles fuissent maintenant et coment parolet Deus az hommes et az Angeles. Az Angeles parolet-il par la divine inspiration et par sa grasce et az hommes parolet-il parmi les Angeles et par les hommes mimes parolet-il soventes foiz az hommes. Car quante-fois li ministres Deu vosa nuncet la parole Deu, ce est li Saint-Espir ki à vos parolet. Donc nos trovons en l'Ewangele, *non enim vos estis qui loquimini, sed spiritus patris vestri qui loquitur in vobis*. Ce est: ce n'estes vos mie ki parleiz, mais li Saint-Espirs de vostre père ki en vos parolet. Deus c'om fait à gardeir, c'om fait à honoreir li messages ki Deu aportet. Voirement Deu aportet-il, car se c'est li Espir del Père ki en lui parolet, donc est-ce Deus ki en lui parolet; et David dit de ce meismes : *Audiam quid loquatur in me Dominus Deus*. Ce est : Ge orai ke parlerat en moi li sire Deus. Honorons-donc lo sanior ki el messagé Deu parolet, ce est li Sainz-Espirs; honorons lo messagé por l'amor del sanior, et sovent dist li sages : Icil ki aimet lo messagé, ne heit mie lo seniorage. Donc poeiz entendre en ceste parole, se vos ameiz Deu; donc ameiz-vos son messagé; ce est ses

ministres, ce est vostre prestre par cui consellı vos deveiz l'amor du vostre sanior conquerre et se vos l'aveiz perdue, ki vos i dote racordeir? Altres messagés i at encor. Car li spiritueil povre ki mestier ont des bienfaiz et des almones, et ki por l'amor-Deu les vos demandent, icil sont voirement messagé Deu; mais ne mie si haltement com li altre. Car alsi com li riches hom at ses messagés k'il envoiet por les terresà ses négosces, ensi at nostre sires ses messagés.

Li riches hom ki ses messagés at, il envoiet les uns al piet solz come curliers. Les altres envoiet-il teil hore est à grant barnage et à grant saniorie et charge li grant chevalchie et or et argent à bandon; et cant il ont fait lor message, si lor donet-om por l'amor de lor sanior mult granz donz, solunc ce kil est venuz à pluz grant saniorie ke uns curlier. Or esgardez les povres ki de l'un uis à l'altre vos vont cascun jor somonant ke vos lor faites bien, por ke vos aïez Dieu et s'esgardiez lor petiz donz ke vos lor doneiz; e esgardeiz alsi les ministres de Sainte-Glise qui del patrimoine Jhesu-Crist, sont plus riches d'avoir, ce est des almones c'om done por Jhesu-Crist; et esgardeiz ke li don ke vos lor doneiz por l'amor-Deu, k'il sont plus grant ke les petites almones des povres; si poreiz conoistre cez dous manières de messagiers et jà soit ce ke li uns soit plus halz del altre

Si comandé nostre sire à honoreir l'un et l'altre. Honoreiz-donc les messagiers de Sainte-Glise ; honoreiz donc les povres Dame-Dieu ; k'il puissent à lor sanior de vos porteir teil message dont vos puissiez avoir fiement la grasce et l'amor de Deu et k'il vos vuelhet doneir la joie céleste, icil ki vit et regnet senz fin, *per omnia secula seculorum ; amen.*

La seconde partie de ce sermon est beaucoup plus longue que la première.

Sermo Mauricii, Episcopi Parisiensis, ad Presbytores; Dicit ei Jhesus; pasce oves meas.

FRAGMENTUM.

Segnor Prévoire (*a*). Ceste parole ne fut mie solement dite à monsegnor Saint-Pierre. Quar et à nos fu-ele dite autsi qui somes ellui (*b*) de lui el siècle et qui avons les oeilles (*c*) Dame-Diu (*d*) à garder; ço est son puple à governer et à conseillier en cest siècle; et qui avons à faire le suen mestier en terre, de lier les anmes et de deslyer et de conduire devant Deu. Or devomes savoir de nos meismes conduire devant Deu et cely que nos avons à conseillier; si nos besoignes avoir trois coses : la prémeraine chose si est sainte vie; la seconde est la science qui est besoignable al Prévoire à soi et à autrui conseillier; la tierce est la sainte prédication par coi ly prestres doit rapeler le puple de mal à bien. La prémeraine chose que li prestres doit avoir, c'est sainte vie; par quoy il doit soi-meisme rendre à Deu, et par coi il doit bone essample doner à tous ceus qui le verront, et par bonne vie démener, se esmonder et eslaver et faire net *ab omni inqiunamento carnis et spiritus*; c'est de tote l'ordure

(*a*) Prêtres. — (*b*) Élus, choisis. — (*c*) Ouailles. — (*d*) Seigneur Dieu.

de son corps et de s'ame (*a*); de luxurie, de glotonie, d'orgueil, de haine, d'avarisce, de convoitise et de totes iceles coses dont s'ame puet estre mal-mise et enlaidie devant Deu, et sa personne devant le siècle. Après, si doit estre soffrant, se on li dit, se on li fait mal; et doit doner par ce essample de patience à autres. Si doit estre humiles, benignes, larges, *secundum paupertatem et divitias suas esse eleemosynarius* Issi doit estre par la sainte vie et par la bone qu'il doit demener, lumière del' monde, si comme dit nostre Sires : *Vos estis sal terræ, lux mundi.* Quar il doit saler, c'est ensaignier avec Dame-Diu les cuers de ceux qui plus aiment les terrienes choses qu'ils ne font celes del' Ciel; et qui endementières (*b*) qu'il sont en pécié dampnable ont male savor à Deu, si come la viande qui est dessalée à l'home qui la mainge. Il doit estre *lux mundi;* quar il doit par sainte vie enluminer tos cels qui l'esgardent; et se il issi, *declinando à malo et faciendo bonum*, demaine bone vie et bele devant son puple; donques puet-il *cum humilitate et reverentia intrare ad altare Dei ad eum qui lœtificat juventutem ejus :* et se il demaine malvaise vie, et il soit enpiecé (*c*) de dampnation; saciez vraiment que il mangera

(*a*) Son âme. — (*b*) Pendant. — (*c*) Garanti.

cors Nostre-Segnor à dampnation de soi; quar issi le dit la Sainte Escripture : *Qui manducat carnem et bibit calicem indigne, judicium sibi manducat et bibit.* Issi, pour nos dire que la prémeraine cose qui est besoignable al prévoire qui tient parroce, si est sainte vie et bele que il doit demener devant Deu et devant son puple. »

II *Præceptum.* « La seconde chose que il doit avoir, si est la discrétions elles sciences par coi il doit conseiller les anmes que il a à governer ; et si com desirent, *Sancti Patres*, il doit savoir *librum sacramentorum*, *baptisterium*, *compotum*, *canonem pænitentialem*, *psalterium*, *omelias*, et maintes altres choses de *Vita sacrorum ordinum.* »

SERMO IN CIRCONCISIONE DOMINI.

Postquam consummati sunt etc.

FRAGMENTUM.

« Segnor et Dames, hui (*a*) si est li premier jor de l'an, qu'il est apelés an renués (*b*). A icest jor suelent (*c*) li malvais crestien, selonc le costume des paiens, faire sorceries et charaies ; y por lor sorceries, y por lor caraies suelent expermenter les aventures qui sont à venir. Hui suelent entendre à malvais gens faire, y mettre lor créance en estrennes, y disoient que nus n'esteroit (*d*), riches en l'an, s'il n'estoit hui estrenés. Mais nous devons laisier iceles coses qui n'appartienent à la vie parduralble conquerre. Nos trovons lisant dans la Sainte Evangile d'ui, que notre sire Deus par ço que il par soi-meisme volt garder le loi que il avoit donnée, que il al witisme (*e*) jor de sa naisance qui hui est, volt estre circuncis. »

(*a*) Aujourd'hui — (*b*) Renouvelé. — (*c*) Ont coutume — (*d*) Ne seroit. — (*e*) Huitième.

FRAGMENT D'UNE TRADUCTION

DE LA PASSION DE NOTRE SEIGNEUR,

Selon Saint Mathieu, ch. XXVI.

« Lors encommencèrent li alquant scupir (*a*) en lui, et envers sa face, et batre à coleies (*b*), et dire à lui; devyne : et li ministre lo battoient à facicies. Et quant Pieres estoit en la cort delez (*c*) Se vint une des anceiles (*d*) lo soverain prestre; et quant elle ot veu Pieron ki se chafievet al feu, se les vin ardeit, et se dist à lui : et tu estoies avoc Jehu de Galileie. Cil desnoieit devant toz, et se dit: ne ni sai, ne ni n'entent ce ke tu dis, si ussit (*e*) fuers davant la cort : se chantoit li jas (*f*). Lo parax (*g*) quant une altre ancele l'ot veu, se dist à ceos ki lai encor estoient, car cist à de ceos. Lo parax, un petit après disent à Pieron cil ki lai esteirent; vraiement tu es de ceos; car tu es aussi Galiléus. Et cil encommençoit excommunier et jurier ke ju ne sai ke cist hom soit ke vos dites, maintenant lo parax chantoit li jas : (car es ta parole te fait apparissant) se recordeit Pieres la parole Jhesu. »

(*a*) Cracher. — (*b*) Soufflets. — (*c*) A côté. —(*d*) Servantes.—(*e*) Sortit hors.—(*f*) Le coq.—(*g*) Incontinent, sur-le-champ.

C'est une leiçon de l'epistle Saint-Paul k'il fist as Hébreus, et l'esposition Haimon c'um leist lo diemenge d'avant les Palmes.

« Freire, Criz estant éveskes des biens k'à venir esteient plus granz et plus parfetz tabernacles ne miez faiz par main, ce n'est mies de ceste création. Li éveskes des gens ki entreivet une sole fie en l'an à tot sans dedanz lo voile el saintuaire, por orer por lo peule, signifie ciet Crist. Si cum il est jà manifesteit en pluisors leus, ki par lo sanc de sa passion désarmeit lo ciel, s'entreit ens secreiz del' célestial pais, où il estat or d'avant la face de Deu le père, priant por nos. Eveskes des biens k'à venir estoient, l'apelet-om en dou manière. En icel temps, disoit Jhesus as torbes des gens et as princes des prestres, liquel de vos m'arguerat de péchié... Puis ke notre sire et les gens convaincus, et ll at mostroit k'il estoient fil del Diaule (*a*), et il dist : Li Diaules est vostres peires, et vos voleiz faire les desiers de vostre peire, et puisqu'il lor mostreit en celle mismes histoire de soi, que li noblesce de la char ne valt où li noblesce del' cuer falt, pourçeu k'il se glorifievent de la noblesce de lor paraige; et il disoient : Fil Abraham soms. Ne servimes onkes nului; se dit après : voir voir (*b*), vos dit, car tui cil ki font lo péchiet, sunt serf del péchiet. »

(*a*) Diable. -- (*b*) En vérité, en vérité.

L'exemple qu'avait donné le fondateur de Clairvaux fut à peine suivi, et même personne n'osa marcher sur ses traces. Soit ignorance de la part du clergé, soit que l'ascendant du génie de Saint-Bernard et la supériorité de son éloquence eûssent intimidé les prédicateurs ses contemporains, ils continuèrent à suivre la route qu'ils s'étaient tracée. Cependant les écoles étaient florissantes; mais dès le commencement du treizième siècle, une sorte d'épidémie poétique s'était répandue chez les Francais; et semblables à ce peuple dont le soleil avait échauffé les têtes à la représentation d'une tragédie d'Euripide, ils ne parlèrent plus qu'en vers. On rima des commentaires sur l'Ecriture-Sainte, des ouvrages de théologie, de morale et de philosophie, des légendes, l'histoire sacrée, des règles de monastères, et enfin des sermons. C'est à cette époque où l'on vit paraître cette multitude de miracles, de contes dévots, de vies des pères du désert et des hermites. Ces ouvrages avaient été primitivement, composés en latin, dans le siècle précédent, par Hugues Farsi, moine de Saint-Jean-des-Vignes de Soissons, par le moine Herman, Guibert de Nogent, Thomas de Catimpré et plusieurs autres. Ces historiettes de légendes, d'abord destinées à être lues pendant les repas des religieux passèrent ensuite dans les sermons,

et on les retrouve même dans nos livres ascétiques des dix-septième et dix-huitième siècles.

Ces sermons en vers, écrits dans une langue peu intelligible, n'offrent pas un grand intérêt; il en sera de même pour les actes des Saints et les épîtres farcies qui, au temps de l'observation du rit gallican, se lisaient à la messe immédiatement avant les écrits des Apôtres. On les récitait le soir, mais la nuit n'étant pas un temps propre à la prédication, on lut les Actes des Martyrs avant la célébration des mystères. Les Epîtres farcies dont on trouve des traces dès le neuvième siècle, se chantaient dans le Jubé; après chaque période latine prononcée par le lecteur, deux ou trois clercs chantaient les mêmes paroles traduites en vers français.

Je préfère, au lieu d'exemples, passer de suite aux sermons de Maillard, de Menot et de Barlette.

Les troubles survenus pendant la première moitié du quatorzième siècle portèrent le plus grand tort aux écoles des cathédrales, et presque toutes étant devenues désertes furent fermées. Les moines voulant seuls se charger de l'instruction de la jeunesse, prêchèrent en latin. Pour faire preuve de connaissances et de talens, ils invoquèrent à la fois le sacré et le profane, les Pères de l'Église et les auteurs payens; enfin, par un oubli singulier des convenances, ils confon-

dirent des genres diamétralement opposés, et l'art de la chaire eut à compter un trop long interrègne. Les exemples suivans ne confirment que trop cette triste vérité; encore ai-je retranché ce qu'ils présentaient de trop révoltant. J'avais songé d'abord à les traduire en français, mais on m'a fait observer que ce serait altérer le texte, qu'il fallait publier ces sermons tels que les prédicateurs les avaient prononcés.

MENOT.

Sabbato post. II. Dominica XL. (1)

. . . . Pater quidam habebat duos filios, quorum junior se ostendit magis fatuum quam inconstans fuit. *C'estoit ung enfant plain de sa volenté* ; *volage ; ung mignon; ung vert gallant.* Ipse erat unus puer suo velle; versatilis, etc. Qui cum venit ad cognoscendum se ipsum, suam fortitudinem, suam juventutem, suam pulchritudinem, et cui sanguis ascendit in frontem : *sa force, sa jeunesse, sa beauté, et que le sang luy fust monté au front*, venit ad patrem resolutus sicut Papa; et dixit ei, pater, da mihi, etc. O Pater, jam non sum amplius in ætate in qua debeam subjici virgæ: sum satis sapiens : non oportet me esse sub tutelâ. Benè me ipsum regam. Mater mea defuncta est; reliquit no-

(1) Sermones Quadragesimales Reverendi Patris F. Michaelis Menoti, quondam professoris Sacræ Theologiæ, ab ipso olim Parisiis declamati, nunc de novo et diligentissime castigati, et novis legum at que canonum additamentis locupletati.

Parisiis, Claudii Chevallonii, 1526, in-8°

Menot, né à Paris, était Cordelier, il mourut en 1518 dans un âge fort avancé.

Le sermon rapporté est d'après la parabole de l'*Enfant prodigue.* F° CXIX, V° Col. I.

bis bona ; facite mihi partem meam. Item pater, sumus tum duo filii : ego non sum bastardus; et sic quando placeret Deo *de faire tant pour voz enfans que allissiez de vie à trespas*, facere tantum pro pueris vestris ut e vita decederetis, non exheredaretis me; sed haberem partem meam sicut et frater meus. Scio consuetudines et leges patriæ, quo te vivente, nullum jus habeo in bonis vestris, tamen sum filius vester, et me amatis: rogo detis mihi partem nunc quam decrevistis mihi relinquere in testamento vestro; et si videtur vobis durum *d'en défaire sitost vos mains* : tamen cito facere manus vestras bonorum immunes : oro vos detis mihi quod placebit vobis; et minus concedatis mihi. O juvenes hic notetis : *voyez la forme et le patron où a esté prinse vostre vie.* Ecce formam et patronum à quibus sumpta est vita vestra. Quando venitis ad cognoscendum vos, queritis capere bonum tempus. *Et que sans monsieur d'argenton*, sine domino argento nil fit : credo quod liber de vita patrum valde vos attediat. Sed unde tanta arrogantia ? Unde tanta audacia in hoc juvene? Certe qui erat *ung enfant perdu* : unus puer perditus (ut hodie multi) qui non diu steterat sub virgâ magistri. Pater timens eum contristare, videns quod eum sic filius molestabat, dedit ei partem suam; quando non debebat facere. O quot sunt hodie patres

et matres filii prodigi dantes bona hora *de peur de faillir* chordam in collo filiorum qua semel suspendantur cito vel tarde. Dant eis pecuniam quam sciunt exponi in ludis chartarum, et alearum, in scortis, in tabernis. *Velà bel estat.* Ecce pulchrum statum. Et domine Deus melius esset quod nunquam essent nati tales filii super terram quam hæc facere, et sic offendere Deum. Melius esset nullos habere filios. *Quant ce fol enfant et mal conseillé:* quando ille stultus puer et malè consultus habuit suam partem de hereditate, non erat questio de portando eam secum; ideo statim, *Il en a fait de la clicqualle; il la fait priser; il la vent: et* ponit *la vente* in sua bursa. Quandò vidit tot pecias argenti simul, valdè gavisus est, et dixit ad se: ho non manebitur sic semper. Insipit se respicere. Et quo modo? vos estis de tam bona domo; et estis *habillé comme ung belistre?* super hoc habebitur provisio mittit ad querendum *Les drappiers, les grossiers, marchans de soye et se faict acoustrer de pié en cap, il n'y avoit que redire au service.* Pannarios, grossarios et mercatores setarios; et facit se indui de pede in capam, nihil erat iterim quod deesset servitio quum vidit; emit sibi pulchras caligas *d'escarlate bien tyrées, la belle chemise froncée sus le colet, le pourpoint fringuant de velours, la toque de Florence à*

cheveuz pignez. Et quum sensit *ce damaz voller sus le doz,* caligas occineas bene tractas, pulchram camisam rugis plenam, supra collum, bombicinium elegans volutium, tocam Florentinam, crines crispatos, et ut sensit hunc damascum volantem supra dorsùm, hæc secum dixit: Oportet ne mihi aliquid? Non omnes tuas habes plumas? tempus est volandi longius. *Or me faut-il rien? Non, tu as toutes tes plumes, il est temps de voller plus loing.* Tu es nimis prope domum patris tui pro bene faciendo casum tuum. Pueri qui, semper dormierunt in atrio vel gremio matris suæ, numquam sciverunt aliquid, et nunquam erunt nisi asini et insulsi; *et ne seront jamais que nyès et bégauz. Brief qui ne fréquente pays,* nil videt. *Mon père m'a avallé la bride sus le col.* Pater meus laxavit habenam suprà collum: dedit mihi claves camporum; tempus est capiendi. Et quid valet hic morari tamdiu? abiit ergo in regionem longinquam. (Ambrosius). Utinam non recessisses à patre; impedimentum nescisses ætatis. Videns pater quod non reverteretur: non scribebat patri; hæc erat minima sollicitudinum suarum; non audiebat nova de filio: estimabat ipsum esse mortuum. Sed frater vellemus bene scire quomodo se rexit post suum

egressum, et quid fecit de tantà pecunia quam tulit extra patriam. Dicam vobis. . . . .
. . . . ; . . . .

(1) Iste puer perditus, mundanus et superbi animi : *cest enfant gasté, mondain et de fier couraige :* quando bene fuit in suis pompis, studuit *à l'exercice de toute meschansteté et de paillardise*, in exercitio totius infelicitatis et luxuriæ. Et pro complemento suæ vilissimæ vitæ faciebat quotidie convivia *aux ungs et aux aultres : tenoit table ronde : riens n'y estoit espargné* : tenebat mensam rotundam toti mundo : nihilhabebatur in pretio. Habebat quotidie in suo hospitio locatos histriones et meretrices *les g..... et les truandes* sedentes juxtà eum à dextris et à sinistris. Sic vivendo luxuriosè et delicatè, dissipavit bona; (qui enim diligit epulas, in egestate erit : et qui amat vinum et pinguia, non ditabitur . . . .
. . ; . . . .

(2) Postquam omnia fuerunt dissipata cum meretricibus, lenonibus, histrionibus et assatoribus; *les rôtisseurs :* quando vacua fuit bursa et amplius nil erat fricandum *: et qu'il n'y avoit*

(1) F° CXX, V° Col. II.
(2) F° CXXI, R° Col. II.

plus que frire, mittitur pulchra vestis domini bragantis, caligæ bombicinium : quisquis secum ferebant peciam *de monsieur le bragard, chausses et pourpoint, chascun en emportoit sa pièce :* ita quod in brevi tempore *mon gallant fut mis en cuilleur de pommes, habillé comme ung brulleur de maisons, nud comme ung ver.* Meus gallandus fuit positus sicut collector pomorum, vestitus sicut combustor domorum, nudus sicut vermis : vix ei remansit camisia *nette comme ung torchon, nouée sur l'espaule pour couvrir sa povre peau, si bien l'avoient entretenu en sa prospérité et en ses pompes ces galoises;* munda sicut torsorium coquinæ, nodata suprà humerum ; ut cooperiat suam pauperem pellem ; omni mulieres vultu virgineo applaudentes, quæ durante prosperitate sua comitabantur ipsum in pompio suis : et videntes quod non amplius habebat de quibus uti, *de quoy ;* sed quod tam erat nudatus omnibus bonis et vestibus : *autour de luy n'y avait rien si froit que l'astre ; ils ont commencé à dire aux autres, celuy là est plumé et espluché* : deriserunt eum et dereliquerunt eum in tali miseriâ. Non plus audiebantur histriones in illâ domo ; non plus veniebant *les compaignons sans soucy*, sodales sine sollicitudine. . . . .

Quando (1) omnia fuerunt exposita, fuit questio mutuandi ab illis cum quibus primo sua dissipaverat. Mittit ad illos, sed nemo illi dabat. Ipsemet vadit ad eos, *on lui fait visage de boys*: fit illi vultus ligneus. Quilibet vertit ei dorsum, nil amplius erat fricandum, nec ponendum sub dente, *il n'avoit plus que frire et mettre soubz la dent.* Et adhuc ut augeret ejus miseria et afflictio, malum suprà malum non est sanitas, *mal sur mal n'est pas santé :* facta est magna fames in regione illâ. Sic quod hic adolescens delicatus qui primò se replebat pinguibus frustis, non habebat panem ad sufficientiam. Cepit egere et in se cogitare: oportet quod tu vivas alicubi. Redire ad patrem tuum nulla est questio. Caveas! pulchrum esset te videre, *Sy bardi : il te feroit beau voir.*

Tertia lectio. Misera servilitas, cum adhesit uni civium, etc. Venit ad quendam hominem divitem, et dicit ei: Domine, si placet, habete pietatem de me. Rogo pone me in opere faciendo, *mettez-moy en besongne*; quam saltem possum lucrari vitam meam in vestro servitio, quare fame pereo, *j'enraige de fain.* Ille dives *se retourne*, retrò se torquat corpus et respicit eum à capite usque ad pedes. *Hó les bonnes joues* quas lucra-

(1) F° xxi, V. Col. 1.

tus fuerat in bonis conviviis, non erant adhuc pro toto deperditæ. Ideo dixit ei: Amice, quantum possum conjicere in vestris vultu et facie, *à vostre myne et à vostre trongne;* videam manus vestras; benè video que tempore preterito modicum gustatis de ista tosta servorum, *de ceste tostée de serviteurs.* In super omnis sunt tam cara hoc anno que nullus vult capere operarios, *prendre gens en besongne.* Quod artificium scitis benè facere? *Quel mestier sçavez-vous faire.* Heu Domine! *Hélas, Seigneur,* nunquam ministerium dedici. De quo ergo vultis mihi servire? *Hélas*, Domine, non magna peto pro mercede mea, peto tam expensas. O fili, magna paupertas in quâ nunc vos video, me movet ad compassionem. Habeo in quodam fundo hic propè ex civitatem, *en une ferme cy-près hors la ville,* magnum gregem porcorum; si eo vultis custodire, bene volo, non possum melius vobis dare. Et ille miser se locavit ad custodiendam porcos. O questa miser ibi passus est pro puero domus opulente et qui non consueverat tale ordinarium, *pour ung enfant de bonne maison, qui n'avoit pas acoustumé cest ordinaire.*

Quarta lectio. Vilis necessitas, et hæc est cubabat quasi quotidiè in campis cum bestiis, et cum eis comedebat, et cupiebat implere ventrem, etc. Quando redibat de campis serò, habe-

bat unum ventrem rabidum fame; et quandò servi domini veniebant afferre cenam et comestionem *et la mangeaille* porcorum, extendebat suam scutellam, et nemo illi dabat. Videbat in illa divite domo servos et ancillas tam bene tractari, bene nutriri et tam bene cubari, *tant bien nourris, tant bien couchiez:* et nullus de eo curabat. Comedebat cum porcis de loturâ scutellarum, et adhuc non poterat satiari; et tunc cogebatur fame ponere caput in hara porcorum, *en l'auge des pourceaulx*. Cum enim venit hyems, non habebat quo se tueri posset contrà frigus; ideo cecidit in majorem miseriam quam antè. Ità ut totum corpus suum pauperculum resolvabatur in nihilum. Vix poterat se ferre super pedes: scabies, *les rognes*, comedebant ei dorsum: cadebant ei crines de capite, et ungues de digitis; vermes rodebant ei totum corpus. Habebat vultum tam horridum et immundum, quod erat magna pietas eum aspicere. Unde in magnâ erat angustiâ et tristitiâ. Quod ut dicit Boethius: inter omnia genera infortunii, infelicissimum genus est meminisse in miseriis fuisse felicem. Et ideò iste infelix; iste puer perditus; iste puer vastatus se videns in tam misero statu, projecit se in terram flendo, dicens: ô miser, et in mala hora natus super terram; heus, heus, tu benè exercuisti stultitiam; *or, as tu bien joué ta folie*. Ho;

die comedis cum bestiis, comedis cum eis quasi bestia; or bene fuisti deceptus et male consultus. Et quid credidisset te semel deventurum ad talem statum. Tu bene comedisti prius tuum panem album, *ton pain blanc le premier.* Tu es de tam bona domo, et pateris ista. O si hunc videret te pater ille cui tam obligaris; qui tam tenerrimè te amabat: *las*, puto quod te non cognosceret. In domo ejus si scivissem pati, habebam omnes meas delicias, et nunc super pedes morior de mala et strangulari fame, *de mal et de sanglante fain;* in omni paupertate et miseria. Quod priùs in domo patris mei habebam servos à me cubante et surgente, *à mon coucher et à mon lever;* et modo sum servus porcorum. Ha! miser ego et infortunatus, *j'ai bien changé d'estat.* Quanti mercenarii in domo patris mei abundant panibus, et ego hic fame pereo. Dico quid faciam: *à mal fait ne gist qu'amande.* Pater meus est pius et prudens; cognoscit quod juventus est stulta; stulticia est alligata collo pueri, dicit Sapiens. Credo quod parcet mihi, et ideo surgam et ibo ad patrem meum, et dicam ei, Pater, peccavi, etc...... Sic quod fames facit Lupum exire de nemore...... tu es omnino *rongé de vermine, quasi tout infect et pourry.* Moreris fame...... Quidquid fecerim? credo que habebitis pietatem de me...... Tunc ani-

mo confortatus, reliquit ibi in campo porcos suos; accepit baculum suum super quem appodiabat se et super pauperes tibias, redibat ad patriam, macer sicut ales, *sec comme brésil*, *avec un petit roquet*, qui vix ei perveniebat usque ad poplites, *aux gerrez.* Et tantum ivit de sepe in sepem, de dumo in dumum, *et tant alla de haye en haye, de buysson en buysson*, que venit usque super terram patris sui et tandem reversus est ad patrem suum..... *Vestu comme ung belistre.* Quando fuit proprius ibat paulatim fricans humeros contrà muros castri; quo usque pervenit ad portam; quam tamen pre verecundiâ non ausus est ingredi. Cum tunc ibi moraretur, casa exibat unus servorum domus, qui statim currit ad patrem, dicens : Domine, totius mundi ego sum magis deceptus! vel ego vidi dominum vestrum filium. Quem? Filium juniorem volo dicere, qui accepta portione sua recessit, de quo à tanto tempore non audivistis nova. Pauper pater illico descendit in infimâ curia, et ad portam venit. Vidit *ce galant, ce malotru;* et dixit intrà se : Est filius meus? ho non est, ita est, non est, et certè ita est; est ille sine alio, nec sum delusus. Appropinquavit filio qui statim cum vidit patrem, se projicit in terram, genibus flexis; et pater supra *dessus*) amplectitur eum, osculatur, nec po-

test eo satiari. Non expectavit quod filius salutaret eum, quod se excusaret, et diceret culpam suam; sed statim eum osculando et flendo pre gaudio dixit ei : O fili! ubi fuistis? Quomodo vos habuistis tempore elapso? quia video vos quasi morti adjudicatum. Vocavit servos et dixit eis : O amici mei, ecce heres quem amabam. Servi nesciebant quid esset. Filius se ponens genibus flexis, iterum dixit : O pater beniguissime, non sum dignus ingredi domum tuam quam diffamavi, nec habere hereditatem quam dissipavi : O pater, datis mihi solum residuum servorum vestrorum. Sed pater misericordiâ motus non ei improperavit suas fatuitates. Temporis preteriti, et dicit ei : Tu es amicus meus et charissimus, *Tu es mon amy et mon mignon.* Dicitque servis suis : Heus, heus, induite filium meum de novo. Fecit occidere vitulum de pinguioribus qui essent in stabulo suo. Invitavitque vicinos ad festum, fecit agmen choreare. Omnes de pago mirabantur et querebant : quod hodie festum est in domo domini nostri? An maritet filiam suam? an sint nuptiæ in domo suâ? Dicit quod non; sed filius meus mortuus erat et revixit, et facio ei solemne convivium, *ung jolis banquet.* Cum tractaretur hoc festum in domo patris, filius primogenitus redibat de agro, qui nesciebat aliquid de omni hoc. Quando fuit prope domum,

vidit magnam hominum lætantium societatem in circuitu domûs; vidit caminos fumare; histriones sonare suis instrumentis: et videns ibi fieri magnum strepitum, nesciebat quid cogitare. Occurrit ei servus à quo quæsivit : Quid sibi volunt hæc omnia quæ audio? Quod festum est intus? Dixit ei servus : Pater tuus gaudet mirabiliter, quia rediit frater tuus. Frater meus! et quomodo rediit? Rediit ne honestè sicut exivit? rediit verè? rediit cum maximâ paupertate et totaliter nudus. Est verum? certe; hodie non ingredior domum in despectum illius. Venit ille servus ad patrem et dixit : Filius vester senior est foris et juravit quod non intrabit in despectum fratris sui propter quem hodie facitis festum. Pater fuit ad portam domûs pro pacando animo filii senioris, et dicit ei filius : Quomodo pater estis vos tam deceptus et captus amore cujus infelicis luxuriosi? *tant assoté et abusé de ce paillard?* Semper sui vobis obediens. Nunquam aliquid feci quod vobis displiceret. Semper conatus sum augere bona domûs, vixi sine reprehensione; et tamen in domo vestrâ numquam dedisti mihi unam diem gaudii. *Et pour ung coquin, pour ung marault, pour ung bélistre, pour ung paillard*, qui cum meretricibus et vili societate in ebrietatibus et lubricitatibus dissipavit bona vestra; qui sua volun-

tate bannivit à domo vestrâ ; qui suis pulchris factis procuravit toti nostro sanguini, *à toute nostre race*, dedecus irreparabile : et ad huc ut plus innotesceret omnibus opprobrium nostrum, vocastis omnes vicinos ut essent testes de hoc capite operis, *de ce chief-d'œuvre* : *hée* pater mi, pro tali filio *fault-il faire tant de caquet? tant de ha ha?* Pater videns cor filii sic commotum, prudenter nisus est dulcibus verbis eum sedare, etc., etc.

Sermo XL (1).

Dans le sermon prêché à l'un des dimanches après la Quadragésime, le père Menot prit pour texte de son discours ce verset de l'épître du jour : *Domine, ne irascatur furor tuus contrà populum meum ;* et après avoir commenté ces paroles, il ajoute :

Astrologi dicunt quod Sol transit per multa signa; et quum est in signo *Leonis*, est fortissimi vigoris : omnia siccat et attrahit. Sic Christus qui est Sol justitiæ, transit per multa signa. Fuit in *Capricorno* quandò antiquitus peccata puniebat, ut de Dathan et Abyron. Fuit in *Virgine* quando in utero Mariæ fuit novem mensibus. Fuit in *Gemini* quum duplicem habuit naturam divinam et humanam. Fuit in *Ariete*, quando (ut dicit Isaie, IV.) tamquam ovis ad occisionem est ductus. In morte crucis fuit in *Sagittario*, (quando Luc, XIII.) nisi pœnitentiam egeritis, simul omnes peribitis. Fuit in *Pisce*, quandò gloriam annonciavit, et contemptum mundi docuit. Fuit in *Cancro* qui retrograditur. Sic Christus retrogradiendo incessit, quia regnum non erat de hoc mundo. (Joan., XIX.) De omnipotente factus est passibilis et mortalis.

(1) F° XLIII, R° Col. 2.

Erit in *Librâ* in morte nostra; quia ponderabit opera nostra, reddens unicuique quod suum erit. (Math., XVI, Apoc. XXII.) Erit in *Leone*, quando in suo judicio animam districte judicabit sine personarum acceptione; sicut *Leo* ad nullius pavet occursum. Erit in *Scorpione* quando puniet dicendo : (Math., XXV.) Ite maledicti in ignem æternum. Et sic punget cauda ut *Scorpio*. Justis autem erit gaudium, quare eis dicit : Venite benedicti, etc., etc.

Folio CXVIII. *V°. Col.* I.

Le même orateur, dans un de ses sermons, fait une sortie violente contre les évêques, les abbés et les ecclésiastiques.

Inter duodecim apostolos fuit unus Judas. Utinam hodiè inter episcopos duodecim vel sacerdotes esset unus Petrus vel Andreas. Utinam ita bene crucifixum, diligerent sicut et crucem. Appetunt omnes eam, expoliant et vindemiant. Unde idem Bernardus; passa est ecclesia sub tyrannis potionem amaram; sub hereticis amariorem; sed hodiè sub hypocritis amarissimam. Unde Psalmus, in pace amaritudo mea amarissima. Sed quis est fructus hodiè in vineâ istâ ubi sunt protonotarii habentes tres aut quatuor abbatias, archiepiscopus habens tres episcopatus; viri sine sanctitate et doctrinâ; qui nec habent conscientiam? Unde de eis possumus conqueri cum satyrico:

Egregium sanctum que virum si cerno : bi membre
Hoc monstrum puero et miranti jam sub aratro
Piscibus inventis et fetæ comparo mulæ :
Sollicitus tamquam lapides effuderit imber.....

Certè videtur quod Prelati sint per modum flagelli missi à Domino, vel potius dati à Diabolo, ad destruendam et populandam Ecclesiam. Et quando benè revolvo statum Ecclesiæ et regimen modernum, non possum videre de quo

serviunt nobis tales prelati. David ostendit in psal. quod fuerunt tria animalia pessima quæ intraverunt vineam istam, et eam devastaverunt. Primun est vulpes, quæ ingreditur *en glyssant la queue*; cauda lubricante : et sunt omnes hypocritæ, qui videntur intrare per electionem veram et per ostium, sed intrant *soubs la haye;* id est per simoniam. Capite nobis vulpes parvulas quæ demoliuntur vineas. Canti. II. Secundum animal est aper de silvâ. Exterminavit eam aper de silva. Psal. lxxix. aper est animal saliens et frangens sepes et destruens omnia per quæ transit : *qui ne lui en veult bailler de bon cueur*, *il en prend par force*. Quod nisi aliquis velit ei libenter concedere, violentia rapit. Similes sunt apro hi qui in hanc vineam intrant vi et dono regum et principum. Jam non oportet audire consilia Ecclesiæ, sed vota laïcorum, per quod magnum dedecus infertur ecclesiæ. . .

. . . .

tertium animal est singularis ferus qui depastus est eam. Sunt hi qui jure affinitatis et consanguinitatis intrant in hac vineam hodiè. Iste est mihi singularis amicus, nepos meus, etc. Oportet ei providere. Provides non ecclesiæ, sed ei de beneficio et de damnatione æternâ. Dicet quis scrutator fortè virorum ecclesiasticorum ; unde per unum est hoc quod sunt quædam cenobia

ecclesiæ et abbatiæ habentes in redditibus xv millia librarum, et tamen *tout y chet*! omnia cadunt, non potest ibi vivere una duodena monachorum. Consideretis ecclesiam, claustrum, dormitorium : *c'est grant pitié* ; hoc est miseratione dignum : ita quod mendicantes vererentur non melius conventus suos disponere. Qui diceret quod illa omnia exponunt in eleemosynis, et certe non ; quia prelati, talium locorum sunt parci et avari sicut parvi diaboli. Hoc igitur significat quod omnia illa bona transeunt per *troys cordelières de l'Ave-Maria*, per tres particulas de l'Ave-Maria : scilicet benedicta tu ; secundo in mulieribus ; tertio fructus ventris. Primo benedicta tu : *ce sont les grandes pompes, les grandes bragues ;* hæc sunt magnæ pompæ et grandes bragationes ; hæc sunt pompæ et magni vestium luxus. Si sit abbas, oportet quod habeat mulam cum frænis argenteis auratis. Dicite pontifices, in frænis quid facit aurum ? Si sit simplex presbiter, quid opus est quod habeat *ung pourpoing de velours* ; unum bombicium velutinum. Secundo in mulieribus, oportet habere *les donnes* die ac nocte. Ho nunc *n'en gerroit pas une accouchée* quum dominus prelatus assit. Oportet habere donnas die ac nocte. Est nunc nulla jaceret puerpera quin dominus prelatus ecclesiæ sit convocatus

de festo : oportet quod teneat puerum in baptismo ; si cum pater ; quia bene scitur *qu'il a la bourse pour fournir à l'appointement ;* quod crumena pecuniis repletam habet, quibus abunde satisfacere possit. Ecce quo vadunt bona ecclesiastica. Scito te quod qui nutrit scortum, perdit substantiam (prov. xxix) spiritualem, corporalem et temporalem. Tertio fructus ventris, *ce sont les convives et banquetz.* Hæc sunt convivia cum eum exquisitis epulis facta. Si in totà civitate fiat unum banquetum, oportet quod prius invitetur Dominus episcopus vel protonotarius : ut ille qui quasi de V leucis venit Parisius pro benedicendo lagana. . . . .
Duæ rationes quare tot habentes beneficia etiam opulenta, ex eis vivere non possunt, locis nudis et pauperculis relictis, prima ratio. Quando vado per campos et à longe respicio *campanile à demy-couvert*, *une vieille église toute en ruine*, semi coopertum, veterem ecclesiam minantem ruinam, quero ab aliquo transeunte : Veni, amice, quæ est ecclesia ? Pater, est una dives abbatia habens in redditibus quasi XXX millia. *Hé! où en est l'abbé?* ubi est abbas ? est in curiâ ; sequitur regem qui dedit ei hanc abbatiam ; et sic modicum curat de abbatiâ, monachis fame morientibus. *Je passe oultre* : ultrà hæc transeo. Video aliam ecclesiam ; facio eam-

dem questionem ; respondetur : est ecclesia collegiata fundata pro tot canonicis cum magnis redditibus. He quomodo non aliter disponitur? an *guerre* fuerunt causa hujus ruinæ ? Heu non pater ; sed dominus et prelatus hujus ecclesiæ *en a bien d'aultres* ; et sic quotannis feruntur ei redditus hujus ecclesiæ , et non facit aliam mentionem. Secunda ratio quare non potest vivere ex tanto fasciculo beneficiorum , et quia unum manducat alternum.

MAILLARD.

Dominica prima adventiis Domini.

Sermo X. F° XXIX. R° (1).

FRAGMENTA.

Abjicentes omnem immunditiam, etc., abjiciamus opera tenebrarum et induamur arma ducis sicut in die honestè ambulemus. (Ad Romanos, XIII.)

Domini et animæ devotæ qui fuistis heri in sermone, audivisti loqui quod ad mundandas alias nostras post meritum passionis Christi erant nobis necessariæ preces beatæ Virginis quam comparavimus arbori in Paradiso cujus fructus si quis comederet ante quam moreretur : vita eterna viveret hodie beatissimus Paulus in epistolâ dicit :

(1) Divini eloquii præconis celeberrimi fratris Oliveri Maillardi, ordinis minorum professoris, Sermones de Adventu declamati, Parisius (sic) in ecclesiâ Sancti-Johannis in Graviâ. Parisiis, Jehan Petit, in-8°, sans date.

Maillard, né en Bretagne dans la première moitié quatorzième siècle, fut prédicateur de Louis XI et duc de Bourgogne ; il mourut dans les environs de Toulouse, le 13 juin 1502. Il est auteur d'un grand nombre de sermons prêchés en France et dans les Pays-Bas. Voyez cet auteur, son article dans la *Biographie universelle*.

Fratres scientes, id est, scire de metis qua hora et jam nos de somno surgere. Abjiciamus opera tenebrarum, etc.

Domini, vos videtis quæ noxem est tenebrosa et quandò venit mane apparuit Dominus et disponitis et induitis vos aliter in die quasi nocte. Nox duravit quinque mille annis et quandò venit in uterum Virginis, lux venit de quæ idem Christus, ait job. III. Lux venit in mundum, et dilexerunt homines magis tenebras quam lucem; et tunc data est nobis dies. Johannes dicit Paulus hodie quæ postquam advenit dies est tempus nunc se disponendi et opera tenebrarum sive noctis abjiciendi, capiendi lucis arma sive fidei : Quæ sunt virtutes? sed quæretis à me Pater : Dicatis nobis quæ sunt opera tenebrarum? A dico quæ sunt peccata mortalis propter tres causas.

Prima quam in tenebris sunt. (1)

Secunda quam tenebras inducunt,

Tertia quam fideliter ad tenebras perducunt.

. . . .

More sol io movetur questio theologalis : (2) termina à magistris nostris theologis : et presertim ad domino Alexandro de Hallis in tertia parte Summæ : et etiam à Scoto in III. di. III. Utrum

(1) F° xxix, V° Col. 1.

(2) F° xxx, R° Col. 1.

si Adam non pecasset; Christus non incarnatus fuisset. Beatus Bonaventura, doctor devotus, di. III. et beatus Thomas dicunt, quæ duæ circa hoc sunt opiniones solemnes. Quidam enitentes rationibus asserere voluerunt si Adam non peccasset, Christus naturam humanam assumpsisset, non tamen mortalem nec passibilem. Alii aiunt enitentes auctoritatibus Sanctorum, dicunt oppositum; scilicet quæ Adam non peccasset, Christus incarnatus non fuisset. Ideo, predictus doctor dicit quam in hac materia fidei debemus nos conformare auctoritatibus Sanctorum. Ideo secundam partem tenebimus; hæc Bonaventura Alexander vero tractans illud Jonæ prophetæ, cap. III. Propter me hæc tempestas orta est: dicitque Lucifer prædivit antè casum suum, naturam humanam veniendam. Ypostatice naturæ divinæ, et previdens eam sic veniendam incepit ividere: et voluit ascendere ad locum illi ordinatum. Scotus verò assignat duas aut tres rationes, propter quas Deus fuisset incarnatus si Adam non peccasset. Prima, quia summum bonum in intibus non debet esse occasionnatum; sed si verbum fuisset incarnatum propter peccatum primi parentis, incarnatio ejus fuisset occasionnata. Secunda ratio. Cum anima Christi sit majus bonum quam gloria animarum redimendarum, videtur Deus illam animam ad tantam gloriam preor-

dinasse. Tertia, quià prius fuit prædestinata anima Christi . . . .

Dicatis (1) mihi, Domini, quæ sepe derelinquistis legem Altisssimi; quid eveniet vobis si moriamini in statu quo estis? Vos latrones usurarii, collectores thesaurorum. Et vos domicellæ quæ bahetis maritos thesaurarios quæ recipitis unam tunicam ab uno nobili ut maritus accelerit solutionem suam ter aut quater centum francos. Vos religiosi qui discurritis per vicos; qui non observatis regulas vestras; melius fuisset quæ fuissetis mortui in utero matrum vestrarum, quæ sic vivere et mori. Audite Psalmistus dicentem (qui nunquam mentitur,) increpasti superbos, maledicti qui declinant à mendatis tuis, etc.

Dicite (2), peccatores, an sit tempus hodie ire ad ludos, ad tabernas, ad lupanaria? Certe non. Dicite mihi vos conciliarii et vos religiosi quomodo recognoscitis Deum creatorem vestrum? Credo que Isaias recognoscebat modum vestrum aciendi dicens: cap. I. Filios enutrivi et exaltavi: ipsi aiunt non cognoverunt me. Ubi sunt jejunia, orationes et elemosinæ, quæ facitis amore adventus Christi? Sanctus Martinus in isto sacro tempore vivebat in jejuniis et sanctus Ludovicus

(1) F° xxx, V° Col. 1.

(2) F° xxxi, R. Col. 2.

separabat se uxore suâ. Nolo tamen dicere quæ vos viri dimittatis uxores vestras; sed volo dicere quæ si sanctus Ludovicus abstinebat ab actu matrimonii licito, quæ vos, à fortiori, debetis abstinere à pecccatis quæ committitis, quæ non sunt multum honesta. Et ad hoc dicit, etc.

Quantum ad secundam partem, vos Domini et domicellæ, incipistis ne deponere immunditias conscientiarum vestrarum? Credo quæ hodie malè, accepistis speculum vestrum ad speculandos vultus vestros; utinam conscientiæ vestræ essent bene mundatæ! dixi superioribus quæ oportet incipere à voluntate ad benè tergendas maculas; de quibus peccatis dixi heri duo, et sic sunt octo jam prædicata. . . . .

FRAGMENTA SERMONIS XI (1).

O peccatores, considerate statum vestrum, et statûs incertitudinem et temporis differentiam, tribus vocabulis exprimitur; ut vult paganus Aristoteles, sicut olim, tunc et nunc. Olim importat præteritum, nunc presens et tunc futurum. De presenti, dicit Salomon, Eccles. IX. Quod cumque potest manus tua instanter operare, quæ nec opus nec ratio; nec scientia, nec sapientia erunt apud inferos quò tu properas; et hoc de tempore presenti. De preterito dicit Job. XVII. Dies mei transierunt, cogitationes meæ dissipatæ sunt, etc. De hoc etiam, Anselmus in meditationibus: terret me vita tota, quæ diligenter discussa apparet aut mihi sterilitas, aut vanitas.

O pauperes (2) peccatores! Beatus Anselmus erat monacus; non comedebat carnes, neque habebat meretrices in camerâ suâ, *à pain et à pot* (3); nec erat proprietarius, portabat cilicium, et dormiebat super cermentum. . . . .

Dicite (1), ô peccatrices animæ, quod bonum fecistis in vitâ vestrâ? quid in juventute? quid in virili ætate? et adhuc quid in senectute? Ubi

(1) F° XXXII, R° Col. 2.

(2) F° XXXII, V° Col. 1.

(3) En abondance.

(4) F° XXXII, V° Col. 1.

jejunia vestra? ubi humilitas? ubi devotio? ubi amicitia et charitas? ubi compassio pauperum? Certè si ad præteritum modicum aspiceret, vehementer expavesceret. Sed si de præsenti tempore loquimur....

O pauperes (1) peccatores, non erit tunc cura gubernandi domos; faciendi cavillationes; nec comedendi parvos puletos; quare tunc ut dicitur Apoc. Primo, plangent se omnes tribus tremidæ, capiendo omnes distributive per generibus singulorum, et non pro singulis generum. Et tunc loquetur ipse ad eos in irâ suâ et dicet: O damnati populi, populi maledicti, populi blasphemis pleni, ubi sunt bona quæ fecistis propter me? O mulieres à *la grant gorre* (2), oportet ista cogitare et non tempus occupare in ludis et aliis vanitatibus. Non oportebit respondere secundùm trutinationes Aristoteles, etc.

Si dicetis (3), per quot sunt peccata linguæ? ad faciendum unum pastillum de linguis carporum opus habere multas. Fuistis in scholis, scitis A, B, C, et tot sunt peccata linguæ quot sunt

(1) F° xxxii, V° Col. 2.

(2) Luxe, vanité, pompe, magnificence. Favin, (*Théâtre d'honneur et de chevalerie*, tom. I, p. 714) donne le nom de *grande Gorre*, à Isabeau de Bavière, *pour* (dit-il) *se bobander en habits à l'allemande.*

(3) F° xxxiv V° Col. 2.

in A, B, C, litteræ; sunt autem viginti principales, scilicet, *a, b, c, d, e, f, g, h, i, k, l, m, n, o, p, q, r, s, t, v*. Sic etiam sunt viginti peccata mortalia linguæ. . . . . . . , ...

Levate (1) capita vestra et corda vestra, sunt ibi quam vident quæ aliquis percussit aliquem usque ad mortem, vel dedit sibi tres alapas; dicunt sibi, per Deum sanctum vos benè fecistis; vos multa mala passus estis ab illo trufatore. Et vos, domini *Gaudisseurs* (2), quod petitur à vobis : ubi fuistis heri rendetis? Nos fuimus per totam diem in lupanari sive in prostibulo cum amasiis nostris; faciebamus *grant chière* (3). Dicit alius, utinam fuissemus vobiscum. Et vos, Burgenses, non qui dicitis qui fuistis cum tali Domino, et qui dedit vobis unam catenam auream et qui fecistis pulcherrimum banquetum. Et vos domini parlamento, quid fecistis aliquam deceptionem; non quid dicunt vobis socii vestr., benè fecistis? *Vous luy avez bien fait desployer ses escus; il semble ung grant papelart* (4). Et vos domini *Gaudisseurs*, non qui dicitis sœpè, talis mulier benè chorisat, sive talis mulier trudidiat, sive talis mulier benè equitat. . .

(1) F° xxxv, R° Col. 1.

(2) Plaisant, enjoué, railleur, réjoui, séducteur, suborneur.

(3) Un bon repas.

(4) Hypocrite, faux dévot, trompeur.

FRAGMENTA SERMONIS XXIII. *Feriæ tertiæ Adventus* (1)

Quantum ad secundam partem; portastis vos juvenes, hunc pastillum ad comedendum. Nunc qui scitis benè uti istâ linguâ, lingua susurratoria, quando estis in lupanari. Nos locuti sumus de decem et octo linguis, restat loqui de duabus. Non quid scitis benè alphabetum vestrum, duæ ultimæ litteræ alphabeti sunt, T et V. T significat nobis linguam turbatoriam, et est principaliter inter virum et mulierem, quando scilicet maritus est zelotipus, et sapiens filius Syrach, Eccles. XXVI. A tribus tremuit cor meum; in quarto facies mea metuit; delaturam civitatis, et collectionem populi, et calumniam mendacem : super mortem omnia gravis dolor cordis, et luctus mulier zelotipa. In muliere zelotipâ flagellum linguæ. Sed in duobus timebat ipse sapiens; scilicet : Primo, de crimine falso accusari; secundo, de perditione civitatis; sed pejus erat quum mulier erat zelotipa de suo marito vele contra; maritus de sua uxore. Dominæ mulieres, numquid dicitis maritis vestris cùm veniunt tardè : Per Deum, vos venistis de paillardâ vestrâ. Et vos mariti numquid dicitis mu-

(1) F° LXVII, R° Col. 1.

lieribus vestris: Prava mulier, vos estis meretrix: vos venitis de lenone vestro. Quid faciebat ille sacerdos hîc vobiscum? Quid dicebat vobis illa antiqua mulier?.... et alia verba. O quam grave malum est zelotipia! in domo oportet uxorati ut sitis concordes; oportet corrigere linguam turbatoriam et dominari ipsius. Si ei mulier vult dominari viro, omnia malè ibunt. Quidam nobilis dixit mihi in Andegaviâ: Pater, laus Deo; nos sumus concordes benè in domo meâ. Si ego volo dominari, etiam si vult uxor mea; si ego volo regere, etiam ipsa vult; et breviter quodcunque volo ipsa vult, ô peccatores criminosi et detestabiles creaturæ, audite Sapientem dicentem, etc. . . . .

Declaravi (1) vobis viginti litteras alphabeti et qualis littera significat unum punctum. A significat adulatoriam; B, blasphematoriam; C, conspiratoriam; D, detractoriam; E, exacerbatoriam; F, fraudatoriam; G, garrulatoriam; H, hortatoriam; J, juratoriam, K, kachinatoriam; L, linitoriam; M, maledictoriam; N, nugatoriam; O, oppugnatoriam; P, presomptoriam; Q, querulosam; R, rosariam; S, susurratoriam; T, turbatoriam, V, vaticinatoriam. Et de istis omnibus dicebat Psalmistus qui

(1) F° LXVII, V° Col. 2

non mentitur : Dixi, custodiam vias meas, ut non delinquam in linguâ mea. Posui ori meo custodiam. . . . .

Dans le XXIV Sermon, F° LXVII, V° Col. 2, prononcé le jour de Ste-Lucie, Maillard fait l'éloge de la virginité qu'il envisage sous les rapports spirituels et temporels. Puis s'adressant à ses auditeurs, il s'exprime en ces termes : Domini, scitis quid dicit beata Lucia ad corruptorem suum et ad matrem qui volebat quæ esset maritata. Date dotem meam pauperibus, ego virgo volo permanere ; si enim Christus Virgo voluit de Virgine nasci, non est parva res virginitas, angelicos cives Christi sunt virgines. Si Deus dat virginibus aureolam, debemus amare virginitatem ut habeamus illam aureolam. Domicellæ, si sitis virgines, servate virginitatem ; et vos uxoratæ, vivite castè in matrimonio ; commendate vos beatæ Luciæ ut faciat vos dignas suæ gloriæ.

A la même époque où les Maillard, les Menot, les Ferrier, les Raullin, et autres, faisaient retentir les chaires de France de leurs Sermons burlesques, Gabriel Barletti se signalait en Italie dans la même carrière, en travestissant l'Evangile, qu'il assaisonnait de contes puérils et ridicules.

Dans son discours du quatrième dimanche de l'Avent, fol. 120, de l'édition de Lyon, 1516,

il encadra le conte suivant, qui est en latin et en vers iambes : en voici la traduction :

« Un bourgeois avait un tonneau d'un vin » excellent. Un de ses voisins lui ayant envoyé » son valet avec un baril extrêmement grand, » pour en avoir, le bourgeois prit le vase, le » sentit, et regardant le valet : Te moques-tu, » lui dit-il, de m'apporter un vase infecté ? il » sent trop mauvais, pour risquer mon vin ; va, » remporte-le à ton maître. »

Barletti parla alors des dispositions où l'homme doit être pour recevoir dignement le Sauveur naissant ; et comparant Jésus-Christ à une excellente liqueur, et le pécheur à un vase infecté, il dit :

Nonne reputaretur insipiens, qui optimam Romaniam (du vin de Romanie) *vel Malvatium* (vin de Malvoisie) *poneret in vase musulento ! Verè sic. Ita faciet Deus, ut fecit quidam Florentinus, qui habebat bonum vinum, ad quem multi confluebant, et petebant aut pro infirmis, aut pro medicinâ, cum vase honesto, aut mundo. Quidam bestialis* (hébété, impertinent) *misit quemdam famulum cum uno barileto* (baril) *satis magno, ut daret ei de vino pretioso. Quod videns dominus rusticitatem illius civis, facetè licentiavit* (renvoya) *famulum, dicens : Vis in hoc vase portare*

vinum? Volo, inquit. Accipiens dominus vas vini, odoratusque per foramen dicens : Abi in malam horam : nolo ponere bonum vinum meum in vase immundo, ut est hoc. O anima rusticana! ita erit tibi, si in peccato permanes.

Dans le Sermon du quatrième dimanche, il dit, au sujet de la médisance, que ce défaut est particulièrement celui des femmes.

Hoc peccatum maximè regnat inter mulieres, quæ discurrunt hâc et illâc; non possunt silere, quia sunt de ossibus : vir de terrâ. Il ajoute :

Pone quatuor mulieres ab unâ parte, decem viros ab aliâ, plus garrulabunt mulieres.

Dans le Sermon de la cinquième Férie de la passion, fol. 159, v. col. 2, en parlant de la Madeleine, qu'il croit être sœur du Lazare, et la pécheresse, quoiqu'il y ait lieu d'en douter, parce que Lazare était pauvre, et Madeleine très riche : *Immò ditissima cum esset domina castelli Magdali à quo dicta est* MAGDALENA, il assure qu'elle était extrêmement belle, et qu'elle joignait à sa beauté naturelle tout ce que l'art et la coquetterie peuvent y ajouter. Or, en quoi, dit-il, consiste cet art, cette coquetterie? *Quæ est ista pulchritudo artificialis, ô mulieres? affaitamentum capiti* (un affiquet de

tête), *appositio capillorum*, *belletum in facie* (du fard) *atque artificiosè ad speculum stare per horam ; verte hinc , pone illic. Ad singulum cultellum, ab aliâ acuarium. Viderentur* MARESCALLI, *si haberent forcipes?*

Dans celui du quatrième dimanche de l'Avent, il examine la question, de savoir si Jésus-Christ portait des souliers, et la résout pour l'affirmative : *Utrùm Christus portaverit calciamenta?* Nicolas de Lyra , dit-il, semble n'en pas convenir, en prenant la chaussure de Jésus-Christ pour une *chaussure métaphorique et non réelle;* mais je soutiens, moi, que Jésus-Christ avait des souliers : *quia, ut dicit Apostolus ad Hebreos, cap. 7, debuit per omnia fratribus assimilari, cum fuerit communis in victu, ità in vestitu. Undè portavit calcimenta quæ habentur in Sancto Joanne Laterano.* (Par conséquent, Jésus-Christ portait des souliers, et ces souliers sont encore aujourd'hui dans Saint-Jean de Latran).

Une remarque importante à faire sur tous ces anciens prédicateurs accrédités, est la liberté avec laquelle ils parlaient des abus et des mœurs corrompues du clergé. Le pape n'y était pas plus épargné que les cardinaux et les évêques, contre lesquels ils déclamaient avec vigueur. C'est ainsi

que s'exprime Barletti dans son Sermon sur le petit nombre des élus (1).

A Sancto Petro usque ad tempora Silvestris fuerunt XXXII Papæ, qui per martyrium ferè omnes transierunt. UNDÈ POST SIXTUM, *diù vacavit papatus, et nullus volebat assumere hoc onus, et propter paupertatem et mortem:* SED HODIÈ *per munera et per symonias ingrediuntur ad eum. Undè Dantes XIX. Inferni libro. Clamat contrà hos: ô Simon Mage, ô ejus miserè imitatores qui res divinas, quæ bonitatis debent esse,* vos rapaces, auro et argento *contaminatis! Quid dicam de præsbyteris curatis?* Et tout de suite on lit: APPLICA AD LIBITUM: c'est-à-dire, faites vos applications, comme vous l'entendrez.

Barletti citait indifféremment pour appuyer ses argumens les pères de l'Eglise et les auteurs payens, Cicéron, Saint-Thomas, Aristote, Senèque, etc. Les fables d'Esope entrent aussi dans ses sermons; il donne un tour naïf et original à ces petits récits, et y répand je ne sais quoi de piquant et d'agréable. C'est ainsi qu'il raconte la fable du lion, de l'âne et des autres animaux (2), en parlant de ceux qui se pardonnant tout, con-

(1) *De Paucitate Salvandorum*, fol. 104 et 105 du tome II, et de la seconde partie.

(2) *6 Feriæ I, hebdomadæ quadragesimæ*, fol. 16. r.

damnent les autres pour les moindres peccadilles.

Leo, rex animalium, fecit capitulum ubi aderant omnia animalia; venit cata (la chate), *dicens culpam suam. Pater, dico meam culpam, quod sœpè comedi de ollâ dominœ meæ; respondit leo, benè fecisti. Quid peccavit cata*, etc. *Venit canis: Pater, comedi morcellum domini mei, et aliquandò carnem portanti abstuli*, *sed pœnitentiam egi, quod me percussit. Respondit leo: Satis est. Venit gallina: Domine mi, sœpè fui in horto vestro, et ex hoc clamabat domina mea, vadatis in nomine Diaboli; sed pœnitentiam egi quod collum abstraxit, ex quo* fiunt bonum in cacabo. Venit lupus: ô Pater, comedi asinum pauperis; sed quod egi quod magnâ esurie efficiebar: *Respondit leo, est tibi naturale, et philosophus secundò œthicorum* (*ait*) *in naturalibus*, *neque meremur, neque demeremur. Venit asinus: ô Pater, sœpè comedi modicum fœni, quandò currus veniebat in castrum. Clamavit leo: Percutiatur; et sic ab omnibus fuit flagellatus..... Undè quidam dixit: Huy, inique judex, lupus de magnis peccatis justificatur, et asinus de minimis trucidatur.* Ces animaux, rassemblés comme des moines qui *vont dire leur coulpe* à leur prieur ou au général en plein chapitre, et ce malheureux âne condamné à recevoir cent coups de

discipline, font une image riante et vive, mais qui n'approche pas des beautés de la fable de La Fontaine, les animaux, malades de la peste.

La maxime suivante est intercallée dans le même sermon : *Dicitur quod tria destruunt mundum*, RECIPE *medicorum*, CŒTERA *notariorum*; DICO VOBIS *religiosorum.*

Il paraît beaucoup de lecture dans les Sermons de Barletti; il y a du savoir, de l'esprit, il n'y manque que le jugement. Ce prédicateur a vécu au-delà de l'année 1480, puisqu'il a parlé comme d'une chose passée, du siége d'Otrante qui fut prise et pillée par les Turcs, l'an 1481 (1), sous l'empire de Mahomet II, et sous les ordres du visir Cheduc, Achmet Pacha (2).

Il m'eût été facile de grossir la liste de ces prédicateurs fameux par leurs contes et leurs inepties, de parler d'un Vincent Ferrier, d'un Jean Raullin, d'un anonyme et de beaucoup d'autres de la même force. Il est juste de dire que Raullin, abandonnant la dignité de grand-maître du collége de Navarre pour embrasser la règle de Cluny, fut moins ridicule et moins indécent que tous ses confrères. Il avait beaucoup d'esprit et beaucoup d'habitude avec l'Ecriture-

(1) Leonclave, *Annales Turcici*, pag. 50, sous l'an 1481.

(2) Barletti, Feria tertia Pentecostes, F° XVI, R. col. 1.

Sainte. Cependant il a suivi la même méthode, la même distribution, les divisions et subdivisions; on trouve dans ses Sermons des fables d'Esope, des contes, des historiettes, des explications, des étymologies, etc. Un témoignage imprimé de l'ignorance ou plutôt de la stupidité du temps, est le livre intitulé : *Gesta Romanorum cum applicationibus moralisatis ac mysticis* (1). Il contient des contes puérils auxquels on donnait un sens moral. Ces pauvretés se prêchaient et s'écrivaient du ton le plus sérieux du monde, et elles étaient confondues avec les vérités de l'Evangile. Eh bien ! ce livre était surnommé l'*Épée du chevet* des moines et des prédicateurs de ce temps; il partageait cet honneur avec le *Dormi-securè*, le *livre du disciple Vade mecum*, le *Catholicon*, le *Floretum* et autres misérables rapsodies qui déposent de la faiblesse de l'esprit humain.

Souvent en marge de ces Sermons on indiquait à certains endroits ce que le prédicateur et les auditeurs devaient faire. Ces moyens avaient beaucoup de succès auprès du peuple, qui veut être ramené bien plus par le spectacle que par la raison. Dans le Sermon de la Passion, le prédicateur et l'assemblée chantaient le *Stabat Ma-*

(1) In-16, Goth. à deux colonnes. Paris, 1506, chez Jehan Petit, rue Saint-Jacques, au Lion d'argent.

ter. Cela est désigné à la marge par *Canta versum*. On chantait ensuite le verset, et *inclinato capite, emisit Spiritum;* après quoi l'orateur montrait le crucifix au peuple. Puis il se mettait une corde au cou, les auditeurs en faisaient de même en criant à tue-tête (*magnâ vociferatione*) : *Miséricorde, miséricorde*. Le prédicateur, faisant une application relative à chaque membre de Jésus-Christ crucifié, demandait pardon pour le peuple et la gloire éternelle. Et toutes ces bouffonneries grossières, indécentes étaient indiquées dans les sermonaires.

Encore une fois, quand on instruit le peuple dans les principes d'une religion toute divine dans sa source et dans ses progrès, dans son principe qui est Dieu même, et dans sa fin qui est le bonheur ou le malheur éternel, on ne doit jamais présenter les vérités de l'Ecriture et de l'Evangile, *ce pain des forts*, sous la forme d'historiettes et de contes puérils. Quelle erreur de semer les grâces de l'amusement à ce qui ne doit paraître qu'avec tout l'appareil du sérieux et du recueillement. Il importe de conserver aux principes de la religion le ton majestueux et solennel qu'ils tiennent avec leur Auteur, et alors ils feront bien plus d'impression sur l'esprit des fidèles.

Heureusement pour le bonheur de l'humanité,

qu'au milieu de cette barbare ignorance et de cet oubli des principes, il se trouva des hommes instruits, des génies élevés qui ne craignirent pas de s'élever contre la coutume, les préjugés et l'éducation, qui osèrent braver les persécutions des moines, qui ne manquaient jamais de traiter d'impies ou d'athées ceux qui voulaient essayer de déchirer le bandeau, d'attaquer et de combattre la superstition.

Pendant le seizième siècle et la première moitié du dix-septième, la chaire resta stationnaire, et l'on continua de prêcher d'une manière aussi ridicule qu'elle était indécente. Les sermons furent toujours chargés de traits d'histoire souvent apocryphes, de citations de lois, d'hébreu, de grec, de latin, de passages tirés d'Homère, d'Horace et d'Ovide et des philosophes payens. On croyait parfaitement bien prêcher en affectant de montrer un superflu d'érudition. Les orateurs entassaient les métaphores, et joignaient aux vérités évangéliques toutes les erreurs des temps sur la physique, l'histoire naturelle et l'astrologie. Enfin, le savant Camus, évêque de Bellay, ami de Saint-François de Sales, et qui se faisait gloire d'être son disciple, s'exprimait ainsi, en 1650, dans un sermon pour le jour de Noël.

« Cessent les empiriques de vanter leurs dis-

tillations qui réduisent à si peu de si grosses masses ; car voici la Divinité réduite sous l'humanité, et comme alambiquée et quintessenciée sous le corps d'un petit enfant. Quelle prodigieuse alchimie !..... Voici l'Iliade de la Divinité sous la coquille de l'humanité.... Voici l'Océan dans une coquille. Voici la perle de l'humanité dans la nacre de la mortalité. Admirez ce peu de levain qui doit enfler la pâte de l'Évangile ; voyez ce grain de moutarde ; voyez, etc. »

Lorsqu'un des plus savans évêques de France prêchait d'une manière si extraordinaire, seize ans devaient à peine s'écouler, avant que Bourdaloue étonnât son siècle par la sagesse, la force et l'éloquence de ses discours. Par un long silence il s'était formé au grand art de parler ; et il sut se mettre à la portée de tous les hommes qu'il avait ainsi observés et étudiés. Le succès extraordinaire avec lequel il prêcha attira auprès de lui d'illustres admirateurs, parmi lesquels on compte Massillon, Bossuet, Fénélon, Fléchier, Mascaron, et tout ce que Paris renfermait de plus distingué dans les lettres. Dans ses premiers essais Bourdaloue fixa les règles de l'art oratoire, ou du moins on les a faites d'après lui ; en tout genre de littérature les modèles précèdent les préceptes.

Après l'avoir entendu, Massillon changea sa

manière et prit une marche différente, celle que lui prescrivait la nature même de son talent. Il s'attacha à triompher de l'esprit en subjuguant le cœur. Bourdaloue était arrivé au même but par des moyens différens, par une voie plus élevée. Ce que Massillon dut au sentiment, Bourdaloue le dut à la force de son génie : l'un prêcha pour les hommes d'un siècle vigoureux, l'autre pour les hommes d'un siècle efféminé.

Les sermons de Bossuet sont moins méthodiques que ceux de Bourdaloue et même de Massillon. En comparant sermon à sermon, le créateur de l'art de la chaire l'emporte facilement. Bossuet ne pouvait avoir l'avantage du parallèle que dans les traits détachés : c'est là que son élévation paraît hors de toute mesure; c'est là que paraissaient, dans leur plus grande beauté, ses mouvemens soudains, impétueux, extraordinaires. C'est encore dans ce siècle étonnant que l'oraison funèbre fut portée à son plus haut point de perfection par Bourdaloue, et surtout par l'évêque de Meaux qui l'emporte de beaucoup sur le créateur de l'art oratoire de la chaire.

Pour le bonheur de la France, de la religion et des lettres, les nombreuses semences, jetées par ces hommes admirables, firent germer et recueillir les plus beaux fruits. D'un bout à

l'autre du royaume, et jusque dans les petits villages et les simples hameaux, cette manière si burlesque d'expliquer la parole divine fut entièrement abandonnée; on substitua à cette multiplicité de citations, si peu faites pour être réunies, un style onctueux, clair et nombreux.

Outre Mascaron, Fléchier et Fénélon, une foule de prédicateurs marchèrent sur les traces de ces génies, et l'éloquence de la chaire n'eut point d'interrègne à compter, malgré la fatalité de l'année 1704, où Mascaron, Bossuet et Bourdaloue descendirent au tombeau. La France, la religion et les lettres perdirent à la même époque, la même année, les trois plus grands orateurs de la chaire chrétienne, qui n'avaient point eu de modèles, et qui sont destinés à en servir toujours.

O vous, appelés à succéder un jour à ces mortels favorisés des cieux, étudiez sans cesse leurs écrits! Etudiez surtout ce style clair, nombreux, périodique, tantôt élevè et tantôt simple, toujours noble et jamais familier; il est nerveux sans sécheresse, et concis sans affectation; il est sévère, mais sans exclure ni les fleurs ni les ornemens, qui s'y placent d'eux-mêmes, et présentent ainsi la grâce unie à l'austérité. Les lieux communs n'en sont plus dans les écrits de ces maîtres. Tout est plein et solide dans leurs dis-

cours ; rien n'est omis, mais rien n'est inutile. Leur éloquence est celle des Chrysostôme et des Augustin ; ils s'expriment avec force sur la morale, avec netteté sur les mystères, avec dignité dans les panégyriques, avec sentiment et avec art dans les oraisons funèbres.

Voilà les maîtres et les modèles que doit toujours suivre celui qui se destine à porter la parole divine dans la chaire de vérité.

FIN DE L'ESSAI.

DICTIONNAIRE

DES PRÉDICATEURS

ET

SERMONNAIRES FRANÇAIS.

A.

ADAM (Jean), de la Compagnie de Jésus, né à Limoges en 1608, professeur de philosophie et prédicateur, mourut supérieur de la maison professe de Bordeaux, en 1684. En 1656, il prêcha le carême au Louvre, en présence du roi et de la reine. L'année précédente, en prêchant la passion à Saint-Germain-l'Auxerrois, il fit un rapprochement singulier des Parisiens avec les Juifs, et compara la reine à la vierge, et le cardinal Mazarin à Saint-Jean l'Evangéliste. Ce sermon fut très-mal reçu à la cour, sur quoi un seigneur dit à la reine qu'il était préadamite. La reine lui demanda ce que cela voulait dire : « C'est que je ne crois pas, » madame, lui répliqua-t-il, que le père Adam soit » le premier des hommes. »

Ce Jésuite s'acquit plus de réputation par son zèle burlesque contre les nouveaux disciples de Saint-Au-

gustin, qu'il appelait *l'Africain échauffé, le docteur bouillant*, que par ses sermons et ses autres ouvrages, qui sont : 1°. Des *Sermons pour un avent*; Bordeaux, 1685, in-8; 2°. Un *Octave de controverse sur le Saint-Sacrement de l'autel, où les paroles de Jésus-Christ sont prises en figures par les protestans, et en vérités par les catholiques;* Bordeaux, 1675, in-8; 3°. *Triomphe de la sainte Eucharistie*, etc., *contre le ministre Claude;* Sedan, 1671, in-12; Bordeaux, 1672, in-8°; 4°. *Vie de saint François de Borgia*, dans laquelle il n'est pas avare de miracles; 5°. Une *Traduction de l'Office de l'église,* qu'il opposa aux *heures* de Port-Royal. On ne lit guère aujourd'hui les sermons du père Adam, encore moins ses autres ouvrages.

ANDRÉ (le petit père). *Voy.* BOULLANGER (André.)

ANSELME (Antoine), abbé de Saint-Séver, en Gascogne, né à l'Isle-en-Jourdain, le 15 janvier 1632, d'un chirurgien, fut couronné deux fois par l'académie des jeux floraux de Toulouse. Ses *Odes* se trouvent dans le recueil de cette compagnie. Le marquis de Montespan, charmé de ses sermons, le chargea de veiller à l'éducation de son fils, le marquis d'Antin. L'abbé Anselme vint à Paris avec son élève, et la capitale applaudit à son éloquence. Son mérite et la protection de M. le duc d'Antin lui firent obtenir la place d'historiographe des bâtimens. L'académie de peinture et celle des inscriptions et belles-lettres le reçurent en qualité d'associé; il était aussi prédicateur du roi, et se vit applaudi dans les chaires de Paris et à la cour pendant

environ trente ans. La justesse, l'élégance et la pureté du langage caractérisent ses productions oratoires. Il serait seulement à souhaiter qu'il y eût un peu plus de cette chaleur et de cette force nécessaires pour porter la conviction de la vérité jusqu'au fond de l'âme, et l'émotion dans le cœur. Ses *Sermons pour l'avent et le carême*, et ceux qu'il prononça sur divers sujets, ont été imprimés à Paris en 1731, en 4 vol. in-8, et en 6 vol. in-12. L'abbé Anselme avait déjà donné, en 1718, des *Panégyriques des Saints* et des *Oraisons funèbres*, en 3 vol. in-8. Les Panégyriques des Saints sont au nombre de vingt-quatre, également partagés entre les deux premiers volumes; les Oraisons funèbres, au nombre de neuf, composent le troisième volume. L'abbé Anselme s'est proposé, dans ces dernières, en célébrant les vertus des morts, d'en imprimer l'amour aux vivans: « Car, à Dieu ne plaise, dit-il, que les oraisons funèbres » que l'on prononce dans nos temples, ressemblent à » ces pièces d'éloquence que l'on faisait autrefois parmi » les Grecs, à la louange des faux dieux et des hommes » qui s'étaient signalés pour le service de la patrie. La » vanité dominait dans les orateurs, et tout l'effet que » leurs discours produisaient sur les peuples, se termi» nait à des regrets inutiles ou à la joie tumultueuse » d'un superbe divertissement. » L'abbé Anselme, après avoir parcouru avec beaucoup d'honneur et de succès la carrière oratoire, se retira sur la fin de ses jours dans son abbaye de Saint-Séver. Il fit beaucoup de bien aux paroisses qui en dépendaient; il ouvrit de nouveaux chemins, décora les églises; mais ce qui rendit sa mémoire plus chère à tous les gens de bien, ce fut son zèle

à mettre la paix dans les familles, en accommodant les différends, à venir au secours de l'humanité par la fondation de plusieurs hôpitaux, justifiant ainsi, par sa conduite et ses actions, la doctrine qu'il avait enseignée avec tant de succès. Il mourut le 18 août 1707. On trouve plusieurs *Dissertations* de sa composition dans les Mémoires de l'académie des inscriptions.

AUGUSTIN DE NARBONNE (le P.), capucin, fut un des grands prédicateurs de son ordre, dans le dix-septième siècle. On lui doit les *Panégyriques des Saints de l'ordre de saint François*, qu'il avait prêchés dans plusieurs églises du royaume; 1698, in-12; ainsi que des *Sermons* pour l'octave du saint-Sacrement, le carême et les dominicales. Tous ces Panégyriques et ces Sermons ne sont plus guère consultés aujourd'hui.

AUTUN (Jacques d'). *Voy.* CHEVANES (Jacques de).

B.

BALLET (N.), ancien curé de Gif, prédicateur de la reine, s'acquit quelque réputation dans le dix-huitième siècle, par ses *Panégyriques, ses Sermons et ses Prônes*, prêchés dans différentes églises de Paris et à Versailles. Ils furent imprimés à Paris en 1746 et années suivantes, en 4 vol. in-12. On trouve encore, du même auteur, le *Panégyrique de saint Remy*, prononcé en 1755, à Paris. Dans tous ces discours, l'auteur se montre quelquefois éloquent; mais en général son style n'est pas assez varié, il est même un peu négligé et entaché de fréquentes répétitions. Ballet a encore publié 5 vol.

in-12, sur les commandemens de Dieu, où il y a cinquante-deux prônes, pour les dimanches de l'année, Paris, 1746, qui sont encore recherchés par les ecclésiastiques qui se destinent au ministère de la prédication.

BALUSE (Hyacinthe), de l'ordre de saint Dominique, qui vivait dans le dix-septième siècle, a publié des *Sermons* en forme d'homélies, qu'il avait prêchés dans différentes cathédrales; Bordeaux, 1703, 2 vol. in-8. Ces Sermons sont farcis de passages de l'Ecriture sainte et des saints Pères, avec une telle profusion, que l'auteur s'y laisse à peine apercevoir. C'est le cas de dire que les accessoires absorbent le fond du sujet.

BEAUJEU (Honoré Quiqueran de). *Voy.* QUIQUERAN (Honoré).

BEAUREGARD (N.), Jésuite et fameux prédicateur, né à Pont-à-Mousson en 1731, s'acquit une grande réputation dans les provinces et la capitale, par son éloquence impétueuse et improvisée, mais peu soignée et fort inégale; par son ton apostolique, mais quelquefois déclamatoire; par des traits de génie, mais que déparent souvent des trivialités choquantes. Il tenait le milieu entre le missionnaire et l'orateur. Tout en lui excitait l'attention, en même temps que l'idée qu'on avait de sa vertu commandait le respect. Il ne prêchait jamais son *sermon sur les mauvais livres*, qu'il ne vît ensuite plusieurs de ses auditeurs venir à ses pieds en déposer quelques-uns. Il prêcha, en 1789, le carême à la cour. Ce prédicateur y fit la plus grande sensation par cette liberté vraiment courageuse, avec laquelle il annonça,

comme un nouveau Jérémie, les malheurs qui menaçaient alors la France. Treize ans avant la révolution, on recueillit avec un intérêt mêlé d'effroi, ces paroles prophétiques, dont il fit retentir les voûtes de Notre-Dame de Paris, dans un moment d'inspiration : « Oui, » vos temples, Seigneur, seront dépouillés et détruits, » vos fêtes abolies, votre nom blasphémé, votre culte » proscrit. Mais, qu'entends-je ? grand Dieu ! Que » vois-je ?.... Aux saints cantiques qui faisaient retentir » les voûtes sacrées en votre honneur, succèdent des » chants lubriques et profanes ! Et toi, divinité infâme » du paganisme, impudique Vénus ! tu viens ici même » prendre audacieusement la place du Dieu vivant, » t'asseoir sur le trône du Saint des Saints, et recevoir » l'encens coupable de tes nouveaux adorateurs ! » Des hommes alors puissans, qui se crurent désignés par l'orateur, jetèrent les hauts cris, le dénoncèrent comme un séditieux et un calomniateur de la raison et des lumières. Le père Beauregard, personnellement signalé au commencement de la révolution, se réfugia à Londres. Il n'y eut pas le même succès qu'à Paris. Les déclamations trop vives et trop directes qu'il se permit dans ses sermons contre les tristes victimes de la révolution, parurent indiscrètes et hors de saison. Obligé de renoncer à la prédication, il se retira à Maëstricht, puis à Cologne, et termina sa carrière en 1804, au château de Gronnincq en Souabe, chez la princesse Sophie de Hohenlohe, au moment où il se disposait à rentrer en France. On prétend que, dans sa dernière retraite, il avait fait une révision exacte de ses *Sermons*, et qu'il les avait légués aux Jésuites de Russie, ses confrères.

BEAUVAIS (Jean-Baptiste-Charles-Marie de), évêque de Senèz, naquit à Cherbourg, le 17 octobre 1731. Son père, avocat au parlement de Paris, lui fit faire ses études au collége d'Harcourt, où il apprit les règles de l'éloquence du célèbre Le Beau, successeur de Rollin. Devenu prêtre, son goût naturel et ses talens pour la prédication l'entraînèrent de bonne heure vers le ministère de la chaire. L'abbé de Beauvais fut, parmi les ministres de l'Evangile, un de ces hommes rares dont on peut dire comme de Fénélon, que la mémoire ne rappelle que des vertus et des bienfaits. Une figure douce et noble, une manière de s'exprimer aisée, une confiance modeste, l'excellente réputation dont il jouissait, sa conduite véritablement ecclésiastique, donnaient du relief à la pureté de sa morale, et prévinrent favorablement le public en sa faveur. Choisi, en 1768, pour prêcher le *Panégyrique de Saint-Augustin* devant l'assemblée générale du clergé, elle en fut tellement satisfaite, qu'elle chargea son président de recommander le jeune orateur au ministre de la feuille des bénéfices. Dès 1761, il avait préludé à la cour par le *sermon de la Pentecôte. L'avent* de 1768 et le *carême* de 1773 mirent le sceau à sa réputation et le dernier terme à sa fortune, par sa nomination à l'évêché de Senèz. Les obstacles qu'éprouva cet acte de justice nous peignent fidèlement l'esprit du temps. On lui reprochait d'être roturier. M. de Bezons, évêque de Carcassonne, ne craignit point de dire à Mesdames, filles de Louis XV et protectrices de l'abbé de Beauvais, qui insistaient sur son défaut de naissance, qu'un homme qui appartenait aux Bossuet, aux Bourdaloue, aux Fléchier, aux Massillon,

pouvait le disputer aux plus nobles familles du royaume, et quand le cardinal de la Roche-Aymon, ministre des grâces ecclésiastiques, lui opposa le même défaut, « Si je croyais, lui répondit-il, que la noblesse fût la » principale condition requise pour l'épiscopat, je fou- » lerais ma croix aux pieds et je renoncerais à la haute » dignité dont je suis revêtu. » Ces deux réponses circulèrent à la cour, elles firent fortune, et l'abbé de Beauvais fut nommé évêque. Il est vrai que, dans le temps, le public crut qu'on avait cherché, en lui accordant un honneur qu'il ne demandait pas, à l'éloigner d'un pays où la franchise et l'austérité étaient hors de saison. Chargé de prêcher à Versailles le sermon de la *Cène*, le Jeudi-saint, 1774, l'abbé de Beauvais sut profiter de l'autorité que lui donnait sa dignité nouvelle, pour faire contraster les scandales de la cour avec la misère des peuples. On se rappelle encore aujourd'hui l'impression que l'orateur fit en cette occasion, où, pour émouvoir le monarque par le spectacle de sa fin dernière, et paraphrasant ce passage de l'Ecriture : « Encore quarante jours et Ninive sera détruite, » il parut lui prédire une mort qui semblait alors éloignée, et qui, néanmoins, suivit de si près la menace. Ce fut aussi cette circonstance frappante qu'il rappela dans l'oraison funèbre du même monarque, et qui en rend le début si imposant et presque digne de Bossuet. Dans ce discours, il sut concilier le langage du panégyriste avec le devoir de l'homme de bien et celui du ministre de la vérité. Comme particulier, Louis XV avait des vertus ; comme roi, il s'exposa au blâme public ; et l'évêque de Senèz sut déplorer ce malheur sans ou-

trager sa mémoire et sans trahir son austère franchise. Le seul reproche fondé qu'on pût faire à cette pièce éloquente, ce fut d'y voir l'orateur, cédant trop à des ressentimens inspirés par l'esprit de corps, rappeler avec affectation des querelles qui, pour l'intérêt de l'Eglise et de l'état, n'auraient jamais dû exister. Retiré dans son diocèse, l'abbé de Beauvais honora l'épiscopat par ses vertus, par sa régularité, par ses égards pour ses coopérateurs, et par sa charité envers les pauvres. Mais le projet de réunion des évêchés de Digne et de Senèz lui ayant causé des désagrémens, qui se réunirent à la difficulté de parler et d'entendre l'idiôme des peuples qu'il était chargé d'instruire, et au regret d'être éloigné de la capitale, où il avait passé toute sa vie, il se démit de son siége en 1783. Député aux Etats-Généraux par le bailliage de Paris, *extra muros*, son âme ne put résister aux orages qui en signalèrent le début. De funestes pressentimens affligèrent profondément son cœur; sa santé s'en altéra, et une espèce de langueur le conduisit au tombeau, le 4 avril 1790. Ses *Sermons* ont été imprimés en 1806, en 4 vol. in-12, par les soins de M. l'abbé Galard, précédés d'une notice intéressante sur sa personne et ses discours, par M. l'abbé de Boulogne. On regrette qu'une fausse délicatesse ait empêché l'éditeur d'y insérer le *Panégyrique de Saint-Augustin*, et le *Sermon sur la Cène*, qui avaient produit un si grand effet lorsqu'ils furent prononcés. Dans son *sermon sur la vie future*, on remarque des mouvemens d'éloquence dignes peut-être de Bossuet, et semblables à ceux de Massillon : « Le jour du jugement est fini, » on ne compte plus ni les siècles, ni les heures, le

» temps a fui devant l'éternité. Une voix s'est fait entendre, la même voix qui dit sur le calvaire : *Consummatum est.* O révolution terrible qui doit faire frémir la nature ! Chrétiens, si Dieu m'ordonnait en ce jour de vous la prédire pour la fin de la génération présente, de vous annoncer la fin de l'univers et le dernier jugement, s'il autorisait ma prédiction par des prodiges, quel effroi je répandrais tout-à-coup au milieu de vous !.... Vous ne verrez point les astres se détacher des cieux et embraser la nature ; mais l'univers sera pour vous comme s'il n'existait plus. Eh ! que vous importe après votre trépas que le soleil éclaire votre tombe, ou qu'il soit lui-même éteint ? vous ne serez point jugés solennellement à la face des nations, mais vous allez subir un jugement aussi sévère et aussi irrévocable ! » En général, le caractère d'éloquence de l'abbé de Beauvais était doux, tendre et persuasif. Il semblait parler moins pour étonner et surprendre que pour toucher. Comme Fénélon, il voulait attirer les cœurs et n'en forcer aucun. Ses panégyriques sont au-dessous de ses sermons et de ses oraisons funèbres. Il a quelquefois de la négligence et s'élève rarement jusqu'au sublime. L'abbé Galard a prononcé et publié l'éloge funèbre de l'abbé de Beauvais.

BÉGAULT (N.), chanoine et archidiacre de Nîmes, membre de l'Académie de cette ville, disciple de Fléchier, prêcha à Paris, à Nîmes, à Montpellier, depuis 1685 jusqu'à 1712, et s'acquit partout la réputation d'un bon orateur. Selon la *Bibliothèque française*, « La solidité jointe à beaucoup de délicatesse, de pu-

» reté de style, caractérise la plupart de ses discours ; » on y voudrait cependant moins de brillant et de fleurs. » Cet éloge est un peu exagéré ; en voulant suivre Fléchier, qu'il avait pris pour modèle, et n'ayant pas les talens de cet orateur chrétien, il s'est trouvé qu'il a imité ses défauts, sans pouvoir égaler ses beautés. On a de ce chanoine 5 vol. in-12 de *Panégyriques* et de *Sermons sur les Mystères*, avec des *Discours de morale*, des *Discours académiques*, des *Complimens* et des *Lettres*. Les deux premiers volumes parurent en 1711 ; le troisième a été publié en 1717, et les deux derniers ont été imprimés en 1723. Les *Sermons de morale* de l'abbé Bégault ne paraissent pas lui avoir coûté autant de travail que ses *Panégyriques* et ses *Discours académiques*. Les expressions en sont moins recherchées, le style moins fleuri. Les divisions en sont plus naturelles, quoique plusieurs aient un air de nouveauté, comme celle du *Sermon sur le Jugement dernier*, où l'auteur prétend faire voir qu'à ce grand jour il y aura un juge sans pitié et sans miséricorde, un criminel sans défense et sans excuse, un arrêt irrévocable et sans appel ; et comme celle encore du *Sermon sur la parole de Dieu*, prononcé dans un séminaire, en présence d'un grand nombre d'ecclésiastiques, où il cherche à prouver que le prédicateur et l'auditeur doivent pratiquer, celui-là ce qu'il dit, et celui-ci ce qu'il entend. On doit encore à l'abbé Bégault deux sermons pour une vêture et une profession religieuse. On ignore les époques de la naissance et de la mort de ce chanoine.

BERNARD (Jean-Baptiste), chanoine régulier de l'abbaye de Sainte-Geneviève, né à Paris en 1710, et mort en 1772, a prononcé dans l'église de cette abbaye l'*Oraison funèbre de Monseigneur le duc d'Orléans*, le 23 mars 1752; Paris, in-4. On a encore de lui l'*Oraison funèbre de Henri de Condé*, un *Panégyrique de Saint-Louis*, un *Discours sur l'obligation de prier pour les rois*, des *Odes*, et d'autres écrits, dont le style a plus de douceur que de force.

BERTAIL ou BERTAL (Etienne), jésuite, qui florissait au milieu du dix-septième siècle, exerça long-temps le ministère de la chaire. Mais ses sermons n'ont jamais été prêchés tels qu'ils sont imprimés; il y fit des changemens considérables, mais qui ne les rendirent pas meilleurs. Ils sont au nombre de vingt. Lyon, 1687, in-4°.

BERTHET (François), plus connu sous le nom du P. Théodore de Tarascon, naquit dans cette ville en 1633. Après avoir achevé le cours de ses études, il entra dans l'ordre des Capucins, et y fut reçu le 26 février 1652. Il prit le nom de Théodore, et professa pendant long-temps la philosophie et la théologie; mais ce qui lui acquit de la célébrité, fut la prédication, dans laquelle il déploya des talens et de grands moyens. Il mourut à Avignon en 1709. On a de lui, 1°. *Sermons prêchés pendant l'octave des Morts*; Lyon, 1693; 2°. *Sermons prêchés pendant l'octave du Saint-Sacrement*. Lyon, 1694.

I. BEURRIER (Paul), chanoine régulier et ensuite abbé de Ste.-Geneviève dans le dix-septième siècle, a donné

au public, 1°. des *Homélies*, *Prônes* ou *Méditations* sur les Evangiles des dimanches et principales fêtes de l'année, avec une *octave du très-Saint-Sacrement*. Paris, 1668, in-8; 2°. des *Homélies festives, Prônes* ou *Méditations* sur toutes les fêtes de l'année, avec les *octaves* des fêtes de la dédicace d'une église, de Noël, de l'Epiphanie et de l'Assomption de Notre-Dame; Paris, 1670, in-4°; 3°. *La perpétuité de la foi et de la religion chrétienne dans les trois états* de la loi, de la nature, de la loi écrite, de la loi de la grâce, expliquée et prouvée en deux cents homélies ou sermons; Paris, 1680, 2 vol. in-8°. Tous ces ouvrages manquent de précision et de justesse.

II. BEURRIER (Vincent-Toussaint), né à Vannes le 1er novembre 1715, d'une famille d'artisans, embrassa l'état ecclésiastique, et devint supérieur, quoique fort jeune, du petit seminaire de Rennes, qu'il gouverna pendant sept ans. En 1755 il se rendit à Paris, où il fut successivement économe et supérieur de l'hospice que les Eudistes avaient dans cette ville, et revint ensuite à Rennes, où il fut placé à la tête du grand séminaire. Il fut occupé pendant un grand nombre d'années à des missions dans la Bretagne et la Normandie, ainsi que dans les diocèses de Senlis, Chartres et Paris. Nommé en 1780 prieur de Montigny, il termina, deux ans après, à Blois, sa laborieuse carrière. Beurrier tient une place distinguée parmi les missionnaires du dix-huitième siècle. Ses premiers écrits sont des *Remarques théologiques* sur tout ce qui se pratique dans l'administration des sacremens. Elles furent suivies de *Conférences*

ecclésiastiques : les unes traitent de la dignité, des dangers et des obligations essentielles du sacerdoce; les autres ont pour objet les fêtes de l'avent, les mystères, et divers points de morale. Le succès de ces Conférences l'engagea à leur donner une suite ; ces dernières sont au nombre de dix-sept, parmi lesquelles s'en trouve une qui combat la tolérance religieuse. Elles forment un vol. in-8°, publié en 1779.

BEUVELET (Mathieu), prêtre du séminaire de St.-Nicolas-du-Chardonnet, vivait dans le dix-septième siècle. On lui doit, 1°. *Méditations sur les principales vérités chrétiennes et ecclésiastiques*, pour les dimanches, fêtes et autres jours de l'année, in-4°; 2°. *Manuel pour les ecclésiastiques*; 3°. *Le Symbole des Apôtres, expliqué et divisé en prônes*; Paris, 1668, in-8°. Ce dernier ouvrage fut publié après sa mort, et on aurait pu se dispenser de le mettre au jour, car il est écrit d'un style non-seulement familier, mais encore bas et incorrect. Beuvelet avait long-temps exercé le ministère de la prédication.

BIROAT (Jacques), né à Bordeaux, entra dans la Compagnie de Jésus, et passa ensuite dans l'ordre de Cluni. Il devint prieur de Beussan, de l'ordre de Cluni, conseiller et prédicateur du Roi. Il mourut vers l'an 1666. On a de lui des *Sermons* et des *Panégyriques* en plusieurs volumes in-8°, qui sont aujourd'hui le rebut de la chaire, quoiqu'ils eussent de la vogue dans leur temps. On sent que l'auteur possédait la théologie, mais qu'il avait conservé la marche de l'école. Chaque dis-

cours est toujours divisé en trois parties, et chaque partie en trois sections.

BLANCHARD (Antoine), prieur, seigneur de Saint-Marc-lez-Vendôme, se distingua par quelque talent pour la chaire, au commencement du dix-huitième siècle, et publia des *Discours pathétiques* sur les matières les plus importantes et les plus touchantes de la morale chrétienne, tirés de l'Écriture sainte et des écrits des Pères de l'Église; Paris, 1730, 2 vol. in-12. Ils sont au nombre de quarante, et ne sont point divisés comme les sermons que l'on prononce en chaire. C'est un récueil de réflexions simples et pieuses, dans lesquelles l'auteur s'est plutôt attaché à l'édification de ses lecteurs qu'aux règles de l'éloquence. Il peut servir au besoin aux ecclésiastiques et aux missionnaires, pour faire des prônes et des exhortations.

BOCQUILLOT (Lazare-André), né à Avalon le 1er avril 1649, de parens pauvres, qui cependant ne négligèrent rien pour lui donner une bonne éducation, suivit en 1670, à Constantinople, M. de Nointel, ambassadeur de France. Revenu en France, il se fit recevoir avocat à Dijon, et se livra avec une égale ardeur au plaisir et à l'étude. Il finit par embrasser l'état ecclésiastique, fut curé de Chatelux, dans le Morvan, et ensuite chanoine d'Avalon, où il mourut en 1728. Il avait vécu quelque temps à Port-Royal; on a de lui, 1°. des *Homélies* ou *Instructions familières sur les commandemens de Dieu et de l'Eglise*, qu'il publia sous le nom de *sieur de S. Lazare*, Paris, 1688; *Sur les Sacremens*, 1688; *Sur le Symbole des Apôtres*, 1689; *Sur l'oraison*

dominicale, 1690 ; *Sur les fêtes de quelques Saints*, 1690 ; Pour des *Professions religieuses*, 1694 ; *Sur les Jeux innocens et les Jeux défendus*, 1702. Ces différens ouvrages sont in-12. Bocquillot en fit présent aux imprimeurs, et fixa lui-même le prix de chaque exemplaire, afin que les pauvres pussent se les procurer. 2°. *Traité historique de la Lithurgie sacrée*, ou *de la Messe*; Paris, 1701, in-8°. Livre savant, curieux et intéressant pour les amateurs des antiquités ecclésiastiques. 3°. *Histoire du chevalier Bayard*, Paris, 1702, in-12, sous le nom de *prieur de Louval*. On lui doit encore quelques petits ouvrages sur des points d'antiquité, entre autres une *Dissertation sur les tombeaux de Quarrée, village de Bourgogne*. Lyon, 1724, in-8°. Letors, lieutenant civil et criminel au bailliage d'Avalon, a publié en 1745, in-12, une *Vie de Bocquillot*, avec plusieurs de ses lettres qui renferment des particularités curieuses. On ne lit plus guères les Homélies de Bocquillot, mais on recherche encore son Traité historique de la Lithurgie sacrée.

BOILEAU (Charles), abbé de Beaulieu, membre de l'académie française, né à Beauvais, s'adonna de bonne heure à la chaire, et prêcha devant Louis XIV, qui répandit sur lui ses bienfaits et le nomma son prédicateur. La connaissance que cet abbé avait de la cour et de ce qu'on appelle le beau monde, lui donnait une grande facilité à faire des portraits ressemblans. C'était un ami officieux, attentif à ménager les occasions de faire plaisir, ingénieux à les trouver, droit dans toutes ses vues, d'un caractère doux et d'une vertu pure. On

a de lui des *Homélies* et des *Sermons* sur les évangiles du carême, qui furent donnés au public après sa mort, par Richard, en 2 vol. in-12, à Paris, chez Louis Guérin, en 1712; et des *Panégyriques* in-8, et in-12, Paris, 1718, qu'on entendit avec plaisir dans le temps, mais qu'on ne lit plus guère aujourd'hui. Il a fait, comme Fléchier, un usage quelquefois heureux, mais souvent trop fréquent, de l'antithèse; il était loin d'avoir la pureté, l'élégance et l'harmonie du style de ce dernier. On a encore de Charles Boileau des *Pensées*, 1733, in-12, extraites de ses sermons, dont quelques-unes méritent d'être retenues. D'Alembert, qui, dans son *Histoire des membres de l'Académie française*, a fait l'éloge de cet abbé, dit qu'on trouve dans ses sermons, sinon de l'éloquence, au moins de l'esprit; aussi Bourdaloue disait de lui : « Qu'il en avait deux » fois plus qu'il ne fallait pour bien prêcher. » Cependant la Champmêlé demandant à Racine pourquoi la *Judith* de Boyer, qui avait été bien accueillie du public pendant le carême de 1695, n'avait pu se soutenir à la rentrée d'après Pâques : « C'est, répondit Racine, » que, pendant le carême, les sifflets étaient à Versailles aux sermons de l'abbé Boileau. » Dans ses homélies sur quelques évangiles, comme sur ceux de la Cananéenne, de l'Enfant prodigue, de la Samaritaine et de la Femme pécheresse, il a suivi très-exactement ses matières. Cet orateur chrétien mourut le 19 mai 1704, dans un âge assez avancé.

BOILLOT (Henri), Jésuite, né en Franche-Comté, le 29 septembre 1668, professa la rhétorique, la phi-

losophie et la théologie, dans différentes maisons de son ordre, fut nommé ensuite recteur du collége de Grenoble, puis de celui de Dôle, où il mourut le 3 juillet 1733. On a de lui : I. *Sermons nouveaux sur divers sujets*, Lyon, 1714, 2 vol. in-12 ; l'auteur s'est plus attaché aux vérités qu'il faut prêcher, qu'aux agrémens de la diction. II. *Maximes chrétiennes et spirituelles, extraites des œuvres du père Nuremberg*, Lyon, 1714, 2 vol. in-12. III. Plusieurs *Dissertations* et divers ouvrages de littérature.

BOISGELIN (Jean-de-Dieu-Raymond de Cucé), né à Rennes, d'une famille très-ancienne de Bretagne, le 27 février 1732 ; après avoir fait ses études avec distinction, embrassa il l'état ecclésiastique. Nommé d'abord grand-vicaire de Pontoise, il passa, en 1765, à l'évêché de Lavaur, et en 1770 à l'archevêché d'Aix. La ci-devant Provence lui doit la construction d'un canal qui porte son nom, une maison d'éducation pour les demoiselles pauvres, qui subsiste encore à Lambesc, et plusieurs autres établissemens utiles, sans parler d'un pont qu'il avait fait construire à Lavaur. « Ce fut par la sagesse, » unie à la générosité, dit M. de Bausset, que M. de » Boisgelin sauva, au commencement de la révolution, » la ville d'Aix des plus grands malheurs. Dans un mo- » ment de disette, les greniers publics avaient été » pillés, les excès auxquels le peuple s'était livré » allaient arrêter les approvisionnemens, lorsque l'ar- » chevêque se présenta pour calmer le désordre, et » mit 100,000 francs à la disposition des autorités locales » pour l'achat des grains. » Il publia en même temps

une instruction pastorale, adressée aux curés de son diocèse, et leur recommanda d'inviter le peuple à rapporter aux greniers publics ce qu'il avait pillé. Le peuple obéit à l'invitation de ses pasteurs, et s'assembla en foule dans la métropole, où, du haut de sa chaire pastorale, il déplora les crimes et peignit le repentir du peuple qui l'écoutait ; la sainteté du lieu ne put retenir les transports de douleur, de respect et d'admiration, qui se firent entendre de toutes les parties du temple et du sanctuaire. En 1787, M. de Boisgelin fut membre de l'assemblée des notables, puis député du clergé aux Etats-généraux, où il vota la séparation des ordres et justifia le clergé dissident. Il fut dépossédé de son archevêché en 1790, par la nomination d'un évêque constitutionnel. Après la session de l'assemblée constituante il se retira en Angleterre, où il publia le *Psalmiste*, ou *Imitation en vers français des Psaumes de David, précédée d'un discours sur la Poésie sacrée*, Londres, 1799. Cet ouvrage fut une bonne action, l'auteur le composa et le publia pour venir au secours de quelques familles d'émigrés. Il ne revint dans sa patrie qu'à l'époque où le Saint-Siége se réconcilia avec la France : il fut nommé à l'archevêché de Tours en 1802, et peu de temps après, il obtint le chapeau de cardinal. Il mourut le 22 août 1804. Ce fut en 1765 qu'il prononça *l'Oraison funèbre du Dauphin, fils de Louis XV*, non imprimée ; en 1766, celle de *Stanislas, roi de Pologne*, in-8 ; en 1769, celle de *Madame la Dauphine*, in-4. Lorsque Louis XVI fut sacré à Reims, ce fut ce prélat qui prononça le *Discours du sacre ;* ceux qui l'ont entendu n'ont point oublié l'effet qu'il

produisit ; sans égard pour le lieu et la circonstance, l'orateur fut interrompu deux fois par de nombreux applaudissemens. On y trouve, comme dans ses oraisons funèbres, une éloquence simple, gracieuse et touchante. En 1776, il fut nommé membre de l'Académie française. Ce prélat aima les lettres et les cultiva avec succès ; il était doué d'un goût fin et délicat. On a encore de lui : I. *Discours prononcé à la cérémonie de la prestation du serment des archevêques et évêques*, 1802, in-4. II. *Exposition des principes sur la constitution du clergé, par les évêques députés à l'assemblée nationale*, sans date ni nom de lieu, Paris, 1791, in-8.

BOISMONT (Nicolas Thyrel de), docteur en théologie, prédicateur ordinaire du roi, né dans un village près de Rouen, vers 1715, annonça, dans sa jeunesse, les dispositions les plus heureuses pour la chaire. S'étant rendu dans la capitale en 1749, il y resta inconnu pendant quelques années, prêchant dans les églises les moins fréquentées. Sa réputation commença cependant à s'établir. Une imagination brillante ; une connaissance fine des caractères, des passions et des mœurs, l'éclat des pensées, l'élégance et quelquefois le jeu des expressions, telles furent les qualités qui caractérisent le genre de son talent. En 1755, il remplaça à l'Académie Boyer, évêque de Mirepoix, et il prit pour sujet de son discours de réception : *De la nécessité d'orner les vérités évangéliques.* Il avait éprouvé lui-même cette nécessité de se plier au goût du siècle et de cacher l'instruction, pour la faire recevoir sous les agrémens du style. Dans le temps qu'il sollicitait une place à l'a-

cadémie, des personnes du plus haut rang assistèrent à un de ses sermons, moins pour entendre le prédicateur que pour le juger. Averti de cette circonstance, au moment de monter en chaire, l'abbé de Boismont, au lieu du sermon qu'il avait préparé, en choisit un autre qu'il crut propre à flatter son auditoire, *la Conversion de la Madeleine ;* mais après avoir représenté la Sainte au milieu de ses égaremens, et avoir épuisé dans cette partie de son discours tout ce que lui fournissaient son éloquence et son talent, la mémoire lui manqua, lorsqu'il s'agit de peindre à son auditoire Madeleine pénitente. On ne lui sut point mauvais gré de cette espèce de disgrâce ; et sa réputation, loin d'en souffrir, s'en accrut encore. L'abbé de Boismont préférait le repos à la gloire, aussi il travaillait peu. On n'a de lui qu'un *Panégyrique de saint Louis*, *l'Oraison funèbre du Dauphin*, *fils de Louis XV*, celle de *Marie Leczinska*, femme de Louis XV, celle *de ce dernier prince*, et enfin celle de *l'impératrice Marie-Thérèse.* Malgré la fécondité des idées, les mouvemens et la rapidité du style, la noblesse et la vivacité des images, la philosophie et le sentiment qui les distinguent, ces quatre derniers discours ne doivent pas être regardés comme des modèles. Il fit imprimer, en 1782, son discours prêché dans l'église de la Charité, pour engager les riches de la capitale à consacrer une légère portion de leur superflu à la fondation, à Paris, d'un hospice pour les militaires en grade et les ecclésiastiques délaissés dans leurs maladies, établissement dont M. de la Rochefoucault avait conçu l'idée. Le succès fut complet. L'orateur développa une éloquence plus simple et plus

pathétique que dans tous ses autres discours. La quête rapporta 150,000 francs, et l'hôpital fut doté et construit à Montrouge. Les défauts de trop d'apprêt, de tours emphatiques, d'antithèses et de bel esprit, qu'on reproche avec raison à l'abbé de Boismont dans ses autres discours, avaient disparu de celui-ci, et l'on y remarque un abandon touchant, qui fait naître dans tous les cœurs le besoin de la bienfaisance. C'est un des meilleurs de l'auteur, parce qu'il est écrit avec plus de naturel et avec cette éloquence du cœur propre à émouvoir et même à attendrir les âmes les plus endurcies au malheur de leurs semblables. L'abbé de Boismont mourut à Paris le 20 décembre 1786. En 1805, on a recueilli les *Œuvres* de cet abbé, in-8. Ce recueil est précédé d'une notice historique et littéraire par M. Auger, et de l'éloge de Boismont par Rulhières, qui le remplaça à l'académie. L'abbé Maury, espérant succéder dans cette place à l'abbé de Boismont, tâchait de lui faire raconter les détails de sa jeunesse et de sa vie : « L'abbé, lui dit celui-ci, vous me prenez mesure, » indiquant qu'il cherchait des matériaux pour son éloge. Les *Lettres secrètes sur l'état actuel de la religion et du clergé en France*, in-12, imprimées, sans date, vers 1781, sont attribuées à ces deux abbés.

BOISSIÈRE (Joseph de la Fontaine de la), prêtre de la congrégation de l'Oratoire, né à Dieppe en 1649, mourut à Paris, le 18 août 1732. On a de lui des *Sermons*, 6 vol. in-12, Paris, 1730 et 1731. Les trois premiers volumes renferment les sermons du carême, des vêtures et professions religieuses ; et les trois der-

niers sont sur les fêtes des Saints et sur les principaux mystères de la religion ; dans le second de ces trois derniers, on trouve *l'Oraison funèbre* de madame Molé, abbesse de Saint-Antoine-des-Champs, et les *Panégyriques* de plusieurs saints et saintes. L'abbé Goujet fait un grand éloge des sermons du père la Boissière : cet éloge est exagéré ; quoi qu'il en soit, on cite comme le meilleur celui que cet oratorien composa sur *l'emploi du temps.*

BOSSUET (Jacques-Bénigne), naquit à Dijon le 27 septembre 1627, d'une famille de robe, noble et ancienne. Il laissa voir dès son enfance tout ce qui devait lui attirer dans la suite l'admiration publique. Le plaisir de s'instruire lui faisait oublier les amusemens de son âge. A quinze ans, Bossuet, envoyé à Paris par ses parens, et placé au collége de Navarre, y apprit avec ardeur le grec et le latin, et mêla à l'étude de la philosophie de collége la lecture des chefs-d'œuvre de l'antiquité ; mais l'Ecriture et les lettres saintes firent toujours son occupation principale. Il avait seize ans lorsqu'il soutint sa première thèse ; annoncé comme un prodige aux beaux-esprits de l'hôtel de Rambouillet, il y fit, devant une assemblée nombreuse et choisie, un sermon sur un sujet qu'on lui donna. Le prédicateur n'avait, comme nous l'avons dit, que seize ans, et il était onze heures du soir ; ce qui fit dire à Voiture, si fécond en jeux de mots, « qu'il n'avait jamais entendu prêcher ni sitôt, ni si tard. » Il continua ses études toujours avec le même succès, et fut admis, à l'âge de vingt ans, dans la corporation du collége de Navarre. En 1652, il reçut

l'ordre de la prêtrise et le bonnet de docteur, et quitta Paris pour aller se fixer à Metz, où il avait été nommé chanoine. Là, il se livra tout entier aux devoirs de son ministère ; son éloquence devenait de plus en plus forte et facile. Il s'appliqua à la conversion des protestans et en ramena plusieurs à la religion catholique. Ses succès eurent de l'éclat; on l'appela à Paris pour y remplir les chaires les plus brillantes. La reine-mère, Anne d'Autriche, lui fit donner l'Avent de la cour, en 1661, et le Carême en 1662. Le roi fut si satisfait du jeune prédicateur, qu'il fit écrire en son nom à son père, intendant de Soissons, pour le féliciter d'avoir un fils qui l'immortaliserait. « Bossuet, » disait madame de Sévigné, se bat à outrance avec son » auditoire; tous ses sermons sont des combats à mort. » Son Carême de 1666, son Avent de 1668, prêchés pour confirmer dans sa croyance le maréchal de Turenne, nouvellement converti à la foi catholique, lui valurent, en 1669, l'évêché de Condom. En 1670, le roi lui confia l'éducation du dauphin. Un an après, il se démit de l'évêché de Condom, ne croyant point pouvoir garder un diocèse qu'il lui était impossible d'administrer. Ce fut vers ce temps qu'il prononça *l'Oraison funèbre de Madame*, morte subitement au milieu d'une cour dont elle était la gloire et les délices. Personne ne posséda mieux que Bossuet le talent de faire passer avec rapidité dans l'âme de ses auditeurs le sentiment profond dont il était pénétré. A ces paroles : « O nuit désas» treuse! nuit effroyable! où retentit tout-à-coup, » comme un éclat de tonnerre, cette nouvelle : Ma» dame se meurt! Madame est morte! » toute la cour

fut vivement émue. Le pathétique et le sublime se partagent ce discours. On trouve une sensibilité plus douce dans les dernières paroles de *l'Oraison funèbre du grand Condé*, laquelle termina la carrière oratoire de Bossuet. « Prince, dit-il, en s'adressant au héros que la » France venait de perdre, vous mettrez fin à tous ces » discours. Au lieu de déplorer la mort des autres, je » veux désormais apprendre de vous à rendre la mienne » sainte. Heureux si, averti par ces cheveux blancs du » compte que je dois rendre de mon administration, je » réserve au troupeau que je dois nourrir de la parole » de vie, le reste d'une voix qui tombe et d'une ardeur » qui s'éteint. » Les oraisons funèbres de ce prélat, dont la voix publique a fait son premier et son plus glorieux titre à l'éloquence, ne sont qu'au nombre de six. « Ces oraisons, dit Laharpe, sont des chefs-d'œuvre » d'une éloquence qui ne pouvait pas avoir de modèle » dans l'antiquité, et que personne n'a égalée depuis. » Bossuet ne s'y sert pas de la langue des autres hom» mes, il fait la sienne ; il la fait telle qu'il la lui faut » pour la manière de penser et de sentir, qui est à lui : » expressions, tournures, mouvemens, construction, » harmonie, tout lui appartient. » Bossuet porta toute la vigueur qui caractérise ses oraisons funèbres dans son *Discours sur l'Histoire universelle*, composé pour l'éducation du dauphin. On ne peut se lasser d'admirer la rapidité avec laquelle il décrit l'élévation et la chute des empires, les causes de leurs progrès et de leur décadence. On a observé judicieusement que c'était l'histoire de la nation juive ; qu'il donnait pour causes aux grandes révolutions des empires les décrets mystérieux

de Dieu sur les Juifs, comme l'astronome Ptolomée faisait de la terre, qui est une des plus petites planètes, le centre unique de tous les mouvemens célestes. « On a » accusé Bossuet, dit d'Alembert, d'avoir été, dans ce » chef-d'œuvre, plus orateur qu'historien, et plus théo- » logien que philosophe; d'y avoir parlé trop des Juifs, » trop peu des peuples qui rendent si intéressante l'his- » toire ancienne, et d'avoir, en quelque sorte, sacrifié » l'univers à une seule nation que toutes les autres affec- » tent de mépriser. » Les soins que Bossuet s'était donnés pour l'éducation du dauphin furent récompensés par la charge de premier aumônier de la Dauphine, en 1680, et par l'évêché de Meaux en 1681. En 1697 il obtint une charge de conseiller-d'état, et l'année d'après, celle de premier aumônier de la duchesse de Bourgogne. Une affaire d'éclat, à laquelle il eut beaucoup de part, fixait alors les yeux du public sur lui. Fénélon, archevêque de Cambrai, venait de publier son livre des *Maximes des Saints*, sur la vie intérieure; Bossuet, qui prétendit voir dans cet ouvrage des restes de molinisme, s'éleva contre lui dans des écrits réitérés, dans lesquels il n'était pas difficile de découvrir le sujet de sa jalousie contre Fénélon. Le public ne fut point dupe de ce faux zèle de Bossuet contre l'archevêque de Cambrai, et sut fort bien discerner que les intérêts de la religion n'entraient pour rien dans cette discussion. On peut juger de l'irascibilité que l'évêque de Meaux déploya dans cette querelle, par ce trait: « Qu'auriez-vous fait si » j'avais protégé M. de Cambrai, lui dit le Roi? — Sire, » répondit Bossuet, j'aurais crié vingt fois plus haut: » quand on défend la vérité, on est assuré de triompher

» tôt ou tard. » Réponse plus digne d'un fanatique que d'un homme sensé. Comment l'évêque de Meaux pouvait-il être assuré de la vérité, dont il se fait le défenseur, sans en alléguer des preuves évidentes ? Il répondit au même prince, qui lui demandait son sentiment sur les spectacles : « Il y a de grands exemples pour, et des rai» sonnemens invincibles contre. » Le grand Arnaud ayant fait l'apologie de la satire de Despréaux sur les femmes, son ami et son panégyriste, l'évêque de Meaux, décida, sans hésiter, que le docteur avait été trop indulgent. Il condamna la satire, en général, comme incompatible avec la religion chrétienne, et en particulier celle qui est dirigée contre les femmes. Il déclara nettement que celle-ci était contraire aux bonnes mœurs et tendait à détourner du mariage, par les peintures qu'on y fait de la corruption de cet état. Tout son temps était absorbé par l'étude ou par les travaux de son ministère. Résolu de finir ses jours dans son diocèse, dégoûté du monde et de la gloire, auxquels il n'avait pas toujours été insensible, il n'aspirait plus, disait-il, « qu'à être enterré aux pieds de ses prédécesseurs. » Après avoir, dans sa jeunesse, effrayé, par sa morale éloquente, les souverains et les grands de la terre, il consola, par cette même éloquence, les faibles et les indigens confiés à son zèle. Il ne dédaignait pas même de faire le catéchisme aux enfans, et surtout aux pauvres. « C'était un spectacle rare et touchant, dit un de » nos écrivains, de voir le grand Bossuet, transporté » de la chapelle de Versailles dans une église de village, » apprenant aux paysans à supporter leurs maux avec » patience, rassemblant avec tendresse leurs jeunes fa-

» milles autour de lui, aimant l'innocence des enfans, » la simplicité des pères, et trouvant dans leur naïveté, » dans leurs mouvemens, dans leurs affections, cette » vérité précieuse qu'il avait cherchée vainement à la » cour. » Bossuet ne se permettait que des délassemens fort courts, et ne se promenait que rarement, même dans son jardin. Son jardinier lui dit un jour : « Si je » plantais des Saint-Augustin et des Saint-Chrysostôme, » vous les viendriez voir ; mais pour vos arbres, vous » ne vous en souciez guère. » D'autres travaux occupèrent encore les dernières années de Bossuet. Il fit un discours contre la comédie, qu'il est curieux de comparer à celui qui, depuis, a été composé par J.-J. Rousseau, d'après des motifs de morale purement humaine. Il provoqua, dans l'assemblée du clergé, en 1700, des réglemens et des instructions sur la conduite des ecclésiastiques, qu'il voulait ramener à l'observation scrupuleuse de leurs devoirs. Il avait presque atteint sa soixante-seizième année, et son âme conservait encore la même force et la même activité, quand il ressentit les douleurs de la pierre ; la fièvre s'y joignit, et il mourut à Paris, le 12 avril 1704. Son corps fut transporté dans la cathédrale de Meaux. Après la mort de Bossuet, quelques réfugiés publièrent que ses sentimens secrets sur la religion différaient de sa doctrine publique. Voltaire, dans le *Siècle de Louis XIV*, rapporte cette absurdité ; il réfute aussi l'anecdote absurde du mariage de Bossuet avec mademoiselle Desvieux de Mauléon. On commença à publier à Paris, en 1743, une *collection des ouvrages de Bossuet*, en vingt volumes in-4, y compris les *Œuvres*

posthumes. Les Bénédictins de Saint-Maur en donnèrent ensuite une nouvelle édition en 1768, plus exacte et plus complète, en vingt-un vol. in-4, qui n'a pas été achevée. On a donné en neuf vol. in-12, une édition de ses *Sermons :* « Ces discours, restes » d'une multitude immense, car jamais il ne prêcha le » même, sont, dit d'Alembert, plutôt des esquisses » d'un grand maître que des tableaux terminés. Ils » n'en sont que plus précieux pour ceux qui aiment à » voir, dans ces dessins heurtés et rapides, les traits » hardis d'une touche libre et fière, et la première sève » de l'enthousiasme créateur. » On a imprimé un grand nombre de fois ses oraisons funèbres. On a publié en 1802 une nouvelle édition de ces mêmes Oraisons, et l'éditeur y a inséré divers écrits qui ne se trouvent point dans la collection de ses Œuvres : 1°. *De nouvelles Oraisons funèbres ;* 2°. *Sermon pour la profession religieuse de madame de la Vallière ;* 3°. Un *morceau de Thomas sur Bossuet*. L'abbé de Vauxelles, dans son Commentaire posthume sur les *Oraisons funèbres de Bossuet*, Paris, 1805, rapporte que « ce » prélat, sur la fin de ses jours, se dévouant tout » entier à l'instruction de ses diocésains, prêchait fré- » quemment dans sa cathédrale, où j'ai été étonné » d'apprendre, dit-il, que son peuple finit par né- » gliger de l'entendre, soit que son admirable talent » eût diminué, ou que l'habitude trop répétée en eût » affaibli l'expression ; soit, ce qui est plus probable, » que Bossuet, ayant acquis celle des considérations » les plus élevées, et traitant des matières au-dessus » de la portée du vulgaire, ses auditeurs fussent dans

» le cas de lui adresser le reproche que faisait à Saint-» Chrysostôme une bonne femme d'Antioche : « *Père*, » *nous t'admirons, mais nous ne te comprenons* » *pas.* » Les autres principaux ouvrages de Bossuet sont : I. *Histoire des variations des Eglises protestantes.* Paris, 1688, 2 vol. in-4, 2ᵉ édit. ; Paris, 1689, 4 vol. in-12, 3ᵉ édit., Paris, 1791, 5 vol. in-12. Cet écrit de controverse fut un nouvel aliment qui prolongea les querelles religieuses. Les protestans y répondirent avec solidité, et Rémont composa l'*Histoire des variations de l'Eglise gallicane.* II. *Discours sur l'Histoire universelle ;* Paris, 1681, in-4 ; 2ᵉ édit., Paris, 1682 ; 5ᵉ édit., revue par l'auteur ; Paris, 1703, in-8. Elle contient des additions importantes sur l'inspiration des livres saints. Didot l'aîné en a donné une belle édition ; Paris, 1784, in-4, 2 vol. in-8 et 4 vol. in-18. Gin donna en 1802, 2 vol. in-12, un *Discours sur l'Histoire universelle depuis Charlemagne jusqu'à nos jours* (1789), *faisant suite à celui de Bossuet.* C'est une compilation qui n'a pas toujours assez d'exactitude. III. *Exposition de la doctrine de l'Eglise catholique sur les matières de controverse ;* Paris, 1671, 1673, 1679, 1681, 1686, etc., in-12. IV. *Catéchisme du diocèse de Meaux ;* Paris, 1687, in-12. Lyon, 2ᵉ édit., 1691, in-12, Meaux, 1691. Cet ouvrage a servi de base au *Catéchisme de l'empire français*, qui n'en est, pour ainsi dire, que la reproduction. La plus grande partie des ouvrages de Bossuet sont de controverse, et on ne lit plus aujourd'hui que ses *Oraisons funèbres*, son *Discours sur l'Histoire universelle*, et quelques-uns de ses sermons. Burigny a donné

une *Vie de Bossuet ;* Bruxelles et Paris, 1761, in-12. On en a publié une nouvelle à la tête de la collection de ses Œuvres, en attendant celle que doit faire paraître M. Bausset, évêque d'Alais et sage historien de Fénélon.

BOULLANGER ou BOULLENGER (André), plus connu sous le nom du *Petit Père André*, né à Paris en 1582, d'un président au parlement, entra dans l'ordre des Augustins réformés, exerça pendant cinquante-cinq ans le ministère de la prédication dans les principales chaires du royaume, et mourut à Paris le 21 septembre 1657. Le petit Père André prêchait à une époque où la chaire évangélique n'était pas encore tout-à-fait épurée des trivialités qui ont rendu si fameux les Menot et les Maillard. Il mêlait ordinairement, pour réveiller ses auditeurs, la plaisanterie à la morale, et les comparaisons les plus simples aux grandes vérités du christianisme. Il compara, dit-on, dans un de ses sermons, les quatre docteurs de l'église latine, aux quatre rois d'un jeu de cartes Saint-Augustin était, selon lui, le roi de Cœur, par sa grande charité ; Saint-Ambroise, le roi de Trèfle, par les fleurs de son éloquence ; Saint-Jérôme, le roi de Pique, par son style mordant, et Saint-Grégoire, le roi de Carreau, par son peu d'élévation. Dans un de ses sermons, on lui entendit faire la comparaison d'un pauvre à une poule, et d'un riche à un chien de Boulogne. C'était le jour de l'Evangile du mauvais riche. « Un riche, disait-il, quand il vit, » Dieu le traite comme les femmes traitent leurs petits » chiens. Elles partagent avec eux tous leurs bons mor- » ceaux, ne les nourrissent qu'avec des friandises, et les

SERMON ANONYME SUR LA SAGESSE,

Tiré du manuscrit du Roi, fonds de l'Église de Paris, in-4°; à la fin.

PREMIÈRE PARTIE.

Ce dist Salomonz, li comencemens de savoir, ce est la crémors (*a*) de Deu Esgardons donc, Sanior, ke soit la crémors de Deu et coment om doit Deu crémir. Om doit crémir lo péchiet à faire, par la justise de Deu ki asprement lo frat compareir ès tormenz d'infer. Mais or sont li alcant ki lo péchiet dotent à faire por la poine k'il en atenderoient et ke Deus les fereit compareir, et ce est alcune chose; mais à ce k'il se puist salveir, li estuet-il altre chose avoir. Car ki nul péchiet ne fait por ce k'il dotet Deu, ne nul bien ne vuet faire por l'amor de Deu, il ne se salvet mie. Dont nos covient avoir ensemble la crémor de Deu et l'amor. La crémor par cui nos dotons lo mal à faire et l'amor ki nos atraict al désier de bien ovreir. Car ki Deu crient ne ameir ne vuet, il at la coustume al déable. Ki Deu crient por la posteit k'il at sor lui, mais il ne l'ameroit en nule fin, car il ne vuet bien ovreir; et soventes foiz, dist li sage hom, icil me crient ki m'aimet. Cré-

(*a*) Crainte.

mons donc et amons celui ki est de si grant bealteit, de si grant suaviteit, ke li Angele ki set tanz sont cleir plus del soleilh, ne se puent à s'aisier de lui à esgardeir. Mais ki est cil ki si est beaz, cui om doit servir et crémir et ameir ? Ce est li Tot-Poissanz Deus, ki maint en trois persones et est uns Deus ? Et comment puet-om entendre trois persones en un Deu? Bien les i puetom entendre se créance ne nos fait. Esgardez lo soleilh ki en lui at trois choses, lo fou, et la splendor, et la chalor. Et ces trois choses sont si ensemble jointes ke s'om voloit la chalor partir des altres, li solos faroit, u s'om la splendor voloit osteir, n'auroit li soloz point de clarteiz. Esgardeiz donc li fous et la chalor et la splendor sont el soleilh. Por ces trois choses si puet-om entendre les trois persones. Car en la substance del fou doit-om entendre la persone del Père; en la splendor la persone del Filh; car ainsi ke la splendor del soleilh enluminet lo munde. Ensi faitement li filz del père, Jhesus-Cripz, nostre sire, est lumière et salvemenz de tot lo munde et nuz ne puet senz s'aïe avoir salvement, ne vraie lumière. Dont il dist en l'éwangele : *Et nemo venit ad patrem nisi per me.* Ce est : nuz ne vient al Père, si par moi non. Donc doit-om entendre en la splendor la persone del Filh; en la chalor la persone del Saint-Espir. Car ensi faitièrement ke

tant à-la-fois les passions, les vices, les faiblesses, les erreurs de l'humanité, et terrassant ses ennemis, tantôt avec les armes de la foi, tantôt avec celles de la raison.

Bourdaloue commença à prêcher en 1666, la même année que mourut la reine Anne-d'Autriche. Les grands succès qu'il obtint en province engagèrent ses supérieurs à le faire partir pour la capitale, où sa renommée l'avait déjà précédé. C'était en 1669. Il prêcha d'abord avec un succès extraordinaire dans l'église de la maison professe. Une foule prodigieuse accourut pour l'entendre, et bientôt son auditoire se composa de tout ce qu'il y avait de plus distingué à la cour et à la ville. Madame de Sévigné, partageant l'enthousiasme général, écrivait à sa fille, « qu'elle n'avait jamais rien » entendu de plus beau, de plus noble, de plus éton- » nant que les sermons du P. Bourdaloue. » Il prêcha ensuite devant Louis XIV, l'*Avent*, en 1670, et le *Carême*, en 1672. Il fut redemandé pour les Avents de 1684, 1686, 1689, 1691, 1693, et pour les Carêmes de 1674, 1675, 1680 et 1682. Chose d'autant plus étonnante, que rarement le même prédicateur était appelé trois fois à la cour, et Bourdaloue y parut dix fois avec le même succès. Louis XIV disait : « Qu'il aimait » mieux entendre ses redites que les choses nouvelles » d'un autre. » Après la révocation de l'édit de Nantes il fut envoyé en Languedoc, pour annoncer aux protestans et faire goûter aux nouveaux convertis les vérités de la religion catholique. Il prêcha à Montpellier en 1686, avec un succès prodigieux. Catholiques et protestans, tous à l'envi s'empressèrent de reconnaître dans cet éloquent missionnaire l'apôtre de la vérité et

de la vertu. La supériorité de Bourdaloue dans l'éloquence de la chaire était si bien établie, qu'on l'appelait le *prédicateur des rois et le roi des prédicateurs*. Le P. Bouhours dit que ce titre glorieux lui fut donné lorsqu'il eut un jour prêché devant Louis XIV et Jacques II, roi d'Angleterre. Quelques écrivains du dix-huitième siècle ont trouvé ce mot ridicule, et ont douté qu'il eût jamais été dit. Cependant le P. de la Sant, jésuite, rapporte, dans son discours latin, *de la supériorité des Français dans les lettres, sur les autres peuples de l'Europe*, que la France appelait Bourdaloue non-seulement le prédicateur des rois, mais encore le roi des prédicateurs: *Quem non modò regum oratorem, sed et oratorum regem appellavit Gallia;* et il ajoute qu'il est ainsi désigné par le plus habile maître dans l'art oratoire : *Ab elegantissimo artis oratoriæ magistro*. Bourdaloue fut jugé par ses contemporains comme il l'a été dans le dix-huitième siècle, et comme il l'est de nos jours. La Bruyère le comparait à Cicéron ; le P. Sanlecque l'appelait le Chrysostôme français, et Boileau le proclamait dans ses vers le plus grand orateur. Après avoir lu une de ses oraisons funèbres, Bayle s'écriait: Que cela est beau!... Bourdaloue m'a charmé. Dans le siècle suivant, D'Aguesseau préfère cet orateur à Bossuet et à Fléchier, comme modèle de celui qui se destine à parler pour prouver et pour convaincre. L'abbé d'Olivet en fait deux fois l'éloge dans sa continuation de l'*Histoire de l'Académie française*. Trublet l'élève au-dessus de Massillon ; Voltaire l'appelle le premier modèle des bons prédicateurs en Europe, et il reconnaît, comme l'avait déjà avoué Burnet, évêque anglican de Salisbury,

que Bourdaloue est aussi le réformateur de l'éloquence en Angleterre. Dans son éloge de Massillon, d'Alembert a dit : « La plus grande gloire de Bourdaloue est que » la supériorité de Massillon soit encore disputée. » Enfin, l'auteur *des Trois siècles de la Littérature* reconnaît en lui « le plus parfait modèle de cette éloquence forte, convaincante et rapide, qui entraîne l'esprit et triomphe de la résistance. » Et l'un de nos plus célèbres orateurs (le cardinal Mauri), après avoir admiré les différens genres de mérite qu'on trouve dans Bourdaloue, s'écrie : « Voilà donc jusqu'où le génie peut s'élever, quand il est soutenu par le travail ! » Sa réputation était aussi grande dans les provinces que dans la capitale. Le P. d'Harrouis disait à Ménage : « Lorsque le P. Bourdaloue prêcha à Rouen, tous les artisans quittaient leurs boutiques pour aller l'entendre ; » les marchands quittaient leur négoce, les avocats le » palais, les médecins leurs malades. Pour moi, lorsque » j'y prêchai l'année d'après, je remis toutes les choses » dans l'ordre, personne n'abandonnait plus son emploi. » Bourdaloue ne trouva point de règles établies ; il les fit, ou du moins on les a faites d'après lui ; car, en tout genre de littérature, les modèles ont commencé, les préceptes ont suivi. Egalement versé dans l'intelligence des livres saints, dans l'étude des Pères, dans la connaissance du cœur humain, c'est à ces trois sources qu'il puise l'abondance et la solidité de ses preuves : ses idées se développent dans un art parfait ; d'une vérité établie naissent une foule d'autres vérités, qui se soutiennent ensemble et se fortifient mutuellement. Il éclaire quand il discute, et quand il

raisonne il prouve. Aucun des nombreux sermons de Bourdaloue, dit un écrivain de mérite, ne ressemble à un autre, quoiqu'il en ait composé trois et quatre sur le même sujet. L'inépuisable fécondité de ses plans, toujours variés, toujours différens, fait connaître toute la richesse de son génie, et sera toujours un objet d'admiration et d'étonnement. Son style clair, nombreux, périodique, est tantôt élevé, tantôt simple, toujours noble, jamais familier : il est nerveux sans sécheresse, concis sans affectation, sévère, mais sans exclure ni les fleurs ni les ornemens, qui s'y placent d'eux-mêmes et présentent ainsi la grâce unie à l'austérité : les lieux communs n'en sont plus dans les écrits de Bourdaloue, tout est plein et solide dans ses discours; rien n'est omis, mais rien n'est inutile; son éloquence est celle des Chrysostôme et des Augustin; il s'exprime avec force sur la morale, avec netteté sur les mystères, avec dignité dans les panégyriques, avec sentiment et avec art dans les oraisons funèbres. Bourdaloue s'était formé par un long silence au grand art de parler, et il savait se mettre à la portée de tous les hommes, qu'il avait ainsi observés et étudiés; tel fut le secret de Fénélon, de Racine et de nos plus grands écrivains. Quelques écrivains du dix-huitième siècle ont trop cherché à présenter Bourdaloue comme un froid raisonneur, qui ne sait qu'argumenter et convaincre. Pour n'être pas, en général, aussi sensible que Massillon, on ne doit pas conclure qu'il ne connut pas l'art d'émouvoir; ce n'est pas là le jugement qu'en ont porté ses contemporains. On a souvent comparé ensemble Bourdaloue et Massillon; mais quelques rapports que puissent avoir

entre eux deux grands orateurs, par la force de leur talent, la vivacité de leur esprit, l'étendue de leurs connaissances, ils ont chacun un caractère propre, distinctif, original, qui empêche de les confondre, et rendrait une comparaison entre eux tout-à-fait inutile. Ce que Massillon dut au sentiment, Bourdaloue le dut à la force de son génie. Il est certain que les contemporains de Massillon ne lui assignèrent que la seconde place. Ce dernier avait entendu Bourdaloue, et personne ne l'admirait plus que lui. Il prit une marche différente, celle que lui prescrivait la nature même de son talent. Massillon s'attacha à triompher de l'esprit en subjuguant le cœur; Bourdaloue était arrivé au même but par des moyens différens, par une voie plus élevée. La prééminence appartiendra toujours à celui qui créa l'éloquence de la chaire; qui a, sans contradiction, plus de puissance dans le raisonnement, plus de magnificence dans la pensée, et qui, d'ailleurs, ne manque essentiellement d'aucune des qualités secondaires qui ont brillé dans l'autre avec plus d'éclat. Dans les derniers temps de sa vie, soupirant après la solitude, Bourdaloue voulut quitter Paris pour se retirer à la Flèche; mais sa compagnie, dont il était le plus bel ornement, ne voulut jamais consentir à sa demande: il reprit ses fonctions avec un nouveau zèle; son activité parut plus grande, son ardeur augmentée. Depuis quelque temps il était atteint d'un rhume opiniâtre et dangereux, lorsqu'une abbesse illustre lui demanda un sermon pour une prise d'habit. Il prêcha avec la même chaleur et le même succès que lorsqu'il était dans toute la force de son âge et de son talent.

Le mal augmenta, et le dimanche de la Pentecôte, 11 mai 1704, une fièvre maligne se déclara avec les symptômes les plus alarmans. Quoiqu'il connût la gravité du mal dont il était subitement frappé, il voulut qu'on lui parlât sans déguisement de son état. On le fit ; et sans attendre qu'on eût fini : « C'est assez, dit- » il, je vous entends ; il faut maintenant que je fasse » ce que j'ai tant de fois prêché et conseillé aux autres. » Il termina sa carrière le mardi 13 mai, âgé de soixante-douze ans, dont il en avait passé cinquante-six dans son ordre, et après avoir brillé dans la chaire au premier rang des orateurs pendant trente-quatre ans. Bourdaloue pratiqua pendant toute sa vie les vertus qu'il prêchait d'une manière si éloquente, et il se fit sur-tout remarquer par une profonde humilité. Le P. Bretonneau, jésuite, a publié deux éditions des *Œuvres du P. Bourdaloue ;* l'une en 14 vol. in-8 ; Paris, imprimerie Royale, 1707 et années suivantes, c'est la meilleure et la plus recherchée; l'autre en 15 vol. in-12 ; c'est sur celle-ci qu'ont été faites les éditions de Rouen, de Toulouse et d'Amsterdam. En voici la distribution : I. *Deux Avents prêchés devant le roi*, 1 vol. II. *Carême*, 3 vol. in-8, ou 4 vol. in-12. III. *Mystères*, 2 vol. IV. *Fêtes des Saints, vêtures, professions, oraisons funèbres*, 2 vol. V. *Dominicales*, 3 vol. VI. *Exhortations et Instructions chrétiennes*, 2 vol. VII. *Retraite spirituelle*, 1 vol. ; on y peut joindre les *Pensées*, en 2 et en 3 vol. Ce sont des réflexions, ou plutôt des fragmens de sermons, qui étaient demeurés imparfaits, et que Bourdaloue n'avait pas prêchés. Dès l'année 1693 on avait imprimé du

P. Bourdaloue des *Sermons pour tous les jours de Carême ;* Anvers et Bruxelles, 3 vol. in-12. Cette édition ne mérite aucune confiance, ayant été faite d'après des copies inexactes. M. l'abbé Sicard a publié des *Sermons inédits de Bourdaloue ;* Paris, 1812, in-12 et in-8. L'imprimeur Lebel, de Versailles, a donné une édition des *Œuvres de Bourdaloue*, en 16 vol. in-8. La vie de ce célèbre prédicateur a été écrite par madame de Pringy ; Paris, 1705, in-4. L'abbé de la Porte a publié un *Esprit de Bourdaloue*, tiré de ses sermons et de ses pensées ; Paris, 1762, in-12. Les sermons de Bourdaloue ont été traduits en plusieurs langues et sont dans toutes les bibliothèques de l'Europe. Les protestans n'hésitent pas à le mettre à la tête de tous les prédicateurs français.

BOURGOING (François), troisième général de la congrégation de l'Oratoire, né à Paris, le 18 mars 1585, d'un conseiller à la cour des aides, montra de bonne heure de grandes dispositions pour les sciences. Doué d'un esprit facile et d'une mémoire heureuse, il fit ses études en Sorbonne avec distinction, prit le grade de bachelier et se disposait à entrer en licence, lorsque son zèle pour l'église lui fit accepter la cure de Clichi, auprès de Paris. Il fut un des six premiers prêtres qui s'associèrent au cardinal de Bérulle pour établir la congrégation de l'Oratoire. Dès ce moment son zèle ne connut plus de bornes, il se livra sans réserve au travail des missions, et donna un grand relief à sa congrégation, par le succès de ses prédications dans les principales villes du royaume. Devenu vicaire-général du père de

Condren, il lui succéda en 1641. On a de lui : I. *Homélies chrétiennes sur les évangiles des dimanches et des fêtes principales*, Paris, 1642, in-8 ; ouvrage qui peut fournir aux curés de campagne des modèles d'instruction pour le peuple, en conservant à la parole de Dieu la dignité qui lui est propre. II. *Homélies des Saints sur le martyrologe romain*, 1651, 3 vol. in-8. L'auteur, dans cette production, s'attache trop aux légendes apocryphes. Cependant le discours préliminaire sur le culte des saints mérite d'être lu. III. *Directoire des Missions*, Paris, 1646, rempli d'excellentes vues pour diriger ceux de ses confrères qui se livraient à cette partie importante du saint ministère. IV. *Veritates et sublimes excellentiæ verbi incarnati*, Anvers, 1630, 2 vol. in-8, puis considérablement augmentées et traduites en français par lui-même, sous celui de *Vérités et Excellences de Jésus-Christ, disposées par méditations*, etc., Paris, 1636, 6 vol. in-12. « Ces méditations, toutes pleines de lumière et de grâce, disait » Bossuet, sont entre les mains de tout le monde, des » religieux, des séculiers, des prédicateurs, des con- » templatifs, des simples et des savans. » Massillon en avait beaucoup profité : elles eurent près de trente éditions durant la vie de l'auteur. Elles seraient encore aujourd'hui d'une utilité générale, si un homme de goût prenait la peine d'en retoucher le style suranné et d'en rectifier certaines idées trop alambiquées. Le père Bourgoing a composé encore plusieurs autres ouvrages qui méritent peu d'être recherchés. Ce général de l'Oratoire écrivait aussi bien en latin qu'il écrivait mal en français. Son style, dans la première de ces langues, est pur,

élégant, son élocution nette et facile; ce qui contraste singulièrement avec la barbarie, et quelquefois le ton guindé de son jargon dans la dernière. Le père Bourgoing mourut à Paris, le 28 octobre 1662, après de fréquentes attaques d'apoplexie. L'abbé Bossuet prononça son oraison funèbre. C'est le premier discours de ce genre qu'ait fait cet illustre orateur, et l'on y trouve déjà des traits dignes de son grand talent. Il a été publié dans le tome 16e des *Sermons* de l'évêque de Meaux.

BOURRÉE (Edme-Bernard), prêtre de la congrégation de l'Oratoire, né le 15 février 1652, à Dijon. Les confessions, les prédications, les conférences, la théologie, qu'il professa longtemps à Langres et à Châlons-sur-Saône, ne l'empêchèrent point de donner au public, sur différens sujets, plus de quarante volumes, dont on trouve la liste dans la bibliothèque de Bourgogne. Voici celle de tous ses ouvrages qui regardent la chaire : I. *Conférences ecclésiastiques du diocèse de Langres*, 1684, 2 vol. in-12; 1693, 3 vol. in-12. II. *Explication des épitres et évangiles de tous les dimanches de l'année et de tous les mystères, à l'usage du diocèse de Châlons*, Lyon, 1697, 5 vol. in-8. III. Des *Sermons*, dont la collection forme 17 vol. in-12, solidement écrits, mais peu éloquens. IV. *Homélies*, 1703, 4 vol. in-12. V. *Panégyriques des principaux Saints*, 1702, 5 vol. in-12, réimprimés en 1703. VI. *Nouveaux Panégyriques, avec quelques conférences ecclésiastiques*, 1707, in-12. Cet oratorien mourut dans sa patrie en 1722. Ses ouvrages n'ont jamais été bien recherchés.

BOURRU (Louis-Bénigne), mort à Paris en 1783, entra dans la congrégation de l'oratoire, et devint curé de Gray en Bourgogne. Il avait exercé plus de vingt ans le ministère de la prédication dans plusieurs cathédrales du royaume. On a de lui des *Panégyriques*, et quelques *Discours de piété*, recueillis en 1766, in-12. L'auteur fait observer dans sa préface que son style est simple, et qu'on ne doit pas s'attendre à trouver dans ses Panégyriques ces vains détours par lesquels l'éloquence humaine voit tous les jours ses plus grands efforts inutiles ; cette éloquence qui fait des curieux et non pas des chrétiens, qui flatte l'esprit et ne le corrige point. « La parole de Dieu, ajoute-t-il, n'est point un » festin qu'on propose à la délicatesse des pécheurs, » mais un remède à leurs infirmités. » On remarque dans ses Discours que les divisions en sont assez simples ; mais il n'y a pas dans les preuves de la justesse et de la solidité.

BOURZÉIS (Amable de), abbé de Saint-Martin de Cores, et l'un des quarante de l'académie française, né à Volvic, près de Riom en Auvergne, en 1606, se fit un nom, sous le cardinal de Richelieu, par son savoir et ses ouvrages de controverse sur les matières de la grâce. On a, en outre, de lui, des *Sermons* sur divers sujets, Paris, 1672, 2 vol. in-8. Ces Sermons, au nombre de vingt-un, sont fort médiocres du côté de l'éloquence. Le dernier est *l'Oraison funèbre de Louis XIII*. L'auteur y a mis une préface savante sur l'estime qu'on faisait autrefois de la fonction de prédicateur.

BOUX (Guillaume Le), né à Souzé, près de Saumur en 1621, d'un batelier, fut successivement balayeur de collége, capucin, oratorien, curé, professeur de rhétorique à Riom, et prédicateur célèbre. Il fit, à l'âge de vingt-deux ans, *l'Oraison funèbre de Louis XIII*. Dans le temps de la fronde, il prêcha avec beaucoup de zèle à Paris, sur l'autorité due au Roi, et devant ce monarque qui le nomma à l'évêché d'Acqs en 1658, et à celui de Périgueux en 1667. C'est en demandant pour lui cette dernière dignité, que ses amis se servirent de ce jeu de mots: que *Boux était né gueux, qu'il avait vécu gueux, et qu'il voulait Périgueux* (périr gueux). C'est dans cette dernière ville qu'il mourut en 1693, après avoir instruit ses curés et édifié ses diocésains; il occupa ce siége pendant trente-sept ans, et employa tout son revenu à des fondations de charité. On a de lui des *Sermons*, Rouen, 1766, 2 vol. in-12. Il y faut plus rechercher la solidité et l'instruction, que les grands mouvemens de l'éloquence; des *Conférences*, dont on a recueilli le résultat en 3 vol. in-12; elles sont encore estimées.

BRAINVILLE (N. de), prêtre-missionnaire, a publié des *Homélies et Instructions familières sur les évangiles des dimanches, et sur les grandes fêtes de l'année*, pour le soulagement de MM. les curés, prédicateurs, missionnaires, catéchistes et autres qui ont charge d'âmes; elles furent imprimées à Rouen en 1714 et en 1717, in-12. Il ne faut point chercher dans ces discours de traits d'éloquence; l'auteur voulait convaincre, et non persuader et toucher, ce qui n'est pas toujours

le meilleur moyen et le plus sûr pour arriver au but que l'on se propose.

BRETONNEAU (François), jésuite, né à Tours en 1660, exerça le ministère de la chaire pendant plus de trente-quatre ans. Il fut réviseur et éditeur des sermons de ses confrères les PP. Girout, Cheminais et Bourdaloue. De Bourdaloue ; Paris, 1716, 18 vol. in-8 et in-12 ; *les Pensées*, qui ont été réimprimées en 1735, forment 3 vol. in-12. De Cheminais, Paris, 1736, 5 vol. in-12. De Giroust, Paris, 1704, 5 vol. in-12. Le P. Delarue lui appliquait à ce sujet l'éloge qu'on a fait de Saint-Martin : *Trium mortuorum suscitator magnificus*. Il fut même aussi l'éditeur de quelques-uns des sermons de ce jésuite : Le P. Bretonneau fut inférieur, principalement sous un rapport, à ces célèbres prédicateurs dont il recueillit les ouvrages, parce qu'il n'avait pas, comme eux, les talens et les grâces de l'action ; il ne laissa pas néanmoins, de s'en rapprocher beaucoup, quant au mérite de la composition. Ses sermons, publiés par le fameux P. Berruyer, respirent une éloquence chrétienne ; si les grâces de l'action lui manquaient, il avait d'ailleurs toutes les autres parties de l'orateur sacré. Au mérite de bien prendre son sujet, il joignait celui de le traiter avec méthode et exactitude ; point d'inutiles préludes, de réflexions hors-d'œuvre, et d'ennuyeuses digressions ; toujours droit au but. Son style se trouve exémpt de presque tous les défauts. Il est simple sans être négligé, il est clair, il est pur. Indépendamment de ses quarante-quatre *Sermons*, ses *Panégyriques*, au nombre de treize, et ses *Discours*

sur les Mystères, qui furent imprimés à Paris, en 1743, 7 vol. in-12, le P. Bretonneau a laissé des *Réflexions chrétiennes pour les jeunes gens qui entrent dans le monde*, et un *Abrégé de la Vie de Jacques II*, in-12. Ce dernier ouvrage, qui n'est guère qu'un panégyrique, est tiré de l'anglais de François Sanders, confesseur du monarque. Il ne présente pas un très-grand intérêt. Le P. Bretonneau mourut à Paris le 29 mai 1741, à l'âge de quatre-vingt-un ans, après en avoir passé soixante-six dans sa compagnie, dont il exerça successivement tous les emplois, et avoir pratiqué pendant tout le cours de sa longue carrière les vertus qu'il enseignait dans ses sermons.

BRETTEVILLE (Etienne Dubois, plus connu sous le nom d'*Abbé* de), né d'une famille noble, à Bretteville-sur-Bordel, près de Caen, en 1650, entra chez les jésuites en 1667, les quitta en 1678, et s'appliqua à l'instruction des jeunes ecclésiastiques qui se destinaient au ministère de la prédication; mais ses travaux ne furent pas de longue durée, car il mourut en 1688. Il avait donné, quatre ans auparavant, des *Essais de Sermons*, en 4 vol. in-8, où il y a six différens desseins pour chaque jour, avec des sentences tirées de l'Ecriture Sainte. Le Carême forme les trois premiers volumes, et les Dominicales le dernier. Le style de ces écrits n'est ni pur ni élégant. L'abbé du Jarri voulut le continuer et publia, de 1692 à 1698, cinq nouveaux volumes d'*Essais de Sermons et de Panégyriques*, qui n'eurent pas le même succès. On a encore de l'abbé de Bretteville l'*Eloquence de la Chaire et*

du Barreau, Paris, 1689, in-12, plus estimée pour les exemples qu'il donne, que pour les règles générales et particulières qu'il prescrit.

BRIDAINE (Jacques), né à Chusclan, dans le diocèse d'Uzès, le 21 mars 1701, était fils du chirurgien de ce village. Il fit ses premières études au collége des jésuites d'Avignon, d'où il passa au séminaire de la congrégation des missions royales de Saint-Charles de la Croix, de la même ville. Chargé, pendant son noviciat, de faire le catéchisme dans diverses Eglises, il annonça de bonne heure cette facilité d'élocution, ce talent d'émouvoir et d'entraîner, qu'il développa depuis avec tant de succès dans le cours d'une vie consacrée toute entière aux travaux évangéliques. Une voix forte et tonnante, jointe à des instructions solides, mêlées de quelques traits terribles et sublimes, le faisait écouter avec attention, et il agitait vivement les esprits, quoiqu'en général ses discours fussent incorrects et diffus. Pour frapper les cœurs endurcis, il employait et prodiguait même quelquefois l'éclat extérieur des cérémonies religieuses.

A peine revêtu des premiers ordres, il fut envoyé à Aigues-Mortes pour y prêcher le Carême. Les habitans de cette ville, en voyant arriver à pied, dans le plus modeste équipage, un jeune ecclésiastique, qui ne pouvait être qu'à son début, montrèrent peu de confiance en ses talens, et lui firent l'accueil le moins encourageant. Le mercredi des Cendres, ayant vainement attendu des auditeurs à l'Eglise, il en sort couvert d'un surplis et agitant une clochette, qu'il fait retentir de

carrefour en carrefour. A ce spectacle nouveau, chacun s'arrête, la foule grossit à la suite du missionnaire, et, curieuse de voir où doit aboutir cette singulière scène, se précipite sur ses pas dans le temple. Bridaine alors monte en chair, entonne un cantique sur la mort, et, pour toute réponse aux éclats de rire qu'il excite, paraphrase ce terrible sujet avec une véhémence qui fait bientôt succéder à une bruyante dérision le silence, l'attention et l'effroi. On assure qu'il a souvent employé des moyens encore plus extraordinaires pour attirer le peuple à ses exercices. Quoi qu'il en soit, lorsque la station d'Aigues-Mortes fut confiée à Bridaine, il n'avait encore composé que trois sermons ; mais il suppléa au reste, en s'abandonnant aux inspirations du moment ; et tel fut, dès la première tentative, le succès de cette méthode, que dès-lors il en suivit rarement une autre. Il parcourut ensuite les campagnes, où il annonçait les vérités évangéliques avec une telle force et une telle éloquence, qu'il entraînait sur ses pas les habitans des villages; il prêchait assez souvent en plein champ, entouré d'une foule immense, qui ne pouvait se lasser de l'entendre.

Jusqu'en 1751 Bridaine n'avait exercé son ministère que dans les campagnes, lorsqu'il fut appelé, cette même année, pour prêcher un Carême dans l'église de Saint-Sulpice de Paris. La foule y accourut, et surtout un grand-nombre d'évêques et de personnes de dignité. Cet auditoire imposant, loin d'intimider l'orateur, lui fit improviser le fameux exorde suivant de son sermon sur l'Éternité :

« A la vue d'un auditoire si nombreux pour moi, il

» me semble que je ne devrais ouvrir la bouche que » pour demander grâce en faveur d'un pauvre mis- » sionnaire, dépourvu de tous les talens. J'éprouve, » cependant, un sentiment bien différent; et si je suis » humilié, gardez-vous de croire, mes Frères, que je » m'abaisse aux misérables inquiétudes de la vanité. » A Dieu ne plaise qu'un ministre du ciel pense jamais » avoir besoin d'excuses; car, qui que vous soyez, vous » êtes tous pécheurs! C'est devant votre Dieu et le mien » que je me sens pressé en ce moment de frapper ma » poitrine. Jusqu'à présent j'ai publié les justices du » Très-Haut dans des temples couverts de chaume; » j'ai prêché les rigueurs de la pénitence à des infor- » tunés qui manquaient de pain; j'ai annoncé aux ha- » bitans des campagnes les vérités les plus effrayantes » de la religion. Qu'ai-je fait, malheureux! J'ai contristé » les pauvres, les meilleurs amis de mon Dieu; j'ai » porté l'épouvante et la douleur dans des âmes simples » et fidèles, que j'aurais dû plaindre et consoler. C'est » ici, où mes regards ne tombent que sur des grands, » sur des riches, sur des oppresseurs de l'humanité » souffrante; c'est ici seulement qu'il fallait faire re- » tentir la parole sainte dans toute la force de son ton- » nerre, et placer avec moi dans cette chaire, d'un » côté, la mort qui vous menace, de l'autre, Dieu » qui vous vient juger. Je tiens aujourd'hui votre sen- » tence à la main. Tremblez devant moi, hommes su- » perbes qui m'écoutez! la nécessité du salut, la certi- » tude de la mort, l'incertitude de son heure, si ef- » froyable pour vous; le jugement dernier, le petit » nombre des élus, l'enfer et par-dessus l'éternité! voilà

» les sujets dont je viens vous entretenir, et que j'aurais » dû, sans doute, réserver pour vous seuls; peut-être, » à force de remords, vous me trouverez assez élo- » quent. »

C'est dans ce même sermon sur l'*Éternité* qu'on a remarqué ce passage sublime :

« Et savez-vous ce que c'est que l'éternité ? C'est une » pendule dont le balancier dit et redit sans cesse ces » deux mots seulement dans le silence des tombeaux : » *Toujours, jamais! Jamais, toujours!* Et toujours, » pendant ces effroyables révolutions, un réprouvé » s'écrie : *Quelle heure est-il?* Et la voix d'un autre » misérable lui répond : *L'éternité.* »

Il faut convenir que jamais l'éloquence spontanée des missionnaires ne se signala avec plus de force et d'éclat, et que les discours les plus estimés des orateurs célèbres n'offrent rien qui surpassent ces morceaux sublimes. Le reste du sermon avait été composé par avance; les traits qu'en a rapportés un excellent juge dans ces matières, lui ont fait dire que l'auteur savait au besoin préparer avec soin ses ouvrages pour la chaire, et les écrire avec autant de chaleur que de goût. Cette assertion est, à quelques égards, justifiée par d'autres extraits de sermons étudiés de Bridaine, insérés dans sa Vie, publiée par l'abbé Caron sous le titre de *Modèle des Prêtres*; Paris, 1804; *ibid.*, 1805, in-12. Cependant ces citations même, comme tout ce qui est sorti de sa plume et de sa bouche, présentent un mélange incohérent d'images et de mouvemens disparates, et une association bizarre d'idées étonnées de se trouver ensemble. Emporté par l'ardeur de son

zèle, il aurait craint de la laisser refroidir, s'il eût fallu qu'il soumît à la réflexion et aux règles du goût le choix des tours et des métaphores : il s'abandonnait sans art à l'impulsion de la nature ; il ne retenait jamais l'émission de sa pensée, et ne s'embarrassait guère du soin d'en travailler l'expression. De là, chez un homme doué d'une vive imagination, tant de traits hardis et frappans, de tableaux du plus grand effet, et des mots heureux et profonds ; mais de là aussi tant d'inégalités, tant de contrastes choquans, tant de choses quelquefois si grotesques. La voix de Bridaine, si forte et si sonore, qu'elle pouvait facilement être entendue d'un auditoire de dix mille personnes, ajoutait beaucoup à la puissance de ses discours, et il ne manquait pas, pour en augmenter et en perpétuer l'impression, de la rattacher à celle que produisent toujours sur la multitude le matériel du culte, la solennité des fêtes, la pompe des cérémonies. Suivant le temps, le lieu, le rang, l'esprit de ses auditeurs, et l'objet particulier qu'il se proposait, il variait habilement l'heure et la place de ses exercices, le ton et le sujet de ses instructions, le choix des oraisons et des cantiques, l'ordre des processions, et, en un mot, tout ce qu'il appelait ses *méthodes*. Il en avait formé une espèce de code, dont il ne permettait pas à ses compagnons de s'écarter. Il distribuait à chacun de ses collaborateurs la fonction qu'il devait remplir, et cette répartition était toujours assortie à leur caractère et à leurs moyens. Son art consistait à captiver et à soutenir l'attention par l'attrait de la nouveauté ; il ménageait avec soin la gradation de tout ce qui lui paraissait propre à exciter la curio-

sité, à charmer les yeux, à intéresser le cœur et à produire le plus grand effet. C'est là le secret de tant de sensations extraordinaires, de tant de conversions éclatantes, qui furent le fruit de ses efforts. Étant un jour à la tête d'une procession, il prononça une grande exhortation sur la brièveté de la vie, et finit par dire à la multitude qui le suivait : « Je vais vous ramener chacun » chez vous..... » Et il les conduisit dans un cimetière.

Bridaine fit, avec le plus grand éclat et le plus grand succès, deux cent cinquante-six missions dans le cours de sa vie ; et, quelques provinces du nord exceptées, il n'y a pas en France, pour ainsi dire, une ville, un bourg, un village où il n'ait porté les soins de son apostolat. Le chapitre de Chartres voulut en consacrer la mémoire, en faisant frapper une médaille en l'honneur de l'infatigable missionnaire, honneur que cette Eglise avait jusqu'alors réservé aux princes ou aux personnes éminentes en dignité. Les prélats les plus illustres et les plus respectables le comblèrent de témoignages d'estime, d'attachement et de reconnaissance ; et le pape Benoît XIV lui conféra le pouvoir de faire la mission dans toute l'étendue de la chrétienté. Cette marque insigne de confiance redoubla la ferveur de son zèle ; et il venait encore d'en donner de nouvelles preuves dans une mission à Villeneuve-lès-Avignon, quand la mort le frappa à Roquemaure, le 22 décembre 1767. Doux, simple, modeste, d'une foi vive, d'une piété sincère, son caractère, ses mœurs, ses principes religieux ne contribuèrent pas moins que ses talens aux succès prodigieux de son ministère. On a de lui des *Cantiques spirituels ;* Montpellier, 1748, in-12.

Ils furent d'abord intitulés *Cantiques spirituels à l'usage des Missions du diocèse d'Alais*, parce qu'il consacra long-temps ses travaux à cette contrée : ils ont été imprimés quarante-sept fois.

C.

CABRISSEAU (Nicolas), théologal de Reims, né à Rethel en 1680, fut considéré par Letellier, archevêque de cette ville, persécuté par son successeur, Mailly, comme appelant de la Bulle *Unigenitus*; frappé en 1722 d'une lettre de cachet, qui l'exila à trente lieues de Reims; employé à Paris par le cardinal de Noailles; enfermé dans le donjon de Vincennes sous Vintimille; destitué de sa théologale par arrêt du conseil ; puis exilé à Tours, où il mourut le 20 octobre 1750. On a de lui : I. *Discours sur les devoirs des sujets envers leur souverain*, prêché lors du sacre de Louis XV, en présence de la cour. Paris, 1724, in-4. II. *Réflexions sur le Livre de Tobie.* Paris, 1736, in-12. III. *Instructions chrétiennes sur les huit Béatitudes.* Paris, 1732, in-12. IV. *Instructions courtes et familières sur le Symbole.* Paris, 1728, 2 vol. in-12. V. *Eloges des Saints de l'Ancien Testament.* VI. *Instructions sur le Sacrement de Mariage.* Paris, 1737, in-12. VII. Quelques Cantiques, et plusieurs brochures sur les affaires de la constitution *Unigenitus*.

CAIGNET (Antoine), docteur en théologie, chanoine, chancelier, théologal et grand-vicaire de Meaux; il vivait dans le dix-septième siècle et fut un des pré-

dicateurs renommés de ce temps On a de lui l'*Année pastorale*, contenant une foule de sermons et de prônes sur divers sujets, Paris, 1662, 7 vol. in-4, dont il faudrait changer les expressions et le langage, pour pouvoir en supporter la lecture. Le *Dominical des pasteurs ;* 2e édit., Paris, 1675, in-4. On lui doit encore deux *Oraisons funèbres*, l'une prononcée en 1646, et l'autre en 1661. Caignet mourut en 1669.

CALLY (Pierre), curé de Saint-Martin de Caen, mor en 1709, âgé d'environ soixante-dix ans, a donné des discours en forme d'*Homélies*, sur les mystères, sur les miracles et sur les paroles de N.-S. J.-C., qui sont dans l'Evangile. Paris, 1703, 2 vol. in-8. Ces discours n'ont pas été, à beaucoup près, aussi goûtés, après avoir subi l'épreuve de l'impression, que lorsque l'auteur les débitait dans la chaire. Leur forme scholastique a nui et a dû nuire à leur succès.

CAMBACÉRÈS (l'abbé), archi-diacre de l'église de Montpellier, né dans cette ville en 1721 ou 1722, d'un conseiller de la Cour des Aides, Comptes et Finances du Languedoc, montra de bonne heure du goût pour les belles-lettres, et particulièrement pour l'éloquence. Après ses études, l'abbé Cambacérès se destina à la chaire, après s'être bien pénétré des maximes de Bossuet, et sur-tout des ouvrages de Bourdaloue, qu'il prit pour modèle. En 1757, admis à prêcher devant le Roi, il eut le courage de retracer avec force les désordres publics et de faire remarquer, dans les progrès de l'irréligion, le présage de la décadence de l'Etat. Il

étonna le Roi et fit trembler les courtisans. « Il n'a fait que son devoir, » dit Louis XV, que quelques-uns d'entre eux croyaient irrité. En 1768, il prononça devant l'Académie française le *Panégyrique de Saint-Louis*. L'admiration fut générale : on oublia que les applaudissemens étaient interdits dans l'église, le talent du jeune orateur les obtint pour la première fois. Lié avec les littérateurs les plus distingués, l'abbé Cambacérès parut mépriser les faveurs de la cour, et se contenta de son archi-diaconat. Il mourut à Paris le 6 novembre 1802. On a de lui : I. *Panégyrique de Saint-Louis*, 1768, in-4. II. *Des Sermons*, 1781, 3 vol. in-12. En 1788, il en donna une nouvelle édition, dans le même nombre de volumes, en tête de laquelle on trouve un discours préliminaire, où toutes les preuves de la religion sont réunies avec méthode, force et clarté.

CAMUS (Jean-Pierre), né à Paris le 3 novembre 1582, d'une famille noble, originaire d'Auxonne, fut nommé à l'évêché de Belley, dès l'âge de vingt-six ans, et sacré dans sa cathédrale par Saint-François-de-Sales. Il se rendit digne de l'amitié de ce Saint par l'usage de ses talens et l'ardeur de son zèle. Il instruisit son peuple, s'éleva contre tous les abus, et quelquefois avec vivacité. La mollesse et l'oisiveté dans lesquelles certains moines paraissaient croupir, excitaient sa mauvaise humeur et son indignation. Aussi se déclara-t-il hautement, et avec courage, contre eux, à une époque où il n'était pas sans danger de les attaquer, parce qu'ils avaient des protecteurs puissans à la cour, et pour

appuì un homme du caractère de Richelieu. En faisant allusion à leur gourmandise et à leurs révérences, il les comparait à des cruches qui se baissent pour se remplir; son zèle l'emporta souvent au-delà des bornes que la charité aurait dû lui prescrire. En chaire, comme dans ses écrits, il montra beaucoup d'aigreur et de passion; il accablait les moines de railleries et même de turlupinades, suivant l'esprit du temps. « J.-C., disait-il, » avec cinq pains et trois poissons ne nourrit que trois » mille personnes, et qu'une seule fois en sa vie; Saint-» François, avec quelques aunes de drap, nourrit tous » les jours, par un miracle perpétuel, quarante mille » fainéans. » On vit paraître successivement plusieurs ouvrages contre eux: Le *Directeur désintéressé*; la *Désappropriation claustrale*; le *Rabat-Joye du triomphe monacal*; les *Deux Ermites*; le *Reclus et l'Instable*; l'*Anti-Moine bien préparé*; 1632, in-8, très-rare, etc., etc. Ceux-ci lui répondirent par des injures, et de là une lutte qui ne finit que par l'intervention du premier ministre. « Je ne trouve aucun autre » défaut en vous, lui dit un jour le cardinal, que cet » acharnement que vous avez contre les moines; sans » cela je vous canoniserais.» — « Plût à Dieu! lui ré-» pondit avec vivacité le pieux évêque, nous aurions » l'un et l'autre ce que nous souhaitons: vous seriez » pape, et moi, saint. » Cette réponse peint le caractère de Camus, et suffirait pour le faire connaître. Véritable apôtre de l'Evangile, il croyait ne devoir aucun ménagement aux grands et aux riches de la terre. Prêchant aux Incurables, le lundi de Pâques, et étant à l'*Ave-Maria*, le duc d'Orléans, Monsieur, frère de

Louis XIII, entra, suivi d'un nombreux cortége, et entre autres personnes de M. l'abbé de la Rivière, et de M. Tubœuf, alors intendant des finances. Lorsque le prince eut pris sa place, il fit prier M. l'évêque de Belley de recommencer pour lui son sermon, dont il n'avait prononcé que l'exorde. Le prélat obéit, et après l'avoir salué fort humblement, il lui dit : « Mon-
» seigneur, dimanche dernier je prêchai le triomphe
» de J.-C. à Jérusalem, vendredi sa mort, hier sa ré-
» surrection, et aujourd'hui je dois prêcher son péle-
» rinage à Emmaüs avec deux de ses disciples. J'ai vu,
» Monseigneur, Votre Altesse Royale dans un même
» état ; je vous ai vu triomphant dans cette ville avec la
» reine Marie de Médicis, votre mère ; je vous ai vu mort
» par des arrêts, sous un ministre ; je vous ai vu res-
» suscité par la bonté du roi, votre frère ; et je vous
» vois aujourd'hui en pélerinage. D'où vient, Monsei-
» gneur, que les grands princes se trouvent sujets à
» ces changemens ? Ah ! Monseigneur, c'est qu'ils
» n'écoutent que les flatteurs, et que la vérité n'entre
» ordinairement dans leurs oreilles que comme l'ar-
» gent entre dans les coffres du roi, un pour cent. »
Après avoir travaillé pendant vingt-cinq ans au salut de son troupeau, Camus se démit de sa dignité, pour ne plus penser qu'au sien. Il mourut à l'hôpital des Incurables le 25 avril 1652. Il avait refusé deux évêchés considérables, ceux d'Arras et d'Amiens. « La petite femme que
» j'ai épousée, disait-il, est assez belle pour un Camus. »
» Ce prélat avait beaucoup d'imagination : elle perce dans tous ses ouvrages, écrits avec une facilité merveilleuse, mais d'un style moitié moral, moitié burlesque,

semé de métaphores singulières et d'images gigantesques, d'ailleurs lâche, diffus et incorrect. Il prêchait comme il écrivait, et peut-être plus singulièrement encore. Ses sermons se ressentent du mauvais goût qui, de son temps, deshonorait la chaire, et dont Bourdaloue eut tant de peine à la purger. Prêchant dans l'assemblée des trois Etats du royaume, en 1614, un sermon qu'il a fait imprimer, il parla ainsi : « Qu'eussent dit nos pères, de voir passer les offices de judicature à des femmes et à des enfans au berceau? Que reste-t-il plus, sinon comme cet empereur ancien, d'admettre des chevaux au sénat? Et pourquoi non, puisque tant d'ânes y ont entrée? » Il n'aimait pas les saints nouveaux, et disait un jour en chaire sur ce sujet : « Je donnerais cent de nos saints nouveaux pour un ancien; il n'est chasse que de vieux chiens; il n'est châsse que de vieux saints. » Camus se plaisait fort à faire des allusions, quelque mauvaises qu'elles fussent. Parlant un jour des couvens, il disait : « Dans les anciens monastères on voyait de grands moines, de vénérables religieux; à présent, *illic passeres nidificabunt.* » Il disait dans le même goût qu'après leur mort les papes devenaient des papillons, les sires des cirons, et les rois des roitelets. Ce qu'il dit un jour à Notre-Dame, avant de commencer son sermon, est spirituel : « Messieurs, on recommande à vos charités une demoiselle qui n'a pas assez de bien pour faire vœu de pauvreté. » Outre les ouvrages cités plus haut, on a de ce prélat : I. Quinze volumes in-8, qui regardent le ministère de la prédication, depuis 1615 jusqu'en 1652. Il y a des *Homélies* sur différens

sujets, des *Prônes* sur les Epitres de chaque dimanche de l'année, des *Instructions populaires*, des *Exhortations pastorales* pour l'usage des curés et des missionnaires, etc. II. Dix volumes de *Diversités*. III. Des Romans pieux, *Dorothée*, *Alcine*, *Daphnide*, *Hyacinthe*, *Carpie*, *Spiridion*, *Alexis*. Ce fut Saint-François de Sales qui lui donna le conseil de faire des romans pieux; mais il en abusa. On a plus de deux cents volumes de cet infatigable écrivain. Les seuls qu'on trouve à présent dans les bibliothèques choisies, sont l'*Esprit de Saint-François de Sales, évêque de Genève*, en 6 vol. in-8, Paris, 1641, réduits en un seul par M. Collot, docteur de Sorbonne, Paris, 1727, réimprimé plusieurs fois; l'*Avoisinement des protestans vers l'Eglise romaine*, publié par Richard Simon, en 1703, avec des remarques sous ce titre: *Moyens de réunir les protestans avec l'Eglise romaine*.

CASTILLON (Antoine), de la Compagnie de Jésus, prédicateur célèbre sur la fin du règne de Louis XIII et au commencement de celui de Louis XIV, a laissé: I. Des *Sermons pour les dimanches et fêtes de l'Avent*, qu'il avait prêchés dans la chapelle du Louvre devant Leurs Majestés; Paris, 1 vol. in-8, 1672. II. Des *Sermons pour une Octave, sur les desseins de J.-C. dans l'institution du Saint-Sacrement de l'Autel*, Paris, 1 vol. in-8, 1669. III. Des *Panégyriques des Saints*, Paris, 1676, 1 vol. in-8. On recherche encore ces discours plus pour la forme que pour le fond. Peut-être l'orateur leur donnait-il, en les prononçant, une

partie de cette forme, c'est-à-dire de ce feu, de cette chaleur que l'on n'y sent guères en les lisant.

CATHALAN (Jacques), jésuite de Rouen, né en 1671, mort en 1757, professa et prêcha avec quelques succès. Ses talens dans ces deux genres firent honneur à la société. On a de lui : I. *Oraison funèbre de Monseigneur Louis Dauphin, fils de Louis XIV*, prononcée à Séez en 1711. II. Celle de *Joseph de Lorraine, électeur de Trèves*, prononcée en 1716. III. Celle de *Madame (Elisabeth-Charlotte, Palatine de Bavière) duchesse d'Orléans*, prononcée en 1723. Ces trois oraisons funèbres, assez médiocres, ont été imprimées séparément.

CAUSSIN (Nicolas), fils d'un médecin de Troyes, né dans cette ville en 1583, entra chez les jésuites en 1607. Il enseigna les belles-lettres à Rouen, à Paris et à la Flèche. Ses succès dans la chaire le produisirent à la cour, où il fut choisi, par le cardinal de Richelieu, pour confesseur de Louis XIII; mais ne s'étant pas comporté dans cette place au gré du premier ministre, il fut relégué à Quimpercorentin, en Bretagne, d'où il ne revint qu'après la mort du roi. Ce jésuite mourut à Paris le 2 juillet 1651. Parmi les différens ouvrages qu'il a laissés, on distingue : Le *Buisson ardent, figures de l'Incarnation*, contenant vingt-quatre discours sur les mystères de l'Avent. Paris, 1648, in-8. La *Cour Sainte*, 5 vol. in-12, dont la vogue prodigieuse fit dire dans le temps : « Que le P. Caussin avait » mieux fait ses affaires à la cour Sainte qu'à la cour

» de France. » On doit encore à ce jésuite quelques ouvrages de littérature, de piété et de controverse.

CHADUC (Blaise), né en 1608, à Riom en Auvergne, entra dans la congrégation de l'Oratoire, en 1629, y professa les belles-lettres, la philosophie et la théologie ; exerça avec distinction le ministère de la chaire dans la capitale et les provinces, et mourut à Paris le 18 janvier 1694. On a de cet oratorien : I. Un recueil de *Sermons*, sous le titre de *Dieu-enfant*. Paris et Lyon, 1682, in-12. Ils sont assez bien écrits, mais manquent d'onction. II. D'autres *Sermons pour les Octaves du Saint-Sacrement et des Morts*. III. Un *Panégyrique de Saint-Amable*, patron de son pays, où il avoue ingénûment qu'on ne sait rien de la vie de ce saint, et se borne à parler de quelques vertus attribuées à ses reliques. IV. Un *Traité de la nature de l'usure, selon la loi de Dieu et la doctrine des SS. PP.*, Avignon, 1675, in-16.

CHAMBRE (Pierre Cureau de la), curé de Saint-Barthélemy de Paris, et membre de l'Académie française, a prononcé, en 1672, l'*Oraison funèbre de M. le chancelier Séguier*, et le *Panégyrique de Saint-Louis*, en 1681. Ces deux pièces, d'abord imprimées séparément, furent réunies en 1 vol., Paris, 1686, in-4. Il mourut à Paris le 15 avril 1693. Ce curé aimait la poésie, et n'a jamais fait qu'un seul vers. Un jour qu'il le récitait à Boileau Despréaux : « Ah ! Monsieur, » s'écria le satirique, que la rime en est belle ! » C'était un homme à bons mots. Le P. Hardouin ayant pré-

tendu devant lui que l'*Histoire des Juifs,* de Josephe, était l'ouvrage d'un moine du treizième siècle. « Nous le croirons, lui dit en riant M. de la Chambre, quand vous nous aurez prouvé que les jésuites ont composé les *Lettres provinciales*.

CHAMPIGNY (le P.), barnabite, se distingua dans le dix-septième siècle par ses prédications. On a de lui des *Sermons* et des *Panégyriques*, Paris, 1708, 2 vol. in-12. On trouve à la fin du second volume un *Examen de conscience*. Le *Journal des Savans*, qui n'est pas toujours infaillible dans ses jugemens, prétend que les discours de ce barnabite sont non-seulement éloquens et pleins d'onction, mais même qu'ils sont d'un homme vraiment apostolique.

CHAPELAIN (Charles-Jean-Baptiste LE), jésuite, né à Rouen le 15 août 1710, d'un procureur-général au parlement de cette ville, se consacra à la prédication, et fut applaudi dans les chaires de Versailles, de Lorraine, de Vienne et de Paris. Après la dissolution de la société, il fut appelé par l'impératrice-reine Marie-Thérèse, à Vienne, où il obtint le titre de prédicateur de LL. MM. II. Après avoir prononcé l'*Oraison funèbre de l'empereur François Ier*, qui fut imprimée en 1766, in-4, une maladie l'ayant forcé de quitter la cour impériale, il se retira à Malines auprès du cardinal-archevêque de cette ville. Le 26 décembre 1779, il tomba mort d'apoplexie au moment où il entrait dans la métropole pour célébrer la messe. On a de ce jésuite : I. *Discours sur quelques sujets de*

piété et de religion. Malines, 1760, in-12. II. *Panégyrique de Sainte-Thérèse*. 1770, in-12. Le recueil de ses *Sermons*, 1767, 6 vol. in-12, fut donné par l'abbé de Londres, qui y joignit une courte analyse de chaque discours à la fin de chaque volume. Ils furent réimprimés en 1772, et traduits, la même année, en allemand, 6 vol. in-8. Cet orateur joint assez souvent à l'élégance et à la clarté du style la force du raisonnement et le talent d'émouvoir. On distingue parmi ses discours, qui sont au nombre de trente-cinq, celui qu'il composa et qu'il prononça pour *la prise d'habit de madame d'Egmont*.

CHARAUD (N.), abbé et prédicateur du roi, a donné au public des *Panégyriques* et des *Sermons sur les Mystères*, et autres sujets qu'il avait prêchés depuis 1723 jusqu'en 1734, dans plusieurs églises de Paris et ailleurs. Paris, 1748, 3 vol. in-12. L'auteur s'est attaché, dans ses Panégyriques, à prendre le caractère des saints qu'il célèbre ; de sorte que, sous sa plume, Saint-Augustin est un docteur plein d'amour et de zèle pour la vérité ; Saint-François de Sales, un modèle de force et de douceur ; Saint-Charles Borromée, un observateur exact et un restaurateur infatigable de la discipline ; Saint-François d'Assise, un pauvre glorifiant le Seigneur par ses vertus, et glorifié du Seigneur par les plus grandes faveurs ; Saint-Jean-Baptiste, grand par le témoignage qu'il rend à J.-C., et grand par le témoignage que J.-C. lui rend, etc. L'exécution de tous ces desseins est assez raisonnable, la diction claire et coulante, et l'enchaînement des morceaux

bien suivi. Dans les Sermons des Mystères, on remarque que l'abbé Charaud expose fort au long la partie théologique ; ainsi le premier point du sermon de Noël est comme un traité dogmatique du mystère de l'Incarnation ; et dans le sermon de la conception de la Vierge, on trouve un développement de toute la doctrine du péché originel. On peut regarder son sermon sur l'aumône comme un des meilleurs qu'il ait donnés. Il y a de grands traits d'éloquence dans l'oraison funèbre de M. le prince de Condé, et dans le discours de la Cène, prêché devant le roi en 1725.

CHAUCHEMER (le P. François), religieux dominicain, docteur et professeur en théologie, né à Blois en 1640, fut provincial de son ordre à Paris. Après avoir exercé, avec applaudissement, pendant plusieurs années, le ministère de la prédication, il prêcha l'Avent devant le roi, en 1673, et il a prononcé depuis avec le plus grand succès plusieurs sermons à la cour. Il mourut à Paris le 6 janvier 1713. Nous avons de lui : I. Des *Sermons sur les mystères de la religion chrétienne, pour les principales fêtes de l'année*. Paris, 1709, 1 vol. in-12. Parmi ces sermons se trouvent un discours sur la Passion de N.-S., et un autre sur la cérémonie de la Cène, prêché devant le roi, à Saint-Germain-en-Laye, en 1673. Le P. Chauchemer s'est attaché, dans ce petit nombre de sermons, aux matières les plus difficiles que l'on puisse traiter dans les chaires chrétiennes. De l'aveu de tous ceux qui exercent la prédication, les mystères sont plus difficiles à traiter que les sujets de morale ; et c'est sans doute pour cette raison que plu-

sieurs prédicateurs se contentent, aux jours qu'on les célèbre, d'en parler en peu de mots dans leur exorde, pour se jeter ensuite sur la morale. Il ne suffit pas, pour y réussir, de les expliquer, de les développer, de les bien faire entendre; il faut, de plus, les représenter par des endroits qui fassent impression sur l'auditeur, et qui le portent à conformer ses mœurs à sa croyance. Jusques vers le milieu du dix-septième siècle, les prédicateurs traitaient les mystères d'une manière sèche et abstraite. Si quelques-uns les tournaient à la pratique de la morale, ce n'était que superficiellement. Ils expliquaient le fond de chaque mystère; ils en établissaient la vérité; ils en montraient les convenances, et avaient ensuite recours à de longues citations de l'Ecriture et des Pères, soit pour remplir leurs discours et ne pas manquer de matière, soit pour donner de l'étendue et de la force à leurs pensées. D'autres, plus occupés du brillant que du solide, se bornaient à une simple exposition du mystère; mais pour lui ôter cet air de simplicité qui languit, ils s'appliquaient avec beaucoup de soin à la relever par tous les agrémens de l'élocution, à l'orner de beaucoup de fleurs, de comparaisons, de figures, et d'applications de l'Ecriture assez ingénieuses. Il n'y avait, par conséquent, dans les discours des uns et des autres, qu'une simple amplification, qui pouvait occuper l'esprit, mais non pas émouvoir le cœur.

Du temps du P. Chauchemer, mais sur-tout de nos jours, on a beaucoup perfectionné la méthode d'allier dans les sermons sur les mystères, la morale avec l'instruction sur les vérités de la Foi, et d'en faire res-

sortir les motifs qui nous invitent à bien vivre. C'est conformément à cette méthode que ce prédicateur a joint dans ses discours la doctrine des mystères avec les fruits qu'on en peut retirer, comme dans son sermon pour le jour de la Circoncision, où il prouve, 1° que le Fils de Dieu assujéti à la loi de Moyse, confond les chrétiens qui refusent de s'assujétir à la loi de Dieu ; 2° que le Fils de Dieu prenant le nom de notre libérateur, et nous affranchissant par sa grâce du joug de la loi, confond, par l'excès de son amour, l'abus que nous faisons de la liberté qu'il nous a acquise au prix de son sang. II. *Traité de Piété sur les avantages de la mort chrétienne.* Paris, 1707, 2 vol. in-12, réimprimé en 1714 et 1721. François Gastaud, avocat au parlement d'Aix, ayant fait, en 1699, in-8, l'Oraison funèbre de la fameuse madame Tiquet (Marie-Angélique Charlier), décapitée, cette même année, pour avoir attenté à la vie de son mari, le P. Chauchemer fit la critique de cette plaisanterie, qu'il trouvait déplacée, et y joignit un discours moral et chrétien sur le même sujet. Gastaud répondit à ces deux pièces, qu'on trouve dans le recueil qui en a été fait, en 1699 et 1700, in-8. Ces pièces ne sont remarquables que par la singularité du sujet et par le tour qu'on leur a donné.

CHEMINAIS DE MONTAIGU (Timoléon), issu d'une famille noble et ancienne dans la robe, naquit à Paris en 1652. Il n'avait que quinze ans, lorsqu'il entra chez les jésuites, où il se fit remarquer par ses talens. Après avoir enseigné pendant quelque temps les huma-

nités et la rhétorique à Orléans, il fut destiné à la chaire. Le P. Cheminais possédait toutes les qualités qui servent à former un grand prédicateur. Il avait l'esprit solide, droit et pénétrant; une imagination vive et brillante, mais autant de flegme et de justesse qu'il fallait pour régler son feu; sur-tout un génie heureux et une très-grande facilité pour inventer. En même temps il était doué de beaucoup de goût, d'un discernement fin pour bien choisir; il avait beaucoup de netteté et de méthode, des réflexions toujours saines et judicieuses, avec une manière de s'exprimer aisée et noble tout ensemble. Il possédait éminemment l'art de toucher les âmes, ou plutôt, sans nulle affectation et sans art, il donnait aux choses les plus communes une onction particulière, qui le fit comparer à Racine, avant que Massillon fût connu. Il répandait partout les sentimens d'une dévotion tendre et affectueuse. Plusieurs fois ses auditeurs versèrent des larmes en l'entendant parler. Son talent extérieur pour bien prononcer un discours, répondait à ces qualités; il avait un ton de voix fort beau, un air modeste et religieux, mais vif et animé; toute son action était naturelle. Il sentait tout ce qu'il aurait pu faire encore pour se perfectionner; mais, dans les dernières années de sa vie, une douleur de tête habituelle l'ayant affaibli et l'affaiblissant tous les jours davantage, il lui fut impossible de se donner là-dessus toutes les peines qui sont nécessaires, et qu'il aurait prises, s'il eût joui d'une parfaite santé. C'est encore par cette raison qu'il ne put se livrer à la lecture des Pères de l'Eglise, autant qu'il l'aurait souhaité. Ses sermons ne sont peut-être pas aussi remplis,

en quelques endroits, qu'ils l'auraient été, s'il eût eu plus de commerce avec les auteurs sacrés. Néanmoins, on a lieu d'être surpris que, dans l'accablement où il était, il ait si bien su se passer de tous les secours étrangers et suppléer de son propre fonds à ce qui lui manquait d'ailleurs. On connaît le brillant succès qu'il obtint, et la réputation qu'il s'acquit pendant le peu de temps qu'il prêcha. A peine eut-il commencé à paraître dans la capitale, qu'on voulut l'entendre à la cour ; et ses infirmités seules, qui redoublèrent alors, l'empêchèrent de prêcher l'Avent, pour lequel il fut nommé. Comme son zèle était pur et désintéressé, il cherchait bien plus à édifier ses auditeurs, qu'il ne pensait à leur plaire. Aussi retranchait-il de ses sermons tout ce qui ne peut servir qu'à marquer de l'esprit dans un prédicateur. Il s'était même proposé une manière de prêcher, toute simple, sans division et sans ornement, mais pathétique et touchante, dont on a trouvé le projet parmi ses papiers. Il s'y était attaché dans quelques-unes de ses pièces, entre autres dans celles qu'il composa sur *la Crainte des jugemens de Dieu*, et sur *la Charité envers les prisonniers*. Il semblait fort disposé à suivre toujours cette méthode, dans la seule pensée qu'il pourrait par-là faire plus de bien auprès du prochain. Autant le P. Cheminais négligeait sa propre gloire, autant il avait d'ardeur pour avancer la gloire de Dieu. Malgré ses infirmités, il prenait sur lui tout ce qu'il pouvait ; et ses amis furent souvent témoins combien il souffrait après avoir parlé en public. Le travail qu'il entreprit pour se mettre en état de prêcher tous les dimanches de Carême, contribua beaucoup à

rendre plus dangereuse la maladie dont il mourut. Son zèle, au reste, ne se bornait pas à la prédication ; il parlait beaucoup de Dieu dans les entretiens qu'il avait avec les gens du monde, et il en parlait d'une manière propre à les édifier sans leur causer de l'ennui. Son humeur agréable, ses manières polies, et le tour d'esprit dont il assaisonnait les discours les plus sérieux, le faisaient toujours écouter avec plaisir. Dans un temps où ses infirmités ne lui permettaient presque nulle application, il allait tous les dimanches instruire les pauvres de la campagne. Il s'était encore appliqué à former les mœurs des jeunes gens, dont il s'attirait aisément la confiance; il ne négligeait rien pour leur inspirer l'horreur du vice, ou pour les maintenir dans le chemin de la vertu. Ce don précieux de toucher les cœurs, qui le distinguait si fort, venait en partie de ce qu'il était tout pénétré des vérités du christianisme. Invariablement attaché aux grands principes de la religion, il ne s'en écartait jamais, soit pour se conduire, soit pour diriger ceux qui mettaient leur confiance en lui. Personne n'a su peut-être mieux que lui s'accommoder aux besoins et aux faiblesses du prochain, sans rien relâcher de la sévérité raisonnable que les ministres de Jésus-Christ doivent avoir. Non-seulement il supporta avec résignation l'infirmité que la Providence lui avait envoyée ; mais encore il la regarda comme un avertissement du ciel, qui lui faisait connaître que sa fin approchait et qu'il devait se préparer à la mort. En effet, il s'y prépara sans cesse pendant les dernières années de sa vie, par plusieurs confessions générales, par la fréquentation des sacremens,

par des exercices de piété, par de profondes méditations, et par de ferventes prières au pied des autels. Ce fut en ces saintes dispositions qu'il mourut, le 15 septembre de l'année 1689, âgé de trente-neuf ans, après avoir reçu avec une piété exemplaire les sacremens de l'Eglise. Il fut vivement regretté, et il mérita de l'être. Aux vertus chrétiennes et religieuses, à son talent pour la prédication, il avait su réunir les qualités qui rendent un homme aimable; une probité exacte, un naturel obligeant, une candeur admirable, une humeur douce et enjouée, même au fort de la douleur. Sa conversation, pleine de charmes, était accompagnée de beaucoup de sagesse et de modestie; en un mot, il fut un ami généreux, un très-bel esprit et un parfait honnête homme. Les *Sermons* du P. Cheminais ont été mis en ordre et publiés par son savant confrère, le P. Bretonneau, en 1690, 2 vol. in-12; il en donna un 3ᵉ vol., en 1691, et deux autres en 1729; mais il est douteux que ces deux derniers soient entièrement de Cheminais, et il est certain qu'ils sont bien inférieurs aux précédens. La meilleure édition de ces sermons est celle de Paris, 1764, 5 vol. in-12. On trouve dans le 4ᵉ vol. le *projet d'une nouvelle manière de prêcher*, que Cheminais jugeait plus convenable à l'éloquence, et qu'il a quelquefois suivie avec succès. L'auteur désire qu'on bannisse des sermons les divisions et les subdivisions, « parce que par-là, dit-il, » l'éloquence est gênée, contrainte, comme étouffée; » les mouvemens sont interrompus, et, si on ose le » dire, étranglés. Après avoir parlé avec véhémence, » on recommence froidement un autre point, ce qui

» fatigue l'auditeur, etc. » Le P. Cheminais est aussi auteur d'un ouvrage intitulé : *Les Sentimens de piété*, 1 vol. in-12, 1691, réimprimé en 1734 et 1736, in-12. Cet ouvrage se ressent un peu trop du style brillant de la chaire, et pas assez du langage affectueux de la dévotion. On trouve aussi de lui quelques vers, assez médiocres, cités dans la *République des Lettres*, de Bayle. (Septembre, 1686.)

CHÉNARD (Messire Laurent), docteur de Sorbonne, qui vivait dans le dix-septième siècle, exerça pendant quelques années le ministère de la prédication. Il a laissé : *Discours de Morale sur divers sujets en faveur des curés, vicaires ecclésiastiques de la campagne, pour l'instruction des peuples, et très-utiles à ceux qui s'emploient dans les missions.* Paris, 1693 et années suivantes, 4 vol. in-12. Les preuves que Chénard invoque à l'appui des matières qu'il traite, sont solides, la plupart étant tirées de l'Ecriture-Sainte, expliquées selon les sentimens des SS. PP. Le premier volume ne contenait d'abord que douze discours; mais on l'augmenta en 1694 de deux autres, l'un sur l'utilité d'une confession générale, et l'autre sur les avantages que reçoivent les pénitens, lorsqu'en certain cas l'absolution leur est différée. Les trois derniers volumes en contiennent chacun une quinzaine sur différens sujets, et sont peu recherchés.

CHÉTARDIE (Joachim TROTTI de la), bachelier de Sorbonne, né au château de la Chétardie, dans l'Angoumois, en 1636, fut supérieur des séminaires Sul-

piciens du Puy, en Velay, et de Bourges, et devint ensuite curé de Saint-Sulpice de Paris, en 1696, où il mourut en 1714. Il avait été nommé, en 1702, à l'évêché de Poitiers, qu'il refusa par humilité. Ses devoirs de pasteur ne l'empêchèrent point de composer et publier plusieurs ouvrages utiles. I. Des *Homélies* en latin, *pour tous les dimanches de l'année*. Paris, 1706 et 1708, 2 vol. in-4, et 4 vol. in-12. Elles sont pleines d'onction et de solidité. II. Des *Homélies* en français, au nombre de trente-quatre. Paris, 1707, 1708 et 1710, 3 vol. in-4 et 4 vol. in-12. Le pieux orateur y explique l'Evangile du jour dans toute son étendue, et il y éclaircit les principes de la morale chrétienne à mesure qu'ils se présentent. Tout y est traité dans un ordre juste et méthodique. Les préceptes Evangéliques y sont appuyés d'exemples tirés des meilleures sources. III. *Catéchisme de Bourges*, in-4, ou 4 vol. in-12, réimprimé sous le titre de *Catéchisme* ou *Abrégé de la doctrine chrétienne*, Paris, 1708, 6 vol. in-12. Cet ouvrage estimé a eu plusieurs éditions. IV. *Explication de l'Apocalypse par l'histoire ecclésiastique*, pour prémunir les catholiques et les nouveaux convertis contre la fausse interprétation des mystères. Bourges, 1692, in-8, et Paris, 1701, in-4. Cette explication est souvent citée avec éloge dans la *Bible* de Vence. V. *Entretiens ecclésiastiques, tirés de l'Ecriture-Sainte, du Pontifical et des SS. PP.*, ou *Retraite pour les Ordinans*, 4 vol. in-12.

CHEVANES (Jacques de), prit l'habit de capucin dans la province de Lyon, et fut connu sous le nom

de P. *Jacques d'Autun*, du lieu de sa naissance. S'étant adonné à la théologie et aux travaux de la chaire, il se fit un nom parmi les théologiens et les prédicateurs de son temps. Il mourut à Dijon, en 1678, âgé de plus de soixante-dix ans. Ses ouvrages, relatifs à la prédication, sont : I. *L'Amour triomphant des impossibilités de la nature et de la morale*, ou *Discours sur le très-auguste sacrement de l'Eucharistie*. Lyon, 1633, 1666, in-4. II. *Harangue funèbre de Louis Gaston-Charles de Foix de Valette, duc de Candale*. Dijon, 1658, in-4. III. *Oraison funèbre de Jean-Baptiste Gaston de France, fils d'Henri-le-Grand*. Lyon, 1660, in-4. IV. Plusieurs *Ouvrages de piété*, quelques-uns de *controverse*, et une *Vie de Saint-François d'Assise*. Dijon, 1676, in-4.

CHEVASSU (Joseph), né à Saint-Claude, en Franche-Comté, le 6 novembre 1674, après avoir fait ses premières études, entra au séminaire de Saint-Irénée, à Lyon. Nommé curé de la paroisse des Rousses, dans le diocèse de Saint-Claude, il y exerça son ministère pendant quarante-deux ans, avec un zèle au-dessus de tout éloge. Son grand âge et ses infirmités l'ayant obligé de se démettre de sa cure, il se retira dans sa ville natale, où il mourut le 25 octobre 1752. Ses ouvrages sont : I. *Catéchisme paroissial*. Lyon, 1726, in-12. II. *Méditations ecclésiastiques*. Lyon, 1737, 4 vol.; 1745, 5 vol. in-12. Il y a dans cet ouvrage des choses solides, mais peu touchantes. III. *Méditations sur la Passion*. Lyon, 1746, in-12. Ces deux ouvrages ont été réunis et réimprimés plusieurs fois. IV. *Abrégé du Rituel romain*,

avec des instructions sur les Sacremens. Lyon, 1746, in-12. V. *Le Missionnaire paroissial*, renfermant des *Prônes* et des *Conférences sur les principales vérités de la religion.* Lyon, 1753, 4 vol. in-12, souvent réimprimé. L'onction n'était pas la qualité dominante de cet orateur; mais il était instruit et possédait bien l'Ecriture et les Pères. La méthode qu'il suit dans ses prônes consiste à choisir dans l'Evangile une des vérités qu'il renferme, et à l'éclairer par tous les passages de l'Ecriture qui ont rapport à cette vérité et qui peuvent servir à la mettre dans un jour avantageux. Les exordes présentent toujours, ou du moins presque toujours, l'analyse de l'Evangile. Les conférences qui composent les deux derniers volumes du *Missionnaire paroissial*, servent à expliquer les principaux articles de la foi, les mystères de la religion, les devoirs du chrétien tant en général qu'en particulier, et les difficultés qui peuvent survenir dans la pratique, et dont il est à propos que tous les fidèles soient instruits.

CICERI (Paul César de), abbé commandataire de Notre-Dame, en basse Touraine, prédicateur ordinaire du Roi et de la Reine, et membre de l'Académie française, naquit à Cavaillon, le 24 mai 1678, d'une famille noble, originaire de Milan, et mourut le 27 avril 1759. Il prêcha toute sa vie avec zèle et succès; il unissait aux vertus chrétiennes un caractère aimable, et ses actions ne démentaient jamais les vérités qu'il annonçait. L'abbé Bassinet a publié ses *Sermons* et *Panégyriques.* Avignon, 1761, 6 vol. in-12. Une diction pure et naturelle, des dessins commu-

nément bien pris, des citations appliquées à propos, des mouvemens bien ménagés, des raisonnemens et des preuves, voilà ce qui lui assurerait une place parmi le petit nombre des orateurs sacrés de la seconde classe, s'il avait plus d'onction. Parmi ses *Panégyriques*, celui de Saint-Louis, qu'il prononça en 1731, mérite d'être distingué ; il est écrit avec beaucoup de délicatesse et d'éloquence, et avec un éloignement bien prononcé pour la flatterie, que les ministres de l'Evangile devraient toujours prendre pour modèle.

CLÉMENT (Denis-Xavier), de l'Académie de Nanci, doyen de l'église collégiale de Ligny, docteur en théologie, prédicateur du Roi, confesseur de Mesdames, tantes du Roi, et aumônier du roi de Pologne, naquit à Dijon le 6 octobre 1706. Ayant surmonté, par sa patience, une difficulté qu'il avait à parler, il se consacra de bonne heure à la chaire et à la direction, et il servit utilement l'Eglise dans ce double emploi. Il mourut à Paris le 7 mars 1771. On a de lui. I. *Sermons*, 1746, in-8; 1770—71, 9 vol. in-12, y compris 3 vol. de *Panégyriques* et *Oraisons funèbres*. Quelques-uns de ces sermons avaient été imprimés à part. Dans celui *sur la Politique*, prononcé devant le Roi, le Jeudi-Saint 1745, l'orateur établit qu'il n'y a point de mesures vraiment justes, si la religion ne les approuve, et qu'il n'y a point de succès vraiment heureux, si la religion ne les procure. Il règne dans tous les discours de l'abbé Clément l'éloquence simple et forte d'un homme de bien, qui n'a pas puisé ses ornemens dans les auteurs profanes, mais qui s'est nourri

de l'Evangile ; son coloris est faible. II. Quelques ouvrages de piété, dont le style est froid et commun, quoiqu'on y puisse trouver également de quoi s'instruire et s'édifier. La plupart de ces ouvrages ont eu de nombreuses éditions ; ce sont : I. *Entretiens de l'âme avec Dieu, tirés des paroles de St.-Augustin* ; II. *Maximes pour se conduire chrétiennement dans le monde* ; III. *Exercices de l'âme pour se disposer aux sacremens* ; IV. *Avis à une personne engagée dans le monde* ; V. *Méditations sur la Passion*, 2 v. ; VI. *Instructions sur le Sacrifice de la Messe* ; VII. *La Journée du Chrétien sanctifiée par la prière et la méditation* ; VIII. *Exercices spirituels de St.-Ignace*, traduits en français. On doit encore à l'abbé Clément le *Bréviaire de Paris*, traduit tout en français, avec un Supplément, 1767.

COLOMBIÈRE (Claude de la), jésuite, né en 1641, à Saint-Symphorien d'Ozon, à deux lieues de Lyon, se fit un nom dans sa compagnie par ses talens pour la chaire. Il passa, avec l'agrément de ses supérieurs, en Angleterre, pour y relever le zèle des catholiques, et prêcha avec succès à la cour ; mais soupçonné, et non convaincu, d'avoir pris part à quelques intrigues, il reçut l'ordre de quitter ce royaume, et se retira à Paray-le-Monial, dans le Charolais, où il devint le directeur de la célèbre Marie à la Coque ; on croit même qu'il est l'auteur de la vie de cette religieuse, publiée par Languet. Il mourut dans cette ville le 15 février 1682. Le P. de la Colombière, sans s'être placé parmi les prédicateurs du premier ordre, ne mérite

pas, cependant, cette espèce d'oubli dans lequel il est tombé. Ce jésuite avait l'esprit fin et délicat, il avait sur-tout le cœur vif et sensible. On trouve dans ses *Sermons* de la chaleur, de l'onction ; et le style, si l'on en excepte quelques tournures et quelques expressions vieillies, en est agréable et naturel. Ils ont été imprimés plusieurs fois dans le dix-septième siècle, en 4 vol. in-8. La dernière édition est celle de Lyon, de 1757, 6 vol. in-12. Il y a près de quatre-vingts discours, parmi lesquels on trouve quatre Panégyriques, ceux de Saint-Joseph, de Saint-François de Borgia, de Saint-Bonaventure et de Saint-Etienne. On a encore du P. Colombière des *Retraites spirituelles*. Lyon, 1725, 3 vol. in-12 ; des *Réflexions morales* et des *harangues latines*, composées pendant qu'il professait la rhétorique.

COTTON (Pierre), jésuite, né à Néronde, dans le Forez, se distingua de bonne heure par son zèle pour la conversion des hérétiques et par ses succès dans la chaire. Ses supérieurs l'envoyèrent en Italie Après y être resté quelque temps, et particulièrement à Rome, il revint en France, où il prêcha avec applaudissement à Roanne, à Avignon, à Nîmes, à Grenoble, à Marseille. Sur le rapport avantageux qu'on en fit à Henri IV, il fut appelé à Paris, où le Roi fut si satisfait de son éloquence et de sa piété, qu'il le choisit pour son confesseur. Après la mort de ce grand Roi, le P. Cotton fut quelque temps confesseur de Louis XIII. Il quitta ces fonctions en 1617, et mourut à Paris dans la maison professe de son ordre, le 19 mars 1626. On a de lui l'*Oraison funèbre de M. de Villeroy*, prononcée en

1618 ; des *Sermons* sur les principales et les plus difficiles matières de la foi; Paris, 1617, in-8 ; et plusieurs *Ouvrages de controverse.* Mais on ne lit plus aujourd'hui tous ces ouvrages, dans lesquels il y a beaucoup et même trop d'érudition ; en sorte que l'on peut dire avec vérité qu'il fallait dans ces temps-là, être plus savant pour prêcher mal, qu'il ne le faut être aujourd'hui pour bien prêcher.

COUTEROT (le R. P.), barnabite, prédicateur du Roi, fit briller quelques talens pour la chaire au milieu du dix-huitième siècle. On ne connaît de lui que le *Panégyrique de Saint-Jean Nepomucène*, chanoine de Prague et martyr du secret de la confession, prononcé devant la Reine, le 16 mai 1755, dans l'église des Récollets de Versailles. Paris, in-12, de 70 pages. Il y a dans la première partie de ce discours plusieurs traits de morale, dignes d'être remarqués, comme ceux que l'orâteur développe sur la noblesse du sang, sur les vues profanes qui font rechercher le ministère sacré, sur l'avantage des bons ministres chargés d'annoncer la parole de Dieu, sur l'opposition entre l'esprit de la cour et celui de l'Evangile. La seconde partie est encore plus oratoire, elle offre de plus grands traits et plus d'images frappantes. Le fond du sujet, en général, est très-plein ; mais les parties accessoires en sont quelquefois faibles. Le style est inégal, entaché d'incorrections et de mauvaises locutions.

COUTURIER (Nicolas-Jérôme Le), curé d'Harmancourt, chanoine de Saint-Quentin et prédicateur du

Roi, naquit dans le diocèse de Rouen le 2 juin 1712. Il avait du talent pour la chaire, et y obtint des succès brillans et passagers. En 1769, il prononça le Panégyrique de Saint-Louis devant l'Académie française. Son discours fut très-applaudi; mais bientôt Christophe de Beaumont lui interdit la chaire, parce qu'il y avait frondé les croisades. Lorsqu'il lui fut permis de reparaître, il prêcha l'avent dans l'Eglise de la Charité, devant une affluence extraordinaire d'auditeurs. Mais l'enthousiasme ne se soutint pas, et l'abbé le Couturier se trouva confondu dans la foule des prédicateurs ordinaires. Il est mort à Paris en 1778. On a de lui: I. Deux *Panégyriques de Saint-Louis*. Paris, 1746 et 1769, in-4. II. *Panégyrique de Sainte-Elisabeth*, 1754, in-12. III. *Discours prononcés en différentes solennités de piété*, 1766 et 1779, in-12. IV. *Eloge du Dauphin*, 1766, in-8. V. *Discours sur la Révélation*, 1773, in-12. VI. Quelques autres *Eloges*, et une *Ode sur la calomnie*, qui manque de chaleur et de verve.

CUEILLENS (Le P. Félix), religieux de l'ordre de Saint-François de l'Observance, se distingua par ses talens pour la chaire vers le milieu du dix-septième siècle, et prêcha le Carême devant Louis XIV, en 1665. On connaît de lui: I. *Les vérités austères auxquelles N. S. a rendu témoignage, venant au monde*, prêchées dans un Avent. Paris, 1676, in-8. II. *Les douze Etoiles qui composent la couronne de la Sainte-Vierge*, ou *douze Panégyriques en son honneur*. Paris, 1676, in-8. III. *L'Oraison funèbre de Marie-Thérèse d'Autriche, Reine de France*. Toulouse,

1683, in-8. Tous ces discours portent l'empreinte du mauvais goût du temps dans la manière d'annoncer la parole de Dieu et de prêcher les vérités évangéliques.

CUNY (Louis-Antoine), jésuite et prédicateur du Roi, né à Langres et mort en 1755, parcourut avec quelque distinction la carrière de l'éloquence de la chaire à Versailles, à Paris et à Lunéville. On a de lui : *Les Oraisons funèbres de l'infante d'Espagne, dauphine de France*, 1746, in-4; de la *Reine de Pologne*, 1747, in-4; du *cardinal de Rohan*, 1750, in-4. Ces discours, quoique mal écrits, ont de la chaleur. L'auteur saisit bien l'ensemble d'un caractère, le met dans un beau jour, et rapproche avec art ce qui est quelquefois étranger à son sujet.

D.

DALLIER ou DALIER (Odet), jésuite, prédicateur du dix-septième siècle, a laissé des *Sermons* pour les dimanches de l'année; il les avait prêchés à Grenoble. Ils furent imprimés à Lyon, 1681, 2 vol. in-8. Nos prédicateurs modernes n'iront pas puiser à cette source pour composer les leurs.

DAMASCÈNE (Jean), Récollet, se fit un nom parmi les prédicateurs du dix-septième siècle, et a publié : *Discours chrétiens sur les Evangiles de tous les dimanches et sur les principales fêtes de l'année*. Paris, 1698 et 1699, 8 vol. in-12. Les quatre premiers volumes sont pour les dimanches, et les autres pour les fêtes. Le style en est assez pur, et les vérités de la religion y

sont traitées avec clarté et précision. Cependant l'art s'y montre un peu trop, et quelquefois le néologisme y est substitué au naturel, comme dans la division du sermon pour le jugement dernier, qui est conçu en ces termes : « Au jour du jugement, 1°. Les étoiles tomberont du ciel : toutes ces justices palliées qui brillaient » aux yeux des hommes comme autant d'étoiles, seront » dissipées, et les pécheurs ne paraîtront plus à la face » de l'univers qu'un objet d'horreur ; 2°. La lune ne » donnera plus sa lumière : la grâce qui avait éclairé les » impies durant tout le cours de leur vie, s'éclipsera » pour eux, et ils n'auront plus rien à attendre de la » miséricorde ; 3°. Le soleil s'obscurcira : J. C., le soleil » de justice, qui ne s'était incarné que pour jeter sur » les réprouvés des regards favorables et les sanctifier, » ne leur paraîtra, dans ce triste moment, qu'environné des noires ombres de sa colère, et tout armé des » fureurs de sa justice. » Les divisions de la plupart des autres sermons sont à-peu-près dans le même goût. On a encore du P. Damascène *Discours ecclésiastiques et monastiques*. Paris, 1708, 3 vol. in-12. L'auteur a eu moins en vue de donner des discours en forme et complets, que de fournir quelques matières, et, pour ainsi dire, quelques essais de discours à ceux qui sont obligés de prêcher dans les communautés ecclésiastiques ou monastiques.

DANIEL de Paris (le P.), capucin, ancien lecteur de théologie et missionnaire au commencement du dix-huitième siècle, a laissé des *Conférences théologiques et morales*, par demandes et par réponses, sur

le décalogue et les sacremens, avec des résolutions des cas de conscience sur chaque matière, à l'usage des missionnaires et de ceux qui s'emploient à la conduite des âmes. Paris, 1743 et années suivantes, 6 vol. in-12, et puis 7 vol., dont le dernier comprend dix-huit conférences sur la prière et l'Oraison dominicale; 2[e] édit., en 1746, dans laquelle on a réduit toutes ces conférences en 4 vol. in-12. Le P. Daniel les avait prononcées dans les diverses missions où il avait été employé, et à Paris, dans l'Eglise des Capucins du Marais, où l'on faisait alors des conférences pendant le Carême, comme de nos jours M. l'abbé Frayssinous, prédicateur du Roi, en faisait à Saint-Sulpice. La méthode que le P. Danie la suivie dans ces conférences, est de commencer d'abord par un texte de l'Ecriture qui a rapport au sujet qu'il veut traiter. Lorsque ce sujet est une suite des conférences précédentes, il fait un précis, dans l'exorde, de ce qui a été dit dans la dernière, et passe insensiblement aux vérités dont il doit parler. Les exordes sont toujours clairs et précis. Le nombre des questions qu'il embrasse dans chaque conférence est ordinairement de quatre à huit. Les réponses qu'il y donne, sont appuyées sur l'autorité de l'Ecriture, sur les décisions des conciles, et sur les écrits des Saints Pères. Chaque conférence est terminée par une péroraison, où l'on exhorte les auditeurs à mettre en pratique les vérités qu'ils viennent d'entendre. On a mis dans la dernière édition plus de précision dans les demandes.

DASSIER (Lazare), religieux de l'ordre de Saint-Dominique, exerça le ministère de la prédication dans

plusieurs cathédrales et collégiales du royaume, vers le milieu du dix-septième siècle. On a de lui un grand nombre de *Sermons* sous ce titre : l'*Evangile de la grâce :* 1°. *Sermons pour l'avent*. Paris, 1678, in-8. 2°. *Pour tous les dimanches de l'année*. Lyon, 1682, 2 vol. in-8. 3°. *Sur les Mystères de N. S.*, in-8. 4°. *Trois octaves pour le Saint-Sacrement*, in-8. 5°. *Sur les Mystères de la Sainte-Vierge*, 1685, in-4. Tous ces sermons, d'une longueur assommante, manquent à-la-fois de justesse et de clarté.

DAUBENTON (Guillaume), jésuite, né à Auxerre le 21 octobre 1648, fut destiné au ministère de la chaire et s'y livra pendant quelques années avec succès. Sa santé l'ayant obligé d'y renoncer, il remplit d'autres emplois dans son ordre. Il suivit ensuite en Espagne le roi Philippe V, dont il était le confesseur ; il eut le plus grand crédit auprès de ce prince. Les courtisans jaloux le firent renvoyer, ce qui l'obligea de se retirer en Champagne en 1716 ; mais il fut bientôt rappelé par le Roi, qui le prit encore pour directeur. Il mourut à Paris le 7 août 1723. On a du P. Daubenton plusieurs *Oraisons funèbres* assez médiocres, entre autres celle de *Charles V, duc de Lorraine*, un des plus grands capitaines de son siècle, qu'il prononça en 1690. Nanci, 1700, in-4. Et une *Vie de Jean-François Regis*. Paris, 1716 ; et Lyon, 1717, in-12. Elle a été traduite en espagnol et en italien pour les amateurs.

DELORME (N.), prêtre, chanoine de l'église paroissiale de Saint-André de Chartres, et professeur au

Collége royal de cette ville, prononça, à l'assemblée générale du clergé de France, le 28 août 1755, dans l'église des Grands-Augustins de Paris, le *Panégyrique de Saint-Augustin*. Paris, in-12. Il est écrit avec élégance et pureté ; mais il eût fixé davantage l'attention du public, sans les espèces de dissertations morales et philosophiques qui préparent chaque trait particulier de l'éloge du saint.

DENISE (Nicolas), aumônier du Roi, ensuite abbé de Saint-Paul, de Sens, chantre et chanoine de l'église cathédrale de Troyes, avait prêché l'Avent devant Sa Majesté. Il prononça aussi, à Saint-Eustache, l'*Oraison funèbre de Marie-Thérèse d'Autriche*, Reine de France, Paris, 1683, in-4., et celle de *Madame de Harlay, abbesse de Notre-Dame de Sens*, Paris, 1706, toutes deux assez médiocres.

DESBORDS (N.), prêtre de Rouen, qui vivait sur la fin du dix-septième siècle et au commencement du dix-huitième, exerça avec assez de succès pendant quelque temps le ministère de la parole à Paris, et particulièrement à Saint-Louis, en l'île, à laquelle il était attaché. On ne connaît de lui aucun sermon imprimé ; il a laissé seulement un *Traité de la meilleure manière de prêcher*. Rouen, 1700, 1 vol. in-12. Tout son dessein, dans cet ouvrage, est de chercher la cause du dégoût qu'il suppose qu'on a conçu dans son siècle, pour les sermons suivis et méthodiques : c'est d'examiner si ce dégoût est bien fondé, et si, pour y remédier, il est à propos de bannir de la chaire ces sortes

de discours, et de substituer l'homélie en leur place, comme tant de gens le prétendent. Pour exécuter son dessein, il parcourt d'abord un grand nombre de manières défectueuses d'annoncer la parole de Dieu, qui ont été en usage en divers temps. Il n'y en a point, suivant lui, de si absurdes qui n'aient été à la mode. Après avoir parlé de celle qui consistait à remplir les discours d'érudition profane, il passe à celle qui fut pour la scholastique, et qui fit que l'on traitait en chaire les questions les plus abstraites. De là il vient à celle qui fut pour la doctrine des Pères. « Mais le beau, » ajoute-t-il, était de les citer très-fréquemment, toujours en latin et d'une manière si confuse, que le latin et le français, par un monstrueux assemblage, » ne faisaient qu'une période. » Après ce goût bizarre, » continue-t-il, parut en chaire un pompeux galimatias, toujours guindé dans les nues ; de ce faux sublime on passa au brillant et aux pointes. Ce fut le » règne du bel-esprit, qui a duré, conclut-il, jusqu'à ce » que l'on s'est enfin attaché à traiter les vérités de la » religion d'une manière plus grave et plus solide, » laquelle tend non pas à satisfaire la vanité du prédicateur, mais à édifier les fidèles. » M. Desbords aurait dû rapporter quelques exemples des prédicateurs qui sont tombés dans ces défauts, et fixer à-peu-près le temps de chacune de ces différentes méthodes. C'est ce qu'il n'a pas fait. Il entre dans un grand détail de tous les avantages qu'a l'homélie sur le sermon; mais il en montre aussi les inconvéniens, que l'on aperçoit aisément lorsqu'on veut faire une homélie sur un Evangile qui contient plusieurs vérités qui n'ont aucune

liaison les unes avec les autres ; il établit ensuite ce qui doit faire préférer le sermon à l'homélie, parce que le premier convient mieux à certaines vérités qui demandent à être développées, ou à être inculquées profondément dans les esprits.

DOLLONE (N.), prêtre, docteur en théologie et en droit canon, se distingua, au milieu du dix-huitième siècle, par son zèle infatigable pour les missions dans plusieurs provinces de la France. On a de lui deux *Panégyriques de la mère de Chantal,* qu'il avait prononcés à Tours, dans l'église des Religieuses de la Visitation; le premier, pour la solennité de sa béatification, le 25 juillet 1752 ; et le second, pour le jour de sa fête, le 25 août de la même année. Paris, 1752.

DUC (l'abbé Le), dont les Biographies nous laissent ignorer l'époque de la naissance et de la mort, vivait à la fin du dix-septième siècle et au commencement du dix-huitième. Il avait passé plus de trente années de sa vie dans l'exercice continuel des fonctions laborieuses de prédicateur, de vicaire, de desservant et de curé, dans des paroisses d'une grande étendue, comme dans celle de St.-Paul de Paris, où il avait long-temps été premier vicaire. Ce qui ne l'empêcha point de publier un ouvrage intitulé : *Année ecclésiastique*, ou *Instructions sur le propre du temps, et sur le propre et le commun des Saints, avec une explication des Epitres et des Evangiles qui se lisent dans le cours de l'année ecclésiastique, dans les églises de Rome et de Paris.* Paris, 1734 et années suivantes. 15 vol. in-12. Chaque

Epitre et chaque Evangile fournissent une instruction particulière d'une demi-heure de lecture. L'auteur commence par y rapporter le texte en français; il y ajoute des réflexions assez courtes pour ne pas ennuyer, et néanmoins assez longues pour ne rien omettre de ce que l'on doit savoir et de ce qu'il faut enseigner sur le dogme, sur la morale et sur la discipline. Ces explications des Epitres et des Evangiles de l'année sont de véritables homélies, où l'on trouve le sens littéral et spirituel des différens passages de l'Ecriture, qu'on a tirés des écrits des SS. PP. L'abbé le Duc s'était fait une loi de ne rien prononcer en chaire, qu'il ne l'eût auparavant confié au papier et qu'il ne l'eût médité à loisir.

DUFAY (Jean-Gaspard), jésuite, après avoir enseigné les humanités et avoir pris l'ordre de la prêtrise, se livra à la prédication, pour laquelle ses supérieurs lui trouvèrent des dispositions. Il y obtint les succès qu'ils avaient espérés. Il possédait à un haut degré le talent de l'action oratoire, et c'est à cela qu'il dut en grande partie sa réputation. Aussi, lorsque ses sermons furent imprimés, perdirent-ils beaucoup de la force et de la beauté qu'on leur avait trouvées, et qui disparurent, parce qu'elles étaient dues au charme du débit. Ces *Sermons* ont été publiés, depuis 1736 jusqu'en 1743, en 9 vol. in-12. Ceux qui sont pour le Carême ont été traduits en italien; 1744, 3 vol. in-12. En 1704, ce prédicateur prononça à Narbonne l'*Oraison funèbre de M. de Bousq*, cardinal-archevêque de cette ville. Ce discours fut imprimé la même année

à Narbonne. Le P. Dufay survécut à la suppression de son ordre, n'étant mort qu'en 1744.

DUNEAU (François), jésuite, après avoir professé la philosophie, les mathématiques et la théologie pendant plusieurs années dans diverses maisons de son ordre, se livra au ministère de la prédication, où il obtint quelques succès. Il fut demandé à Rome en 1651, pour y être le réviseur des livres français et le théologien du général de la société : il mourut dans cette ville le 26 juillet 1682, à quatre-vingt-cinq ans. On a de lui : I. Un *Avent sur les trois venues du fils de Dieu*, et sur le profit qu'on doit en retirer. Lyon, 1667, in-8. II. Quatre *Octaves du Saint-Sacrement.* Lyon, 1672, in-4. III. *Sermons sur les Mystères de J. C. et de la Sainte-Vierge;* 1679, 2 vol. in-4, 1 vol. in-8. IV. *Panégyrique des Saints et de la Dédicace d'une Eglise;* 3 vol., 1676. V. *Discours sur les Evangiles des dimanches de l'année;* 1680, 2 vol. VI. *Sur les Evangiles du Carême;* 1680, 2 vol. in-8. Tous ces discours sont plutôt de véritables leçons de théologie scholastique, que des leçons de morale.

DUPORT (Gilles), prêtre, pronotaire apostolique, docteur en droit civil et canonique, mourut à Paris le 21 décembre 1691, à l'âge de soixante-six ans, après en avoir passé treize dans la congrégation de l'Oratoire, dont il sortit en 1660, à l'occasion d'un procès. Il avait exercé le ministère de la prédication pendant quelque temps, ce qui le détermina à publier un ou-

vrage intitulé : *L'art de prêcher, contenant diverses méthodes pour faire des sermons, des panégyriques, des homélies, des prônes, de grands et de petits catéchismes, avec une manière de traiter la controverse selon les règles des SS. PP., et la pratique des plus célèbres prédicateurs.* Paris, 1674, 1 vol. in-12; 2ᵉ édition, corrigée et augmentée, 1683, in-12. Ce livre peut être mis dans la classe de ces ouvrages qu'on peut consulter quelquefois, mais qui ne doivent nullement servir de modèles à ceux qui prétendent parcourir avec distinction la carrière de l'orateur chrétien.

DURAND (N.), prêtre, docteur en théologie, avait exercé le ministère de la prédication au milieu du dix-septième siècle, à Paris, à Lyon, à Rouen et dans plusieurs autres villes du royaume : il publia ensuite des *Panégyriques des Saints.* Rouen, 1678, in-8, et 1684, 2 vol. in-8. Sa méthode est à-peu-près celle des anciens prédicateurs. La division de chaque panégyrique est toujours en trois parties ; on la trouve quelquefois à la fin de l'exorde, et d'autres fois elle est après la Salutation Angélique ; tous les exordes conduisent à cette prière par une chute préméditée, qui a demandé assez souvent beaucoup de travail, mais qu'on n'admettrait plus aujourd'hui, telle que celle du panégyrique de Sainte-Apollinaire, que nous rapporterons ici : « Apollinaire, dit l'orateur, voyage dans la Pa-
» lestine pour visiter les Saints lieux sous l'habit d'un
» pauvre, quoiqu'elle ait un père qui soit consul. Elle
» vit plusieurs années dans un étang sous l'écaille d'une
» tortue, à laquelle sa peau devient semblable, à cause

» de ses austérités. Elle meurt dans un monastère » d'hommes sous la robe d'un religieux, dont elle prend » l'extérieur. Dans le premier état c'est une pélerine » qui cache sa noblesse ; dans le second, c'est une » fille qui cache sa raison ; dans le troisième, c'est » une vierge qui cache son sexe ; elle cache sa noblesse » pour la sanctifier sous l'habit d'un pauvre ; elle cache » sa raison pour l'humilier sous la forme d'une bête ; » elle cache son sexe pour le fortifier sous l'apparence » d'un homme. Ces trois merveilles, qui font le carac- » tère de notre sainte, ont de très-grandes relations » avec J. C. : vous savez qu'il cacha ses richesses in- » finies sous l'apparence d'un pauvre artisan, pendant » la vie voyagère qu'il mena dans la Palestine : *In eo » sunt omnes thesauri absconditi.* Vous n'ignorez pas » aussi qu'il cacha les lumières de sa sagesse sous l'ex- » térieur d'un ver de terre, auquel il se compare : *Ego » sum vermis et non homo.* Enfin vous avez appris » qu'il cacha sa divinité même sous la forme d'un » homme, dont il se revêtit au moment que Gabriel dit » à la Vierge : *Ave Maria.* » On peut juger, par ce passage, du talent de M. Durand, et comme prédicateur, et comme sermonnaire.

E.

ECLUSE-DES-LOGES (Pierre-Mathurin de l'), docteur de Sorbonne, abbé et curé de Saint-Nicolas-des-Champs de Paris, né à Falaise en 1716, remporta le prix d'éloquence à l'Académie française, en 1741, par un discours sur cette maxime : *Il n'y a point de hasard pour un chrétien.* Trois ans après, il prononça le

Panégyrique de Saint-Louis, en présence de cette compagnie. Paris, in-4. Ce discours est dans le goût de l'éloquence chrétienne, c'est-à-dire, rempli de passages des livres saints. On y remarque en plusieurs endroits du nerf, de la chaleur, comme dans le morceau suivant, où l'auteur, faisant le récit du départ de Saint-Louis pour la croisade, s'explique ainsi : « Déjà » la croix arborée sur les ondes a rassemblé autour de » Saint-Louis ses nombreux vaisseaux. Mer orgueil- » leuse, abaisse tes flots sous l'étendard du Roi des » Rois ! N'attends pas que sa voix impose silence aux » esprits des tempêtes ! Ferme ces noirs abîmes qui re- » cèlent plus de richesses que le monde entier n'en » saurait contenir ! Ceux que tu portes sur ton sein, » humbles héritiers de la croix, n'ont ni or, ni pierres » précieuses à te sacrifier, ils ne veulent que revoir la » demeure, que baiser les traces de leur maître ; toute » leur ambition se borne à conquérir un sépulcre. » Cet orateur chrétien mourut à Paris vers 1783.

ÉLISÉE (Jean-François Copel), connu sous le nom de Père), né à Besançon le 21 septembre 1726, d'un avocat, fit ses premières études au collége de cette ville, dirigé par les jésuites, et s'y distingua par les progrès les plus rapides. Ces derniers cherchèrent à lui inspirer le désir d'entrer dans leur ordre ; mais il préféra celui des Carmes, où il prit l'habit le 25 mars 1745. Le P. Elisée, chargé d'abord d'instruire les novices, s'acquitta de cette fonction pendant six ans avec beaucoup de zèle et de succès ; il employait ses loisirs à la lecture des orateurs anciens et modernes, et se prépa-

rait, par la méditation et l'examen de leurs ouvrages, à marcher un jour sur leurs traces. La timidité naturelle du P. Elisée, la faiblesse de son organe, la négligence de son débit, ne permirent pas d'apprécier toute l'étendue de son talent pour la chaire. Cependant il fut envoyé dans la maison de son ordre à Paris, et ce fut par une espèce de faveur qu'il obtint de prêcher dans quelques paroisses. Un hasard singulier commença sa réputation. Un jour qu'il prêchait dans une église assez peu fréquentée, Diderot, curieux d'entendre un sermon, qu'il supposait d'avance médiocre, y entra accompagné d'un de ses amis : le philosophe, placé en face du prédicateur, l'écouta avec attention, et fut frappé de l'ordre, de la clarté, de la méthode, de la logique vive et pressante qui régnaient dans son discours. Le sermon fini, il suivit le P. Elisée à la sacristie et lui demanda si c'était lui qui avait composé le sermon qu'il venait de prononcer. Le P. Elisée lui en donna l'assurance. Diderot, enchanté de ce qu'il nommait sa découverte, parla du nouveau prédicateur avec enthousiasme, et inspira à chacun le désir de l'entendre. Le P. Elisée parut dans les chaires les plus brillantes de la capitale, et prêcha ensuite devant le Roi dans deux circonstances bien remarquables ; la première fois, après la signature de la paix avec l'Angleterre, en 1763 ; et la seconde fois, après la mort du Dauphin, père de Louis XVI. Ce prédicateur, bon et indulgent envers les autres, était très-sévère pour lui-même ; la pâleur de son visage annonçait ses austérités ; l'excès du travail affaiblit sa santé. L'évêque de Dijon l'ayant retenu pour prêcher le Carême dans sa

cathédrale, les efforts qu'il fut obligé de faire, achevèrent de l'épuiser. Il mourut, le 11 juin 1783, en allant en Suisse prendre les eaux de la Brevine. Les *Sermons* du P. Elisée ont été recueillis par le P. Césaire, son cousin, et publiés à Paris, 1784 — 1786, 4 vol. in-12, avec la Vie de l'auteur. Ils ont été traduits en allemand. Bamberg, 1786, 4 vol. in-8; et en espagnol, Madrid, 1787, 4 vol. in-4. Le quatrième volume contient les *Panégyriques*, parmi lesquels on distingue celui de Saint-Louis, et les *Oraisons funèbres* du grand Condé, de Stanislas Ier, roi de Pologne, et du Dauphin, père de Louis XVI. Le P. Elisée semait ses discours de portraits d'une vérité frappante, et de détails de mœurs qui plaisaient à l'auditeur malin, parce qu'ils fournissaient des applications à faire. Sa physionomie maigre, pâle et austère, parlait pour lui et commandait l'attention. Sa voix presqu'éteinte ajoutait à l'impression et annonçait l'apôtre de la pénitence. Ses sermons se distinguent de la plupart des productions de ce genre, par la sagesse de la composition, l'enchaînement des pensées, la pureté et l'élégance du style; la lecture en est aussi agréable qu'utile aux personnes qui aiment à réfléchir sur elles-mêmes: on y trouve quelques morceaux dignes de Bourdaloue et de Massillon; mais, en général, on désirerait chez lui une connaissance plus grande des livres saints, plus de force et de justesse dans les raisonnemens, plus d'abondance dans ses preuves, une onction plus pénétrante, une éloquence plus douce, plus de majesté, plus d'élévation, des idées moins vagues, des traits plus marqués. Ce prédicateur était quelquefois caustique; dans

son *Sermon sur le mauvais riche*, il s'exprime ainsi : « Le riche mourut, et ce fut le premier service qu'il rendit à la société. » La simplicité de son débit était assortie à l'espèce d'éloquence qu'il avait adoptée. Peu d'art, de la précision dans l'exposition de son sujet, de la simplicité dans ses plans, un style pur, clair, élégant, presque point de figures et de mouvemens. Il n'a ni la logique pressante et la raison profonde de Bourdaloue, ni le pinceau magique et le brillant coloris de Massillon. Quoiqu'il ne manque pas de s'élever contre les systèmes de la philosophie moderne, il porte dans ces morceaux, qui semblent exiger une certaine véhémence, plutôt le sentiment de la douleur qui s'en afflige, que celui de l'indignation qui les combat et les anéantit. Dans l'endroit de son *Sermon sur l'incrédulité*, où il trace le tableau de l'orgueil de l'esprit et de cette inquiétude qui le porte à secouer le joug de la religion, on trouve une imitation trop marquée de Bossuet, dans l'endroit de l'oraison funèbre de la reine d'Angleterre, où ce grand orateur dit des protestans ce que le Père Elisée applique aux incrédules. Le portrait qu'il fait de Bayle dans le *Sermon* qui a pour titre : *Fausseté de la probité sans la religion*, rappelle aussi un peu trop celui que Bossuet a tracé de Cromwell. Les principes de la morale sont présentés, dans ses sermons, d'une manière trop bénévole, sans qu'il entre dans aucun détail particulier ; ce qui ne jette pas, à beaucoup près, autant d'intérêt dans ses discussions que s'il luttait, pour ainsi dire, corps à corps avec les obstacles qu'il combat. Il est rare, par conséquent, de trouver chez lui des morceaux pleins de force et de vigueur, qui

subjuguent l'esprit et dominent la volonté ; de ces tirades où règnent l'affection et le sentiment, qui pénètrent le cœur et l'embrasent, qui le touchent et l'attendrissent. C'est moins à présenter à chaque individu le miroir de ses passions, que l'orateur semble s'être appliqué, qu'à peindre les funestes effets qu'elles produisent dans la société. Or, cette seconde étude est beaucoup plus facile que la première, et il est plus aisé de saisir ces résultats généraux que de descendre dans le cœur de l'homme, d'en sonder les plus sombres replis, et de les exposer au grand jour. On trouve cependant quelquefois dans ses discours de la force, de l'élévation et de la profondeur, comme dans le *Sermon sur la fausseté de la probité sans la religion ;* une connaissance plus développée des passions, comme dans celui sur *la Vie religieuse*, où, en opposant partout le calme de la solitude au tumulte du monde, il peint supérieurement le vide et le néant des plaisirs et des honneurs. Son *Sermon sur la Mort*, et celui sur *les Afflictions*, sont ceux où l'ordonnance est la plus belle et les développemens plus lumineux. Un écrivain favorable à ce prédicateur s'explique ainsi : « Ce serait à ceux qui l'ont » particulièrement connu, à nous apprendre si c'était » par principe, ou par ménagement pour ses forces, » que le P. Elisée avait retranché de son éloquence » tous les mouvemens de la déclamation ; mais nous » croyons qu'il est le seul peut-être qui ait réussi, sans » ce secours, à se faire suivre d'une foule d'auditeurs, » à les toucher, à les convaincre. »

ESCALOPIER (Nicolas l'), conseiller, aumônier et prédicateur ordinaire du Roi Louis XIII, fit imprimer

à Avignon, en 1646, in-8, les *Sermons* qu'il avait prêchés la même année, pendant l'octave du Saint-Sacrement, dans l'église de Saint-Didier de cette ville. Ces sermons sont du nombre de ceux qu'on ne lit plus depuis long-temps.

EUSÈBE DIDIER (le Père), récollet, s'était acquis, vers le milieu du dix-huitième siècle, dans les provinces méridionales de la France, la réputation d'un célèbre prédicateur. On ne connaît de lui que le *Panégyrique de Saint-Agricol*, citoyen, évêque et patron d'Avignon, avec des notes sur les actes et le culte de ce saint. Avignon, 1755.

F.

FAUCHET (Claude), né à Dorne, dans le Nivernais, le 22 septembre 1744, embrassa l'état ecclésiastique, et fut d'abord précepteur des enfans du marquis de Choiseul, frère du ministre; il entra ensuite dans la communauté des prêtres de Saint-Roch. Une belle figure, un style pompeux et métaphysique, un organe agréable, la facilité des mouvemens et la force de la déclamation, lui acquirent bientôt de la célébrité dans la chaire, et donnaient à ses discours un éclat que la légèreté du fond ne leur eût pas fait obtenir. Ayant eu l'honneur de prêcher devant le Roi, il obtint l'abbaye de Montfort, et devint grand-vicaire de l'archevêque de Bourges. Il prononça l'oraison funèbre de ce prélat, mort à la fin de 1786, et celle de M. le duc d'Orléans, Louis-Philippe, petit-fils du régent, en 1785. La révo-

lution vint lancer Fauchet sur un plus grand théâtre ; il en adopta les principes avec enthousiasme : ardent, doué de plus d'imagination que de jugement et de prudence, il suivit le tourbillon. Quelques jours après la prise de la Bastille, il prononça dans l'église de Notre-Dame un discours sur cette conquête. Son texte fut ces mots de Saint-Paul : *In libertatem vocasti estis, fratres.* A cette même époque, et les deux années suivantes, il prononça des discours où l'on trouve quelquefois d'assez beaux morceaux, et des vérités assez fortes à côté des plus graves erreurs. Son *Discours sur la religion nationale* est de ce genre : il y professe sur l'autorité de l'Eglise, relativement au mariage, des principes assez sains. Trois *Discours sur la liberté*, un autre *sur l'Accord de la religion et de la liberté*, une *Oraison funèbre de l'abbé de l'Epée*, un *Eloge civique de Franklin*, montrent de plus en plus le progrès des idées nouvelles dans la tête de l'auteur. Dans l'éloge de l'abbé de l'Epée, prononcé à Saint-Etienne-du-Mont, le 25 février 1790, il détaille assez bien les procédés et les services de ce célèbre instituteur des Sourds-muets ; mais on pourrait trouver qu'il n'a pas toujours séparé avec justesse ce qu'il y avait de louable dans cet homme bienfaisant, de ce que l'Eglise avait droit de reprendre en lui. L'abbé Fauchet ayant adressé ses discours à Vernes, ministre éclairé de Genève, celui-ci, après les avoir lus, mit au dos : « Fauchet ne » professe ni sa religion, ni la mienne. » Devenu un des plus ardens réformateurs, il figura dans les clubs, et rédigea un journal, intitulé la *Bouche-de-Fer*. Son

zèle méritait une récompense. Au mois de mai 1791, le département du Calvados l'élut évêque constitutionnel de Bayeux. Appelé bientôt à la Convention, il s'y montra calme, modéré, prêchant la paix et désirant de la faire renaître. Lié au parti de la Gironde, on le raya de la liste des jacobins. On l'accusa de complicité avec Charlotte Corday, et il fut condamné à mort le 31 octobre 1793. Outre les discours dont nous avons parlé dans le cours de cet article, on a encore de l'abbé Fauchet : I. *Panégyrique de Saint-Louis*, prononcé en 1774 devant l'Académie française. II. *Discours sur les mœurs rurales*, 1788. III. Et quelques *Opuscules*. Tous ces écrits, en général, ne sont pas dépourvus de talent, mais on y remarque souvent le défaut de goût, la prétention, le néologisme et l'exagération.

FÉNÉLON (François de Salignac de la Mothe de) naquit au château de Fénélon en Périgord, le 6 août 1651, d'une famille ancienne et distinguée. Des inclinations heureuses, un naturel doux, joint à une grande vivacité d'esprit, furent le présage de ses vertus et de ses talens. Le marquis de Fénélon, son oncle, le traita comme son propre fils, et le fit élever sous ses yeux à Cahors. Le jeune Fénélon fit des progrès rapides. Envoyé à Paris pour achever ses études philosophiques et commencer son cours de théologie, il fut mis sous la conduite de l'abbé Tronson, supérieur de Saint-Sulpice. Dès l'âge de dix-neuf ans, il prêcha avec le plus grand succès au séminaire. A vingt-quatre ans, il entra dans les ordres sacrés, et exerça les fonctions les plus

pénibles du ministère dans la paroisse de Saint-Sulpice. Sa ferveur religieuse lui inspira le projet de se consacrer aux missions étrangères ; mais sa famille s'étant opposée à ce dessein, Harlay, archevêque de Paris, lui confia la direction des Nouvelles catholiques. Ce fut dans cette place qu'il fit les premiers essais du talent de plaire, d'instruire et de persuader. Les devoirs et les soins de cet emploi, dans lequel il ensevelit son génie pendant dix ans, le préparèrent à la composition du Traité de l'*Education des filles*, chef-d'œuvre de délicatesse et de raison. Le Roi ayant été informé de ses succès, le nomma chef d'une mission sur les côtes de la Saintonge. Simple à-la-fois et profond, joignant à des manières douces une éloquence forte, il eut le bonheur de ramener à la vérité un grand nombre de personnes. Fénélon recueillit le fruit de ses travaux. En 1689, Louis XIV lui confia l'éducation de ses petits-fils, les ducs de Bourgogne, d'Anjou et de Berri, et en 1695 il fut nommé à l'archevêché de Cambrai. Il ne l'accepta qu'à condition qu'il donnerait seulement trois mois aux princes, et le reste de l'année à ses diocésains. Il remit en même temps son abbaye de Saint-Valery, et son petit prieuré, persuadé qu'il ne pouvait posséder aucun bénéfice avec son archevêché. La sainteté des anciens évêques, la sévérité de la primitive Eglise, la douceur de la plus indulgente vertu, l'empressement à remplir les devoirs les plus humbles du simple ministre, une infatigable bonté, une inépuisable charité, voilà sous quel traits Fénélon est dépeint par un éloquent et vertueux prélat. La Bruyère l'a peint encore sous des traits reconnaissables pour tous les contemporains. « On sent, dit-il, la force et

» l'ascendant de ce rare esprit, soit qu'il prêche de génie
» et sans préparation, soit qu'il prononce un discours
» étudié et oratoire, soit qu'il explique ses pensées dans
» la conversation; toujours maître du cœur et de l'oreille
» de ceux qui l'écoutent, il ne leur permet pas d'envier
» ni tant d'élévation, ni tant de faculté, de délicatesse,
» de politesse. » Il était le modèle de son clergé: son premier soin était d'instruire les clercs d'un séminaire qu'il avait fondé ; il ne dédaignait pas même de faire le catéchisme aux enfans de son diocèse. Comme les évêques des anciens jours, il montait souvent dans la chaire de son église, et, parlant sans préparation, il répandait tous les trésors de son facile génie. La conduite qu'il tint relativement à son livre des *Maximes des Saints*, que le Pape condamna, en 1699, après neuf mois d'examen, offrit un modèle de foi et d'obéissance à l'autorité ecclésiastique. Il fit un mandement contre son livre, et annonça lui-même en chaire sa condamnation. Aussi Innocent VIII écrivit-il à quelques prélats, relativement à l'acharnement de Bossuet et de ses partisans contre Fénélon : *Peccavit excessu amoris divini, sed vos peccavistis defectu amoris proximi.* Ce fut quelque temps auparavant qu'il reçut l'ordre de quitter la cour et de se retirer dans son diocèse. La douceur de ses mœurs, répandue dans sa conversation comme dans ses écrits, le fit aimer et respecter, même des ennemis de la France. Le duc de Marlborough, dans la dernière guerre de Louis XIV, prit soin qu'on épargnât ses terres. Fénélon fut toujours cher au duc de Bourgogne ; et lorsque ce prince vint en Flandre, dans le cours de la même guerre, il lui dit en le quittant :

« Je sais ce que je vous dois, vous savez ce que je vous » suis. » Il est probable qu'il aurait eu part au gouvernement, si ce prince eût vécu. L'attention continuelle que Fénélon portait aux intérêts politiques de la France, ne diminua jamais en rien son zèle pour les affaires de la religion et de l'Eglise. Les différens écrits de philosophie, de théologie, de belles-lettres, sorties de la plume de Fénélon, lui ont fait un nom immortel. On y voit un homme nourri de la fleur de la littérature ancienne et moderne, et animé par une imagination vive, douce et riante ; son style est coulant, gracieux et harmonieux. Cependant il ne parut jamais chercher la gloire d'auteur ; tous ses ouvrages furent inspirés par les devoirs de son état, par ses malheurs ou ceux de la patrie. La plupart échappèrent à son insçu de ses mains et ne furent connus qu'après sa mort. Fénélon avait beaucoup réfléchi sur l'art oratoire et sur l'éloquence de la chaire, et ses études, à cet égard, se trouvent dans trois dialogues, dont le style est simple, agréable, varié, éloquent à propos, et mêlé de cet enjouement délicat dont les anciens savaient tempérer la sévérité didactique. Cette production appartient à la jeunesse de Fénélon, et l'on y sent partout cet amour pour le beau simple, qui fait le caractère inimitable de ses écrits. La *Lettre sur l'Eloquence*, écrite sur la fin de sa vie, ne renferme que la même doctrine, appliquée avec plus d'étendue, ornée de développemens nouveaux, énoncée partout avec cette autorité douce et persuasive d'un homme de génie vieillissant, qui discute peu, qui se souvient et qui juge. Les *Aventures de Télémaque*, composées, selon les uns, à la cour, et selon

d'autres, fruits de sa retraite dans son diocèse; les *Dialogues des morts*, la *Direction pour la conscienee d'un Roi*, l'*Abrégé des Vies des anciens philosophes*, sont, comme chacun sait, les fruits de l'éducation du duc de Bourgogne. Ce dernier ouvrage est incomplet. Ses autres ouvrages les plus importans sont : Un *Traité de l'Education des filles*, un autre du *Ministère des Pasteurs*, l'*Explication des Maximes des Saints*, les *Œuvres philosophiques*, ou *Démonstration de l'existence de Dieu par les preuves de la nature*, ouvrage auquel on peut joindre des *Lettres sur divers sujets de religion et de métaphysique*; plusieurs écrits relatifs à la constitution *Unigenitus*; enfin des *Œuvres spirituelles*. On a lieu de regretter que le manuscrit de sa traduction de l'*Enéïde* ait été perdu. Quant aux sermons de Fénélon, qui sont en petit nombre, on ne peut pas dire qu'ils répondent à la réputation de l'auteur des *Dialogues sur l'éloquence*. Il les composa pendant sa jeunesse et lorsqu'il n'était encore que M. l'abbé de Fénélon; car, quoiqu'il prêchât très-souvent dans son diocèse, il y avait long-temps qu'il pratiquait ce qu'il a remarqué dans ses *Dialogues sur l'éloquence*, savoir, de ne prêcher que d'abondance de cœur. Ces dialogues, avec de grandes beautés, renferment de grands défauts. On y trouve beaucoup d'observations et de réflexions utiles; mais il y a aussi de faux raisonnemens et des principes erronés en fait d'éloquence. En voici quelques exemples : Fénélon n'approuve point la méthode qu'ont nos prédicateurs, de partager leurs sermons en deux ou trois points, ni l'usage où ils sont d'apprendre tout par cœur. Mais si

ces divisions émanent l'une de l'autre, si au lieu de faire de chaque point comme un sermon particulier, elles ne forment qu'un tout bien lié, bien suivi, il semble que ces divisions ne servent qu'à mettre plus d'ordre et de méthode dans un discours. A l'égard de la coutume de n'apprendre que par cœur, que Fénélon voulait abolir, l'impossibilité pour bien des gens de faire autrement, sera pour eux une raison décisive de la conserver. Il est rare de trouver des personnes qui puissent parler d'une manière juste et correcte, sans apprendre par cœur. Les prédications de Fénélon étaient l'écoulement de l'amour qui remplissait son âme et qui se répandait sur ses auditeurs. Fénélon possédait plus qu'aucun autre le talent de prêcher sur-le-champ; mais cette facilité nuisait à sa composition : il écrivait comme il parlait ; dès-lors, il devait en résulter quelques négligences. Dans ses sermons, en effet, il y a des endroits très-pathétiques ; mais aussi il y en a qui sont peu soignés, et même faibles. C'est ce mélange de beautés et de défauts, de force et de faiblesse, qui a fait placer ses sermons dans le second rang. Fénélon fut enlevé à l'Eglise et aux lettres, le 7 janvier 1715, à l'âge de soixante-quatre ans. Sa dernière maladie fut une inflammation de poitrine, et une chute légère accéléra sa mort. Le caractère de l'archevêque de Cambrai, par rapport à celui de Meaux, fut bien saisi par la reine de Pologne, femme du roi Stanislas, devant laquelle on agitait cette question : Lequel de Bossuet ou de Fénélon avait rendu de plus grands services à la religion? « L'un la prouve, répondit-elle, et l'autre la » fait aimer. » Le vertueux Louis XVI fit faire la statue

de Fénélon en marbre, en 1777. Cet illustre prélat a trouvé un historien digne de lui dans M. de Bausset, ex-conseiller de l'université de France, et aujourd'hui cardinal, qui s'est livré aux plus curieuses recherches pour écrire la vie d'un évêque dont il sentait profondément les vertus ; et, ce qui est le plus grand des éloges, il a conservé dans la candeur noble et touchante de sa narration, quelque chose du goût et du style de Fénélon. Nous y renvoyons nos lecteurs, nous étant bornés ici à ne considérer ce prélat que sous le talent de la chaire. Les principaux ouvrages de cet archevêque sont dans les mains de tout le monde, et le nombre des diverses éditions qui en ont été faites nous dispense d'en donner une notice bibliographique, qui serait absolument inutile à la plus grande partie du public.

FLÉCHIER (Esprit), né à Pernes le 1er juin 1632, fut élevé auprès de son oncle, le P. Hercule Audiffret, général des Pères de la doctrine chrétienne. Il entra dans cette congrégation, où il se distingua par ses talens et par sa piété. L'ayant quittée après la mort de son oncle, il parut aussitôt dans le monde avec éclat. Ses Panégyriques et ses Oraisons funèbres lui acquirent une réputation extraordinaire, et le firent connaître de toute la France. Celle du maréchal de Turenne, son chef-d'œuvre, fit donner des larmes au héros et mit le comble à la gloire de l'orateur. On admira sur-tout le beau parallèle du maréchal de France avec Judas Machabée. Il est vrai qu'il n'était pas le premier qui eût transporté aux généraux modernes les éloges donnés à cet ancien capitaine. Lingendes, évêque de Mâcon, et

Fromentière, évêque d'Aire, s'en étaient déjà servis, l'un dans l'Oraison funèbre de Charles Emmanuel, duc de Savoie ; l'autre, dans celle du duc de Beaufort. Mais Fléchier se rendit propre ce lieu commun, par les ornemens dont il l'embellit dans son exorde, qui est un chef-d'œuvre. La cour rendit justice à ses talens. Il fut nommé, en 1685, à l'évêché de Lavaur, et en 1687 à celui de Nîmes. Louis XIV lui dit, en le nommant au premier évêché : « Ne soyez pas surpris, si j'ai récompensé si tard votre mérite, j'appréhendais d'être privé du plaisir de vous entendre. » Le diocèse de Nîmes était plein d'hérétiques : il se conduisit à leur égard en bon pasteur ; il les instruisit tous par la solidité de ses discours, et en ramena plusieurs par l'esprit de paix, de douceur et d'indulgence qui l'animait. La charité, qu'il exerçait envers la partie de son troupeau séparée de l'Eglise, se faisait encore plus sentir à celle qui, dans le sein de l'Eglise même, avait besoin de son indulgence et de ses secours. Une malheureuse fille, que ses parens avaient contrainte à se faire religieuse, avait succombé à l'amour et n'avait pu cacher à sa supérieure les suites de sa faiblesse. Fléchier apprit que cette supérieure l'en avait punie de la manière la plus cruelle, en la faisant enfermer dans un cachot, où, couchée sur de la paille et réduite à un peu de pain qu'on lui donnait à peine, elle attendait la mort comme le terme de ses maux. L'évêque de Nîmes se transporta dans le couvent, et, après beaucoup de résistance, se fit ouvrir la porte du réduit affreux où cette infortunée se consumait dans le désespoir. Dès qu'elle aperçut son pasteur, elle lui tendit les bras comme à un libérateur

Le prélat jeta un regard d'indignation sur la supérieure : « Je devrais, lui dit-il, si je n'écoutais que la » justice humaine, vous faire mettre à la place de cette » victime de votre barbarie ; mais le Dieu de clémence » dont je suis le ministre, m'ordonne d'user envers vous » de l'indulgence que vous n'avez pas eue pour elle, et » dont il usa à l'égard de la femme adultère. » Il fit aussitôt tirer la religieuse de cette horrible demeure, et ordonna qu'on eût d'elle les plus grands soins. Mais ses ordres charitables ne purent la rendre à la vie ; elle mourut, après quelques mois de langueur, en bénissant le nom de son vertueux évêque. Un des soins les plus pressans de Fléchier était de consoler ses diocésains des afflictions dont la providence se servait pour les éprouver. Dans la disette de 1709 il répandit des charités immenses. Il refusa d'employer à la construction d'une église des fonds destinés à des aumônes : « Quels cantiques, disait-il, valent les bénédictions du » pauvre, et quel spectacle plus digne des regards de » Dieu que les larmes des indigens essuyées par ses » ministres ! » On l'a vu plus d'une fois aller à pied dans les rues de Nîmes, donnant l'aumône d'une main et sa bénédiction de l'autre. Il croyait devoir répondre par des actes publics de bienfaisance épiscopale aux traits envenimés des protestans contre le faste qu'ils reprochaient à l'Eglise romaine. Mais il savait aussi cacher cette même bienfaisance, quand elle tombait sur des hommes que leur état forçait à cacher leur misère. Il joignait alors à la promptitude et à l'abondance des secours qu'il leur donnait, ces attentions délicates qui empêchent l'aumône d'être humiliante. A

tant de vertus Fléchier joignait une grande modestie. Fils d'un particulier qui n'avait qu'une petite métairie, qu'il faisait valoir lui-même, et parvenu à l'épiscopat, il n'avait ni la sottise de cacher l'obscurité de sa naissance, ni la vanité plus raffinée de chercher dans cette obscurité même un titre de gloire. Un jour, cependant, il sortit de sa simplicité ordinaire. Un prélat orgueilleux lui ayant dit : » Avouez que votre père aurait » été bien surpris de vous voir sortir de son moulin » pour devenir évêque ? — Je crains bien, lui répondit » Fléchier, que si le vôtre avait travaillé au moulin, » vous n'eussiez toute votre vie tourné la meule. » Le maréchal de la Feuillade lui ayant dit un jour : « Avouez » que votre père serait bien étonné de vous voir ce que » vous êtes ? » — Non, lui répondit Fléchier, car ce n'est » pas le fils de mon père, c'est moi qu'on a fait évêque. » Les Sermons de Fléchier ne sont pas de la même force que ses Panégyriques et ses Oraisons funèbres. Il avait cherché de bonne heure, dans nos vieux prédicateurs, des traits d'éloquence et des pensées ingénieuses. Aussi lui trouve-t-on, quant au fond des choses, l'air du commencement de son siècle. Il prêchait avec un vieux goût et un style moderne. De là des traits recherchés, des contrastes peu naturels, des pensées plus brillantes que solides. Fléchier avait un peu gâté son goût en croyant le former. Il lisait souvent, pour s'amuser, les sermonnaires italiens et espagnols, qu'il appelait ses bouffons ; mais ces hommes, qu'il ridiculisait, lui laissèrent quelque chose de leur ton. Ses Panégyriques, dans lesquels il fit preuve d'un talent supérieur, sont au nombre de dix-huit. Sous le rapport des Oraisons

funèbres, il occupe le premier rang après Bossuet. Il y a moins d'élégance et de pureté de langage dans celles de Bossuet; mais on y trouve une éloquence plus forte, plus mâle, plus nerveuse. Le style de Fléchier est plus coulant, plus arrondi, plus uniforme; celui de Bossuet moins égal, moins soutenu et plus rempli de ces traits hardis, de ces figures vives et frappantes qui caractérisent le génie. Fléchier est plus heureux que lui dans le choix et dans l'arrangement des mots; mais son penchant pour l'antithèse répand une sorte de monotonie sur son style. Il devait autant à l'art qu'à la nature; Bossuet devait plus à la nature qu'à l'art. Fléchier disait que « l'on parlait pour les sens, et que l'on » écrivait pour l'esprit. » Bossuet remplissait ces deux objets. Il remuait l'imagination et faisait penser tout-à-la-fois. Fléchier a bien moins que lui ce grand mérite de penseur, si rarement joint à celui de l'éloquence. Fléchier, écrivant avec facilité, ne pouvait pas avoir beaucoup de ces pensées profondes que donne la méditation ou le génie. « On croit, disait-il, que je com» pose avec peine et contention; on se trompe: j'ai » beaucoup travaillé dans ma jeunesse, et j'ai mis tous » les momens à profit; si la composition me coûtait, » il y aurait long-temps que j'y aurais renoncé. » Quelque temps avant de mourir, Fléchier ordonna à un sculpteur de faire un dessin très-modeste de son tombeau, car il craignait que la reconnaissance ou la vanité ne voulût élever à sa cendre un monument remarquable: le sculpteur fit deux dessins; Fléchier choisit le plus simple et dit à l'artiste: « Mettez la main à » l'œuvre, car le temps presse. » Il mourut, en effet,

peu de temps après, à Montpellier, le 16 février 1710, à l'âge de soixante-dix-huit ans, pleuré des catholiques, regretté des protestans, et ayant toujours été pour ses confrères un digne modèle de charité, de simplicité et d'éloquence. Fléchier laissa plus de vingt mille écus aux pauvres. L'abbé du Jarry prononça son oraison funèbre. L'Académie française s'était associé Fléchier, après la mort de Godeau. Les principaux ouvrages de ce prélat sont: I. *Oraisons funèbres*, 1681, in-4 et in-12, très-souvent réimprimées; il y en a une édition de 1802, 2 v. in-18, avec une Vie de l'auteur, et des Notices sur les personnages qui sont les sujets des oraisons funèbres. II. *Panégyriques des Saints*, Paris, 1690, 1 vol. in-4, et 1697, 2 vol. in-12; 1739, 3 vol. in-12; ils sont écrits avec pureté, mais pas toujours exempts d'affectation. III. *Sermons de Morale prêchés devant le Roi, avec des discours synodaux, et les Sermons prêchés par Fléchier aux états du Languedoc et dans sa cathédrale*, 3 vol. in-12. On y trouve, comme dans les autres ouvrages de ce prélat, un style pur, fleuri, noble, brillant même; mais ils manquent de profondeur. La préface de ces sermons est de l'abbé Du Jarry. Les oraisons funèbres, les Panégyriques, et plusieurs sermons de Fléchier, ont été traduits en allemand, Liegnitz, 6 vol. in-8, et en italien, par un Carme, Venise, 1712, 2 vol. in-12. IV. La *Vie du cardinal Commendon*, traduite du latin de *Gratiani*, in-4, et 2 vol. in-12. Le traducteur avait donné auparavant, c'est-à-dire en 1647, in-12, une édition de l'original de cette histoire, sous le nom de *Roger-Akakia*. Cette Vie est écrite avec pureté et une grande délicatesse de style;

elle a eu plusieurs éditions. V. *Histoire de Théodose-le-Grand*, Paris, 1679, in-4, composée pour l'éducation du Dauphin; elle est estimée pour l'élégance du style, plutôt que pour l'exactitude des recherches; l'auteur flatte un peu son héros. V. *Histoire du cardinal Ximenès*, Paris, 1695, 1 vol. in-4 et 2 vol. in-12; Amsterdam, 1693, 2 vol. in-12. Quoique moins bien écrite, on préfère celle de l'abbé Marsollier. Fléchier n'a peint ce cardinal que du beau côté; c'est le portrait d'un saint; le ministre et le politique n'ont aucune part dans le tableau: Marsollier fait mieux connaître ce fameux personnage. On doit encore à ce prélat des *Mandemens*, *des Lettres pastorales*, *des Lettres choisies sur divers sujets*, *des Œuvres posthumes*, etc., etc.

FLORIOT (Pierre), prêtre du diocèse de Langres, confesseur des religieuses de Port-Royal-des-Champs, né en 1604, embrassa l'état ecclésiastique, où il se voua quelque temps à l'éloquence de la chaire, et où il se rendit recommandable non-seulement par la piété et la sainteté de sa vie, mais encore par de pieux et bons ouvrages. On a de lui: I. *Homélies morales sur les évangiles de tous les dimanches de l'année, et sur les principales fêtes de N. S. J.-C. et de la sainte-Vierge.* Paris, 1677, 1681 et 1688, in-8. Dans cette dernière édition se trouvent des changemens et l'augmentation de quelques homélies. II. La *Morale du Pater*. Rouen, 1672, in-4, réimprimé à Paris, en 1676, même format, sous ce titre: *La Morale chrétienne, rapportée aux instructions que J. C. nous a données dans l'oraison domini-*

cale. Il y en a eu plusieurs éditions, entre autres, une à Rouen, en 1741, 5 vol. in-12. Ce livre, qu'on peut regarder comme l'*abrégé de tout l'évangile*, est un fidèle raccourci de tout ce que les Saints-Pères de l'Église nous ont laissé de plus excellent sur le sujet de la religion et de la morale chrétienne. III. *Traité de la messe de paroisse, où l'on découvre les grands mystères cachés sous le voile de la messe publique et solennelle.* Paris, 1679, in-8. Floriot mourut à Paris le 1er décembre 1691, à quatre-vingt-sept ans.

FOIX (Marc-Antoine DE), né en 1627, au château de Fabas, dans le diocèse de Couserans, entra au noviciat des jésuites, en 1643, devint un théologien habile, cultiva les lettres avec succès, et se fit un nom parmi les prédicateurs. Il joignait à une manière de s'exprimer noble, élégante et persuasive, la connaissance du cœur humain; et ces avantages, si nécessaires à un prédicateur, se trouvaient chez lui relevés par deux autres, qui ne contribuent pas moins à faire impression sur un auditoire, une belle figure et une physionomie imposante. Employé dans le gouvernement de son ordre, le P. de Foix y occupa les places de recteur et de provincial. Il mourut au collège de Billom en Auvergne, au mois de juin 1687. On a de lui : I. *L'art de prêcher la parole de Dieu, contenant les règles de l'Éloquence chrétienne.* Paris, 1687, in-12. C'est l'ouvrage d'un savant, d'un homme d'esprit, instruit de la littérature profane et sacrée. Le livre est plein d'excellentes réflexions; mais il y a trop de répétitions, et surtout trop de digressions. L'auteur pense qu'on ne peut faire de bons

sermons sur la prédestination, sur l'existence de Dieu ; sur l'immortalité de l'âme, quoique d'ailleurs il avoue que ces grandes vérités soient les fondemens et les principes de la morale chrétienne. II. *L'art d'élever un prince*, 1687, in-4, réimprimé en 1688, sous le titre de *l'art de former l'esprit et le cœur d'un prince*, 2 vol. in-12. Cet ouvrage fut d'abord attribué à De Vardes. Quoi qu'il en soit, il paraît qu'il y a de très-bonnes choses mêlées à des trivialités.

FOUCAULT (Nicolas), né à Orléans, et curé de Saint-Michel de cette ville, mort le 16 avril 1692, exerça pendant quelques années le ministère de la prédication. Il a laissé des *prônes pour tous les dimanches de l'année*, qui, publiés en 1696, Orléans, 1 vol. in-12, se vendirent si rapidement, que, quelque temps après, on en fit une nouvelle édition. Les vérités les plus essentielles de l'évangile y sont clairement et brièvement expliquées. L'auteur était du caractère de ceux dont parle Silvien dans sa préface sur le livre de la providence de Dieu, qui, plus amateurs des vérités exprimées par les paroles, que de la parole même, cherchent plutôt ce qui est utile que ce qui est agréable, et préfèrent les pensées qui peuvent édifier, à ces traits d'éloquence, à ces mouvemens oratoires, qui brillent et éclatent, mais qui ne touchent pas le cœur.

FROMENTIÈRES (Jean-Louis), était du Maine. Le talent pour la prédication s'annonça chez lui de très-bonne heure. Son père, qui le destinait d'abord à être chevalier de Malte, ayant reconnu ses heureuses dispo-

sitions pour l'éloquence de la chaire, le confia aux Pères de l'Oratoire du Mans. Il l'envoya ensuite à Paris pour y faire son cours de philosophie et de théologie; entré au séminaire de Saint-Magloire, Fromentières y devint l'élève du père Senault, et ce fut lui qu'il se proposa pour modèle. Il mit, comme lui, dans ses sermons, de l'élévation et de la solidité. Plus attentif au fond des choses qu'à la forme, il négligeait souvent l'harmonie, l'élégance et la pureté du langage. Il prêcha l'Avent en présence de Louis XIV, en 1672, et le Carême en 1680, et toujours avec succès. Il prêcha aussi plusieurs carêmes dans différentes églises de Paris, un à Notre-Dame, deux à Saint-Gervais, et un autre à Saint-André-des-Arcs. Le roi, pour le récompenser, le nomma à l'évêché d'Aire, où il fit jusqu'à sa mort l'édification des fidèles confiés à ses soins. Il mourut en 1684, extrêmement regretté de son diocèse, malgré les réformes qu'il y avait introduites; il voulut qu'on ne mît autre chose sur son tombeau, que ces paroles du psaume 26 : *Seigneur, j'ai aimé la beauté de votre maison et le lieu ou réside votre gloire. Ne perdez pas, ô mon Dieu! mon âme avec les impies.* Quoiqu'il eût défendu en mourant que l'on imprimât ses sermons, on ne laissa pas de les publier. Ils sont en six vol. in-8. Carême, 2 vol.; Panégyriques et Mystères, 3 vol.; Œuvres mêlées, 1 vol. On les a aussi en 6 vol. in-12. Lyon, 1710. On cite parmi ses sermons celui sur la *visite et le soulagement des prisonniers.* Entre ses oraisons funèbres, on distingue celle du P. Senault, général de l'Oratoire, qui passe pour une bonne pièce d'éloquence.

G.

GAICHIÉS (Jean), prêtre de l'Oratoire, naquit à Condom, en 1647, d'une famille honnête. Après avoir en différens lieux rempli d'une manière distinguée les divers emplois d'enseignement public confiés à sa congrégation, il devint, en 1684, supérieur de la maison d'Avignon. Ce fut dans cette retraite qu'il se prépara au ministère de la chaire. Le chapitre de la cathédrale de Soissons le nomma, en 1692, son théologal, d'où il alla prêcher des stations d'avent et de carême à Paris et dans plusieurs grandes villes du royaume. Sa composition était soignée, élégante et pleine d'instruction. Une vie évangélique donnait un grand poids à ses discours; en 1705 il fut reçu membre de l'Académie de Soissons. Il eut la confiance de M. Sillery, évêque de cette ville, qui l'emmenait toujours avec lui dans la visite de son diocèse, pour l'employer à l'instruction des pasteurs et des peuples. Après la mort de ce prélat, prévoyant qu'il ne pourrait convenir à la nouvelle administration du diocèse, il se démit de sa théologale, et se retira, en 1723, dans la maison de l'Oratoire, à Paris, où il termina sa carrière le 5 mai 1731. L'abbé de Lavarde a publié le recueil de ses œuvres, en 1739, in-12. On y trouve dix *discours académiques* aussi élégans que judicieux, et des *maximes sur le ministère de la chaire*, imprimées pour la première fois en 1710, in-12, sous le voile de l'anonyme. Une seconde édition de ce petit livre, devenu classique parmi nous, fut publiée à Toulouse en 1711, sous le nom du père

Massillon, parce qu'on avait cru y reconnaître l'empreinte de son génie. Le célèbre orateur désavoua ce chef-d'œuvre, en disant : « Je voudrais l'avoir fait. » La 3e édition a été publiée à Paris, en 1739, sur le manuscrit de l'auteur, retouché par lui-même, et dans lequel il avait ajouté quelques nouvelles maximes. Quoique chacune de ces maximes paraisse isolée, elles forment cependant un système ingénieux et bien ordonné dans toutes ses parties ; elles sont vives et concises, l'expression en est toujours juste, et le style toujours d'un bon goût. Cet ouvrage a été traduit en allemand en 1757.

GAILLARD (Honoré), jésuite, né à Aix en Provence, en 1641, et mort à Paris le 11 juin 1727, avait prêché trois fois l'Avent, et onze fois le Carême à la cour. Il avait aussi rempli les meilleures chaires de la capitale, toujours avec le plus grand concours et un succès soutenu. Les sermons de ce célèbre prédicateur n'ont pas encore été recueillis et publiés. On n'a de lui que *quatre oraisons funèbres* imprimées séparément. Celle du prince de Turenne, prononcée dans l'église de l'abbaye de Cluny, en 1693, fit la plus grande sensation, surtout à ce passage où l'orateur, après avoir dit que ce jeune prince fut blessé mortellement à la bataille de Steinkerque, décrit d'une manière aussi pathétique que touchante la douleur de ses parens à cette triste nouvelle : « Mais quelle nouvelle à porter à toute sa maison ! Hélas ! » il n'était déja plus, quand on apprend qu'il était dan» gereusement blessé ! Quel trait mortel dans le cœur » d'un père ! quel glaive de douleur dans l'âme de la » mère ! ils partent en trouble et avec précipitation,

» pressés par les mouvemens de leur tendresse, pour se
» rendre auprès d'un fils qui faisait tout le bonheur de
» leur vie. Où courez-vous, père infortuné, mère dé-
» solée? Vous entrez dans Mons par une porte, tandis que
» son cercueil passera par l'autre; et vous apprendrez
» des gémissemens publics qu'il n'y a plus pour vous
» de Turenne. Puis-je exprimer ici ce que me fit voir
» alors la plus sensible douleur d'un père qui s'abîme dans
» la désolation, et d'une mère qui se noie dans ses larmes?
» Tout ce que l'amour paternel conçoit dans une afflic-
» tion profonde, et qu'il veut produire au dehors, est
» étouffé par des sanglots qui ne laissent point sortir
» d'autres paroles de sa bouche que celle que David
» réitérait sans cesse sur la mort d'un fils qui ne méri-
» tait pas d'être regretté autant que celui-ci : *Fili mi !*
» *heu, fili mi !*...... De l'autre côté, la mère abandon-
» née à ses gémissemens et à ses lamentations, comme
» si, dans la mort de ce seul fils, elle avait perdu tous ses
» enfans, ne s'explique que par la voix de Rachel, qui
» ne veut point recevoir de consolation, parce que ce
» qu'elle aimait uniquement n'est plus : *quia non sunt.*
» Que cette douleur sera longue! que la source de ces
» pleurs sera abondante! que la consolation du temps
» qui émousse peu-à-peu les plus vives afflictions, lui
» sera inutile! tout lui retrace ce fils, tout lui renouvelle
» sa douleur et donne un nouveau cours à ses larmes;
» rien ne peut lui faire oublier qu'elle a perdu dans un
» fils d'une telle considération, tout ce qui pouvait flatter
» la tendresse et la gloire. » Les trois autres oraisons
prononcées par ce jésuite, sont celles de M. de Harlay,
archevêque de Paris, en 1695; de Louis Dauphin et de

Marie Adélaïde de Savoie en 1712 ; et de Henry Jules de Bourbon, prince de Condé, en 1709. Tous ces discours, en général, sont écrits avec esprit et décèlent un grand talent oratoire.

GAMBART (André), prêtre du diocèse de Noyon, né en 1600, se mit sous la discipline de saint Vincent-de-Paul, fut un des premiers membres de sa congrégation, devint son ami et le coopérateur de ses pieux desseins. Ce vertueux ecclésiastique se dévoua à l'instruction des pauvres et des gens de la campagne. Il mourut à Paris en 1668. On a recueilli ses ouvrages sous le titre de *Missionnaire paroissial, ou sommaire d'exhortations familières, pour l'instruction des pauvres et du simple peuple.* Paris, 1668, 8 vol. in-12, savoir, 2 vol. de *prônes* et 6 vol. de *sermons sur les fêtes.* Les ecclésiastiques chargés d'instruire les peuples de la campagne, recherchent encore aujourd'hui cet ouvrage, dont le style est simple et clair; les instructions qu'il renferme sont courtes et pleines d'onction. On a encore de Gambart, *Vie symbolique de saint François de Sales, sous 52 emblêmes,* Paris, 1664, in-12, qui mérite peu d'être connue, à cause de son langage mystique.

GEOFFRIN (Claude) *Voy.*, Jérôme (dom).

GERGUEIL (N.), abbé, professeur royal de théologie dans l'université de Toulouse, n'est connu que par l'*Oraison funèbre de M. de Beauveau, archevêque et primat de Narbonne,* qu'il prononça le 23 juin 1740, dans l'église de Notre-Dame-des-Tables de Montpellier,

en présence de l'assemblée des états-généraux du Languedoc. Paris, 1740, in-4.

GERVAIS DE PARIS (le Père), capucin, acquit de la réputation dans le dix-septième siècle, par ses talens pour la chaire. On a de lui, *Bibliothèque évangélique, contenant plusieurs Sermons sur les sujets les plus importans de la morale chrétienne.* Paris, 1694, 2 vol. in-8. Le premier volume de ces ouvrages renferme treize sermons d'une longueur extrême sur différens sujets; le second en contient sept autres pour les six dimanches du Carême et pour le Vendredi-Saint, qui ne sont pas moins longs. Il y a encore un volume de la *Bibliothèque évangélique* pour le temps de l'Avent, imprimé en 1692. Le style de tous ces sermons est incorrect et diffus.

GÉRY (André-Guillaume de), l'un des orateurs distingués du dix-huitième siècle, né à Reims le 17 février 1727, entra dans la congrégation de Sainte-Geneviève en 1742, où il prit des leçons de littérature et de langues anciennes. En 1745, il fut envoyé à Sainte-Barbe, en Auge, pour y étudier la philosophie; il y commença à développer des dispositions heureuses pour la chaire : il vint à Paris en 1747 et prêcha avec succès. Ses *Sermons*, d'une élocution facile, d'une instruction vive et accompagnée d'onction, lui attirèrent un nombreux auditoire. Quelques passages d'un sermon sur le baptême, en quelque sorte improvisé, dont le sens fut mal interprété auprès de l'archevêque de Paris, firent suspendre, dès le début, la continuation d'un Carême qu'il devait prêcher à Saint-Jacques-du-Haut

Pas. Ses supérieurs l'envoyèrent alors remplir la fonction de prieur-curé de Saint-Léger de Soissons. Il quitta Soissons en 1768, et alla prendre possession à Lyon du prieuré-cure de Saint-Yrénée. En 1778, il fut élu, avec l'approbation générale, abbé de Sainte-Geneviève. En 1784, s'étant déchargé sur son coadjuteur du poids de l'administration, il se proposait de reprendre et de suivre de nouveau le ministère de la chaire, lorsqu'une apoplexie soudaine vint l'enlever le 7 octobre 1786. On a de l'abbé de Géry des *Sermons*, des *Panégyriques* et des *Homélies*, qui ont été recueillis en 6 vol. in-12, Paris, 1788. Ses sermons et instructions sont pleins d'une raison éloquente qui les faisait suivre avec succès. Parmi ses Panégyriques, on distingue celui de *Saint-Augustin*, composé vers 1758, l'*Oraison funèbre de Louis XV*, publiée en 1774, le *Panégyrique de St.-Louis*, en 1777, et l'*Eloge de Jeanne d'Arc*, dite la *Pucelle*, en 1779. On lui doit aussi une *Dissertation sur le véritable auteur du livre de l'Imitation*. Paris, 1758, in-12. C'est une réponse à la Dissertation de l'abbé Valart, pour Gersen.

GIRARD (N.), curé de Saint-Loup, au dix-huitième siècle, était du diocèse de Lyon. On ne connaît de lui qu'un ouvrage intitulé : *Les petits Prônes, ou Instructions familières pour les peuples de la campagne*, Lyon, 1753, 1760, 1766, 8 vol. in-12; Bruxelles, 1769, 4 vol. in-12. Le style de ces prônes est simple et clair ; les matières les plus relevées de la religion y sont mises à la portée des auditeurs les moins instruits ; ils ont été traduits en latin sous le titre de *Conciones*

in dominicas et festa, usui parochorum. Augsbourg, 1766, 4 vol. in-8.

GIROUST (Jacques), jésuite, l'un des meilleurs prédicateurs du dix-septième siècle, naquit à Beaufort, en Anjou, en 1624, et mourut à Paris le 19 juillet 1689; s'étant adonné à la prédication, il remplit avec beaucoup de distinction les chaires de la province et de la capitale. Il aurait été à souhaiter, dit le P. Bretonneau, comme lui de la compagnie de Jésus, que le Père Giroust eût pris soin lui-même de donner ses sermons au public; mais la langueur où le réduisit une longue maladie, dont il fut attaqué, et dont il se ressentit jusqu'à sa mort, le mit hors d'état de satisfaire là-dessus à ce qu'on attendait de lui. Son mal lui inspira même un tel dégoût pour les choses de la vie, et pour tout ce qui pouvait lui conserver la haute réputation qu'il s'était acquise, que, bien loin de chercher à faire paraître ses écrits, il ne pensa qu'à les supprimer. On a travaillé à les recueillir autant qu'il était possible, et l'on a cru qu'il ne fallait pas laisser perdre ce qui nous restait de ce célèbre prédicateur. Le P. Giroust prêcha dans Paris durant plusieurs années, et, sans chercher à se distinguer, il y parut toujours avec distinction. Cet orateur avait des qualités précieuses pour son ministère, un esprit droit et solide, une connaissance très-étendue de l'Ecriture et des Pères, de la pénétration dans les matières de théologie, sur-tout une éloquence naturelle et forte; enfin, une telle autorité en parlant, qu'il donnait à tout un air de vérité qui persuadait et qui touchait. Ce qu'il y avait de plus singulier, ce en quoi il

excellait davantage, c'etaient certains mouvemens pathétiques où il se laissait emporter à son zèle. Il se conciliait alors une attention que rien n'était capable d'interrompre. En voici la preuve. Un jour que l'instant indiqué pour finir était arrivé, et que l'heure vint à frapper, tout l'auditoire ému de ce que disait le prédicateur, lui fit entendre de toutes parts qu'il eût à continuer, et qu'on était prêt à l'écouter aussi longtemps qu'il voudrait. Il cessa néanmoins, et il jugea qu'il ne pouvait laisser les cœurs dans une meilleure disposition que celle où ils étaient. Sa manière de prêcher était aisée et sans fard; mais dans sa simplicité même et dans sa facilité, elle était pleine d'onction, et également propre à éclairer les esprits et à gagner les cœurs. Il était convaincu qu'il importe peu à un prédicateur apostolique que ses auditeurs admirent dans ses discours les ornemens de l'éloquence, s'ils ne se sentent pas plus animés à profiter des importantes vérités qu'on leur annonce, et à mettre en pratique les divines leçons qu'on leur donne. C'est pour cela que, dans le choix qu'il faisait des matières, il prenait celles qu'il jugeait les plus capables de faire naître de grands sentimens de pénitence et de religion. Comme le P. Giroust s'attachait beaucoup plus aux choses qu'aux paroles, et qu'il se contentait quelquefois de tracer légèrement sur le papier les points capitaux sur lesquels il avait à parler, et de les bien méditer en suite, ses productions avaient besoin d'une révision exacte pour pouvoir soutenir le grand jour de l'impression; le P. Bretonneau, qui prit soin de les publier, exécuta ce travail, mais sans altérer en rien l'esprit de l'auteur. L'Avent du P. Giroust est inti-

tulé, Le *Pécheur sans excuse*. C'était alors l'usage des prédicateurs, de choisir un dessein général, auquel ils rapportaient tous les sermons qu'ils étaient obligés de prêcher pendant le cours de l'avent. Son carême est composé de trente-quatre sermons sur différens sujets, et sur la passion et la résurrection de Jésus-Christ. Le P. Bretonneau mourut avant d'avoir rempli la promesse qu'il avait faite de donner les sermons de son digne confrère sur les mystères et ses panégyriques. Les règles de l'art sont assez bien observées dans les discours du P. Giroust; tout y est rangé suivant la méthode la plus propre à persuader. Les divisions sont justes, les desseins bien pris; le style est judicieusement proportionné aux matières, et à la portée de toutes sortes d'auditeurs: aussi y a-t-il plus de force que de délicatesse. Si le P. Giroust se distingua par son éloquence, et laissa bien loin derrière lui ceux qui l'avaient devancé dans la carrière, « Il n'a pas, dit un critique, une onction aussi » moelleuse que le P. Cheminais, ni une éloquence aussi » persuasive; ses sermons, cependant, approchent de » cette tournure vive et douce, qui a servi de modèle à » ce dernier: quand on le lit, il est aisé d'y remarquer » beaucoup d'incorrections, qui pouvaient être moins » sensibles dans le débit, où la chaleur de l'action cache » ou fait pardonner les négligences de la composition. » Le P. Giroust se fit encore remarquer par une piété solide et éclairée, par de profondes connaissances, par sa délicatesse en éclairant les autres, par sa docilité à recevoir lui-même des conseils, par sa modestie, et surtout par une pieuse résignation aux volontés du ciel. Ce fut dans ces nobles sentimens qu'il termina des

jours consacrés au service de son Dieu, à l'édification, à l'instruction et au salut de ses semblables.

GODEAU (Antoine), né à Dreux en 1605, après avoir fait de bonnes études, entra dans les ordres sacrés et devint évêque de Vence. Il contribua à l'établissement de l'Académie française, et s'acquit alors une grande réputation par ses prédications et ses ouvrages; réputation qui ne s'est pas soutenue, et qui ne méritait pas de l'être. Le cardinal de Richelieu le fit nommer évêque de Grasse en 1636. Godeau obtint d'Innocent X des bulles d'union de l'évêché de Vence avec celui de Grasse; mais dans la suite il ne voulut point poursuivre cette union, et se contenta de l'évêché de Vence; il y mourut le 21 avril 1672. On a de lui, une *Histoire ecclésiastique*, des *Paraphrases des Epîtres de saint Paul*, des *Epîtres canoniques*; une *traduction en vers des psaumes de David*, qu'on ne lit plus guères. Ce prélat a aussi publié des *Discours sur les ordres sacrés*. Paris, 1686, in-12, et des *Homélies pour les dimanches de l'année*, Lyon, 1697, in-8; Paris, 1682, in-4, et 1715, 2 vol. in-12. L'auteur y explique ordinairement l'Evangile, selon le sens littéral et moral. Le style en est simple, et même un peu familier. On doit encore à cet évêque deux *Oraisons funèbres*, celle de Maroni, évêque de Bazas, Paris, 1646, et celle de Camus, ancien évêque de Belley, 1635, in-4. A l'occasion de la première de ces oraisons, l'auteur a écrit une lettre, où il fait de bonnes réflexions sur ces sortes de discours. Il convient que ces pièces sont difficiles, « Soit, dit-il, parce que les auditeurs ne sont pas » ordinairement disposés à entendre les louanges du

» mort, soit parce que son mérite est trop commun, » soit parce que sa vertu est extraordinaire, soit par la » malignité naturelle des hommes, qui prennent plus » de plaisir à une satire mal faite qu'à un panégyrique » bien travaillé.» Quoi qu'il en soit, les oraisons funèbres de l'évêque de Vence ne peuvent être comparées en aucune manière à celles de Bossuet, de Fléchier et même de Mascaron.

GOULU (Dom Jean), né à Paris en 1576, de Nicolas Goulu, professeur au Collège royal de France, embrassa la profession d'avocat; mais ayant manqué de mémoire dans sa première cause, il quitta le barreau pour le cloître, et se fit feuillant à l'âge de 28 ans. Il voulut prêcher; mais sa mémoire ne le servit pas mieux dans la chaire que dans le barreau. Réduit au cabinet, il se fit connaître par sa plume, s'éleva aux premières charges de son ordre, en devint général, et mourut à Paris le 5 janvier 1629. On a de lui: *Oraison funèbre de Nicolas Lefevre, évêque de Chartres*; une *vie de Saint-François de Sales, évêque de Genève*, en forme de panégyrique; Paris, 1624, in-4; 1725, in-8; une *traduction des Homélies de Saint-Basile sur l'Hexameron*; des ouvrages de théologie, de controverse, des épigrammes, des vers latins, qu'on a oubliés depuis longtems.

GRANGE (Charles de LA), chanoine régulier de St.-Victor, confesseur des religieuses de Port-Royal-des-Champs, ensuite prieur-curé de Villiers-le-Bel, où il mourut en 1709, avait exercé quelque tems le ministère de la prédication. Il est auteur de deux ouvrages anonymes,

l'un intitulé : *Réfutation d'un écrit favorable à la Comédie* ; Paris, 1694, in-12 ; l'autre est un recueil d'instructions solides, sous ce titre : *Les mystères sacrés de N. S. J. C.;* Paris, 1697, 3 vol. in-8. On lui doit encore le *Panégyrique de S.-Luc,* imprimé séparément de ses autres discours.

GRIFFET (Henri), jésuite, né à Moulins, en Bourbonnais, le 9 octobre 1698, mourut d'une colique néphrétique, le 22 février 1775, âgé de soixante-dix-sept ans, à Bruxelles, où il s'était retiré après la dissolution de sa société en France. Il s'y était fait des amis par un caractère officieux et honnête, qui relevait son mérite. Une mémoire heureuse, un esprit facile, joints à beaucoup d'amour pour le travail, lui avaient donné les moyens de se livrer avec succès à plusieurs genres de littérature ; il prêcha à Paris et à Versailles, mais sans un grand succès ; cependant le roi lui accorda le titre de son prédicateur ordinaire. Ses *Sermons* furent publiés à Liége, en 4 vol. in-8, et à Paris en 4 vol. in-12, 1767 ; 1774, 3 vol. in-12. Ils offrent un plan bien présenté, des preuves solides, de la clarté et du naturel ; mais l'éloquence de ce sermonnaire manque un peu de chaleur et de coloris, et il y a du vide et de la sécheresse dans plusieurs de ses discours. « Quoique très-estimables, dit l'abbé Sabatier, qnoique d'un style naturel, oratoire, et assorti aux différent sujets, les sermons de ce jésuite ne sont pas la partie la plus frappante de son mérite. » L'abbé Joannet, contemporain du Père Griffet, en a donné une idée plus avantageuse que les auteurs du *Dictionnaire historique.* On peut juger, en

lisant ses sermons, jusqu'à quel point les éloges et le blâme sont fondés. On a encore de ce jésuite un grand nombre d'ouvrages, dont les uns appartiennent à la théologie, et les autres à l'histoire. Il a aussi publié plusieurs pièces dans l'affaire de sa compagnie. Dans sa jeunesse, il avait composé des *poésies latines*, entre lesquelles on distingue les *hymnes* pour le nouveau bréviaire du diocèse de Bourges.

GRISEL (Jean), de la compagnie de Jésus, exerça pendant vingt-cinq ans le ministère de la prédication. Il mourut le 22 janvier 1657, à cinquante-six ans. On a de lui *L'Oraison funèbre de M. Roger de Bellegarde, duc et pair de France*, prononcée à Dijon en 1647; un *Avent* intitulé: *Balthazar, ou l'Oubli de Dieu puni*, Paris, 1645, in-8. *Sermons pour les quatre dimanches et quelques fêtes de l'Avent*, in-8, 1655. *Sermons pour les dimanches et fêtes de l'année*, in-8, 1655. *Sermons pour le carême*, Paris, in-8, 1658. Les prédicateurs modernes ne rechercheront jamais tous ces discours pour se former dans l'art de la prédication et à l'éloquence de la chaire.

H.

HÉBERT (François), curé de Versailles, ensuite nommé par Louis XIV évêque et comte d'Agen, en 1703, mort à Paris, en 1728, a publié des *Prônes pour tous les dimanches de l'année*; Paris, 1725, 4 vol. in-12, tels qu'il les avait prononcés dans la paroisse royale de Versailles. Les devoirs du chris

tianisme y sont exactement décrits, et les principes de la morale sagement développés. Le style en est simple, comme il convient à ces sortes d'instructions, sans cependant être négligé. On a encore de lui : *Mémoires* manuscrits sur les événemens dont il avait été témoin à la cour, tandis qu'il était curé de Versailles. Madame de Maintenon, dont il était un des directeurs, ayant voulu engager Hébert à se trouver à la représentation de l'*Esther* de Racine, il lui répondit : « Madame, l'innocence des vierges est un » attrait plus dangereux que le libertinage des pros» tituées : le vice profane tout. »

HÉLIOT (N. D'), prêtre, abbé du Perray-Neuf, professeur des libertés gallicanes dans l'université de Toulouse, membre de l'académie des Sciences de la même ville, avait paru quelquefois en chaire. On a de lui un *Discours sur les grandeurs de J.-C.*, qu'il avait prononcé, en 1753, à Toulouse, et auquel il donna plus d'étendue qu'il n'avait fait en le prêchant. Le lecteur n'y trouvera pas seulement un sermon ordinaire, mais un traité des grandeurs de J.-C. Il fut imprimé la même année, dans cette ville, in-12. On ignore l'époque de la naissance et de la mort de l'abbé Héliot.

HERMANT (Jean), curé de Maltot, dans le diocèse de Bayeux, né à Caen en 1650, et mort au mois d'octobre 1725, est auteur d'un grand nombre d'ouvrages, les uns de piété, les autres relatifs à l'his-

toire. I. *Homélies sur les évangiles de tous les dimanches de l'année*, pour le soulagement de ceux qui sont chargés de la conduite et de l'instruction des âmes; Rouen, 1705, 2 vol. in-12. II. *Sermons sur les mystères*, avec des *Panégyriques des saints*, Rouen, 1706, 2 vol. in-12. Ces ouvrages, sans être d'un mérite fort distingué, peuvent offrir des secours à ceux que leurs fonctions obligent de monter souvent en chaire. III. Un grand nombre de *livres d'histoire*; les erreurs et les inexactitudes ne sont pas leur moindre défaut; Hermant écrivait d'un style incorrect et boursoufflé.

HERSENT (Charles), docteur de Sorbonne, d'abord prêtre de l'Oratoire, ensuite chancelier de l'église de Metz, né à Paris, vers la fin du seizième siècle, se fit une grande réputation comme prédicateur. Il passa à Rome, où ayant prêché le *Panégyrique de Saint-Louis*, et y ayant mêlé indiscrètement les questions de la grâce, il fut décrété d'ajournement personnel par l'inquisition; et comme il refusa de comparaître, il fut excommunié. De retour en France, il mourut au château de Largoue en Bretagne. On a de lui des *Oraisons funèbres*, des *Sermons*, où l'on retrouve tout le mauvais goût des orateurs de son temps. Le P. Hersent est principalement connu par l'ouvrage fameux et peu commun, intitulé: *Optatus gallus de cavendo schismate*, Paris, 1640, in-8. Ce libelle sanglant contre le cardinal de Richelieu, adressé aux prélats de l'Église gallicane, fut con-

damné par eux et par le parlement. Ce docteur avait un esprit vif, emporté et turbulent, comme sa conduite et ses libelles envers les Oratoriens, ses anciens confrères, le prouvent évidemment.

HERVÉ (Daniel), prêtre de l'Oratoire, né à Saint-Père, dans le duché de Retz, au diocèse de Nantes, en 1621, entra dans la congrégation en 1642. Il s'y livra à l'étude des sciences profanes et sacrées, et professa avec distinction la philosophie et la théologie dans plusieurs colléges. On a de lui : I. *Sermons sur les évangiles de tous les dimanches de l'année*, Rouen, 1692, 2 vol. in-8. Il y a plus de solidité que d'éloquence dans ces discours. II. *Paraphrase de la messe*, Lyon, 1683, in-12. III. *La Vie chrétienne de la vénérable sœur Marie de l'Incarnation* (madame Acarie), *fondatrice des Carmélites en France*, Paris, 1666, in-8. Cette vie est plutôt un panégyrique qu'une histoire; les faits y sont noyés dans un déluge de réflexions et de moralités qui en rendent la lecture fastidieuse. IV. Une *Harangue* prononcée en 1667, en présence des jurats de Bordeaux, chez lesquels le P. Hervé était allé négocier l'acquisition du collége de Guyenne, que la ville avait offert, dès l'an 1639, à la congrégation de l'Oratoire. V. *Apocalypsis beati Joannis apostoli explanatio historica*, Lyon, 1684, in-4°. L'auteur cherche à expliquer les vingt premiers chapitres de ce livre mystérieux, par les événemens arrivés dans l'empire ro-

main et dans celui des Ottomans. Le P. Hervé mourut à Rouen, le 7 juillet 1694.

HOLIAS (J.... des-), religieux de l'ordre de Saint-Dominique, et prédicateur du dix-septième siècle, a publié des *Sermons* très-prolixes pour l'octave des morts, ou la pénitence des âmes du purgatoire, Paris, 1697, in-8, qui ne peuvent servir en aucune manière aux ecclésiastiques qui se destinent au ministère de la prédication.

HOUDRY (Vincent), jésuite, naquit à Tours le 22 janvier 1630. Après avoir régenté les humanités, la rhétorique et la philosophie dans son ordre, il s'adonna à la prédication pendant 24 ans, et passa le reste de sa vie à composer des ouvrages utiles. Il mourut au collége de Louis-le-Grand, le 29 mars 1729, à 99 ans et 3 mois, témoignant dans sa maladie qu'il était fâché de ne pouvoir accomplir le siècle entier. On a de lui des *Sermons* sur tous les sujets de la morale chrétienne, divisés en six parties. Ire partie, *Avent*, 2 vol. in-12; 2e partie, *Carême*, 3 vol. in-12; 3e partie, *Mystères de N.-S. et de la sainte-Vierge*, 4 vol.; 4e partie, *Dominicales*, 4 vol.; 5e partie, *sujets particuliers*, 4 vol.; 6e partie, *Panégyriques*, 3 vol. Paris, 1696 jusqu'à 1702. On trouve dans ces sermons d'assez bons matériaux pour composer sur toutes sortes de sujets. La plupart de ces sermons n'ont jamais été prononcés en chaire. Le père Houdry savait très-bien les règles de l'éloquence chrétienne; tout ce qu'il en dit dans les préfaces de ses sermons est très-exact et très-solide. Mais ce jésuite est

sur-tout connu par son ouvrage intitulé : *la Bibliothèque des prédicateurs*, 22 vol. in-4. Lyon, 1712 et années suivantes; 2e édit., en 1715; 3e édit. 1735 ; les supplémens et les derniers volumes ne parurent pour la première fois qu'en 1720. On trouve dans cet ouvrage tout ce qui doit entrer dans la composition des sermons. Les principaux sujets de la morale chrétienne y sont mis par ordre alphabétique ; il y en a près de cent vingt différens. Chaque sujet est ensuite divisé en six paragraphes. Le premier contient divers desseins et plans de discours ; lesquels desseins sont pour l'ordinaire de l'invention de l'auteur ; il y en a néanmoins quelques-uns qui sont pris de quelques autres prédicateurs. Le second paragraphe indique les sources où l'on peut trouver de quoi remplir ce sujet, et les auteurs qui en traitent, savoir les SS. Pères, les anciens prédicateurs, les livres spirituels et autres. Le troisième paragraphe fournit les passages les plus formels et les plus précis de l'Écriture en latin et en français; les exemples de l'ancien et du nouveau Testament ; les applications de quelques autres passages pour servir d'ornement et d'amplification à un discours chrétien. Le quatrième contient les pensées et les passages des SS. Pères sur ce sujet. Le cinquième renferme ce que la théologie en enseigne. Le sixième et dernier paragraphe contient les endroits choisis des livres spirituels et des prédicateurs modernes (par rapport au temps que cette compilation a été faite) ; ce sont des extraits qui peuvent servir ou de modèle ou de matière pour composer un sermon. Il serait seulement à souhaiter que ce dernier paragraphe pût nous fournir quelques extraits des sermons qui ont

paru depuis que ce livre a été composé. Il y aurait sans doute plus de beautés; mais le *Dictionnaire Apostolique*, par le père Hyacinthe de Montargon, semble avoir été fait pour y suppléer.

L'auteur de la *Bibliothèque des prédicateurs* a suivi la même méthode dans les volumes sur les Mystères et pour les Panégyriques, que dans ceux de la Morale. Chaque sujet y est également divisé en six paragraphes. Tous les mystères de N.-S. et de la sainte-Vierge sont traités dans les premiers, et l'on trouve un grand nombre de sujets pour les Panégyriques dans les autres. Ils y sont rangés selon le même ordre que l'Eglise donne aux saints, en mettant les apôtres les premiers, puis les martyrs, ensuite les docteurs, les pontifes, les confesseurs, les vierges, etc.

Les volumes des supplémens, tant sur la Morale que sur les Mystères et Panégyriques, ne contiennent que des fragmens extraits de différens livres qui avaient échappé aux premières recherches de l'auteur, ou qui n'avaient pas encore paru, lorsqu'il fit imprimer son ouvrage. Il y en a eu plusieurs, entre autres, tirés des différens livres du Père Croiset, jésuite.

Le volume qui contient les tables de tout l'ouvrage, fournit encore des exordes pour tous les dimanches de l'année et pour tous les jours du carême, avec des desseins pour le temps de l'Avent. Celui qui traite des cérémonies de l'Eglise, renferme des discours instructifs sur différens sujets, dont les autres prédicateurs ne parlent presque jamais, comme sur l'eau-bénite, les croix, les images, les processions, le pain bénit, etc.

Le 22e volume de la *Bibliothèque des prédicateurs* est

intitulé : *L'éloquence chrétienne dans l'idée et dans la pratique.* Cet ouvrage n'est pas du père Houdry, mais du père Gisbert, de la même compagnie de Jésus. On y trouve un assez grand nombre de préceptes fort justes, ainsi que des réflexions excellentes.

HUBERT (Mathieu), prêtre de l'Oratoire et prédicateur distingué, naquit à Châtillon dans le Maine, en 1640. Ses parens, quoique peu favorisés de la fortune, l'envoyèrent faire ses études au collège du Mans, où il eut l'avantage d'avoir pour maître le célèbre Jules Mascaron, qui, par ses rares talens, s'est vu élever à l'épiscopat, et mourut évêque d'Agen. Hubert entra en 1661 dans la congrégation de l'Oratoire, où il fut chargé, pendant quelques années, d'enseigner les belles-lettres; mais entraîné par un goût dominant, il se consacra tout entier au ministère de la chaire, et prêcha avec le plus grand applaudissement pendant plus de quarante ans, soit à Paris, soit dans les provinces. Le P. Bourdaloue, qui se plaisait à l'entendre, rendait justice à ses talens. Le père Hubert méritait le suffrage de ce grand orateur. « Sa » manière de raisonner, dit l'éditeur de ses œuvres, » n'avait point cette sécheresse qui fait perdre l'onc- » tion du discours, et ne tenait rien de cette élocution » trop étudiée qui l'affaiblit à force de la polir. » Sans prétention comme sans jalousie, le P. Hubert disait humblement que « Massillon, son confrère, devait prê- » cher aux maîtres, et lui aux domestiques. » Une personne de distinction lui ayant rappelé dans une grande compagnie qu'ils avaient fait leurs études ensemble : « Je n'ai garde de l'oublier, monsieur, lui répondit-il

» avec humilité ; vous aviez la bonté de me fournir des » livres et de me donner de vos habits. Sans vos secours, » que je me fais gloire d'avouer, j'aurais eu bien de la peine » à rester au collége. » Hubert mourut à Paris le 22 mars 1717. Ses *Sermons* et *Panégyriques* ont été publiés par les soins du P. Montreuil, oratorien ; Paris, 1725, 6 vol. in-12. L'*Oraison funèbre de la reine Marie-Thérèse d'Autriche*, qui en fait partie, prouve, quoique l'exorde en soit imposant, que le talent de l'auteur n'était pas l'éloquence académique. Parmi les sermons du P. Hubert, il y en a quelques-uns de médiocres, et même de faibles ; mais leur médiocrité et leur faiblesse sont heureusement compensées par la bonté des autres. L'auteur du *Journal des Savans* s'exprime ainsi sur ce prédicateur : « Comme l'on ne trouve point dans les sermons » du P. Hubert ces raisonnemens froids et ennuyeux, » et ce style plat et insipide qui règne dans les sermons » de plusieurs prédicateurs, l'on n'y trouve point aussi » ce style précieux, affecté, orné d'antithèses recherchées » et destituées de raison, ni ces fausses interprétations de » l'Écriture, que quelques prédicateurs emploient pour » faire des allusions qu'ils croient ingénieuses, et qui ne » sont souvent que puériles : en un mot, l'on n'y trou- » vait guère de fleurs, mais beaucoup d'esprit, de juge- » ment et d'onction, une éloquence mêlée de douceur, » qui frappe l'esprit et qui émeut la volonté. »

HYACINTHE DE L'ASSOMPTION (le P.) *Voy.* MONTARGON (Robert-François.)

I.

INGOULT (Nicolas-Louis), Jésuite, né à Gisors en 1689, d'une assez bonne famille, cultiva le talent de la chaire, où il se fit une grande réputation. Il parut d'abord avec beaucoup d'éclat dans les principales chaires des provinces de Picardie et de Normandie. Il vint ensuite à Paris remplir la station de la maison professe. Après avoir été applaudi dans la capitale, il prêcha le carême à la cour en 1735, et n'y reçut pas moins d'éloges. La précision, la justesse des plans, la connaissance des mœurs, caractérisaient ses *Sermons*; mais on trouvait un peu d'affectation dans son style et dans ses gestes. Il y a quelques-uns de ses dicours dans le *Journàl-Chrétien*. C'est le père Ingoult qui a publié le tome VIII des *Nouveaux Mémoires des missions de la compagnie de Jésus dans le Levant*, 1745, in-12. Ce Jésuite est mort en 1753, à quelques lieues de Paris, où il était allé pour prendre l'air de la campagne, chez un de ses amis.

J.

JARRY (LAURENT JUILLIARD, plus connu sous le nom de DU), naquit au village de Jarry, près de Saintes, en 1658. Destiné par ses parens à l'état ecclésiastique, à peine avait-il reçu les ordres sacrés, qu'il obtint le prieuré de Notre-Dame-du-Jarry, où il employa ses loisirs à cultiver les lettres. Dans un voyage qu'il fit à Paris, il fut présenté au duc de Montausier, qui lui procura la connaissance de Bossuet, de Fléchier et de Bourdaloue.

Encouragé par les suffrages de ces grands orateurs, l'abbé du Jarry se hasarda à concourir, en 1679, pour les prix proposés par l'Académie Française. Il obtint celui de poésie. Il commença dès-lors à s'appliquer à la prédication, et parut avec succès dans les principales chaires de Paris. Il avait près de 65 ans, lorsqu'il s'avisa de rentrer dans la lice académique : l'ode *sur le vœu de Louis XIII*, qu'il envoya au concours de 1713, obtint la préférence sur celle de Voltaire, fort jeune à cette époque, et qui, mécontent d'avoir été vaincu, s'égaya aux dépens de son rival et de ses juges. L'abbé du Jarry, après ce dernier triomphe, se retira dans le lieu de sa naissance, où il mourut en 1730. On a de lui : I. *Sermons sur les mystères de N. S. et de la Sainte-Vierge*, Paris, 1709, 2 vol. in-12. Ces Sermons, fort négligés aujourd'hui, offrent cependant, par intervalles, plusieurs traits d'une éloquence vive, noble et du ton qui convient à la chaire. II. *Panégyriques et Oraisons funèbres*, Paris, 1709, 2 vol. in-12. Parmi les oraisons funèbres, on distingue celle de Fléchier ; elle a été réimprimée en tête des œuvres posthumes, ou mandemens et lettres pastorales de cet illustre prélat. III. *Essais de Sermons et de Panégyriques*, Paris, 1692 à 1698, 5 vol. in-8. C'est la suite d'une compilation, entreprise par l'abbé de Bretteville, des sermons des meilleurs prédicateurs. IV. *Le Ministère Evangélique*, ou *Réflexions sur l'éloquence de la chaire*, Paris, 1726, in-12. On doit encore à l'abbé du Jarry quelques *ouvrages de piété*, et des *Poésies Chrétiennes héroïques et morales*, Paris, 1715, in-12, qu'on ne recherche plus, à cause de leur médiocrité.

JÉROME (Claude Geoffrin, plus connu sous le nom de Dom), qui était son nom de religion, a prêché pendant près de soixante ans dans Paris. Il quitta, à l'âge de 33 ans, les pénitens religieux du tiers ordre de Saint-François, pour entrer dans l'ordre des Feuillans, où il occupa dans la suite plusieurs charges. En 1717, il fut obligé de se retirer à Poitiers; de retour à Paris, il y mourut le 17 mars 1721, à 82 ans. Ses sermons ont été recueillis et donnés sous le titre de *Nouveaux Sermons*, 5 vol. in-12, Liége, 1738, sans permission ni approbation. *Avent*, 1 vol.; *Carême et Octave du Saint-Sacrement*, 3 vol.; *Sermons* détachés avec des *Panégyriques* et une *Retraite*, 1 vol. Tous ces sermons sont écrits faiblement, et dépourvus de cette chaleur qui doit animer la parole de l'Évangile.

JOLY (Claude), né en 1610, à Buri-sur-l'Orne, diocèse de Verdun, vint achever ses études à Paris, entra dans les ordres sacrés, et se fit une grande réputation dans la chaire, tant en province que dans la capitale, par son éloquence simple, touchante et instructive: « Tout ce qu'il y avait de plus éclatant » dans Paris, dit le P. Delarue, et de plus élevé dans » la cour, se rendait en foule aux églises où il prêchait, » et même jusqu'aux Princesses du sang. La jeunesse » la moins capable de réflexions, se faisait une manière » de plaisir d'y venir trembler et pâlir aux images qu'il » traçait des vérités éternelles. Outre la force des » matières qu'il traitait, il animait tout par des tours » d'imagination si surprenans, par des inflexions de voix » si peu attendues, qu'on se sentait, malgré soi, at-

» tendri et pénétré. » Cet éloge des sermons de Joly est un peu exagéré. Cet orateur chrétien fut successivement curé de Saint-Nicolas-des-Champs à Paris, évêque de Saint-Paul de Léon, et enfin d'Agen, où il mourut en 1678. Dans ces différentes fonctions, il s'appliqua, en pasteur zélé, à instruire ses peuples, à faire fleurir la discipline ecclésiastique, et à se choisir de dignes coopérateurs. Ses *Prônes*, *Sermons* ou autres *Discours*, ont été recueillis après sa mort par M. Richard, avocat, en 8 vol. in-12; savoir : quatre volumes de prônes pour tous les dimanches de l'année; trois volumes de prônes ou sermons sur différens sujets; un volume intitulé *Œuvres mêlées*, où il y a plusieurs pièces détachées; Paris, 1691 jusqu'à 1696. On en a donné une 2ᵉ édition. Paris, 1712, et Lyon, 1727, 4 vol. in-8. Tous ces prônes et sermons ont été imprimés, non tels qu'il les avait prononcés, car il se contentait de jeter sur le papier son exorde, son dessein et ses preuves, mais tels que M. Richard a pu les mettre en ordre, d'après les copies défectueuses qu'on en avait tirées pendant que Joly les prêchait, et d'après les notes laissées par lui. Tels qu'ils sont, on y remarque de la solidité, de l'imagination et un bon fonds d'instruction. On doit encore à ce prélat les *Devoirs du chrétien, en forme de catéchisme*, dont la 9ᵉ édition a paru à Agen en 1719. Ce fut lui qui obtint l'arrêt célèbre du 4 mars 1669, qui règle la discipline du royaume, sur l'approbation des réguliers, pour l'administration du sacrement de pénitence.

L.

LAFARGUE (N.) Cet abbé, dont on ignore absolument l'époque de la naissance et de la mort, a prononcé, en 1715, l'*Oraison funèbre de Louis XIV*. Ce discours fut imprimé la même année. Cet orateur commanda impérieusement l'attention de ses auditeurs, lorsque, prêt à parler de la guerre d'Espagne, il dit : « Quel orage gronde sur la tête des mortels ? Quel » sombre nuage couvre le ciel tout-à-coup, et vient » annoncer la colère de Dieu, plus irrité que jamais » contre les hommes ? Les ennemis jaloux de voir les » lis au-dessus de tant de couronnes, et placés sur un » trône que le droit et la nature leur avaient acquis, » s'arment avec une fureur nouvelle. Une ligue se » forme ; mais quelle ligue ! la plus puissante, la plus animée, la plus redoutable qui fût jamais ! Les rois, les » princes de la terre s'assemblent contre Louis : *Astiterunt Reges terræ, et principes convenerunt in* » *unum*..... (Psal. 2.) Quelle implacable fureur maîtrise cent peuples assemblés ! »

LAFITAU ou LAFITEAU (Pierre - François), né à Bordeaux en 1685, ne dut sa réputation et sa fortune qu'à son esprit. Admis très-jeune chez les jésuites, il s'y distingua par son talent pour la chaire. Ayant été envoyé à Rome à l'occasion de quelques négociations importantes avec le Saint-Siége, il plut par ses bons mots à Clément XI, qui aimait beaucoup à l'avoir auprès de lui. Sa conversation vive et aisée, son esprit fécond en

saillies, amusaient ce pontife, et Lafitau sut en profiter pour obtenir quelques dignités. Il sortit de son ordre et fut nommé évêque de Sisteron, en 1719. On prétend qu'il ne dut son élévation qu'à la protection de l'abbé Dubois, devenu depuis cardinal. Il avait été pourvu précédemment de l'abbaye de Notre-Dame de la Corneville. Après avoir passé particulièrement les dernières années de sa vie dans l'exercice des vertus épiscopales, il mourut au château de Lurz, le 5 avril 1764. On a de lui des *Sermons pour le carême*, en 4 vol. in-12, publiés en 1747 et réimprimés en 1752, Lyon, frères Dublain. Il y a une lettre pastorale de ce prélat au commencement du premier volume, où il propose quelques règles sur l'éloquence de la chaire, sur cette éloquence qui doit porter les vérités jusqu'au fond de l'âme et les y faire goûter. Lafitau n'est point sans mérite comme orateur, sans cependant avoir été très-remarquable par son éloquence. Il prêcha le Carême devant le roi en 1730. Il cite rarement l'Ecriture et les Pères; ses preuves ne sont point assez nombreuses. Ses *Sermons sur le jeu* et *sur la flatterie* ont toujours été regardés comme les meilleurs de tous ceux qu'il a composés. On trouve dans le 4e vol. de ses sermons, deux *Panégyriques* et l'*Oraison funèbre de Philippe V*, roi d'Espagne. Lafitau eut des détracteurs et des admirateurs; mais il se montra, vers la fin de sa carrière, l'exemple de son clergé et de son troupeau.

LAFONT (Pierre de), prêtre, docteur en théologie, prieur de Valabrègue, et directeur du séminaire d'Uzès, né à Avignon, et mort au milieu du dix-huitième siècle, avait obtenu quelques succès dans

la chaire; mais il est plus connu par les ouvrages suivans : I. *Entretiens ecclésiastiques pour tous les dimanches de l'année, et sur tous les mystères de N.-S., de la sainte-Vierge et de saint Charles Borromée, à l'usage des séminaires.* Paris, 1688 et années suivantes, 5 vol. in-12, et réimprimés en 1752. Ces entretiens sont des espèces de conférences sur les points de doctrine et de morale qui concernent les ecclésiastiques en particulier, et spécialement ceux qui sont chargés de la conduite des âmes. Il n'est aucun de leurs devoirs que l'auteur n'embrasse et ne discute à fond. II. *Prônes pour tous les dimanches de l'année.* Paris, 1701, 4 vol. in-12, presqu'oubliés aujourd'hui.

LAMBERT (Joseph), prêtre, docteur de la maison et société de Sorbonne, et prieur de Saint-Martin de Palaiseau, né à Paris le 28 octobre 1654, exerça le ministère de la prédication, à l'âge de trente ans, dans l'église de Saint-André-des-Arcs, et y attira un grand concours d'auditeurs. Ce docteur joignait à une étude profonde de l'Ecriture et des SS. PP. une charité tendre pour les pauvres. Il mourut à Paris le 31 janvier 1722. On a de lui : I. *L'Année évangélique*, ou *Homélies sur les évangiles de tous les dimanches et principales fêtes de l'année*; 7 vol. in-12. Paris, 1692 jusqu'à 1695. Les quatre premiers volumes sont pour les dimanches, et les trois derniers pour les fêtes. Toutes ces homélies sont divisées, comme des sermons, en deux ou trois parties, lesquelles sont ordinairement tirées de l'Evangile du jour. II. *Instructions courtes et familières pour tous les dimanches et principales fêtes de l'an-*

née, en faveur des pauvres, et particulièrement des gens de la campagne; Paris, Lottin, 1722, in-12; nouvelle édition, 1742; les sujets de ces instructions quelquefois ne sont pas assez développés. III. *Instructions sur les commandemens de Dieu et de l'Eglise;* in-12, Paris, Lottin, 1722; 4ᵉ édit. 1738. IV. *Discours sur la vie ecclésiastique;* Paris, 1702, 2 vol. in-12. Ces discours, au nombre de trente-quatre, sont plus orthodoxes que bien pensés et bien écrits.

LAMI (François), prêtre de la doctrine chrétienne, qui vivait sur la fin du dix-septième et au commencement du dix-huitième siècle, après s'être adonné pendant quelques années à la prédication, publia un ouvrage intitulé : *Carême tiré de l'Écriture, des SS. PP. et de divers ouvrages de piété*, dédié à M. de Malézieu, évêque de Lavaur, Toulouse, 1738, 3 vol. in-12, que les jeunes ecclésiastiques, qui se destinent au ministère sacré de la chaire, peuvent encore consulter avec quelque fruit.

LAMONT (Jean de), ancien abbé de Notre-Dame de la Châtre, mort sur la fin du dix-septième siècle, exerça, en 1677, le ministère de la prédication dans l'église paroissiale de Saint-Paul à Paris. Ses *Sermons*, qui traitaient de la hiérarchie de l'Eglise, furent publiés en 1682, in-8. L'orateur s'attache à y établir quels sont les devoirs des pasteurs et ceux des ouailles. On a encore de ce prédicateur des *Panégyriques des Saints et autres Sermons*, Paris, 1685, in-8. Ces discours n'ont jamais été recherchés, et ne méritent pas d'autre

éloge que celui qu'en a fait le Censeur, en disant avec naïveté qu'il n'y a rien trouvé de contraire à la foi catholique, ni aux bonnes mœurs.

LEFEBVRE (N.), prévôt et théologal d'Arras, aumônier et prédicateur de la Reine, mort sur la fin du 17e. siècle, avait prêché avec succès dans les plus célèbres églises de Paris et de quelques provinces. Il prononça, en 1692, *l'éloge de Louis XIV*, dans la paroisse royale de St.-Germain-en-Laye, en présence de leurs majestés britanniques. On a encore de lui des *Panégyriques* ou *Sermons* pour toutes les fêtes de la Sainte-Vierge; Paris, 1668, in-8; un *Octave du St.-Sacrement*, avec divers *sermons* pour les principales fêtes de l'année, Paris, 1669, in-8; et des *Panégyriques* et *Sermons* sur différens sujets, Paris, 1687, in-8. On peut mettre tous ces discours au nombre des sermonnaires qu'on ne lit plus.

LEGRIS-DUVAL (l'abbé N.), né à Landernau vers 1765, fut l'un des prédicateurs les plus distingués de la fin du dix-huitième siècle et du commencement du dix-neuvième. En 1793, lorsque le Roi fut condamné, l'abbé Duval courut à la Maison commune, supplia les officiers municipaux de lui permettre qu'il lui donnât les secours de la religion, et il offrit de se constituer prisonnier, aussitôt après, pour le reste de ses jours. Cette proposition excita des cris de rage dans l'assemblée, et Legris-Duval en eût, sans doute, été victime, si Camille Desmoulins ne l'eût alors reconnu pour avoir été son camarade de collége, et si, pour le sauver, il n'eût dit que depuis long-temps il avait la tête dé-

rangée par son excessive *superstition*. Lorsque cet abbé briguait ainsi le dangereux ministère de confesseur du Roi, il ignorait que Louis XVI avait fait choix de l'abbé de Firmont. Duval se chargea depuis de l'éducation de M. de Sosthènes de la Rochefoucauld, fils de M. le duc de Doudeauville. Depuis il a rempli, jusqu'à sa mort, les fonctions du ministère ecclésiastique, à Paris, sans être attaché à aucune paroisse; il prêchait dans des assemblées de charité, et il était à la tête de beaucoup de bonnes œuvres. En mai 1814, il prononça l'Oraison funèbre de Louis XVI, et dans la même année il fut chargé de prononcer un discours aux Carmes, le 2 septembre, lors du service qui y fut célébré pour les victimes assassinées dans ce lieu même vingt-deux ans auparavant, ainsi qu'à Saint-Thomas-d'Aquin, en faveur des départemens ravagés par la guerre, le 22 février 1815, dans une assemblée de charité. Ce dernier discours a été imprimé en 39 pages in-8. L'auteur prêcha devant le Roi la station de l'Avent de 1816. Le genre d'éloquence de l'abbé Legris-Duval est une onction douce, qui prend sa source dans un grand esprit de piété, et dans l'étude et la méditation de l'Écriture-Sainte. Il lui arrivait quelquefois de ne point écrire ses discours et de parler sur un simple canevas et après une courte préparation, et même alors son style offrait la même facilité et d'heureux mouvemens. Ses talens et ses vertus lui avaient concilié depuis long-temps l'estime générale. Le Roi l'avait lui-même désigné pour l'épiscopat en 1817; mais l'abbé Duval refusa cette dignité: il devait être nommé aumônier de S. A. R. Monsieur, et grand-vicaire de

Paris, lorsqu'il mourut le 10 février 1819. Il fut enterré dans l'église des Carmes de la rue de Vaugirard, sous la chaire, où l'on voit son épitaphe. Le 12, on célébra dans l'Eglise des Missions étrangères, rue du Bac, un service solennel pour le repos de son âme. L'abbé Gourdon, vicaire de la paroisse, prononça un discours où il fit connaître les vertus que l'abbé Duval cachait avec tant de soins aux yeux des hommes, et retraça les effets du zèle de cet homme apostolique pour toutes sortes de bonnes œuvres, et en particulier pour celle des Savoyards, dont il a procuré le rétablissement après vingt-cinq ans d'interruption. On attribue à l'abbé Legris un petit ouvrage, assez bien écrit, intitulé : *Le Mentor chrétien*, ou *Catéchisme de Fénélon*. Paris, 1797, reproduit sous le titre de *Fondemens de la Morale*, ou *Fénélon et Théodore*. L'auteur faisait espérer une suite, qui n'a pas paru.

LEJEUNE (Jean), dit le P. Aveugle, l'un de ces hommes apostoliques et extraordinaires que la providence suscite pour le salut des fidèles, naquit à Poligny en Franche Comté, en 1592, d'un père, conseiller au parlement de Dôle. Il renonça à un canonicat d'Arbois, pour entrer dans la congrégation naissante de l'Oratoire, où il fut protégé d'une manière toute particulière par le cardinal de Bérulle. Le P. Lejeune se consacra aux missions, et s'acquitta, pendant 60 ans, des devoirs qu'il s'était imposés, avec un zèle et une ardeur infatigables. Ses travaux apostoliques furent couronnés plus d'une fois par des succès éclatans et des conversions sans nombre. Il perdit la vue en prêchant le carême à Rouen, à l'âge

de 35 ans. Cette privation, si affligeante, n'abattit point son courage et la vivacité de son zèle ; il la supporta avec une résignation admirable. Il donna encore des preuves de son inébranlable fermeté, par le calme avec lequel il endura deux fois l'opération de la taille. François de la Fayette, évêque de Limoges, l'engagea en 1651, à se fixer dans son diocèse. Le P. Lejeune crut devoir se rendre à ses pressantes sollicitations. Attentif à tout ce qui pouvait contribuer à l'instruction de ses semblables, il établit dans plusieurs villes de ce diocèse des dames de la charité. On lui avait permis de dire la messe, quoiqu'il fût aveugle ; mais il ne voulut jamais user de cette permission, dans la crainte de commettre quelque irrévérence en célébrant les saints mystères. Il mourut à Limoges le 19 août 1672. On a de lui des *sermons*, en 10 gros vol. in-8, Toulouse, 1688 ; il en existe une autre édition, de 1663. Ces Sermons furent traduits en latin et imprimés à Mayence sous ce titre : *Johannis Junii Deliciæ pastorum, sive Conciones*, in-4. Le P. Lami, de la même congrégation, en faisant l'éloge de son confrère, dit : « Le P. Lejeune était un autre Fran» çois de Sales ; il prêchait autant par ses vertus que » par ses paroles ; cependant il ne faut point chercher » dans ses sermons, ni les richesses du langage, ni la » pureté dans le choix des expressions, ni le sublime » des pensées, ni la noblesse des comparaisons ; mais » on y trouve un riche fonds de sentimens et d'instruc» tions. » Les *Sermons des missions*, en plusieurs volumes in-12, ont été travaillés sur ceux du P. Lejeune ; aussi les appelle-t-on communément les sermons corrigés du P. Lejeune. On doit encore à cet oratorien une

traduction du traité de la vérité de la religion, 1 vol. in-12, imprimé en Hollande.

LENFANT (Alexandre-Charles-Anne), né à Lyon le 6 septembre 1726, d'une famille noble, originaire du Maine, entra chez les jésuites de cette ville, où il fit ses premières études ; il y développa d'heureuses dispositions pour les sciences et la piété. En 1741, il fut admis au noviciat d'Avignon, et peu après envoyé à Marseille pour y professer la rhétorique. Il ne tarda pas à débuter dans la carrière de la prédication, où il obtint tant de succès, que ses supérieurs résolurent de l'y fixer exclusivement. Les principales villes de France l'entendirent avec la plus grande satisfaction. La suppression de sa société, consommée en 1773, lança dans une nouvelle sphère le P. Lenfant : il continua dans le monde le cours de ses bonnes œuvres et les fonctions de son apostolat. Il prêcha plusieurs stations à Lunéville, à Vienne et à Versailles ; il fut prédicateur de Stanislas, roi de Pologne, et ensuite de l'empereur Joseph II, qui conserva pour lui la plus grande estime. Ceux qui ont entendu ce prédicateur conviennent qu'il électrisait son auditoire, non par la pompe du débit, mais par l'harmonie de sa voix, par son air de conviction et par la force de sa composition. On prétend que Diderot et d'Alembert le suivirent pendant un Carême entier à Saint-Sulpice, et qu'après un *Sermon sur la Foi*, le premier dit à l'autre : « Quand on a entendu un discours » semblable, il devient difficile de rester incrédule. » En 1791, le P. Lenfant prêchait le Carême à la cour ; mais il fut obligé d'interrompre la station par suite de

son refus du serment à la constitution civile du clergé. Le 30 août 1792, il fut conduit à la prison de l'Abbaye, où il fut massacré le 3 septembre, à l'âge de soixante-dix ans. M. de Saint-Méard a décrit cette scène affreuse dans l'opuscule qu'il a intitulé : *Mon Agonie de trente-huit heures*. On a du P. Lenfant : I. *Oraison funèbre du Dauphin*, père du Roi Louis XVIII, prononcée à Nanci, en 1766. II. *Sermons pour l'Avent et pour le Carême*, Paris, 1818, 8 vol. in-12. III. *Oraison funèbre de M. de Belzunce, évêque de Marseille*, prononcée en latin et imprimée avec une traduction française, 1756, in-8. Les sermons de ce jésuite paraissent n'avoir pas obtenu, après l'impression, le succès que semblait annoncer la réputation de l'auteur.

LÉON (le père François), provincial des religieux Carmes réformés de la province de Touraine, exerça avec quelque succès, dans le dix-septième siècle, le ministère de la chaire pendant 33 ans. Il avait prêché l'Avent devant Louis XIV, en 1652, et le Carême en 1653. Nous avons de lui : I. La *Couronne des Saints*, composée des divers *Sermons*, *Panégyriques*, prêchés dans les églises de Paris ; Paris, 1640, in-8. II. *L'Avent catholique*, ou *Sermons* prêchés pendant l'avent, 1 vol. in-12. III. *L'Année royale*, ou *Sermons* prêchés devant leurs majestés très-chrétiennes, avec un *Traité de l'éloquence de la chaire*, servant de préface ; Paris, 1655, 1 vol. in-8. Le père Léon a encore publié la *Somme des sermons parénétiques* et *panégyriques* ; Paris, 1671, in-fol. Tous ces discours se ressentent de la méthode ancienne de prê-

cher, dont nous avons démontré les vices dans le discours préliminaire de cet ouvrage.

LÉONS (le Père), religieux de l'ordre de Saint-Dominique, qui vivait à la fin du dix-septième siècle et au commencement du dix-huitième, après avoir exercé pendant quelques années le ministère de la prédication, publia des *Discours évangéliques sur différentes vérités de la religion*, Paris, 2 vol. in-12. Le premier volume contient sept Sermons, et le second six Discours sur diverses matières, qu'il serait superflu de détailler ici, attendu qu'ils ne peuvent être aujourd'hui d'aucune utilité pour les ecclésiastiques qui cherchent des modèles propres à les former à l'éloquence de la chaire.

LINGENDES (Claude de), né à Moulins en 1591, entra dans la Société de Jésus en 1607, fut recteur du collége de cette ville, devint provincial et ensuite supérieur de la Maison professe de Paris. Ce jésuite se distingua par son talent pour la chaire, d'où il contribua beaucoup à bannir le mauvais goût, les pointes et les trivialités. Ses *Sermons* ont été publiés en 1666, 3 vol. in-4 et in-8. Il les composait, dit-on, en latin, quoiqu'il les prononçât en français; et l'on croit que ceux qui ont paru en français, sous son nom, en 2 vol. in-8, n'en sont qu'une imitation imparfaite. L'applaudissement avec lequel il avait rempli le ministère de la chaire, fit accueillir avec empressemen ce recueil de Sermons. Les vérités évangéliques y son exposées avec beaucoup d'éloquence. Le raisonnemen et le pathétique s'y succèdent tour-à-tour. L'extérieur

du père Lingendes répondait à ses autres talens : un visage agréable , un air de modestie et de gravité , inspiraient le respect à ses auditeurs ; sa voix , sans être éclatante , avait du corps , de l'étendue , de la fermeté , et son ton avait je ne sais quoi d'insinuant , qui allait à l'âme. C'est le témoignage que lui rend le père Rapin. Le Père Lingendes pensait comme un ancien , qui croyait qu'un discours était fait , lorsqu'il n'y avait plus que les paroles à trouver ; mais , pour rencontrer ces termes , il faut une imagination vive et prompte ; et quels orateurs modernes pourraient se flatter d'avoir cette heureuse disposition d'esprit ? On a traduit quelques-uns de ses Sermons en français , sur l'original latin , en profitant néanmoins des manuscrits de plusieurs copistes, qui avaient écrit ses discours tandis qu'il les prêchait , et on en trouve plusieurs dans la collection intitulée : *Les Orateurs chrétiens.* Ses autres ouvrages sont : I. *Conseils pour la conduite de la vie.* II. *Votivum monumentum ab urbe Molinensi Delphino oblatum,* in-4. Le Père Lingendes mourut dans la Maison professe des Jésuites , à Paris, le 16 avril 1660.

LINGENDES (Jean de), cousin du précédent , né en 1595, à Moulins, fut choisi, en 1619, pour précepteur du comte de Moret, fils naturel de Henri IV. Il perdit cette place par quelques intrigues ; mais il y fut rétabli. Il s'acquit beaucoup de réputation par son talent pour la chaire, et devint aumônier de Louis XIII, qui le nomma, en 1642, à l'évêché de Sarlat : il fut transféré, en 1650, à Macon , et s'appliqua au gouvernement de son diocèse , avec

beaucoup de zèle, publia des *Statuts Synodaux*, et fit différentes fondations pieuses. Il fut député, en 1655, à l'assemblée générale du clergé, et mourut à Macon, le 2 mai 1665. Ce prélat avait prononcé, en 1643, *l'Oraison funèbre de Louis XIII*, à Paris, et en 1627, celle de Victor Amédée, duc de Savoie. Ces deux discours ont été imprimés.

LION (Claude), prêtre de l'Oratoire, prédicateur du dix-septième siècle, a publié des *Panégyriques des Saints*, en 2 vol. in-8, Lyon, 1704. On a encore de lui : *Nouveaux panégyriques des Saints, avec des Sermons pour des vêtures et professions religieuses*; Lyon, 1706, 1 vol. in-8. Le style de tous ces discours est négligé et manque de cette justesse de langage que l'on remarque dans les panégyriques de notre siècle.

LORIOT (Julien), prêtre de l'Oratoire, né à Laval en 1633, entra dans cette congrégation en 1654. Après s'être consacré pendant quarante ans à faire des missions dans les campagnes, il vint se fixer à Paris dans la maison de saint Honoré, où il s'occupa à publier les sermons qu'il avait prêchés dans ses courses évangéliques. Il mourut dans cette maison le 19 février 1715. On a de lui : I. *Sermons pour l'octave du Saint-Sacrement*, Paris, 1700, in-12. II. *Sermons sur les mystères de N.-S.*, Paris 1700, 2 vol. in-12. III. *Sermons sur les mystères de la Vierge*, 1700; IV. *Sermons des fêtes des saints*, Paris, 1700, 2 vol. in-12; V. *Sermons pour tous les dimanches de l'année*. Paris, 1701, 2 tome en 3 vol. in-12; VI. *Sermons sur les épîtres des dimanches*, 1713,

2 vol. in-12. Tous ces sermons se distinguent par l'exactitude de la morale, la solidité des preuves et la simplicité du style. VII. *Sermons sur les plus importantes matières de la morale chrétienne,* à l'usage des Missions; 1695, 7 vol. in-12. Ce sont les sermons du père Lejeune qu'il avait pris pour son modèle dans les missions, mis en meilleur français. Il s'en est fait un grand nombre d'éditions. On doit encore au P. Loriot, *Traduction des psaumes selon la Vulgate, avec de pieuses réflexions* (publiée par le P. Quesnel), Paris, Osmont, 1700, 3 vol. in-12, et quelques autres ouvrages, qu'on ne lit plus.

M.

MABOUL (Jacques), né à Paris d'une famille distinguée dans la robe, embrassa l'état ecclésiastique et honora sa vocation par sa conduite et son talent pour la prédication, qu'il déploya avec le plus grand applaudissement dans la capitale et en province. Il brillait surtout dans l'oraison funèbre. S'il est demeuré au-dessous de Bossuet, qu'il n'est guère possible d'égaler dans le sublime, son style ne manque pas de douceur; il est assez égal et châtié. Son éloquence est touchante et persuasive. On admire dans ses discours la noblesse des sentimens, la profondeur des pensées, la précision et la justesse de l'expression, la majesté des figures. Il fut long-temps grand-vicaire de Poitiers, devint évêque d'Aleth en 1708, et mourut dans cette ville, le 21 mai 1723. On a de lui plusieurs *Oraisons funèbres;* celles du chancelier *Michel Letellier*, prononcée en 1680;

de *Marie Françoise de Lezay de Lusignan, première prieure perpétuelle des religieuses de Notre-Dame de Saint-Sauveur de Puyberland en Poitou,* prononcée dans l'Eglise de Puyberland, en 1708; de la *princesse Louise Hollandine, Palatine de Bavière, abbesse de Maubuisson,* prononcée en 1709; du *duc et de la duchesse de Bourgogne;* du *grand Dauphin, fils de Louis XIV,* prononcée à Saint-Denis en France, le 28 novembre 1713; de *Charles Legoux de la Berchère, archevêque de Narbonne,* prononcée à Montpellier le 23 janvier 1720. Toutes ces oraisons funèbres, d'abord imprimées à part in-4, ont été recueillies en 1 vol. in-12, sous le titre de *Recueil des oraisons funèbres prononcées par M. Maboul, ancien évêque d'Aleth;* Paris, 1748. Pour donner une idée de l'éloquence de cet orateur chrétien, nous rapporterons ici un passage tiré de l'oraison funèbre de M. le Dauphin, dans lequel il relève la piété du prince, en démontrant qu'elle est bien plus méritoire que celle des particuliers, par les piéges dont les princes sont environnés au milieu d'une cour brillante et magnifique. « La piété de M. le Dauphin » dit l'orateur, fut d'autant plus admirable, qu'elle ne » fut jamais obscurcie par les nuages passagers que ré» pand sur les plus belles vies la faiblesse des passions. » Lorsque je me représente cette terre de corruption » où la Providence fait naître les princes, et que le de» voir de leur condition y retient; lorsque j'y aperçois » des plaisirs s'offrir en foule à leurs désirs, et souvent » même les prévenir; des courtisans flatteurs toujours » prêts à encenser leurs vices et à servir leurs pas» sions; d'artificieuses Dalila se disputer à l'envi la fausse

» gloire de leur plaire, leur préparer sous l'appât trom-
» peur des charmes les plus séduisans, un piége à leur
» vertu ; je ne suis pas surpris de voir Samson, sans che-
» veux et sans force, devenir le jouet des mêmes Phi-
» listins dont il avait été la terreur ; David, le plus saint
» des rois, se préparer, par une honteuse chute, le sujet
» d'un long repentir; et la sagesse même en la per-
» sonne de Salomon, se prostituer aux idoles. Vous
» aviez réservé, Seigneur, à la gloire de notre siècle
» d'y faire naître un prince qui, plus fort que Samson,
» plus fidèle que David, plus sage que Salomon, fît
» connaître à l'univers qu'une solide piété se fortifie
» dans les périls, et que la grandeur des obstacles ne sert
» qu'à lui donner plus d'éclat et à lui acquérir plus de
» mérite. » Ce prélat excellait dans les portraits ; on cite comme un modèle celui de madame la Dauphine, dans l'oraison funèbre commune à cette princesse et au Dauphin son époux. On doit encore à l'évêque d'Aleth deux *Mémoires* relatifs aux querelles du jansénisme, qui troublaient l'Eglise, l'un adressé au duc d'Orléans, régent, et l'autre aux évêques de France.

MAIMBOURG (Louis), né à Nanci en 1620, d'une famille noble, fut admis dans la société des jésuites à l'âge de seize ans, et envoyé à Rome pour y faire son cours de théologie. De retour en France, il enseigna quelque temps les humanités au collége de Rouen, et se distingua ensuite par ses prédications, qui furent long-temps célèbres par les saillies burlesques dont il les assaisonnait. Lorsqu'on reprocha à Molière d'avoir osé composer une pièce aussi morale que le *Tartufe* :

« Est-il étonnant, répondit-il, que je mette des ser» mons sur le théâtre, puisque le P. Maimbourg fait » des comédies en chaire ? » Il avait déjà passé l'âge de la jeunesse, lorsqu'il commença de publier ses ouvrages historiques, auxquels il dut une réputation qui ne s'est pas soutenue. Ayant pris la défense des libertés de l'Église gallicane, dans son *Traité historique de l'Église de Rome*, cette hardiesse déplut au pape Innocent XI, et il reçut l'ordre de quitter les jésuites. Le Roi le gratifia d'une pension, et lui accorda une retraite à l'abbaye de Saint-Victor de Paris, où il mourut d'apoplexie le 13 août 1686. Le P. Maimbourg a composé un grand nombre d'ouvrages. Ses *Sermons* sont oubliés depuis longtemps; ses livres de controverse ne sont plus guère consultés.

MANGEART (Dom Thomas), né à Metz en 1695, prit l'habit de Saint-Benoît à l'âge de dix-huit ans, dans la congrégation de Saint-Vannes et de Saint-Hidulphe, où il partagea ses loisirs entre l'étude et ses devoirs. Il s'appliqua d'abord à la prédication, et parut avec éclat dans les principales chaires du diocèse de Toul. Comme savant antiquaire, il fut appelé, en 1747, à Vienne, par le prince Charles de Lorraine, qui le chargea de lui former une collection de médailles et d'antiques. Il obtint, en 1761, la permission de quitter la cour de Bruxelles, où il avait suivi le prince, nommé gouverneur des Pays-Bas, et se retira à l'abbaye de Saint-Léopold de Nanci, où il mourut presque subitement en 1762. On a du P. Mangeart un *Octave de Sermons pour les morts*, suivi d'un *Traité théologique, dog-*

matique et critique, sur le purgatoire. Nanci, 1739, 2 vol. in-12, et un grand nombre de *Mémoires* et de *Dissertations* sur les médailles et les antiques.

MARNE (Jean Martial de), abbé prédicateur du Roi, avait obtenu quelques succès dans la chaire, et a publié des *Panégyriques des Saints*, au nombre de douze; 1663, 1 vol. in-8. On a encore de lui des *Sermons* pour les dimanches, avec les annonces des fêtes pour servir aux curés dans leurs prônes, et à tous les prédicateurs dans leurs sermons pendant l'année, avec de nouveaux *Panégyriques de Saints*, Paris, 1669, 1 vol. in-4. Il y aurait beaucoup à retoucher dans tous ces discours, pour les rendre conformes à la méthode des prédicateurs modernes.

MASCARON (Jules), né à Marseille en 1634, était fils d'un fameux avocat au parlement d'Aix. Il entra en 1650 dans la congrégation de l'Oratoire, où il se distingua par son goût et son talent pour les belles-lettres, qu'il professa d'une manière brillante dans plusieurs colléges. Il débuta, en 1663, à Angers, dans la carrière de la prédication, et parut, l'année suivante, à Saumur avec tant d'éclat, qu'il fallut dresser des échafauds dans l'église pour contenir l'affluence des auditeurs. Le savant Tannegui-Lefevre, frappé d'un talent qui s'annonçait d'une manière si distinguée, dit un jour: « Malheur aux prédicateurs qui viendront » après lui. » Le jeune orateur se fit entendre à Aix, Marseille, Nantes, et partout il eut le même succès. Les principales églises de la capitale se disputèrent l'a-

vantage de le posséder: la cour le demanda pour l'Avent de 1666, et l'on y fut si satisfait de ses sermons, qu'on le retint pour le Carême de l'année suivante. Lorsqu'au sortir de cette station il alla prendre congé du Roi : « C'est moi, mon Père, lui dit le monarque, qui vous » dois des complimens. Vos sermons m'ont charmé; » vous avez fait la chose la plus difficile, qui est celle » de contenter une cour aussi délicate. » A l'époque où Louis XIV, esclave de ses passions, donnait de grands scandales; Mascaron, prêchant devant lui sur la parole de Dieu, le premier dimanche du Carême de 1669, ne craignit point de rappeler la mission du prophète Nathan, chargé de la part du Seigneur d'aller annoncer à David la punition de son adultère, et il accompagna ce trait de ces paroles, que Saint-Bernard adressait aux princes : « Si le respect que j'ai pour vous ne me » permet de dire la vérité que sous des enveloppes, il » faut que vous ayez plus de pénétration que je n'ai de » hardiesse, et que vous entendiez plus que je ne vous » dis, et qu'en ne vous parlant pas plus clairement, je » ne laisse pas de vous dire ce que vous ne voudriez pas » qu'on vous dît. Si, avec toutes ces précautions et tous » ces ménagemens, la vérité ne peut vous plaire, crai» gnez qu'elle ne vous soit ôtée, et que J. C. ne venge » sa parole méprisée. » Les courtisans crurent faire leur cour à Louis XIV, en cherchant à envenimer ce trait de hardiesse. Le Roi leur ferma la bouche, en leur disant : « Le prédicateur a fait son devoir, c'est à nous » à faire le nôtre. » Lorsque Mascaron se présenta devant lui, ce prince, loin de témoigner le moindre ressentiment, le remercia de l'intérêt qu'il prenait à son

salut, lui recommanda d'avoir toujours le même zèle à prêcher la vérité, et de l'aider, par ses prières, à obtenir de Dieu la victoire sur ses passions. Louis XIV le chargea l'année suivante de deux Oraisons funèbres, une pour Madame Henriette d'Angleterre, et l'autre pour le duc de Beaufort. Les travaux de Mascaron furent récompensés en 1671 par l'évêché de Tulle. Au dernier sermon qu'il prêcha, avant d'aller à son évêché, il fit ses adieux. Le Roi lui dit : « Vous nous avez touchés dans vos autres sermons, pour Dieu ; hier vous » nous touchâtes pour Dieu et pour vous. » Sachant allier les devoirs de l'épiscopat avec les fonctions du ministère de la prédication, Mascaron remplissait les premiers par des instructions éloquentes, de fréquentes visites et de sages statuts synodaux, et les dernières par des stations de Carême, à Toulouse, à Bordeaux, à Versailles. L'*Oraison funèbre de Turenne*, regardée comme son chef-d'œuvre, mit, en 1675, le dernier sceau à sa réputation. Transféré, en 1679, à l'évêché d'Agen, le calvinisme lui offrit un champ proportionné à l'étendue et à la vivacité de son zèle. Les hérétiques, entraînés par le torrent de son éloquence, et gagnés par les charmes de sa vertu, rentrèrent presque tous dans le sein de l'Eglise. Ce vertueux prélat remplit encore des stations d'Avent et de Carême à la cour, en 1683, 1684 et 1694, et y recueillit les mêmes applaudissemens que dans les jours brillans de sa jeunesse. Ce fut à la fin de cette dernière année que Louis XIV lui fit ce compliment : « Il n'y a que votre éloquence qui » ne vieillit point. » De retour dans son diocèse, il continua de le régler et de l'édifier jusqu'à sa mort, arrivée

le 16 décembre 1703. La ville d'Agen lui doit plusieurs établissemens utiles. Les *Oraisons funèbres* de ce prélat ont été recueillies en 1704, in-12, par le P. Charles Borde, de l'Oratoire, qui les a fait précéder d'une vie de ce prélat. On a réuni dans un recueil les *Oraisons funèbres de Bossuet, Fléchier et Mascaron*, Paris, 1738, 3 vol. in-12. Ce vertueux évêque dut en partie la grande réputation qu'il eut de son vivant, aux qualités extérieures de l'orateur, dont la nature l'avait doué; sa prestance était majestueuse, le son de sa voix agréable, ses gestes étaient naturels, il joignait à cela un fonds d'instruction peu commun; cependant il avait conservé beaucoup du mauvais goût qui avait infecté si long-temps l'éloquence de la chaire. On trouve chez lui des idées alambiquées, des hyperboles outrées, des rapprochemens bizarres, un fatigant mélange de métaphysique, de mysticité et d'enflure; mais il se surpassa dans l'Oraison funèbre de Turenne.

MASSILLON (Jean Baptiste), né le 24 juin 1663, d'un notaire d'Hières, en Provence, entra fort jeune au collége de l'Oratoire de cette ville. Il fut admis dans la congrégation en 1681, à l'âge de dix-huit ans. Conformément à l'usage de l'Oratoire, où, suivant Bossuet, on obéissait sans dépendre, pour se soumettre à une règle plus austère, Massillon fut employé quelque temps à faire les fonctions de régent dans différens colléges: il se trouvait à Vienne lors de la mort de Henri de Villars, archevêque de cette ville, 1693. Il fut chargé de prononcer son Oraison funèbre, qui enleva tous les suffrages. En 1698, il prononça aussi celle de M. de

Villeroi, archevêque de Lyon. Ces deux productions, qui furent très-goûtées, révélèrent à ses supérieurs la nature de son talent, et le P. Delatour, général de l'Oratoire, fit venir Massillon à Paris pour y diriger le séminaire de Saint-Magloire. C'est là que Massillon composa ses premières conférences ecclésiastiques. Quoique leur ton, assez simple, soit différent de celui de ses sermons, elles ne manquent point de vivacité, lorsqu'il peint les suites du désordre ou de l'ignorance des clercs. Elles sont aussi plus analogues au genre aimable de son éloquence, que les conférences plus sévères qu'il fit dans un âge plus avancé. Bourdaloue tenait à cette époque le sceptre de l'éloquence chrétienne. Massillon se lança après lui dans la carrière, et se fit un genre nouveau, qui ne lui acquit pas une moindre célébrité. Le jésuite avait quelque chose de grave et d'austère; l'oratorien, sans atténuer la sévérité de la morale évangélique, l'insinua avec plus d'art. Il descendit dans la conscience de ses auditeurs, leur dévoila les ressorts les plus secrets de leurs actions, et les confondit par des peintures, où chacun fut étonné et honteux de se reconnaître. Son nom se répandit en peu de temps, et toutes les chaires de la capitale se disputèrent l'avantage de le posséder. Massillon parut à la cour. L'excellent esprit de Louis XIV le rendit sensible aux beautés d'un talent digne de son siècle. Ce prince dit à l'orateur des choses très-flatteuses. Chacun connaît ces paroles qu'il lui adressa, après avoir entendu son premier Avent à Versailles : « Mon père, quand j'ai entendu les autres prédicateurs, » j'ai été très-content d'eux; pour vous, toutes les fois » que je vous ai entendu, j'ai été très-mécontent de

» moi-même. » Un jour Massillon, prêchant devant ce monarque, resta un instant sans se rappeler la suite de son discours : « Remettez-vous, mon père, lui dit le » roi; il est bien juste de nous laisser le temps de goûter » les belles et utiles choses que vous nous dites. » En 1704, époque qui vit enlever à-la-fois Bossuet et Bourdaloue, Massillon prêcha un carême à la cour avec un tel succès, que Louis XIV lui déclara qu'il voulait l'entendre tous les deux ans; mais, quoique désormais sans égal, soit par un effet de la malveillance, soit par un effet de l'intrigue, il ne reparut plus dans la chaire de Versailles durant les dernières années du règne de Louis XIV. En 1709, il prononça l'*Oraison funèbre du prince de Conti*, qui venait de mourir dans des sentimens remplis de piété, entre les bras du père de La Tour, général de l'Oratoire. Deux ans après, il prononça celle du *grand Dauphin*; en 1715, celle de *Louis XIV*, et en 1723, celle de *Madame, mère du régent*. Ce pathétique, qui fait la principale force de l'éloquence et le caractère propre de Massillon, manquait presque entièrement à la chaire, lorsque le ministère de la parole lui fut confié. On en avait banni toute cette érudition déplacée, assemblage bizarre du sacré et du profane; mais le commun des prédicateurs ignorait l'art d'intéresser par le sentiment, quoique de là dépende tout le succès du discours. Il restait encore bien d'autres défauts à leur reprocher. Aussi le Père de La Tour demandant à Massillon, peu de temps après son arrivée à Paris, ce qu'il pensait des prédicateurs de la capitale, celui-ci répondit : « Je leur trouve bien de » l'esprit et du talent; mais si je prêche, je ne prêcherai

» pas comme eux. » Il admirait trop Bourdaloue pour le confondre avec ceux qui étaient alors suivis; mais il ne le prit pas en tout pour modèle, voulant s'ouvrir une nouvelle route. Il se fit une manière de composer, qu'il ne dut qu'à lui-même; et sans autre guide que son propre génie et le talent qu'il avait reçu de la nature, il sut se garantir des défauts de ses prédécesseurs. Le langage de Massillon, quoique noble, ne laissait pas d'être simple et à la portée du vulgaire; témoin ce mot d'une femme du peuple, qui, se trouvant pressée par la foule en entrant à Notre-Dame, où prêchait le célèbre orateur, s'écria dans son langage et avec humeur : « Ce » diable de Massillon, quand il prêche, remue tout » Paris. » L'art du débit et du geste ne servit pas peu à ses succès. Le fameux acteur Baron étant venu l'entendre, frappé de la vérité de son accent, dit à un de ses camarades : « Mon ami, voilà un orateur, et nous, » nous ne sommes que des comédiens. » La première fois qu'il prêcha son célèbre *Sermon sur le petit nombre des élus,* ce fut à Saint-Eustache. Il y eut un endroit où un transport de saisissement s'empara de tout l'auditoire; presque tout le monde se leva à moitié, par un mouvement involontaire; le murmure d'acclamation et de surprise fut si fort, qu'il troubla l'orateur, et ce trouble ne servit qu'à augmenter le pathétique de ce morceau; le voici : « Je suppose que ce soit ici notre » dernière heure à tous, que les cieux vont s'ouvrir sur » nos têtes, que le temps est passé et que l'éternité com- » mence, que Jésus-Christ va paraître pour nous juger » selon nos œuvres, et que nous sommes tous ici pour » attendre de lui l'arrêt de la vie ou de la mort éternelle;

» je vous le demande, frappé de terreur comme vous, » ne séparant point mon sort du vôtre, et me mettant » dans la même situation où nous devons paraître tous » un jour devant Dieu, notre juge; si Jésus-Christ, » dis-je, paraissait dès à présent pour faire la terrible » séparation des justes et des pécheurs, croyez-vous » que le plus grand nombre fût sauvé? Croyez-vous que » le nombre des justes fût au moins égal à celui des » pécheurs? Croyez-vous que s'il faisait maintenant la » discussion des œuvres du grand nombre qui est dans » cette église, il trouvât seulement dix justes parmi » nous? » Cette figure, dit Voltaire, la plus hardie qu'on ait jamais employée, et en même temps la plus à sa place, est un des plus beaux traits d'éloquence qu'on puisse lire chez les nations anciennes et modernes; et le reste du discours n'est pas indigne de cet endroit si saillant.

Mais voici un trait qui prouve encore davantage l'impression que faisait en chaire ce grand prédicateur. Le pieux Rollin conduisait les pensionnaires du collége de Beauvais à Saint-Leu, où Massillon devait prêcher sur la sainteté du chrétien. Ces enfans, en l'écoutant, oublient la légèreté de leur âge, ils retournent à leur école dans un profond silence, et plusieurs se condamnent à des privations dont leur maître fut obligé d'adoucir la rigueur. Les éloges flatteurs que recevait Massillon n'altérèrent point sa modestie. Un de ses confrères le félicitant sur ce qu'il venait de prêcher admirablement, selon sa coutume : « Eh! laissez, mon » Père, lui répondit-il, le diable me l'a dit plus élo- » quemment que vous. » Il ne récitait imperturbable-

ment que les discours dont il était le plus pénétré, ce qui explique pourquoi, lorsqu'on lui demanda quel était son meilleur sermon, il répondit : « C'est celui » que je sais le mieux. » Les occupations du ministère ne l'empêchèrent point de se livrer à la société ; il oubliait, à la campagne, qu'il était prédicateur, sans pourtant blesser la décence. S'y trouvant chez M. de Crozat, celui-ci lui dit un jour : « Mon Père, votre » morale m'effraie, mais votre façon de vivre me ras- » sure. » L'Académie française reçut Massillon dans son sein, en 1719. « On fut étonné, dit madame de » Tencin, lorsqu'on entendit son discours de réception, » de trouver dans un homme de communauté un bon » goût, un bon ton, une bonne grâce, dont n'approchait » pas le langage des beaux-esprits les plus distingués. » Racine avait plus de cinquante ans lorsqu'il produisit *Athalie ;* Massillon en avait près de cinquante-cinq, lorsqu'il composa son *Petit-Carême,* qui lui fit donner le nom de Racine de la chaire. On a dit de lui, et on l'a dit avec raison, qu'il était à Bourdaloue ce que Racine était à Corneille. « Bourdaloue s'était adressé à » la raison, dit un écrivain ; Massillon s'adressa au cœur, » et les larmes de son auditoire prouvèrent bientôt » qu'il avait pris la voie la plus sûre. » Peu d'hommes, en effet, sont capables d'embrasser une longue suite de raisonnemens abstraits. D'ailleurs, la rapidité du débit permet difficilement de saisir tous les fils d'une discussion savante ; et du moment qu'un seul échappe, le plaisir cesse et l'ennui succède à l'attention. Il est souvent même dangereux de donner un air problématique à des vérités qui doivent être senties. L'incrédule qu'on

veut accabler sous le poids d'une démonstration rigoureuse, ne souffre pas qu'un léger nuage obscurcisse l'éclat des preuves qu'on lui oppose, et quelquefois, plus on raisonne avec lui, moins on réussit à le convaincre. Mais si nous n'avons pas tous l'habitude de combiner des pensées profondes, nous avons tous une âme qu'on peut attendrir, et des passions qu'on peut émouvoir. L'orateur sacré doit donc s'attacher principalement à rendre le christianisme aimable, à toucher, à remuer ses auditeurs, et à leur inspirer la haine du vice et l'enthousiasme de la vertu. Telle est la marche qu'a suivie Massillon : son extérieur simple et modeste, et son profond recueillement en montant dans la chaire, commandaient le silence et le respect. Quelle heureuse application des livres saints et des Pères de l'Eglise ! Comme la persuasion coule de ses lèvres ! Avec quel art il dévoile nos pensées les plus secrètes, il s'insinue dans les replis les plus cachés de notre cœur, et démêle le jeu de nos passions ! Rien ne lui échappe ; il connaît les détours familiers à l'amour-propre, il écarte les sophismes, détruit les objections, lève insensiblement le voile qui couvrait nos yeux, nous alarme et nous console tour-à-tour, et ne cesse de nous poursuivre que lorsque, vaincus et repentans, nous tombons au pied des autels. Massillon n'avait encore été récompensé, sous Louis XIV, que par les paroles honorables dont ce prince avait payé son éloquence. Promu enfin, par son talent éminent, à l'évêché de Clermont, environ deux ans avant sa réception à l'Académie française, et n'ayant pas de quoi payer ses bulles, ce fut le régent qui s'en chargea. Celui dont la voix avait retenti si longtemps

dans les chaires, et dont la conduite répondait à ses prédications, reçut donc enfin, quoique tard, la récompense due à son mérite. L'*Oraison funèbre de la duchesse d'Orléans*, en 1723, fut le dernier discours qu'il prononça à Paris. Depuis, il ne sortit plus de son diocèse, où sa douceur, sa politesse et ses bienfaits lui avaient gagné tous les cœurs. Il demandait souvent à la cour des secours pour les indigens et la diminution des impôts qui pesaient sur la province d'Auvergne. En deux ans, il fit porter secrètement 20,000 liv. à l'Hôtel-Dieu de Clermont. Il tenait annuellement des synodes diocésains, et nous avons vingt discours qu'il prononça successivement dans ces conférences ecclésiastiques. Il y en a un pour chaque année; ce qui prouve avec quelle exactitude et quel zèle Massillon s'acquittait des devoirs de sa place, et veillait à la bonne discipline de son clergé. Le discours synodal pour l'année 1742, est remarquable en ce que Massillon y annonce en quelque sorte que c'est pour la dernière fois qu'il parle à ses prêtres. Il faisait aussi des conférences, des retraites, dans lesquelles il exhortait soit les jeunes ecclésiastiques, soit les curés. Ces discours ont tous un caractère d'onction, et ce n'est pas sans raison que quelques personnes les placent sur la même ligne que ses meilleurs sermons. Ce fut le 18 septembre de l'année 1742, que mourut, par les suites d'une apoplexie, l'orateur chrétien dont le nom est devenu celui de l'éloquence même. Il termina sa carrière comme il l'avait parcourue, dans les plus grands sentimens de piété. « Ce Massillon, dit le » même écrivain, appartient à l'époque la plus mémorable » de nos annales. Contemporain de Bossuet et de Fénélon,

» il a marché glorieusement sur leurs traces, et, digne » héritier de leurs talens, il occupa sans rivaux, pendant trente ans, le trône de l'éloquence. Soit qu'il » prêche la parole divine dans les temples, soit qu'à la » cour de Louis XIV il humilie la fierté du monarque » sous le joug de l'Evangile, soit qu'il donne à un jeune » souverain les premières leçons de la bienfaisance, soit » que, loin du théâtre brillant de la capitale, il se dévoue » aux honorables fonctions de l'épiscopat, il mérite » également nos hommages. Combien il est consolant » de traverser la vie d'un homme supérieur, sans rencontrer une action qu'on doive taire, une tache » qu'on doive effacer, une faiblesse qu'on doive dissimuler ! Le Panégyriste de Massillon sera soutenu, » encouragé par son sujet. Nul sentiment pénible n'agitera son cœur; nul souvenir affligeant ne tourmentera » sa pensée; le génie simple et modeste se montrera » toujours à ses yeux sous les traits de la vertu. » Il est deux classes de lecteurs auxquels le nom de Massillon doit être principalement cher, les amis des lettres et ceux de la religion. La collection des Œuvres de l'évêque de Clermont, donnée par son neveu, contient : I. *Sermons*, au nombre de près de cent; le *Petit-Carême* mis en tête, quoique le dernier en date, 1 vol.; l'*Avent*, 1 vol.; le *Carême*, 4 vol.; *Mystères*, *Panégyriques et Oraisons funèbres*, 3 vol., 1745, in-12. II. *Conférences ecclésiastiques*, *Mandemens et Discours synodaux*, 1746, 1753, 3 vol. in-12. III. *Sentimens d'une Ame*, etc., ou *Paraphrase de plusieurs Psaumes*, au nombre de 31, en forme de prières, 2 vol. in-12, 1747. IV. *Pensées sur différens sujets de*

morale et de piété, tirées des ouvrages de Massillon et rangées sous différens titres, 1 vol. in-12, 1748. On a réimprimé la collection des Sermons et autres Œuvres de Massillon; Paris, 1762, 13 vol. in-8, et Lyon, 15 vol. in-12; une belle édition des mêmes Œuvres, donnée par Renouard, Paris, 1810, 13 vol. in-8. Le libraire Beaucé en a donné, en 1817, une édition compacte, en 4 vol. in-8; et Méquignon fils aîné, une autre édition en 15 vol. in-12. On a aussi reproduit séparément, en divers formats, son *Petit-Carême* et ses *Oraisons funèbres*. On a encore de Massillon quelques autres ouvrages, mais de moindre importance que ses sermons. L'*Éloge de l'évêque de Clermont*, par D'Alembert, lu à l'Académie française en 1774, et imprimé dans le premier volume de l'*Histoire de l'académie*, en 1779, fut communiqué par l'auteur, en manuscrit, aux Pères de l'Oratoire, sauf toutefois les notes ajoutées à l'impression, et dont quelques-unes, où le caractère du vertueux évêque semble taxé de faiblesse, peuvent être suspectes de partialité. Sans prétendre justifier l'acte de condescendance de l'évêque de Clermont, signant une formule d'attestation en faveur du cardinal Dubois, et assistant à son sacre, les motifs de l'autorité du régent et de la reconnaissance du prélat, peuvent fournir du moins une excuse plausible, si l'on considère le caractère de bonté et de sagesse qui le distinguait. La ville d'Hières, patrie de Massillon, a décerné à ce grand orateur une statue en 1817.

MASSON (Claude), prêtre de l'Oratoire et prédicateur du dix-septième siècle, a laissé des *Sermons* en

5 vol. in-8 ; *Avent*, 1 vol. ; *Carême*, 2 vol. ; *Panégyriques des Saints*, 2 vol., Lyon, 1695. Dans tous les discours de cet orateur, la forme emporte le fond, et on voit qu'il s'attache plutôt à briller qu'à approfondir réellement son sujet.

MAURY (Jean-Siffrein), né le 26 juin 1746, à Vauréas, dans le comté Venaissin, d'une famille pauvre et obscure, après avoir fait d'excellentes études, vint à Paris. Sans fortune et ne connaissant personne, il s'y trouva dans une position difficile, et fut obligé de se faire instituteur. En 1766, n'ayant encore que vingt ans, il publia deux *Éloges funèbres*, ceux du *Dauphin* et de *Stanislas*, in-8°. Ces deux discours, qui paraissent n'avoir pas été prononcés, n'ont rien de remarquable ; ils offrent même quelques traces de mauvais goût. En 1767, le jeune Maury concourut pour deux sujets de prix proposés par l'Académie française : l'un était *l'Éloge de Charles V*, et l'autre, *les Avantages de la paix.* Ces deux discours furent imprimés in-8°. Après avoir pris les ordres sacrés, ce jeune abbé résolut de se livrer à l'éloquence de la chaire, et il prêcha dans différentes églises de la capitale avec quelque succès. En 1770, l'Académie française ayant proposé pour prix d'éloquence *l'Éloge de Fénélon*, l'abbé Maury envoya un discours avec cette épigraphe: *Antiquâ homo virtute ac fide;* il obtint l'accessit, et La Harpe le prix. Le style et le fond des pensées de ce discours se sentent un peu de la jeunesse de l'orateur. Un héritier du nom de Fénélon, promu à l'évêché de Lombez, nomma l'abbé Maury son grand-vicaire et chanoine de

sa cathédrale. Mais le séjour de Paris convenait mieux au jeune orateur que celui de Lombez, et il revint dans la capitale. En 1772, il fut choisi pour prononcer *le Panégyrique de Saint-Louis* devant l'Académie française, et il s'en acquitta avec applaudissement: le roi le nomma à l'abbaye de Frenade. Son *Panégyrique de Saint-Augustin*, prononcé en 1775 devant l'assemblée du clergé, paraît supérieur à ses autres discours; il en publia le recueil sous ce titre: *Discours choisis sur divers sujets de religion et de littérature*, 1 vol. in-12, qui comprend un *Discours sur l'éloquence de la chaire*, les *Panégyriques de Saint-Louis et de Saint-Augustin*, *l'Éloge de Fénélon*, et des *Réflexions sur les Sermons de Bossuet*. Dès ce temps, l'abbé Maury avait été appelé à prêcher à la cour; il y donna successivement un Avent et un Carême. En 1785, il succéda à Lefranc de Pompignan dans l'Académie française, et y prononça son discours de réception, le 27 janvier. Il perdit l'année suivante l'abbé Boismont, avec qui il était étroitement lié: ce dernier lui résigna en mourant son prieuré de Lions bénéfice de 18 à 20,000 francs de rente. Nous ne croyons pas devoir parler ici de la vie privée et des mœurs de l'abbé Maury, qui, si l'on s'en rapporte à des bruits assez uniformes, n'étaient pas celles qui convenaient à son état. Ce fut comme prieur de Lions qu'il assista aux assemblées du clergé du bailliage de Péronne, pour l'élection des députés aux états-généraux. Il y fut nommé député. La première discussion où il prit part, fut celle sur le *veto* du roi, au mois de septembre 1789. Nous ne suivrons point l'abbé Maury dans

sa carrière législative, qui ne peut entrer dans le cadre d'un ouvrage qui ne comporte aucune matière politique. Après la clôture de la session de l'assemblée nationale, il sortit de France, et parut successivement à Chambéry, à Bruxelles, à Liège et à Coblentz, où les princes français et étrangers lui donnèrent des témoignages unanimes d'intérêt et d'estime. Appelé à Rome par Pie VI, il y fut traité avec la plus grande distinction. Le Pape le fit archevêque de Nicée *in partibus*, et le 1er mars 1792, il fut sacré en cette qualité. Le nouveau prélat fut nommé nonce du souverain Pontife à la diète de Francfort, qui se tenait pour l'élection de l'empereur François II. Il se rendit, en effet, à cette diète, où le ministre ne soutint pas la réputation de l'orateur ; ce qui n'empêcha pas le Pape de le combler de ses faveurs, en le nommant, le 21 février 1794, cardinal et évêque de Montefiascone et Corneto, siéges unis. Mais la révolution française vint poursuivre le nouveau cardinal dans cet asile. Obligé de fuir, il se retira en Toscane, et resta quelque temps à Sienne ; il se rendit ensuite à Venise, d'où il passa en Russie. Lorsque les victoires des armées russes en Italie eurent changé la face des affaires, le cardinal Maury quitta Pétersbourg et se réunit à ses collègues pour le conclave qui s'ouvrit à Venise le 1er décembre 1799. Il s'y trouva le seul cardinal français. Il revint à Rome à la suite de Pie VII; et Louis XVIII, alors retiré à Mittau, le nomma son ambassadeur auprès du Saint-Siége. Le cardinal montrait beaucoup d'ardeur pour les intérêts du Roi, et se prononçait vivement contre le gouvernement impérial. Ce zèle n'était que simulé. Le cardinal,

s'ennuyant à Montefiascone, soupirait après Paris, où il avait passé des jours si brillans. Le 22 août 1804, l'ambassadeur de Louis XVIII écrivit à Bonaparte une lettre où il protestait, dans les termes les plus pompeux, de son admiration et de sa fidélité pour le nouvel empereur. Sa lettre fut publiée dans les journaux en 1805. Ayant obtenu de revenir à Paris, il y parut en 1806, mais il y fut mal accueilli. S'attachant de plus en plus au char de Napoléon, il fut nommé premier aumônier de Jérôme, roi de Westphalie. Rappelé dans l'Académie, il y prononça, le 6 mai 1807, un discours de réception, qui ne fut pas heureux. Plus on s'était attendu à une composition brillante, plus on fut étonné de la langueur, de la prolixité, du défaut de mesure et d'intérêt qui parurent dans tout ce discours. On trouve le même caractère dans l'*Essai sur l'éloquence de la chaire*, Paris, 1810, 2 vol. in-8. C'était une nouvelle édition de ses discours choisis, qui n'offrait de remarquable qu'une excessive abondance et une profusion d'anecdotes. A la fin de 1809, le cardinal Maury fut nommé membre d'une commission chargée de répondre à quelques questions de Bonaparte sur l'autorité du Pape et sur des matières analogues. Les réponses se trouvent dans les *Fragmens sur l'Histoire ecclésiastique*, par M. de Barral. Le 14 octobre 1810, il fut nommé par Bonaparte à l'archevêché de Paris. Le 5 novembre, le Souverain Pontife lui adressa de Savone un bref, où il lui reprochait d'abandonner les intérêts de l'Eglise, de violer ses sermens, d'avoir quitté son siége de Montefiascone, et de s'emparer d'une administration étrangère; il lui enjoignait et le priait

en même temps de renoncer sur-le-champ à cette administration. Ce bref fit beaucoup de bruit ; le cardinal Maury déclara qu'il ne lui était point parvenu, et continua d'administrer son diocèse. Quand le Pape eut été amené à Fontainebleau, en 1812, il alla plusieurs fois à son audience, et en fut toujours reçu avec froideur. En 1814, à la restauration, le chapitre lui retira ses pouvoirs, et il eut ordre de quitter l'archevêché, ce qu'il ne fit que le 18 mai. Il publia un *Mémoire*, daté du 12 de ce mois, où il essaya de justifier sa conduite. Le cardinal prit ensuite la route de l'Italie. A son arrivée à Rome, il fut enfermé au château Saint-Ange, où il resta six mois. Au bout de ce temps, il fut confiné dans la maison des Lazaristes de Rome, avec défense de se présenter devant le Pape et de paraître à aucune cérémonie publique. On lui interdit également d'aller à son évêché de Montefiascone, où le Pape envoya un vicaire apostolique. Au bout de six autres mois, il obtint sa liberté entière ; mais on lui demanda la démission de son siége. Il vécut dans la retraite jusqu'au commencement de mai 1817, qu'une dissolution du sang le conduisit au tombeau, dans la nuit du 10 au 11 du même mois. On regrette qu'il n'ait pas publié ses autres discours, entre autres son *Panégyrique de Saint-Vincent de Paul*, qu'il prêcha plusieurs fois avant la révolution, et qui passe pour être un excellent morceau. M. Chas a publié l'*Esprit du cardinal Maury*, 1791, in-8. Ce n'est qu'une chétive et ennuyeuse compilation de fragmens des discours de tribune de cet abbé.

MENGIN (N. de), docteur de la Faculté de théologie, et licencié ès-droits civils et canoniques de l'Université de Paris, doyen d'Is et archi-prêtre en Bassigny, avait cultivé quelque temps l'art de la prédication à la fin du dix-septième siècle et au commencement du dix-huitième. On a de lui : *Dominicales*, ou *Modèles d'instructions sur les Evangiles de tous les dimanches de l'année.* Paris, 1753, 3 vol. in-12. L'auteur y donne d'abord l'Evangile du dimanche en langue vulgaire, ensuite une courte explication des vérités que cet Evangile renferme ; enfin, un petit discours divisé en deux points sur quelque article de morale. L'auteur avait publié, quelque temps auparavant, *Introduction au saint ministère*, qui enseigne la manière de s'acquitter dignement de toutes les fonctions ecclésiastiques, tant pour le spirituel que pour le temporel. Paris, 1750, 3 vol. in-12, et dont les *Dominicales* ne sont, pour ainsi dire, qu'une suite.

I. MOLINIER (Etienne), prêtre, docteur en théologie, en droit civil et canonique, né à Toulouse, florissait dans le dix-septième siècle. Il se fit recevoir avocat dans sa patrie ; mais il abandonna le barreau pour embrasser l'état ecclésiastique. Il se fit un nom dans la chaire : ce fut lui qui porta la parole au sacre de Louis XIII, le 17 octobre 1610 ; son discours, imprimé sous le nom de Panégyrique, est noyé dans de longs détails sur l'origine de la cérémonie qui y avait donné lieu. Il mourut en 1650, pourvu d'une cure dans sa province. On a de lui : I. Des *Sermons* pour tous les *dimanches de l'année*, Toulouse, 1631, 2 vol. in-8. II. Pour le

Carême, Lyon, 1650, 2 vol. in-8. III. Pour les *Fêtes des Saints*, Douai, 1652, 3 vol. in-8. IV. Pour l'*Octave du Saint-Sacrement*, Toulouse, 1640, in-8. V. Sur les *Mystères de la Croix*, ibid., 1643, in-8. On trouve à la fin une *Oraison funèbre* du garde-des-sceaux Duvair. VI. *Panégyrique de Saint-Louis*, Paris, 1618, in-12. VII. *Panégyrique de Saint-Thomas*, archevêque de Cantorbéry. VIII. *Œuvres mêlées*, Toulouse, 1651, in-8.

II. MOLINIER (Jean-Baptiste), né à Arles en 1675, d'un valet-de-chambre de l'archevêque François de Grignan, étudia chez les Oratoriens de Pézénas, et, en 1700, entra dans cette congrégation, après avoir porté quelque temps l'habit militaire. Il passa des travaux de l'enseignement à ceux de la chaire, et prêcha avec succès à Aix, à Toulouse, à Lyon, à Orléans et à Paris. Massillon l'ayant entendu, fut frappé des traits vifs et saillans de son éloquence; et, surpris de ce qu'avec un talent si décidé il était si inégal, il lui dit alors : « Il ne tient qu'à vous d'être le prédicateur du » peuple et des grands. » En effet, lorsqu'il travaillait ses discours, il égalait nos plus célèbres orateurs; mais il comptait trop sur sa facilité, et il ne modérait pas assez l'impétuosité de son imagination. Molinier quitta l'Oratoire en 1720, pour se retirer dans le diocèse de Sens, d'où il revint à Paris reprendre l'exercice de la prédication. Le successeur du cardinal de Noailles le lui ayant interdit, il ne s'occupa plus qu'à revoir ses sermons. On a de lui des *Sermons choisis sur les mystères*, *les vérités de la religion*, *différens sujets de*

la morale chrétienne, en 14 vol. in-12; Paris, 1730, et années suivantes. Les deux premiers volumes renferment des sujets détachés; le troisième renferme l'Avent; les quatre suivans le Carême; le huitième contient les Mystères, depuis Pâques jusqu'à la fête du Saint-Sacrement; les neuvième, dixième et onzième contiennent les Panégyriques; le douzième, l'Octave du Saint-Sacrement, et quelques Sermons détachés; le treizième contient des Discours sur la vérité de la religion, extraits des douze premiers volumes; le quatorzième contient deux Discours contre les impies et les incrédules du temps, avec quatre *Dissertations* sur les miracles. Tous ces différens sermons sont la production d'un génie heureux, qui s'exprime avec beaucoup de feu, d'énergie, de force, de dignité et de naturel. Malheureusement ils pêchent parfois sous le rapport du goût, et le style n'en est pas toujours très-correct. Le Sermon sur le ciel passe pour son chef-d'œuvre; on peut le comparer avec la composition d'un autre orateur méridional, l'abbé Poulle, qui a traité le même sujet. On a encore de Molinier: *Exercice du Pénitent et Office de la pénitence*, in-8; *Instructions et Prières de pénitence*, in-12, pour servir de suite au *Directeur des âmes pénitentes*, du P. Vauge; *Prières et Pensées chrétiennes*, etc. Jean-Baptiste Molinier mourut le 15 mars 1745, à l'âge de soixante-dix ans.

MONGIN (Edme), né à Baroville, dans le diocèse de Langres, en 1668, se consacra de bonne heure au ministère de la prédication. L'Académie française lui décerna successivement trois prix d'éloquence. Il pro-

nonça devant elle le *Panégyrique de Saint-Louis*. Ce fut à ses succès réitérés, comme orateur, qu'il dut le choix que fit de lui la maison de Condé pour l'éducation de deux de ses princes, le duc de Bourbon et le comte de Charolais. Il dut, en 1708, à ces mêmes succès le titre d'académicien, et en cette qualité il se chargea de l'*Oraison funèbre de Louis XIV*, qu'il prononça dans la chapelle du Louvre. Il donna ensuite un grand nombre d'autres discours, qui, presque tous, avaient la religion pour objet, et qu'il a lui-même publiés une année avant sa mort, dans le recueil très-bien imprimé de ses Œuvres, 1745, in-4. On remarque sur-tout son *Sermon sur la messe*, et son *Oraison funèbre de Henri de Bourbon, prince de Condé*. En 1724, il fut nommé à l'évêché de Bazas, où il mourut en 1746. D'Alembert a publié son éloge.

MONMOREL (Charles Lebourg de), né à Pont-Audemer, devint aumônier de la duchesse de Bourgogne en 1697, et mourut abbé de Launoy au commencement du dix-huitième siècle. Cet abbé a composé un grand nombre d'*Homélies*, Paris, 1695 et années suivantes, dont on a publié une nouvelle édition en 1719. I. *Homélies sur les Évangiles de tous les dimanches de l'année*, où l'on trouve une explication littérale et morale des Evangiles, distribués verset à verset, pour servir de lecture spirituelle pour tous les jours de l'année, avec un petit discours moral sur le sujet principal de chaque Evangile, contenant un texte, une division et une prière à J. C., 4 vol. II. *Homélies sur la Passion de N. S. J. C.*, 1 vol. III. *Homélies sur les mys-*

tères de N. S. et de la Sainte-Vierge, 2 vol. IV. *Homélies sur les Evangiles de tous les jours de Carême*, 3 vol. La méthode que l'abbé de Monmorel a suivie dans ces Homélies, est à-peu-près la même que celle des Saints Pères. Dans les premiers siècles de l'Eglise, on expliquait familièrement aux fidèles l'Ecriture-Sainte, n'apportant point d'autre ordre, ni d'autre division et liaison dans les discours, que celles que fournissaient les Evangiles, dont on prenait les circonstances les unes après les autres. Pantænus fut le premier, après les apôtres, qui l'expliqua de la sorte. Saint-Clément Alexandrin, qui lui succéda, et Origène, y mêlèrent ensuite et plus d'ordre et plus de délicatesse. Ces deux Pères, qui savaient à fond toute l'histoire de l'ancien et du nouveau Testament, excellèrent dans ce genre de prêcher; et Démétrius, évêque d'Alexandrie, ne fit choix de celui-ci qu'à cause qu'il était, plus que tout autre, capable de donner à son peuple une nourriture solide, par une explication aisée, quoique très-savante, de l'Ecriture, dont il avait approfondi les principaux mystères. Optat eut le même emploi dans Carthage, et tout le monde sait quel succès ont eu de tout temps les Homélies de S.-Augustin, celles des deux SS. Gregoire, de Saint-Chrysostôme, de Saint-Basile, de Saint-Ambroise, d'Eusèbe, d'Emesse et de beaucoup d'autres qu'on peut regarder comme de savans maîtres, sur lesquels un prédicateur peut se former. M. l'abbé de Monmorel a ainsi paraphrasé tous les versets des Evangiles des dimanches de l'année, dans le même ordre qu'ils y sont rangés, et a tiré de chacun quelque moralité. Il s'explique d'un style simple, quoique serré.

Comme ces Homélies seraient trop longues pour l'instruction que les pasteurs sont obligés de faire les dimanches, il les a partagées pour tous les jours de la semaine, en assignant l'explication d'un ou deux versets pour chaque jour. Le lecteur y trouvera ce qu'il serait obligé de chercher long-temps et avec beaucoup de peine, dans les Pères et dans les interprètes. On peut faire observer ici que cette méthode d'instruire est très-propre pour l'édification des fidèles ; mais qu'elle a aussi ses inconvéniens, lorsque les différentes parties d'un Evangile ne se rapportent pas naturellement à un même sujet ; car alors on s'expose à ne faire de son discours qu'un amas informe de différentes matières.

MONTARGON (Robert-François de), dit le P. *Hyacinthe de l'Assomption*, religieux Augustin de la place des Victoires à Paris, né en cette ville en 1705, se livra au ministère de la chaire, et prêcha devant Louis XV et devant le Roi de Pologne Stanislas, qui l'honora du titre de son aumônier. Il périt malheureusement à Plombières dans un débordement des eaux que cette ville essuya le 25 juillet 1770. On compte parmi ses ouvrages : I. Le *Dictionnaire apostolique*, 1752 et années suivantes, 13 vol. in-8, ou 12 vol. in-12, traduit en italien ; Venise, 1755. C'est un répertoire utile, et il le serait davantage si l'auteur avait eu plus de goût et un style plus correct. II. *Histoire de l'institution de la fête du Saint-Sacrement*, 1753, 1 vol. in-12. III. *Recueil d'Éloquence sainte*, ou *Bibliothèque des patriarches et des fondateurs d'ordres*, 1759, 5 vol. in-8.

12*

MORGUES (Mathieu de), sieur de Saint-Germain, né au Vellay, en Languedoc, entra chez les jésuites, et régenta quelques années à Avignon. Il quitta ensuite la société, et vint à Paris, où il exerça le ministère de la prédication avec le plus grand succès. Il fut quelque temps curé d'Aubervilliers, et devint ensuite prédicateur ordinaire du Roi Louis XIII, et premier aumônier de la reine Marie de Médicis. Il alla rejoindre cette princesse à Bruxelles, et après la mort du cardinal de Richelieu, qui s'était opposé à son élévation à l'épiscopat, il revint à Paris, où il mourut en 1670, à quatre-vingt-huit ans. On a de lui un *Panégyrique de Saint-Joseph*, Paris, 1665, in-4, avec quelques *Sermons* de morale, depuis longtemps oubliés.

N.

NESMOND (Henri de), d'une famille noble, originaire de l'Angoumois, entra dans les ordres sacrés, et s'adonna à la prédication, où il obtint des succès qui le portèrent sur le siége épiscopal de Montauban, puis sur celui d'Alby. Il fut reçu, en 1710, à l'Académie française à la place de Fléchier, dont il reproduisit, sinon le talent oratoire, du moins toutes les vertus apostoliques. Nommé à l'archevêché de Toulouse, il ramena à l'unité de la foi beaucoup de protestans qui remplissaient son diocèse. Ses fonctions lui imposaient souvent le devoir de haranguer le monarque au nom des états du Languedoc. Ce fut dans une occasion semblable qu'étant resté court devant Louis XIV, après quelques mots d'exorde, ce prince lui dit avec bonté : « Je suis bien aise que vous me donniez le temps de

» goûter les belles choses que vous me dites. » (On cite un mot, à-peu-près semblable, dit par le même prince à Massillon, qui s'était arrêté quelques instans avant de reprendre la suite de son discours.) Ce prélat mourut en juin 1727. Il avait fait quelques vers dans sa jeunesse. Ses *Discours* et *Sermons*, Paris, 1734, 1 vol. in-12, sont écrits du style d'un homme du monde, c'est-à-dire avec une simplicité noble, et en même temps avec cette négligence par laquelle les gens de qualité affectaient de se distinguer des écrivains roturiers. On n'y trouve point cette onction qui touche l'âme et caractérise le véritable orateur chrétien.

I. NEUVILLE (Pierre-Charles FREY de), né à Granville, en 1692, d'une famille noble, établie en Bretagne, entra de bonne heure dans la société des jésuites. Ayant le génie de l'administration, il obtint tous les grades de son ordre, et fut nommé deux fois provincial. Il avait quelques talens pour la chaire et l'art oratoire. Ses *Sermons*, au nombre de seize, ont été publiés par les abbés Querbeuf et May, ex-jésuites, et imprimés à Rouen, 1778, 2 vol. in-12. Ils sont moins brillans que ceux de son cadet, mais ils sont plus solides. Après la destruction de sa société, Neuville se retira à Rennes, où il mourut en 1773, regretté de tous ceux qui l'avaient connu. On lui doit encore *Observations sur l'institut de la société des jésuites*, Avignon, 1771, in-12.

II. NEUVILLE (Anne-Joseph-Claude FREY de), de la société de Jésus, frère du précédent, naquit à Vitré, le 20 octobre 1693. Ayant montré de bonne heure les

plus heureuses dispositions pour l'étude, ses parens l'envoyèrent au collége de Rennes, pour les cultiver encore mieux. Le jeune de Neuville ne tarda pas à se distinguer, et il fut aisé d'apercevoir qu'il parcourrait dans la suite une brillante carrière. Il joignait à beaucoup de pénétration une heureuse facilité, de la finesse, de la grâce dans la manière de s'exprimer et de rendre tous les sujets qu'il traitait. On remarquait en lui tout ce qu'on peut désirer du côté de l'esprit ; mais, ce qui valait encore mieux, un cœur pur, droit et sensible, un goût pour la vertu et pour la piété, qu'il savait dès-lors concilier avec l'amour du travail, avec une sorte de passion pour la lecture. Voilà, dit l'abbé Querbeuf, dans la Préface des sermons du P. de Neuville, voilà ce que cet enfant offrit aux soins de ses maîtres, et ce qu'ils réussirent à perfectionner. Dans la nombreuse école où il était, le jeune de Neuville se fit remarquer par son application et par les progrès les plus rapides dans les sciences. Il y puisa, avec la connaissance des langues savantes, de l'histoire ancienne et de la géographie, ces principes de goût si propres à régler l'imagination et à perfectionner la raison, et ces principes de religion et de piété, si nécessaires pour contenir et enchaîner les passions. Frappé de la beauté et de la vérité des maximes évangéliques, il résolut d'en faire l'unique règle de sa conduite ; et pour les pratiquer plus sûrement lui-même, pour les enseigner aux autres avec plus de fruit, il demanda à ses parens, et il en obtint la permission, d'entrer chez les jésuites. Il se rendit donc à leur noviciat de Paris au mois de septembre 1710 ; il y apporta, avec une âme pleine de feu et

d'activité, des mœurs innocentes et un cœur qui n'avait senti de vive impression que celle d'une louable émulation. Après le temps d'épreuve, le P. de Neuville passa par tous les exercices en usage dans l'état qu'il avait embrassé. Près de dix-huit ans furent consacrés, soit à ses propres études, soit à donner des leçons de belles-lettres et de philosophie. Pendant sa théologie, il donna des preuves frappantes de la justesse, de la supériorité et de l'étendue de son esprit; et quand il l'eut finie, l'histoire devint l'objet favori de ses lectures et de ses réflexions. Il aimait à discuter, à comparer, à éclaircir les faits, à rassembler tout ce qu'il trouvait d'anecdotes sûres et intéressantes, à fouiller dans ces archives plus affligeantes qu'honorables pour l'humanité. Une critique saine et judicieuse, un grand discernement, une plume facile et élégante, doivent faire regretter qu'il n'ait pu se livrer uniquement à cette partie importante et instructive des connaissances humaines. Il avait rassemblé et mis en état de voir le jour trois volumes d'observations critiques et historiques. Quoiqu'il n'eût cherché que la vérité, quoiqu'il eût présenté les objets avec sagesse et impartialité, la crainte qu'on ne le jugeât avec prévention, qu'on ne lui prêtât des motifs qu'il n'avait pas, qu'on ne trouvât même dans son ouvrage toute autre chose que ce qu'il voulait dire, le détermina à le jeter au feu quelques mois avant sa mort, sans consulter personne que lui-même pour cette démarche, qui lui attira les plaintes et les reproches de ses amis. Il crut se justifier en leur répondant qu'il ne voulait pas que, même après sa mort, ceux à qui il aurait confié ses manuscrits fus-

sent inquiétés ou compromis à son occasion. Quelques sermons détachés qu'il prêcha pendant qu'il enseigna la philosophie, furent si bien reçus, et annoncèrent un talent si marqué pour ce ministère, que ses supérieurs se déterminèrent à l'y destiner. Il reçut leurs ordres avec respect, et s'y conforma avec soumission; mais il se fit un nouveau plan d'étude: l'Ecriture-Sainte, les Pères, les dogmes fondamentaux de la religion, l'Histoire ecclésiastique, voilà quel fut l'objet continuel de son travail et de ses méditations; il lisait avec soin et faisait des extraits de ce qui l'avait frappé, de ce qu'il croyait propre à toucher, à instruire ses auditeurs. Après avoir rassemblé d'aussi bons matériaux, après s'être lui-même pénétré et convaincu des vérités qu'il allait être chargé d'annoncer, il se permit de parcourir tout ce que, dans les temps anciens et modernes, les ennemis de la religion ont fait d'objections contre le culte et le dogme. « Il paraît, dit l'abbé Querbeuf, que le » P. de Neuville lisait la plume à la main, et faisait des » extraits ou des réflexions sur ses lectures. » Non content de ce travail préliminaire, lorsqu'il s'était décidé à traiter une vérité, il l'étudiait de nouveau, il relisait tout ce qui pouvait servir à l'éclaircir, à la démontrer; il traçait ensuite le plan de son discours, il le portait dans la tête deux ou trois mois, s'en occupait sans cesse, le méditait, l'envisageait sous tous ses différens rapports, et ce n'était qu'alors qu'il prenait la plume. Lorsqu'on l'entendit à Paris, pour la première fois, en 1736, il excita la curiosité et fixa l'attention de presque toute la capitale. On accourait à ses sermons avec cet empressement qu'on y a, plus qu'ailleurs, pour tout

ce qui est nouveau, pour tout ce qui a de la vogue; et, en effet, le P. de Neuville avait de quoi faire impression sur l'esprit de ses auditeurs. Personne ne connut mieux le cœur de l'homme, et ne le peignit avec plus de vérité. Son *Oraison funèbre du cardinal Fleury*, quoique ce fût son essai dans ce genre, et celle du *maréchal de Belle-Isle*, quoique faite dans un âge avancé, ont le mérite de ses autres productions. La première, prononcée dans l'église de Paris, fit la plus vive impression; elle serait un chef-d'œuvre, si l'auteur y avait fait quelques petits changemens. On pourra s'en faire une idée par le passage suivant: «Il n'est donc plus, » dit-il, ce ministre si puissant, si respecté! Il est » encore. Il n'est plus parmi nous; il est dans les pro- » fondeurs de l'éternité. La terre a reçu la terre; l'esprit » était venu de Dieu, il est retourné à Dieu: *Revertatur* » *pulvis in terram suam; undè erat spiritus, re-* » *deat ad Deum qui fecit illum.* Nous avons suivi le » cardinal de Fleuri dans les divers événemens dont fut » composé le tissu de sa vie sur la terre; continuons de » marcher sur ses pas. Osons le suivre lorsqu'il entre » dans les profondeurs de l'éternité. Le voilà seul avec » Dieu seul: quelle révolution soudaine d'idées et de » sentimens! Exemple rare des prospérités humaines, » qu'il ait possédé une faveur sans vicissitudes, sans » déclin; que sa mémoire soit honorée par les regrets » de son maître. Ah! que lui importe ce qu'il fut, et » ce qui se passe sur la terre! L'immense étendue de » l'éternité qui s'ouvre à ses yeux, l'attente terrible » des jugemens de Dieu, la destinée, le sort immuable » d'une vie nouvelle qui commence pour ne finir jamais;

» concevez, si vous pouvez, l'impression profonde de » craintes pénétrantes, d'agitations tumultueuses et » rapides, que de pareils objets font dans son âme » épouvantée et consternée! La religion avait appris au » cardinal de Fleuri, que les fortunes, les disgraces du » temps ne sont que des songes frivoles; qu'il n'y a de » vrai bonheur, de véritable malheur que dans l'éter- » nité : la religion le lui avait appris, il le croyait; le » voile est déchiré, il le voit, il le sent, il l'éprouve. » Bientôt, Messieurs, nous le verrons, nous l'éprou- » verons comme lui. Quelques jours, quelques années » peut-être, termineront notre course ici-bas: le ciel » nous eût-il compté, préparé des siècles, ignorons- » nous que la vie la plus longue n'est qu'un instant ? » Mesurée sur l'éternité, la durée du cèdre du Liban » ne sera pas moins courte que la durée du fragile ar- » brisseau qui croît à son ombre. Je ne vois pour » l'homme que naître et mourir; l'espace qui sépare » ces deux termes est si peu de chose, qu'il n'est rien. » Esprit, talens, opulence, crédit, autorité, réputa- » tion, ces dons, ces trésors de la nature ou de la for- » tune, souvenons-nous qu'ils sont renfermés dans un » vase d'argile : il tombe, il se brise, il ne reste que » des ruines et des débris. Accoutumons-nous à penser » comme nous penserons dans l'éternité, à juger comme » nous jugerons dans l'éternité. Nous laisserons l'homme » profane s'égarer dans des espérances et des félicités » trompeuses; loin d'envier ses prospérités, nous dé- » plorerons son illusion funeste. Que sert à l'homme » de gagner le monde entier, s'il vient à perdre son » âme ? » Obligé de paraître quelquefois dans le grand

monde, il s'y montra toujours en digne ministre de l'Evangile, qui connaît les égards qu'il doit au rang et à la naissance, et qui ne s'avilit jamais par de lâches complaisances pour les faiblesses et pour les travers des grands. Il avait une sorte de gaîté grave et modeste; mais agréable et piquante; il parlait bien de tout, se prêtait d'abord dans les entretiens à tout ce qui ne blessait ni l'honnêteté ni la décence, et les ramenait adroitement, et sans affectation, à quelques points solides et instructifs; en sorte qu'en le quittant, on rapportait des lumières sur ses devoirs, et souvent aussi le désir et la résolution d'y être plus fidèle. Cette manière douce et paisible d'instruire, d'avertir, de reprendre dans le particulier, achevait le bien qu'il n'avait fait que préparer dans la chaire. Il se chargea aussi de la direction des âmes, et il recevait également les grands et les petits qui demandaient à se confesser à lui. L'abbé de Voisenon, dont la vie avait été presqu'entièrement consacrée au monde et au théâtre, se sentant assez sérieusement malade pour penser à se confesser, envoya chercher le P. de Neuville : « Mon Père, lui dit-il en le voyant près » de son lit, je ne veux point aller en enfer, c'est un » logement trop incommode. — Vous avez raison, mon » cher abbé, lui répondit le P. de Neuville ; mais si vous » persistez à faire vos opéras-comiques, cela pourrait » bien vous arriver. Ce n'est pas le tout d'aller en » enfer, mon cher ami, vous y seriez encore sifflé. » Cette réplique prouve comment il savait faire une remontrance, tout en se conformant au ton dont on lui parlait. Son attrait particulier était pour les personnes affligées. S'agissait-il de les consoler, de les secourir,

il quittait alors sa solitude avec une espèce d'empressement ; il volait partout où il y avait des larmes à essuyer ; il prodiguait ses visites et ses soins, et il ne se rebutait de rien. Par sa constance, par sa douceur insinuante, par sa sensibilité il gagnait la confiance, et après avoir pleuré lui-même avec les malheureux, il les amenait au pied des autels y puiser les consolations de la religion. Telles furent les occupations du P. de Neuville jusqu'à l'âge de soixante-dix ans. Ses dernières années furent remplies de chagrins, qu'il supporta avec résignation, et qui furent adoucis par les bienfaits du Roi. Ayant obtenu la permission de se retirer à Saint-Germain, on le pressa de profiter du loisir dont il jouissait, pour revoir ses sermons. Il était alors dans sa soixante-dix-huitième année ; il avait un corps usé par les travaux, le chagrin et les infirmités, mais la tête ferme, l'imagination encore brillante, la mémoire sûre; aucune des facultés de son âme ne paraissait ressentir les outrages du temps. Vers la fin de 1771 il avait associé à son travail l'abbé Querbeuf et l'abbé May ; et c'est à eux que l'on doit ses sermons, que sa modestie l'empêchait de publier. Il n'y en avait encore que quinze de retouchés et de mis au net, lorsque le Père de Neuville tomba malade au mois de juillet 1774. Après avoir satisfait à tous les devoirs de la religion et avoir remis ses manuscrits à l'abbé Querbeuf, il mourut le samedi 13 juillet, vers sept heures du soir, dans la quatre-vingt-unième année de son âge. Les *Sermons* du P. de Neuville furent publiés à Paris, chez Mérigot le jeune, en 1776, 8 vol. in-12. Quelques-uns de ses discours sont remarquables par la beauté des plans, la

vivacité des idées, l'heureuse application de l'Écriture, la singulière abondance d'un style pittoresque et original. Il n'a manqué au P. Neuville que d'avoir su resserrer son éloquence dans de justes bornes, d'avoir évité les écueils du bel-esprit et l'affectation de l'antithèse. On a encore de ce jésuite : I. Quelques volumes de *Lettres édifiantes et curieuses*. II. *Vie de Jean-François Regis*, de la compagnie de Jésus, Paris, 1737, in-12. III. *Morale du Nouveau Testament, partagée en réflexions pour tous les jours de l'année*; Paris, 1758, 4 vol. in-12.

NICOLAS (le Père), capucin et prédicateur, né à Dijon et mort à Lyon en 1694, après avoir été plusieurs fois définiteur et provincial de son ordre, a laissé un grand nombre de *Sermons*, qui ont été imprimés à Lyon, de 1685 à 1696. Les plus estimés sont ceux qu'il composa sur les Évangiles du Carême; ils furent d'abord traduits en italien, et parurent à Venise sous le titre de *Carême du P. Nicolas*, 1730, 2 vol. in-4. Les sermons de ce prédicateur portent le cachet de son temps.

O.

ODEAU (N.), prêtre et prédicateur du dix-septième siècle, a fait imprimer en 1694 un Avent intitulé : L'*Illustre criminel*, ou *les Inventions merveilleuses de la colère de Dieu, dans la punition du pécheur, représenté par le roi Balthazar*. Il y a vingt-un discours sur les grandes vérités de la religion; Lyon, in-8. Cet auteur avait donné, l'année d'auparavant, des *Pa-*

négyriques des fondateurs des ordres religieux; Paris, in-8, et il fit encore publier dans la suite des *Panégyriques de la Sainte-Vierge.* Toutes les productions d'Odeau sont depuis longtemps oubliées et méritent, à juste titre, de l'être.

OGIER (François), né à Paris et mort en 1670, embrassa l'état ecclésiastique, et suivit le comte d'Avaux, lorsqu'il alla signer la paix en 1648. La chaire l'occupa autant que le cabinet, et il y parut même avec éclat. On a de lui *Actions publiques*; c'est-à-dire, le recueil de ses *Sermons, Panégyriques et Oraisons funèbres;* Paris, 2 vol. in-4, 1652. Tous ces discours, assez médiocres, furent applaudis dans le temps. On lui doit aussi quelques poésies qui n'ont pas survécu à l'auteur.

OLIER (Jean-Jacques), était fils d'un maître des requêtes, et naquit à Paris le 20 septembre 1608. Pourvu de bonne heure de l'abbaye de Pébrac et d'un canonicat de Brioude, il étudia en Sorbonne, fut reçu bachelier en théologie, et se mit du nombre des ecclésiastiques que Vincent-de-Paul réunissait tous les mardis à Saint-Lazare, pour leur donner des conférences sur des matières relatives à leur état. Ordonné prêtre en 1633, Olier alla présider à des missions dans son abbaye de Pébrac, et parcourut lui-même, en missionnaire, l'Auvergne et le Vélai. Bientôt il résolut d'établir une compagnie de prêtres zélés, qui se consacreraient à l'éducation des jeunes ecclésiastiques, et commença l'exécution de son projet en 1641, à Vaugirard; l'année suivante il devint curé de Saint-Sulpice, sans cesser

d'être supérieur du séminaire. C'est à lui que l'on doit la fondation de l'église de Saint-Sulpice, dont la reine Anne d'Autriche posa la première pierre en 1646. Il bâtit en même temps son séminaire, près de la même église, et qui a été démoli dans le cours de la révolution. Il avait créé sur sa paroisse une société de gentilshommes et de militaires qui se consacraient aux œuvres de piété, et il sut les déterminer à promettre publiquement, en 1651, de ne donner comme de n'accepter aucun défi pour des combats singuliers. On lui fut aussi redevable d'associations de charité pour le soulagement des pauvres et des malades, d'écoles pour les enfans, de maisons pour les orphelins de toute espèce, tant pour l'instruction des ignorans que pour le soulagement des malheureux. Ayant donné la démission de sa cure en 1652, il continua de diriger son séminaire de Saint-Sulpice, et fonda des séminaires à Viviers, au Puy, au bourg Saint-Andéol, à Clermont, et à Montréal, dans le Canada. Les travaux et les austérités de ce digne prêtre lui attirèrent des infirmités, et il mourut dans son séminaire le 2 avril 1657, ayant été visité dans sa dernière maladie par Saint-Vincent de Paul, avec lequel il était très-lié. Il jouissait d'une grande réputation de capacité et de vertu. Bossuet, dans un de ses ouvrages latins, l'appelle : *Virum præstantissimum ac sanctitatis odore florentem;* et l'assemblée du clergé de France, de 1730, dans une lettre au Pape Clément XII, le nomme *Eximium sacerdotem, insigne cleri nostri decus et ornamentum.* Quoique le curé Olier ait beaucoup exercé la prédication, il n'a publié ni fait imprimer aucuns sermons, prônes

et conférences. Ses écrits sont : I. *Traité des saints ordres ;* Paris, 1676, in-12, réimprimé récemment. II. *Introduction à la vie et aux vertus chrétiennes ;* Paris, 1689, in-24. III. *Catéchisme chrétien pour la vie intérieure ;* Louvain, 1686 ; Paris, 1691, in-24 ; Cologne, 1703, in-12. Cet ouvrage a attiré quelques reproches de mysticité à son auteur. IV. *Journée chrétienne*, Paris, 1672, in-12. V. Un recueil de *Lettres*, 1674, in-12. VI. *Explication des cérémonies de la grand'messe de paroisse*, 1655, in-12. Il existe un abrégé de la vie d'Olier, par le P. Géry. Il a paru, en 1818, une *Vie* de ce respectable ecclésiastique, par l'abbé Nagot, de Saint-Sulpice, in-8.

ORLÉANS (Pierre-Joseph d'), né à Bourges le 6 novembre 1641, entra jeune chez les jésuites, professa d'abord les belles-lettres, et fut ensuite destiné par ses supérieurs au ministère de la chaire. S'étant depuis consacré à l'histoire, il travailla dans ce genre avec succès jusqu'à sa mort, arrivée à Paris le 31 mars 1698. Le P. d'Orléans, parlant avec feu et avec esprit, et ayant eu des succès en littérature, était bien accueilli dans le grand monde. Il voulut un jour ramener Ninon de Lenclos à une vie plus réglée et à une foi plus ferme. Cette fille célèbre lui ayant dit qu'elle doutait de bien des articles de notre religion, on a prétendu que le jésuite lui avait répondu : « Eh bien! Mademoiselle, en attendant que vous soyez convaincue, » offrez toujours à Dieu votre incrédulité. » On a du P. d'Orléans deux volumes de *Sermons*, ou *Instructions chrétiennes sur diverses matières*, Paris, 1696, qui,

quoiqu'ils ne soient pas du premier mérite, offrent quelques traits éloquens ; mais ce qu'il y a de singulier, c'est qu'on y trouve moins de chaleur que dans ses histoires ; on remarque moins d'invention dans les plans, moins d'art dans l'arrangement, et de la négligence dans le style. La raison de cette différence peut être attribuée à ce qu'il cultivait l'histoire par goût, et la prédication par devoir.

P.

PACAUD (Pierre), prêtre de l'Oratoire, né en Bretagne, mort le 9 mai 1760, dans un âge avancé, avait obtenu des succès dans la chaire. Les personnes qui aimaient la noble simplicité de l'Evangile, l'entendirent avec plaisir. On lui doit des *Discours de piété sur les points les plus importans de la religion*, en 3 v. in-12, 1745. On y trouve un *Avent*, un *Carême* et des *Discours* sur les principaux mystères. Le troisième volume est terminé par le *Panégyrique de Saint-Germain*, évêque d'Auxerre. Le style de tous ces discours est assez pur et assez correct. Lors de leur publication on crut y reconnaître quelques erreurs. Le gouvernement, sur les représentations de la Sorbonne, se saisit de ce qui restait d'exemplaires, et n'en permit le débit qu'après y avoir fait mettre trente-cinq cartons. Ces prétendues erreurs étaient dans les pages 173, 174, 175 et 213 du premier tome, 106 et 428 du second, 65 e 94 du troisième.

PAGGI (Antoine), cordelier, né à Rognes en Provence, le 31 mars 1624, prêcha quelque temps avec

succeès, après avoir achevé son cours de philosophie et de théologie. Ses talens lui méritèrent les premiers emplois de son ordre. Il entreprit l'examen des Annales de Baronius, et fit paraître le premier tome de sa critique, à Paris, en 1689, sous ce titre : *Critica Historico-Chronologica in Annales ecclesiasticos cardinalis Baronii.* Les trois autres volumes ne parurent qu'après sa mort, à Genève, en 1705, par les soins de son neveu François Paggi. Cet ouvrage fut réimprimé dans la même ville en 1727. Ce cordelier, auteur de beaucoup d'autres ouvrages, n'a publié ni fait imprimer aucun de ses sermons. Il mourut le 5 juin 1699.

PALLU (Martin), jésuite, né en 1661, exerça longtemps le ministère de la prédication avec succès. Il prêcha l'Avent en 1706 devant Louis XIV, et ce monarque l'avait nommé pour prêcher un Carême ; mais ses infirmités l'obligèrent de renoncer à la chaire. On a de lui : I. Un *Traité du saint et fréquent usage des Sacremens de Pénitence et d'Eucharistie*, Paris, 1739, 1 vol. in-12. II. Des *Sermons*, remplis d'onction et enrichis des applications de l'Ecriture et des Pensées des Pères, que l'auteur s'était en quelque sorte appropriés, pour ne pas rompre le fil du discours par un trop grand nombre de citations ; le style en est d'une noble simplicité, telle qu'il convient à la chaire. Ils furent revus et publiés par le P. Segaud, célèbre prédicateur de la même compagnie ; Paris, 1744, 6 vol. in-12. Le P. Pallu mourut à Paris le 20 mai 1742. Ses discours sont plus avantageux à consulter qu'à imiter.

PARIS (Jérôme de), ancien grand-vicaire et official de Nevers, qui vivait sur la fin du dix-septième siècle et au commencement du dix-huitième, a publié des *Sermons* et *Homélies*, en 16 vol. in-12, sur les mystères de N. S.; sur les mystères de la Sainte-Vierge, et des Panégyriques des Saints, 3 vol., 1738 et années suivantes; sur les Evangiles de Carême, 3 vol., Paris, 1749. Tous ces discours sont instructifs et propres à l'édification des fidèles. M. L'abbé de Pâris ne s'est pas borné, dans ses Homélies, tant sur les Mystères, que sur les sujets de morale, à prendre, comme l'on faisait dans les premiers siècles, un Evangile depuis son commencement jusqu'à la fin, et d'en expliquer les différens sujets en forme de paraphrase. Mais il a renfermé, autant qu'il lui a été possible, toutes les parties d'un Evangile sous une même idée; de sorte que l'on trouve dans chaque homélie l'ordre et les divisions d'un sermon, et l'explication de l'Evangile qui sert de preuve aux propositions générales.

PARISIÈRE (Jean-César Rousseau de la), naquit en 1667, à Poitiers, d'une des plus anciennes familles du Poitou : il joignait à un riche fonds de belles-lettres, beaucoup de lumières, et à une imagination vive un esprit rempli de solidité. Il succéda à Fléchier dans l'épiscopat de Nîmes, en 1710. Jean de la Parisière s'est peint lui-même dans ses discours. On y remarque une âme noble, élevée, une imagination féconde et soutenue, un esprit qui pense toujours, et qui pense indépendamment de l'expression; un style naturel, mais serré et concis, qui dit beaucoup plus qu'il ne paraît

dire ; qui ménage les paroles en faveur des choses, et ne s'en sert que pour les exprimer dans toute leur force ; une parfaite connaissance du monde et du cœur de l'homme ; des peintures qui tracent la marche des passions et les représentent telles qu'elles sont. On a de lui des *Harangues*, des *Panégyriques*, des *Sermons de morale* et des *Mandemens*, 1740, 2 vol. in-12. Dans l'*Oraison funèbre de Madame Marie-Louise de Savoie*, reine d'Espagne, l'orateur, après avoir emprunté de l'Ecriture-Sainte le portrait de la femme forte, remarque avec le Sage combien il est rare de pouvoir faire l'application de ce portrait aux femmes du siècle, et combien cependant cet éloge devient naturellement le panégyrique de celle dont il veut peindre les vertus, en rappelant les grands événemens qui traversèrent le cours de sa vie. La modestie de ce prélat le porta à brûler toutes les productions qu'il avait composées dans un âge moins mûr. Les pièces qui forment les deux volumes dont il vient d'être fait mention, échappèrent à ses perquisitions. Les belles-lettres avaient occupé la Parisière dans sa jeunesse, et elles adoucirent les maux dont il fut affligé sur la fin de ses jours. Le prélat était plus estimable en lui que l'auteur. Les Calvinistes eurent à se louer de sa modération. Il appuyait la morale qu'il prêchait, par l'exemple d'une régularité vraiment épiscopale, et par la pratique de toutes les vertus. Il mourut le 15 novembre de l'année 1736, à l'âge de soixante-neuf ans, emportant les regrets de tous ses diocésains, dont il avait gagné les cœurs et mérité l'estime.

PERRIN (Charles-Joseph), jésuite, né à Paris en 1690, prêcha avec un grand succès dans les villes les plus considérables de France, et sur-tout dans la capitale. Après la dissolution de sa société, l'archevêque de Paris, qu'il intéressa en faveur de ses confrères, lui donna un asile dans son palais. Il y a peu d'églises dans Paris où il n'ait prêché des Avents et des Carêmes, avec un concours prodigieux d'auditeurs. Missionnaire zélé, toutes les âmes lui étaient précieuses, il ne faisait acception de personne ; en quelque lieu, et à l'égard de qui que ce fût, qu'il se présentât une bonne œuvre à faire, on le trouvait toujours disposé et empressé à s'y prêter. Ouvrier infatigable, il ne sortait de la chaire que pour aller dans le tribunal de la pénitence recueillir les fruits qu'il avait semés ; il se dérobait aux applaudissemens pour se livrer aux exercices de la charité : consoler les malheureux, secourir les pauvres, être auprès des malades, visiter les hôpitaux et les prisons; c'étaient ses occupations les plus chères. Tel parut constamment le P. Perrin aux yeux du public ; il ne fut pas moins recommandable dans sa vie privée : religieux humble et fervent, il édifiait ses frères par la régularité de sa vie, tandis qu'il les charmait par la douceur de ses mœurs, par la candeur et la beauté de son caractère. Sa piété n'avait rien de rebutant ; il était fait pour la société, et il y répandait beaucoup d'agrément ; fertile en heureuses saillies, qui décélaient un esprit vif et enjoué, toujours prêt à dire des choses obligeantes ; extrêmement attentif à ne parler mal de personne, on ne pouvait converser avec lui sans l'aimer et sans l'estimer. Dans sa dernière maladie, il touchait au mo-

ment de voir achever l'impression de ses sermons : comme il n'avait consenti qu'avec peine à les rendre publics, la pensée qu'ils ne le seraient peut-être pas de son vivant, ne lui coûta aucun regret : la religion l'avait détaché de tout ce qui intéresse l'amour-propre ; pénétré des grands sentimens qu'elle inspire, il en donna les preuves les plus éclatantes aux approches de la mort. Après avoir fourni une longue et laborieuse carrière, il la termina avec joie à Bruxelles, en 1767. Si l'on rencontre dans ses sermons quelques négligences et quelques incorrections de style, ces taches légères sont rachetées par des raisonnemens pleins de force et de solidité, un pathétique rempli d'onction et des images non moins vives que touchantes.

PERUSSEAU (Silvain), jésuite, mort en 1753, s'acquit une grande réputation par ses discours ; il avait un talent propre à manier heureusement les plus grands sujets. Il prêcha le Carême devant le Roi en 1731, dont il devint le confesseur, ainsi que du Dauphin. On a de lui : I. L'*Oraison funèbre du duc de Lorraine*. II. *Panégyrique de Saint-Louis* Pour juger de l'éloquence de cet orateur, nous citerons le passage suivant de ce Panégyrique, où, après avoir exposé les regrets de ce saint, de ce qu'il ne meurt pas martyr de Jésus-Christ, il s'exprime ainsi : « Ah ! consolez-vous, grand » prince, la charité a ses martyrs aussi bien que la » foi. L'apôtre Saint-Paul l'a dit avant nous. Si la vic- » time n'est pas immolée par le glaive, elle sera con- » sumée par le feu ; rien ne manquera à l'holocauste, » et l'amour achevera ce que l'amour a commencé.

» Venez donc, chrétiens ses sujets, apprendre à bien » vivre, pour apprendre à bien mourir. Contemplez » avec respect cette grande victime consumée par l'ar- » deur de la charité, languissante sous le poids de la » douleur, mais plus forte que jamais; abbatue, mais » toujours invincible. Voyez quelle douceur sur ce » visage mourant ! Quel noble feu dans ses yeux ! » Quelle onction dans ses paroles ! Quelle sérénité sur » son front ! Quels traits de grandeur et de majesté ! » Quelle source de larmes ! Quels élancemens de cœur » vers la sainte Jérusalem ! Quels tendres regards sur » Jésus crucifié ! Si grand pendant la vie, ne vous » paraît-il pas encore plus grand à la mort ? Ses der- » niers soupirs ne sont-ils pas les soupirs d'un héros ? » Et à cette vue ne direz-vous pas avec moi : Ailleurs, » la mort est la dégradation des grands ; ici, la mort » est le triomphe des saints. » III. *Sermons choisis*, 2 vol. in-12, 1758. Cet orateur n'a ni la force de raisonnement de Bourdaloue, ni les grâces et le ton intéressant de Massillon ; mais il montre un esprit net, facile, solide, pénétrant, un cœur sensible, une imagination vive, de l'ordre et de la justesse dans les idées, une élocution aisée, noble, variée, qui n'est pas cependant toujours correcte.

PESSE (Nicolas LA), jésuite de la province de Lyon, fut un des prédicateurs distingués des dix-septième et dix-huitième siècles. Les *Sermons* qu'il a prononcés ont été imprimés en 6 vol. in-12, Lyon, 1708. Ils sont au nombre de soixante-douze, dont plusieurs sur des sujets que les prédicateurs traitent rarement, tels que

la *Modestie extérieure;* le *Véritable honnête homme; l'Espérance d'une tardive sagesse ;* la *Fausse innocence*, etc. Les autres traitent des vérités de la religion, des vices et des vertus chrétiennes. Le P. la Pesse avoue, dans sa Préface, que toutes ces matières ont déjà été traitées par tant de prédicateurs, qu'on n'y peut presque plus attendre de différence que dans le style qui sert à les développer, et dans le tour qu'on leur donne. « Les prédicateurs, ajoute-t-il, n'ont pas » d'ordinaire les mêmes pensées, et par la diversité de » leurs sentimens la vérité peut faire diverses impres- » sions ; elle réveille, elle plaît, elle pénètre selon le » jour où on la met. » Ce qui fait le mérite des sermons de ce prédicateur, ce n'est point tant la nouveauté des matières que celle de la manière dont il les a employées. On y trouve de belles pensées et de la justesse d'esprit. Peut-on avoir, par exemple, une division plus juste, et en même-temps plus ingénieuse, que celle de son sermon sur le luxe, où il établit que la vanité, l'injustice et la volupté ont une liaison naturelle avec ce vice; que la vanité le produit toujours, que l'injustice le nourrit souvent, et que la volupté le suit quelquefois.

PETIT (Antoine), sieur de la Garenne, né à Caen, le 4 mai 1616, fut pourvu, à l'âge de seize ans, d'une prébende dans l'église collégiale du Saint-Sépulcre de la même ville. Mais bientôt il résigna cette prébende à un autre ecclésiastique, son ami, pour se livrer tout entier au ministère de la prédication. Ses liaisons avec quelques personnes dont les opinions étaient un peu hardies, ayant indisposé son évêque, ce dernier lui

ôta toute direction et l'exercice de la prédication. Il se retira chez les Pères de l'Oratoire, de Paris, où il mourut le 10 novembre 1676. Il paraît qu'il n'a publié ni fait imprimer aucun de ses sermons. On a de lui le *Catéchisme de la dévotion*, imprimé à Lyon, après sa mort, en 1680, sous le nom d'un autre. Il a aussi composé un *Traité sur les Jubilés et les Indulgences*, imprimé à Caen en 1662, et laissé plusieurs ouvrages manuscrits, parmi lesquels on présume qu'il peut y avoir quelques sermons.

PEZENNE (l'abbé), mort en 1692, à l'âge de vingt-neuf ans, n'étant encore que diacre, ne put exercer longtemps le ministère de la prédication. Il avait paru dans différentes chaires de Paris avec le plus grand succès, et avait prononcé en 1690 le Panégyrique de Saint-Louis devant MM. de l'Académie française. Un de ses amis a recueilli ses *Sermons*, qu'il a donnés au public, nonobstant la défense de l'auteur, qui voulait qu'on les brûlât dès qu'il serait mort; Paris, 1693, 1 vol. in-12. On y trouve cinq Panégyriques, avec cinq Discours sur différens sujets. Ce prédicateur, dans le Panégyrique de Saint-Charles, fait remarquer dans ce saint un esprit d'oraison qui l'a uni à Dieu, un esprit de sacrifice qui l'a consacré au service de son prochain. Dans le Sermon sur la foi, il distingue deux qualités nécessaires à cette vertu, la solidité et l'action. « La » foi, dit-il, doit nous ôter toutes sortes de doutes, et » nous faire agir en toutes sortes d'occasions; elle doit » être inébranlable dans l'esprit, voilà sa solidité; elle » doit être agissante dans le cœur, voilà son action. »

PLANCHETTE (Bernard), bénédictin de Saint-Maur, après avoir exercé quelques années le ministère de la chaire, mourut en 1680. On a de lui des *Panégyriques des Saints;* Paris, 1675, in-8, qui ne méritent en aucune manière d'être recherchés.

PLANCHOT (Guillaume), prédicateur, né à Tarascon, en Provence, le 9 avril 1737, fut à peine ordonné prêtre, qu'il publia quelques sermons dans sa patrie, qui enlevèrent tous les suffrages; ce qui le détermina, d'après les instances de ses amis, à se rendre dans la capitale, où il pourrait tenir un rang distingué. En effet, quelque temps après son arrivée, il fut nommé vicaire de la paroisse de Saint-Roch, et prononça, en présence des Académies des Sciences et des Belles-lettres, réunies, le *Panégyrique de Saint-Louis.* Ce discours, qui fut imprimé, fit une telle sensation parmi les grands et les savans, que l'abbé Planchot fut chargé de prononcer celui de la *Cène* devant le Roi, et celui du *Saint-Esprit* devant les chevaliers de cet ordre. Malheureusement il n'eut pas le temps de satisfaire à ses promesses; une mort prématurée vint enlever, à la fleur de son âge et au commencement de sa brillante carrière, celui qui aurait, à-coup-sûr, illustré son pays et rappelé les beaux jours de Bourdaloue et de Massillon.

POISSON (Pierre), cordelier, ensuite définiteur général de tout l'ordre de Saint-François, puis provincial, et premier Père de la grande province de France, né à Saint-Lô, en Normandie, se distingua

par ses talens pour la prédication ; il se faisait admirer sur-tout par sa profonde connaissance de l'Ecriture et l'éclat imposant de son éloquence. Il prêcha l'Avent à la cour, en 1710. On a de lui deux *Oraisons funèbres*, celle de *Monseigneur Louis, Dauphin*, prononcée dans l'église des Cordeliers de Paris, le 18 août 1711, Paris, in-4; et celle de *M. le duc de Boufflers, maréchal de France*, prononcée dans la même église en 1712, Paris, in-4; toutes deux sont remplies de traits frappans. Le P. Poisson a fait encore imprimer le *Panégyrique de Saint-François d'Assise*, qu'il avait prononcé, en 1732, dans la même église des Cordeliers; Paris, 1733, in-4. Ce discours est composé dans le goût des vieux sermonnaires. Les auteurs profanes, les Pères de l'Eglise, les écrivains ecclésiastiques, les poëtes, les orateurs, les philosophes y sont cités tour-à-tour. Ce cordelier, qui, aux talens de la chaire alliait une connaissance peu commune du droit canon, joua pendant quelque temps un rôle dans son ordre; mais son despotisme et l'irrégularité de ses mœurs lui firent perdre son autorité, il fut obligé de quitter Paris, et mourut en exil à Tanley, en 1744.

I. PONCET DE LA RIVIÈRE (Mathias), né à Paris en 1707, d'une famille distinguée, montra de bonne heure beaucoup d'esprit et de talent. Il se consacra à la chaire, et réussit sur-tout dans l'Oraison funèbre. Il prêcha le Carême devant le Roi en 1734, et fut sacré évêque de Troyes en 1742; mais le zèle avec lequel il poursuivit les jansénistes, dans le temps des disputes au sujet des billets de confession, zèle que sa vie

mondaine rendait ridicule, le fit exiler dans une abbaye d'Alsace, et l'obligea enfin, en 1758, à se démettre de son évêché. On lui donna en dédommagement une abbaye considérable, et il mena alors une vie plus tranquille. Il mourut à l'abbaye de St.-Marcel le 5 août 1780. C'était un homme d'une imagination vive, d'un caractère aimable, et qui ne fut entraîné dans les querelles ecclésiastiques que par l'ambition ou les liaisons qu'il avait avec les adversaires du jansénisme. On a imprimé le recueil de ses *Oraisons funèbres*, 1760, in-12. Celle de *Madame Henriette*, prononcée en 1752, dans l'église de l'abbaye de Saint-Denis, eut la gloire de faire couler des larmes augustes. On en vit répandre dans tout l'auditoire, lorsque l'orateur dit : « La perte que nous pleurons n'ôte rien à Madame » de sa stabilité ; mais elle fait un vide dans ses agré-» mens. Rempli par les qualités augustes des princesses » qui nous restent, ce vide ne sera point sensible à nos » yeux ; mais il le sera toujours aux leurs, et leurs » regrets ne justifient que trop les nôtres. Ah! qu'il » vous en coûte au moment que je parle, princesse » affligée (Madame Adélaïde), à qui la douleur du » Roi, celle de la Reine et la vôtre ne permettent pas » d'honorer de votre présence cette triste et lugubre » cérémonie! qu'il vous en coûte pour adoucir l'amer-» tume d'un sacrifice, dont le sentiment est tout entier » dans votre cœur ! Quel état, Messieurs, que d'avoir à » consoler, quand on est soi-même inconsolable ! Et » vous, prince vertueux (Monseigneur le Dauphin), » vos yeux baignés de larmes la recherchent encore, » cette sœur si justement chérie. Vous étiez unis l'un à

» l'autre par des nœuds que la religion n'avait pas moins » formés que la nature. Vous vous rappellerez toujours » ces entretiens délicieux, où l'esprit et le cœur trou- » vaient également ce qui instruit et ce qui plaît ; où » les heures s'écoulaient avec la rapidité des momens, » et les momens acquéraient la valeur des heures en- » tières ; où rien ne se perdait, parce que tout était utile, » rien n'était matière de repentir, parce que tout avait » la vertu pour objet. » Cette pièce est remplie de traits fins et ingénieux, les règles de l'art y sont parfaitement observées, et il y a plusieurs beautés de détail où le sentiment s'accorde avec la noblesse du style, et le vrai des idées avec le touchant de l'expression. En général, les Oraisons funèbres de ce prélat sont estimées, et le seraient davantage, si l'auteur avait moins recherché les antithèses, les expressions brillantes, les métaphores et les traits d'esprit.

II. PONCET DE LA RIVIÈRE (Michel), évêque d'Angers, mort en 1730, fut du nombre des célèbres prédicateurs du commencement du dix-huitième siècle. Il avait prêché l'Avent devant le Roi, en 1707, et le Carême en 1715. Il y a quelques-uns de ses *Sermons* parmi ceux qui ont été imprimés à Trévoux en 1704 et années suivantes, sous le nom de *Sermons* du P. Massillon. Il les avait revendiqués comme lui appartenant ; et, en effet, on ne les a point trouvés dans les manuscrits de Massillon. On a encore de lui deux *Oraisons funèbres*, celle du cardinal *de Bonzi, archevêque de Narbonne*, Montpellier, 1704, in-4, et celle de *Monseigneur Louis Dauphin*, prononcée en l'église de l'abbaye de Saint-

Denis, en 1711, Paris, in-4. On admire de beaux traits d'éloquence dans cette dernière pièce, et sur-tout le passage suivant, où l'orateur, pour désigner deux hommes célèbres sans les nommer (MM. de Montausier et Bossuet, l'un gouverneur et l'autre précepteur de Mgr. le Dauphin), se sert de cette réticence : « Son au-» guste père, dit-il, confia à deux rares génies le soin » de son éducation. Prononcer le nom de ces deux » grands hommes, ce serait faire injure à leur mé-» moire ; vous les reconnaîtrez aisément à la lueur de » leurs vertus. Une éloquence grave et solide, un savoir » profond et lumineux, un zèle ardent et infatigable, » un esprit juste, poli, sublime, étaient le partage de » l'un : une grandeur d'âme éprouvée, une droiture » inébranlable, un amour sincère pour la vérité, une » haine implacable pour la flatterie, faisaient le carac-» tère de l'autre. »

POULLE (Nicolas-Louis), prédicateur du Roi et abbé commendataire de Nogent, était né avec une imagination heureuse. Il cultiva de bonne heure la poésie et l'éloquence ; mais ce dernier genre lui réussit beaucoup mieux que le premier. Il prêcha l'Avent devant le Roi en 1750, et Sa Majesté l'avait nommé pour le Carême de 1755 ; mais la faiblesse de sa santé l'obligea d'abandonner le pénible exercice de la chaire. Peu de gens savent qu'il remporta le prix de poésie à Toulouse, en 1732 et 1733 ; et tout le monde a lu avec plaisir ses sermons. Une éloquence vive, noble et rapide, des images grandes et brillantes, voilà les beautés des sermons de l'abbé Poulle. Ils n'étaient pas exempts

de défauts; mais ces défauts disparaissaient dans la chaire, parce que l'abbé Poulle avait toutes les grâces extérieures. Aussi des critiques d'un goût sévère disaient qu'il était le seul véritable orateur qu'on eût vu depuis Massillon. Toutefois, naturellement peu laborieux, il ne fit pas tout ce qu'il pouvait faire. Toutes ses lectures se réduisaient aux livres saints et à un petit nombre de poëtes et d'orateurs. Il n'en a pas été moins éloquent, parce qu'on l'est par son âme et son imagination, et non par ses connaissances; mais lorsqu'il cesse d'être éloquent, il ne se soutient pas par d'autres mérites. En général, il cherchait plutôt dans ses plans un cadre à tous les beaux morceaux vers lesquels son enthousiasme l'entraînait, qu'un développement complet et précis de ses sujets. Aussi, de douze discours qu'il a laissés, il y en a un tiers qui ne peuvent rien faire pour sa réputation. Ce qu'il y a de singulier, c'est qu'avant la première édition de ses sermons, en 1778, il ne les avait jamais écrits, et qu'il les avait gardés fidèlement pendant quarante ans dans sa mémoire. Pendant sa vieillesse, les instances de ses amis le déterminèrent à les dicter à son neveu, qui les publia ensuite. On doit distinguer sur-tout, parmi ces discours, celui *sur le Ciel*, *l'Exhortation sur l'aumône*, et celui qu'il fit en faveur des Enfans-Trouvés. Il composa aussi un discours pour la vêture de madame de Rupelmonde, mais qu'il n'a point prononcé, se trouvant incommodé le jour de la cérémonie. L'orateur s'y montre tout-à-fait dégagé de respect humain; il y parle des vices et des défauts des grands du monde avec cette sainte liberté que donne le minis-

tère évangélique. Voici le portrait qu'il y fait de la cour : « Au seul mot de la cour, chrétiens auditeurs, » se réveillent dans votre esprit les idées les plus flat- » teuses. Vous vous la représentez sous l'image du temple » de la Volupté, de l'Orgueil et de la Mollesse. Ces traits » généraux peignent mieux le monde que la cour. On » n'y va pas chercher les plaisirs, hélas! on aurait » plutôt à se défendre de l'ennui. On n'y va pas cher- » cher les distinctions; la splendeur primitive du trône » y éteint tout éclat qui n'est qu'emprunté : la majesté » du maître y attire seule les regards et les hommages; » les dieux du siècle y sont confondus avec la foule » servile qui partout ailleurs les encense; ils déposent » en y entrant leur grandeur et leur fierté, et ils ne les » reprennent que lorsqu'ils en sortent. Se flatterait-on » d'y trouver les douceurs et les aises de la vie ? Les ha- » bitans de ce séjour s'estiment trop heureux d'y camper » sous des tentes : ils ne connaissent ni le sommeil, ni » la tranquillité; toujours contraints, toujours distraits, » toujours hors d'eux-mêmes, entraînés par un tour- » billon rapide, ils s'agitent sans dessein, sans plaisir, et » les amusemens du prince sont les fatigues des cour- » tisans. Sans l'ambition et sans l'intérêt, les cours des » rois ne seraient pas si fréquentées ; comme ces pas- » sions y sont excitées par la grandeur des récompenses, » et gênées en même temps par la présence du souve- » rain et par la pénétration des concurrens, elles n'en » sont que plus vives et mieux déguisées : ainsi ce qui » caractérise les vrais courtisans ; ce qui, dans la même » nation, en fait une nation séparée du reste des su- » jets, et différente de mœurs et de langage, c'est la

» soif immodérée de dominer et de s'enrichir, jointe à » la duplicité; c'est cet art funeste où ils excellent, de » donner perpétuellement le change; de ne paraître » occupés que de leurs plaisirs, tandis qu'ils ne son» gent qu'à leur fortune; de tourner leurs défauts en » agrémens; de prêter aux vices des couleurs qui les » embellissent; de substituer à la vérité et aux senti» mens des paroles artificieuses et des protestations si» mulées; de mettre en œuvre les profondeurs et les » ruses de l'intrigue; d'affecter des manières libres et » aisées qui ne promettent que candeur et que bonne » foi; de cacher les chagrins sous un visage riant; de » masquer la haine des dehors de la politesse, et de » nuire, dans les ténèbres, en faisant semblant d'obliger » au grand jour. Les bénédictions sont sur leurs lèvres, » *ore suo benedicebant*, les malédictions sont dans » leur cœur, *corde suo maledicebant*. A les voir si » attentifs, si prévenans, si officieux, on dirait qu'ils ne » composent tous ensemble qu'une même famille dont » les intérêts sont les mêmes. Percez cette apparence » trompeuse, vous découvrirez dans ces amis préten» dus autant d'envieux et de rivaux, qui n'aspirent qu'à » leur destruction mutuelle. Leurs perfidies et leurs » noirceurs les feraient détester, s'ils ne possédaient le » talent dangereux de séduire et de plaire.» M. de Sainte-Croix a fait l'éloge de l'abbé Poulle, en 1783, in-8. Le Panégyriste peint cet abbé comme un homme vertueux sans ostentation, bienfaisant sans effort, tolérant sans indifférence. « Il vécut heureux, ajoute-t-il, » et mérita d'autant plus de l'être, que le spectacle du » bonheur d'autrui fut pour lui une véritable jouis-

» sance.» L'abbé Poulle mourut à Avignon, sa patrie, le 8 novembre 1781, à l'âge de soixante-dix-neuf ans, avec la résignation d'un chrétien dont les espérances consolantes affaiblissent les craintes.

PRÉVOT (Pierre-Robert LE), chanoine de l'église de Chartres, né à Rouen en 1675, montra, dès sa jeunesse, un goût décidé pour l'éloquence de la chaire. La ville où il avait reçu le jour applaudit à ses premiers essais. Il vint ensuite à Paris pour s'y former sur le modèle des grands maîtres, et bientôt il fut recherché lui-même avec le plus grand empressement, et toujours écouté avec un nouveau plaisir. Il ne fut pas moins goûté à la cour, où il prêcha les *Avents* de 1714 et de 1727, et le *Carême* de 1721. Il mourut à Paris en 1736. On a de lui le *Panégyrique de Saint-Louis*, prononcé en présence de messieurs de l'Académie française, et quatre oraisons funèbres: celle de M. le *cardinal de Furstemberg, évêque de Strasbourg*, prononcée à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, en 1704. Fléchier a parlé avec éloge de cette pièce dans ses lettres. Celle de M. *Desmarais, évêque de Chartres*, prononcée dans l'église de cette ville en 1710; celle de *Louis XIV*, prononcée à Beauvais et à Rouen en 1715; et celle de M. le *duc de Berri*, prononcée dans l'église de Saint-Denis. Il y a surtout dans cette dernière de beaux traits que l'on peut proposer pour modèles. On y trouve au commencement une vive peinture du bonheur dont la France jouissait pendant les beaux jours du règne de Louis-le-Grand, et des calamités dont elle fut affligée sur la fin de ce règne mémorable. On y admira l'apostrophe sui-

vante, qui fut adressée aux princes du sang qui assistaient au service funèbre : « Princes qui m'écoutez, » précieux ornemens de la maison royale, glorieux » rejetons des grands Condés.... connaissez où se termine la gloire qui vous environne; voyez si elle dure; » voyez si elle se soutient? Ce temple superbe n'est, » pour ainsi dire, pavé que de ses débris : on ne marche » ici que sur des sceptres brisés, sur des couronnes » flétries, sur des dieux de la terre humiliés, obscurcis, » dénués de tout, et sans autre relief devant Dieu et » devant les hommes que celui des bonnes œuvres. » Ce discours est terminé par une péroraison où il règne une éloquence simple, douce, affectueuse. L'heureuse application de quelques passages de l'Ecriture y jette un pathétique si vif et si touchant, qu'il serait difficile de n'en être pas ému, disons même attendri. On a recueilli le *Panégyrique* et les *Oraisons funèbres* de cet orateur, en 1 vol. in-12. Paris, 1765.

Q.

QUIQUERAN DE BEAUJEU (Honoré de), naquit à Arles en 1655, d'une famille noble et distinguée dans sa province. Après avoir brillé dans le cours de ses études, il entra dans la congrégation de l'Oratoire à l'âge de dix-sept ans, et fut chargé, quelque temps après, de professer la théologie dans sa ville natale, puis à Saumur. Après la révocation de l'édit de Nantes, on l'envoya dans les missions du Poitou et du pays d'Aunis. Il s'y acquit une si grande réputation, que le célèbre Fléchier, évêque de Nîmes, lui donna un canonicat

dans sa cathédrale, et le choisit pour un de ses grands-vicaires. L'abbé de Beaujeu se signala par ses prédications dans le Languedoc autant que dans le Poitou. Il s'était accoutumé de bonne heure à parler sur-le-champ et *ab abrupto*. Son éloquence le fit admirer dans les assemblées du clergé de 1693 et 1700. Le roi, informé des conversions que l'abbé de Beaujeu opérait dans le diocèse de Nîmes, le nomma, en 1705, à l'évêché d'Oleron, et presque aussitôt à celui de Castres. Dans le temps qu'il n'était que simple chanoine de Nîmes, le maréchal de Montrevel, qui commandait dans le Languedoc, ayant été informé que le dimanche des Rameaux, les protestans devaient tenir leur assemblée dans un moulin des faubourgs de Nîmes, fit investir ce moulin avec ordre de le brûler. Les habitans effrayés crurent que c'était à leur vie et à leur ville qu'on en voulait : ils prirent les armes et se réfugièrent dans l'église, avec la résolution de se défendre jusqu'à la dernière extrémité. L'abbé de Beaujeu monta aussitôt en chaire, et parla avec tant de force et d'onction, que le calme ayant succédé au tumulte, le service se fit à l'ordinaire, et chacun s'en retourna chez soi rassuré et en paix. Louis XIV étant mort en 1715, dans le temps de l'assemblée générale du clergé, l'évêque de Castres fut choisi pour prononcer à Saint-Denis l'*oraison funèbre* de ce monarque. Il s'en acquitta avec succès. Elle fut imprimée la même année, à Paris, in-4°. On la regarde comme une assez bonne pièce d'éloquence, et on cite, à l'appui de ce jugement, le trait suivant : L'orateur y compare son héros à un arbre élevé sur le sommet du Liban. « Ce fameux monarque, dit-il, n'a

» presque rien entrepris qui n'ait heureusement réussi, » et ses malheurs même n'ont servi qu'à rehausser sa » gloire. Semblable à cet arbre nourri des plus belles » eaux de la nature, qui, du sommet du Liban, pousse » une tige droite et élève jusqu'aux nues une tête » superbe, que les oiseaux du ciel respectent, que les » arbustes ne sauraient atteindre, que l'impétuosité des » vents ne saurait ébranler, que l'inondation des rivières » ne saurait entraîner, que les ardeurs du soleil ne sau- » raient endommager, que l'inconstance des saisons ne » saurait flétrir, dont la fécondité ne peut être retardée, » et dont les feuilles, par la fraîcheur et l'utilité qu'elles » procurent, aussi bien que par l'odeur qu'elles répan- » dent, surpassent les fruits délicieux des autres espèces ; » tel a toujours paru le roi, supérieur aux autres hom- » mes, comme aux événemens de la bonne et de la » mauvaise fortune ; plus heureux d'avoir su faire un » bon usage d'une si rare félicité, que de l'avoir mé- » ritée. » On a de l'abbé de Beaujeu, 1 vol. in-4° de *Mandemens*, de *Lettres* et d'*Instructions pastorales*, qu'il publia sur l'établissement de son séminaire, sur les maladies contagieuses de la Provence et du Languedoc, sur l'incendie de Castres, sur les abus de la mendicité, sur la légende de Grégoire VII, sur le fameux concile d'Embrun auquel il n'était pas favorable, et sur plusieurs points de doctrine et de discipline. Ce digne prélat mourut à Arles, où il était allé pour voir sa famille, le 26 juillet 1736, vivement regretté de tous ceux qui avaient eu l'avantage de le connaître, et d'apprécier les qualités et les vertus de cet estimable prélat.

R.

RACONIS (Charles - François d'Abra de), né en 1580, au château de Raconis, dans le diocèse de Chartres, professa la philosophie au collége du Plessis, et la théologie à celui de Navarre. La régularité de ses mœurs, jointe au succès de ses sermons et de ses ouvrages de controverse, lui méritèrent l'évêché de Lavaur, où il mourut en 1646. Il paraît que ce prélat n'a publié aucun de ses sermons. Ses écrits sont : I. *Traité pour se trouver en conférence avec les hérétiques*, Paris, 1618, 1 vol. in-12. II. *Théologie latine*, en plusieurs vol. in-8. III. *La Vie et la Mort de Madame de Luxembourg, duchesse de Mercœur*, Paris, 1625, 1 vol. in-12. IV. *Réponse à la tradition de l'Eglise, d'Arnauld, etc.*

RAGON (N.), chapelain de S. A. R. Madame la duchesse d'Orléans, n'est connu que par le *Panégyrique de Saint-Louis*, qu'il prononça devant MM. de l'Académie, en 1730. Ce discours, assez médiocre, fut imprimé la même année, in-4.

RAINAUD (Paul), prédicateur célèbre, né aux îles d'Hières en Provence, et mort à Paris, en 1770, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans, entra dans la congrégation de l'Oratoire, et s'y distingua bientôt par sa modestie et surtout par son talent pour la chaire. Une éloquence douce et persuasive, un organe flatteur, une physionomie pleine de candeur et d'expression, atti-

rèrent à ses sermons une foule d'auditeurs et les suffrages des hommes de goût. Celui qu'il fit sur les spectacles passe pour son chef-d'œuvre. Il en avait retouché dix-neuf autres dans les derniers jours de sa vie; mais il ne voulut jamais permettre qu'on les publiât. On ne sait qui les a en sa possession. Louis XV nomma Rainaud à deux évêchés, qu'il refusa : exemple peu commun de modestie et de désintéressement; ce qui fit dire assez naïvement au monarque qu'il n'avait jamais trouvé dans le clergé un homme qui eût refusé deux fois d'être riche et indépendant.

RAYNAUD (Guillaume), docteur en théologie et missionnaire apostolique, de l'ordre des Frères prêcheurs, vers le milieu du 17e siècle, a donné au public des *Sermons* pour un octave de la Nativité de la Sainte-Vierge, qu'il avait prêchés dans l'église de Notre-Dame de la Platière de Lyon; Lyon, 1668, in-8°; avec des essais de *Panégyriques des saints*, qu'il avait prononcés dans différentes églises de Paris; Paris, 1688, in-8. Ces sermons et ces panégyriques sont avec raison presque oubliés aujourd'hui.

RAYON (Jean-Baptiste), de la compagnie de Jésus, exerça le ministère de la prédication vers le milieu du 17e siècle. On a de lui un *Octave du Saint-Sacrement*, avec quelques autres pièces sur le même sujet; Paris, 1668. Ce jésuite avait déjà donné auparavant deux autres volumes, l'un de l'*Alliance des grandeurs et des abaissemens du verbe divin au mystère de l'incarnation*, qui est un Avent qu'il avait prêché dans l'é-

glise de Saint-Severin de Paris; et l'autre qui porte pour titre : *Le Calvaire, ou les Entretiens de l'âme chrétienne sur la passion de N. S.*, qu'il avait prêché, ou plutôt récité, dans l'église de la Maison-Professe des jésuites de la même ville.

I. RENAUD (Louis), religieux dominicain, et docteur de Sorbonne, né à Lyon, et mort le 21 juin 1771, à l'âge de quatre-vingts ans, fut renommé par ses talens pour la chaire; il prêcha l'Avent devant le roi en 1740, exerça longtemps le ministère de la prédication dans les principales églises de Paris, et devint prédicateur du roi. Ses *sermons* n'ont jamais été publiés. On a de lui : I. L'*Oraison funèbre de M. le duc d'Orléans*, prononcée en 1752, et qui passe pour une assez bonne pièce d'éloquence. II. L'*Oraison funèbre du maréchal de Villeroi*, qui n'est pas sans mérite. III. *Discours* latin, prononcé à Beauvais, sur l'exaltation de Benoît XIII à la chaire de Saint-Pierre.

II. RENAUD (N.), prêtre de la congrégation de l'Oratoire, dont les biographes ont oublié de relater l'époque de la naissance, ainsi que celle de la mort, vivait au milieu du 18[e] siècle. Cet oratorien avait un talent si rare pour la prédication, que dans son dernier Carême, qu'il prêcha en 1753 dans l'église de Notre-Dame de Paris, on fut obligé d'étendre ce vaste auditoire au-delà des bornes ordinaires; encore n'y avait-il pas de place pour tous ceux qui désiraient l'entendre. Sa voix était si claire et si perçante, que quelque éloigné que l'on fût de la chaire, on ne perdait pas un mot de ce qu'il disait.

Son geste était naturel, vif et animé. Sa composition n'égalait pas ses talens extérieurs, mais elle était intéressante. Ses *discours* furent couronnés par MM. de l'Académie française. En 1737, ils adjugèrent le prix à celui qu'il leur présenta *Sur la médiocrité*, dans lequel on admira les deux portraits du pauvre et du riche.

I. RICHARD (Charles-Louis), religieux dominicain, né à Blainville en Lorraine, au mois d'avril 1711, s'adonna d'abord à la prédication, où il obtint peu de succès. On lui doit des *Sermons*, 4 vol. in-12, qui l'ont laissé dans la classe nombreuse des prédicateurs du troisième ordre; son éloquence est sans chaleur, sans nerf et sans coloris. Ses autres *écrits*, entrepris pour la défense de la religion, sont languissans, et montrent plus de bonnes intentions que de talens. Ce religieux fut fusillé militairement, à Mons, le 14 août 1794.

II. RICHARD (Jean), né à Verdun, en Lorraine, après avoir fait ses études dans le collége de Pont-à-Mousson, vint à Paris pour y étudier en même temps en droit et en théologie. Il se fit ensuite recevoir avocat; mais ce fut plus pour avoir un titre que pour en exercer les fonctions, et on ne l'a pas vu suivre le barreau, ni désirer d'y briller. Quoique laïque et marié, il choisit un genre d'occupation que l'on prend rarement dans cet état. Il prêcha toute sa vie, non pas dans les chaires, où son état ne lui permettait pas de monter, mais par écrit; et il eut le plaisir de s'entendre prêcher. Dès 1685, devenu non-seulement prédicateur dans le sens que l'on vient de dire, mais en quelque sorte le direc-

teur ou le précepteur des prédicateurs, il publia : I. *Discours moraux sur les évangiles de tous les dimanches de l'année*, 5 vol. in-12, qui furent bientôt suivis de cinq autres, en forme de prônes, et de deux sur les mystères de N.-S. et sur les fêtes de la Vierge. II. *Éloges historiques des saints*, 1716, 4 vol. in-12. Il dédia ce recueil à M. de Noailles, archevêque de Paris, qui loua son travail et son goût pour ce genre d'occupation. III. *Dictionnaire moral*, ou *la Science universelle de la chaire*, 6 vol. in-8. On trouve dans cet ouvrage, par ordre alphabétique, ce que les prédicateurs français, espagnols, italiens, allemands, ont dit de plus curieux et de plus solide sur les différens sujets. IV. *Discours pour le jubilé*, qui a été imprimé séparément de ses autres ouvrages. V. Il est l'éditeur des *Sermons de Fromentière*, des *Prônes de Joly*, des *Discours de l'abbé Boileau*. La vieillesse ne fut pas pour lui un temps de repos; il travailla jusqu'à sa mort, arrivée en 1719, à 81 ans. Il avait plus de goût que de dispositions pour l'éloquence de la chaire : ses discours sont raisonnés et solides, mais ils manquent de chaleur et de pathétique.

RIVIÈRE (Michel Poncet de la). *Voy.* PONCET.

RIVIÈRE (Mathias Poncet de la). *Voy.* PONCET.

I. ROCHE (Jean de LA), né dans le diocèse de Nantes, entra dans la congrégation de l'Oratoire à l'âge de dix-sept ans. Après avoir prêché le Carême à Lyon et dans plusieurs autres villes, il vint à Paris, où il exerça, en

1681, le ministère de la prédication. Il prêcha ensuite deux carêmes à la cour. Le genre de son éloquence lui concilia partout beaucoup d'estime. Il mourut en 1711, âgé d'environ cinquante-cinq ans. Ses *Sermons* ne furent publiés que treize ans après sa mort, quoique l'éditeur eût obtenu, dès 1715, le privilége pour les faire imprimer. Les *Panégyriques des saints* parurent les premiers : ils sont au nombre de vingt-huit, en 2 vol. in-12. On cite principalement ceux de *Saint-Augustin* et de *Saint-Louis*, que l'auteur prononça en présence de MM. de l'Académie française. On publia ensuite les Sermons de l'Avent, en 1 vol.; ceux pour le carême, en 3 vol.; et enfin ceux sur les mystères, en 2 vol. A Paris, chez Moreau, en 1724 et années suivantes. Les sermons du P. de La Roche ont été réimprimés en 1753, chez Desaint et Saillant. L'ordre que le P. de La Roche a gardé dans ses sermons, est d'y faire pour l'ordinaire trois propositions; mais il abandonne souvent la troisième sans la traiter; et même dans les autres, il n'établit pas toujours des subdivisions : marche qui nuit beaucoup à la clarté du style, et même à la force des argumens. Au reste, on y rencontre des traits d'éloquence, une logique pressante et une élocution variée. On remarque dans ses compositions l'étude particulière qu'il avait faite de l'Écriture et des Pères de l'Église. Racine portait l'enthousiasme jusqu'à dire qu'il trouvait plus de beautés dans les sermons du P. de La Roche que dans ses propres ouvrages. La postérité n'a pas confirmé ce jugement dicté par la modestie.

II. ROCHE (Jean-Baptiste de la), docteur de la Sorbonne et prédicateur du Roi, mort sur la fin du dix-

huitième siècle, a prononcé dans l'église du Val-de-Grâce, le 21 février 1753, l'*Oraison funèbre de M. le duc d'Orléans*; Paris, in-4. On a encore de lui le *Panégyrique de Sainte-Geneviève* et un grand nombre d'ouvrages de piété, d'histoire et de littérature, qui prouvent que l'abbé de la Roche était un écrivain laborieux, instruit et plein d'érudition.

RONNAT (Constance), récollet et prédicateur du dix-septième siècle, a laissé des *Sermons pour l'Octave des morts*; Lyon, 1678, in-8, et pour l'*Octave de l'Assomption de la Sainte-Vierge*; Lyon, 1682, qui ne peuvent servir de modèles pour les jeunes ecclésiastiques qui se destinent à la prédication.

ROUSSEL (Charles), docteur en théologie et prieur du couvent des Frères-Prêcheurs à Compiègne, exerça avec un peu de succès le ministère de la prédication vers le commencement du dix-septième siècle. On a de lui : *Sermons pour les fêtes de la Sainte-Vierge*, Paris, 1627, 1 vol. in-8, qui se ressentent du mauvais goût qui régnait à cette époque dans la manière de prêcher les vérités évangéliques.

ROY (Henri-Marie LE), curé de Saint-Herbland, de Rouen, mort en cette ville au mois de juin 1779, avait prêché devant le Roi avec succès. On a de lui : I. Les *Oraisons funèbres de Jacques II et de Marie de Lecsinzka*, qui ne sont pas sans mérite. II. Un *Éloge* abrégé *de Louis XV*, 1774, in-12. III. Le *Paradis perdu de Milton*, traduit en vers français, 1776, 2 vol. L'auteur était plus orateur que poëte.

RUE (Charles de LA), né à Paris en 1643, entra chez les jésuites, et y devint professeur d'humanités et de rhétorique. Son talent pour la poésie brilla dès sa jeunesse. Le poëme latin qu'il composa en 1667 sur les conquêtes de Louis XIV, fut traduit en français par le grand Corneille, qui en parla très-avantageusement au Roi. Telle fut l'origine de la bienveillance que ce monarque témoigna souvent dans la suite au P. de la Rue. Après avoir professé la rhétorique à Paris pendant plusieurs années avec réputation, le P. de la Rue se tourna du côté de la chaire, et prêcha avec succès dans les provinces, à Paris et à la cour. Il aurait peut-être donné dans l'esprit, sans le propos que lui tint un courtisan : « Mon Père, lui dit-il, continuez à prêcher » comme vous faites; nous vous écouterons toujours » avec plaisir, tant que vous nous présenterez la raison : » mais point d'esprit. Tel de nous en mettra plus dans » un couplet de chanson, que la plupart des prédica- » teurs dans tout un Carême. » Il fut choisi pour prêcher cinq fois l'Avent devant le Roi, et quatre fois le Carême. Le pays des Cevennes ressentit aussi les effets de son zèle; il y alla pour travailler à la conversion des calvinistes, et eut le bonheur d'en ramener plusieurs à la foi catholique. Il témoigna toute sa vie beaucoup d'ardeur pour aller prêcher l'Evangile dans les missions du Canada, mais il ne put jamais en obtenir la permission de ses supérieurs. Le P. de la Rue était le prédicateur de son siècle qui débitait le mieux. Cependant, chose fort singulière, il fut d'avis d'affranchir les prédicateurs de la peine d'apprendre par cœur. Il donnait pour raison, à ce sujet, que cette méthode ne nuirait

point à la vivacité de l'action ; que le prédicateur, rassuré par son cahier, n'en réciterait au contraire qu'avec plus de chaleur ; qu'il ne perdrait pas un temps considérable à apprendre un discours ; enfin qu'il ne risquerait pas de compromettre sa réputation devant la multitude, qui regarde comme un très-grand ridicule un moment d'absence de mémoire. On peut regarder le P. de la Rue comme un modèle de cette éloquence sublime qui plaît et qui instruit. « Où voit-on, dit le » P. Gibert (*Éloquence chrétienne*, pag. 36), une » imagination plus vive et plus sage tout ensemble, » plus féconde et plus heureusement hardie ; un génie » plus élevé, une plus noble facilité à concevoir et à » exprimer? Mais où tend, où aboutit tout cet assem- » blage d'éminentes qualités? Au sublime, au tou- » chant, au pathétique : on oublie le prédicateur et ses » rares talens, pour ne s'occuper que des impressions » qu'il fait sur le cœur ; et au lieu de s'amuser à se » récrier, on ne pense qu'à suivre, ou plutôt on suit » sans y penser ce rapide torrent d'impressions et de » mouvemens, qui vous entraînent au bien presque » malgré vous. » Toutefois ses sermons de morale n'approchent ni de ceux de Bourdaloue, ni de ceux de Massillon ; on n'y trouve ni la solidité et la force des premiers, ni l'onction et la beauté des seconds. Le P. de la Rue était aussi aimable dans la société qu'effrayant dans la chaire. Sa conversation était belle, riche, féconde. Son goût pour tous les arts lui donnait la facilité de parler de tout à propos ; il plaisait aux grands par son esprit, et aux petits par son affabilité. Au milieu du tumulte du monde, il savait se préparer

à la solitude du cabinet et à la retraite du cloître. Il mourut à Paris le 27 mai 1725. Ses Œuvres consistent en des *Sermons* de morale qui forment un Avent et un Carême, en 4 vol. in 8 ; on les a réimprimés en 4 vol. in-12 ; des *Panégyriques*, des *Oraisons funèbres* et des *Poésies*. Parmi ses sermons, les trois *sur la nécessité de la pénitence dans les maux publics, sur l'état du pécheur mourant, et sur l'état du pécheur mort*, sont cités comme étant supérieurs à tous les autres. Souvent, dans la chaleur du débit, il enfantait quantité de traits qui rendaient ses sermons encore plus intéressans. Parmi ses Panégyriques, on n'en distingue aucun particulièrement. Parmi ses Oraisons funèbres, celle du maréchal de Luxembourg est ce qu'il a fait de plus beau dans ce genre. Ses Poésies sont pleines d'esprit, de délicatesse et de sentiment, et lui méritent un rang distingué parmi les poëtes latins modernes.

S.

SAINT-MARTIN (Guillaume de), prêtre docteur en théologie, aumônier du Roi et curé de l'église de la basse Sainte-Chapelle de Paris, était renommé parmi les prédicateurs du dix-septième siècle. Il avait prêché l'Avent devant Louis XIV en 1677. On a de lui des *Sermons* en 7 vol. in-8, Paris, 1683 et 1685 ; *Avent*, 1 vol. ; *Carême*, 2 vol. ; *Panégyriques des Saints*, 2 vol. ; *Octave du Saint-Sacrement*, 1 vol. On publia du même auteur, en 1694, 1 vol. sur les *Mystères et professions religieuses*, avec des *Discours* prononcés aux synodes de Paris, et autres pièces. M. de Saint-Martin parut dans un temps où l'éloquence de la chaire

avait éprouvé d'heureux changemens. On en avait déjà presque banni toutes les citations des auteurs profanes, les applications allégoriques et forcées de l'Ecriture Sainte et les expressions énigmatiques ; mais l'on n'était pas encore parvenu à ce degré de perfection dont nous sommes redevables à Bourdaloue, Massillon et quelques autres célèbres prédicateurs. Ainsi la méthode d'écrire et de composer, de l'abbé de Saint-Martin, tient le milieu entre celle des anciens prédicateurs et celle des modernes.

SARAZIN (Pierre), prêtre, docteur en théologie, chanoine et théologal de Chartres, mort le 17 décembre 1692, à quatre-vingt-six ans, s'était distingué par quelque talent pour la prédication. On a de lui, *Sermons* pour un Avent, Paris, 1678, 2 vol. in-8. L'auteur y représente J. C. dans ses grandeurs et dans sa sainteté, comme la source et le modèle des grandeurs et de la sainteté des chrétiens, et l'opposition de l'esprit du monde à l'esprit de J. C. Chaque discours est ordinairement divisé en trois parties. Dans la première, il est parlé des perfections de J. C.; dans la seconde, des perfections que doit avoir le chrétien ; et dans la troisième, des défauts qui règnent dans le monde.

SAUVIGNY (Edme-Louis), curé de Jarnac, diocèse d'Angoulême, mort en 1809, a prononcé en 1780, à l'Oratoire, le *Panégyrique de Saint-Louis*, Paris, in-8. Il y a quelques mouvemens oratoires assez bien développés; mais l'auteur n'a pas su tirer un parti avantageux de son sujet. On a encore de cet ecclésias-

tique : I. *Oraison funèbre de Marie-Thérèse, impératrice,* Paris, 1781, in-8. II. *Vie de Saint-Grégoire, évêque de Tours;* cette vie est écrite avec trop de partialité. III. *Discours sur les devoirs des Sujets envers les souverains*, prononcé au Louvre, en présence de MM. de l'Académie française, le 25 août 1786, Paris, in-8. IV. Il fut l'éditeur des *Œuvres choisies de Bossuet, évêque de Meaux*, 10 vol. in-8, 1785 et années suivantes. V. Des *Histoires, des Mémoires,* des *Poëmes,* des *Odes*, etc.

SAVIGNAC (Louis), prêtre et docteur en théologie de la Faculté de Paris, vivait dans le dix-septième siècle. On a de lui les *Panégyriques des Saints*, qu'il avait prononcés dans différentes églises de la capitale, Paris et Amiens, 1687, 2 vol. in-8. Le premier volume en contient vingt-trois, pour les fêtes des saints que l'Eglise célèbre depuis la Toussaint jusqu'au mois de mai; et le second en renferme autant, aussi médiocres, pour les autres mois de l'année.

SEGAUD (Guillaume), né à Paris en 1674, prit l'habit de jésuite à l'âge de seize ans, et enseigna les humanités avec distinction dans le collége de Louis-le-Grand, puis à Rennes et à Rouen. Une des places de régent de rhétorique, à Paris, étant venue à vaquer, les jésuites balancèrent entre Porée et Segaud. Le premier l'emporta, et le second fut destiné à la chaire, quelqu'envie qu'il eût d'aller annoncer l'Evangile aux fidèles. Ce fut à Rouen que le P. Segaud fit l'essai de son talent, et qu'il posa les fondemens de cette répu-

tation brillante qui l'a fait regarder pendant quarante ans comme un des premiers prédicateurs de son siècle. Il commença de prêcher à Paris en 1729 ; on ne tarda pas à l'y admirer. Appelé à la cour pendant un Avent et trois Carêmes, il satisfit tellement le Roi, qu'il en obtint une pension de 1200 liv. Le P. Segaud vivait d'une manière conforme à la morale de ses sermons, fidèle à tous les exercices de piété, dur à lui-même, et ne connaissant point d'autres délassemens que ceux qui étaient prescrits par sa règle. Au sortir d'un Avent ou d'un Carême, il courait avec zèle faire une mission dans le fond d'une campagne. Ses manières douces et simples, son air affable, lui attiraient les cœurs de tout le peuple. On trouve dans ses *Sermons* un grand fonds d'instruction, beaucoup d'élégance et d'énergie, et sur-tout de l'onction. Quelques-uns de ses discours sont des modèles ; mais ils ne sont pas tous d'une égale force, et l'on en pourrait citer plusieurs qui ne sont que médiocres. Ils ont été imprimés à Paris en 1750 et 1752, 6 vol. in-12, par les soins du P. Berruyer, si connu par son *Histoire du peuple de Dieu*. Entre les sermons du P. Segaud, on estime sur-tout le *Pardon des injures*, les *Tentations*, le *Monde*, la *Probité*, la *Foi pratique* et le *Jugement général*. Ce jésuite a aussi composé plusieurs pièces de vers qui ont eu le suffrage des connaisseurs ; la principale est son poëme latin sur le camp de Compiègne : *Castra Compendiensia*. On lui doit encore une édition des *Sermons du P. Pallu*, son confrère, Paris, 1744, 6 vol. in-12. Le P. Segaud mourut à Paris dans la maison professe, le 19 décembre 1748.

SEGUI (Joseph), prédicateur du Roi, né à Rodez en 1689, se consacra de bonne heure à l'éloquence et à la poésie. Il remporta le prix de vers à l'Académie française en 1732, et remplit les chaires de la cour et de la capitale avec distinction. Une place à l'Académie française, l'abbaye de Genlis et un canonicat de Meaux, furent le prix de ses succès. Cet orateur mourut dans cette dernière ville, au mois de mars 1761. On a de lui : I. *Panégyriques des Saints*, Paris, 1736, 2 vol. in-12. Celui de *Saint-Louis*, prononcé à l'Académie française en 1729, eut un tel succès, qu'on l'attribua à Lamothe; mais il n'avait pas besoin d'emprunter sa plume. Son *Oraison funèbre du maréchal de Villars*, qu'il prononça dans l'église de Saint-Sulpice de Paris, le 27 janvier 1735, fut très-applaudie dans le temps; celle du *Cardinal de Bissy*, prononcée dans l'église cathédrale de Meaux, le 5 décembre 1737, est une des meilleures pièces de l'abbé Segui, et on croit que c'est une de celles qui lui ont le moins coûté, parce que le cœur devait bien aider l'esprit. L'abbé Segui était redevable aux bienfaits de ce cardinal d'être placé dans le chapitre de Meaux. II. *Sermons pour les principaux jours de Carême*, c'est-à-dire, pour les dimanches et fêtes; Paris, 1744, 2 vol. in-12. Ces deux volumes ne renferment que dix discours. III. *Discours et pièces académiques*. L'abbé Segui écrivait avec assez de noblesse et de pureté, quelquefois avec chaleur. Cependant, fait pour marcher dans les routes battues, et non pas pour se tracer une carrière nouvelle, il a peu de traits de la vraie et grande éloquence. Il avait commencé par versifier; il abandonna cet art ingrat

pour la chaire, où il transporta quelquefois, et assez mal-à-propos, le langage de la poésie.

I. SENAULT (Jean-François), né à Anvers, d'autres disent à Douay, en 1599, d'un secrétaire du Roi, ligueur furieux, montra dès son enfance autant de douceur que son père avait fait éclater de frénésie. Le cardinal de Bérulle, instituteur de l'Oratoire, l'attira dans sa congrégation naissante, comme un homme qui en serait un jour la gloire par ses talens et par ses vertus. Après avoir professé les humanités, il se consacra à la chaire, où il s'illustra pendant quarante ans à Paris, à la cour et dans les principales villes de France. Il refusa des pensions considérables, deux évêchés, et fut élu général de l'Oratoire en 1662. Il exerça cette charge pendant dix années avec applaudissement et l'amour de ses inférieurs, et mourut à Paris le 3 août 1672. C'est au P. Senault principalement qu'on est redevable d'avoir purgé la chaire de cette érudition profane, de ce phébus, de ce galimatias et de ces ridicules plaisanteries qu'on y croyait auparavant nécessaires pour attirer l'attention des auditeurs, et d'avoir substitué en leur place la dignité et la noblesse qui lui conviennent. Nous avons de lui : I. 3 vol. in-8 de *Panégyriques des Saints*, Paris et Lyon, 1655 et 1682. Quelque éloquens que soient ces Panégyriques, il y aurait cependant beaucoup d'endroits à retoucher. II. Un *Traité de l'Usage des Passions*, imprimé plusieurs fois in-4 et in-12, et traduit en anglais, en allemand, en italien et en espagnol. III. *Paraphrase de Job*, in-8, qui, en conservant toute la majesté et la grandeur

de son original, en éclaircit toutes les difficultés. IV. L'*Homme chrétien*, in 4, et l'*Homme criminel*, aussi in-4. V. Le *Monarque*, ou les *Devoirs du souverain*, 1 vol. in-12. VI. Plusieurs *Vies de personnes illustres par leur piété*, etc. Senault fut pour le Père Bourdaloue ce que Rotrou fut pour Corneille; son prédécesseur, rarement son égal. L'abbé Fromentière, depuis évêque d'Aire, prononça l'Oraison funèbre de ce célèbre oratorien.

II. SENAULT (Joseph), dominicain, docteur en théologie et neveu du P. Senault de l'Oratoire, exerça, comme son oncle, le ministère de la prédication pendant quarante ans à Paris et dans les principales églises du royaume. On a imprimé en 1691, en 2 vol. in-8, ses *Œuvres choisies*, composant cent cinquante projets de discours en forme de sermons, sur tous les mystères de N.-S., avec leurs dessins, leurs divisions, leurs preuves et leur morale.

SENSARIC (Dom Jean-Bernard), bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, né à la Réole, petite ville du diocèse de Bazas, en 1710, montra de grandes dispositions pour la chaire pendant ses cours de philosophie et de théologie. Après avoir fait à Toulouse et à Bordeaux les premiers essais de ses talens, il vint à Paris en 1739, par ordre de ses supérieurs, et y exerça le ministère de la parole, dans les principales églises de cette capitale, pendant dix-huit ans. Il eut l'honneur, en 1753, de prêcher le Carême à Versailles devant le Roi, qui le nomma son prédicateur. Il mourut à Paris

le 10 avril 1756. Les *Sermons* de dom Sensaric sont en 4 vol. in-12, Paris, 1771. Des vues neuves dans le choix des sujets, une sage économie dans les plans, une composition soignée, un style abondant, telles sont les qualités de ce prédicateur, à qui l'on pourrait désirer plus de nerf, de force et de profondeur. Ses sermons sur les *grandeurs de Jésus* et sur les *deux alliances*, sont regardés comme ses chefs-d'œuvre. Son *Discours sur la viligance chrétienne* est plein de l'esprit des Pères et des Écritures, et d'un détail de mœurs qui n'a rien de frivole, ni de recherché. Mais il était fâcheux que sa faible voix ne se fît pas toujours entendre au gré de ses auditeurs. On doit encore à dom Sensaric l'*Art de peindre à l'esprit*, Paris, 1758, 3 vol. in-8, ouvrage utile, dans lequel les préceptes sont confirmés par les exemples tirés des meilleurs orateurs et poëtes français.

SÉRAPHIN (le Père), célèbre capucin du dix-septième siècle, né avec de grandes dispositions pour l'éloquence, déploya son talent dans les principales églises de Paris, et prêcha devant le Roi les Carêmes de 1696 et 1698; il mourut quelque temps après. Voici comme la Bruyère s'explique au sujet de ce grand prédicateur : « Jusqu'à ce qu'il revienne un homme qui, » avec un style nourri des Saintes-Écritures, explique » au peuple la parole divine uniment et familièrement, » les orateurs et les déclamateurs seront suivis...... Les » citations profanes, les froides allusions, le mauvais » pathétique, les antithèses, les figures outrées ont » fini; les portraits finiront et feront place à une simple

» exposition de l'Evangile, jointe aux mouvemens qui » inspirent la conversion. *Cet homme que je souhaitais » impatiemment, et que je ne daignais pas espérer » de notre siècle, est enfin venu.* Les courtisans, à force » de goût et de connaître les bienséances, ont ap» plaudi. Ils ont, chose incroyable! abandonné la cha» pelle du Roi, pour entendre avec le peuple la parole » de Dieu annoncée par cet homme apostolique. » Le P. Séraphin a laissé un grand nombre d'*Homélies* sur les Evangiles des dimanches de l'année; Paris, 1694, 6 vol. in-12; sur les Evangiles et Epitres des mystères et des fêtes des mois de novembre et de décembre, Paris, 1697, 2 vol. in-12; sur les Evangiles et les Epitres des mystères et fêtes des mois de janvier, février, mars et avril, Paris, 4 vol. in-12, 1703.

SERMET (Antoine-Pascal-Hyacinthe), ancien évêque métropolitain de Toulouse, naquit dans cette ville en 1732. Ses études, commencées d'une manière brillante, s'achevèrent dans l'ordre des Carmes-Déchaussés. Sous l'habit monastique, il visita l'Espagne et l'Italie, professa la théorie avec distinction, et devint visiteur général de son ordre dans des conjonctures délicates. Des troubles y avaient éclaté, l'intendant de la province avait fait des tentatives inutiles pour les calmer; le nouveau visiteur, entré en fonctions, présida le chapitre, et dans l'espace de quelques heures pacifia tout. Ses talens et son érudition lui ouvrirent les portes de l'Académie des Sciences de Toulouse. Les succès du P. Sermet, dans les chaires du Midi, retentirent dans la capitale; il fut nommé prédicateur du Roi, après

avoir rempli une station de Carême devant Louis XV. Emule de son confrère le P. Elisée, doué comme lui d'une élocution brillante, il le surpassait par un débit plein de feu, et sur-tout par cette simplicité sublime, dont on trouve le modèle dans les livres sacrés, dans les Pères de l'Eglise, et qui, en rapprochant les vérités célestes de l'intelligence des hommes, est plus conforme à l'Evangile. En 1791, l'estime générale l'appela au siége métropolitain de Toulouse. Accepter à cette époque, c'était s'élancer sur une mer orageuse; Sermet se dévoua courageusement à ses fonctions nouvelles, persuadé que la vérité n'est que là où se trouve la charité. Il prêcha celle-là et pratiqua celle-ci, même envers des individus qui l'accablaient d'injures, de calomnies, et de ces lettres anonymes que la lâcheté enfante et que la sagesse méprise. Quand la persécution vint frapper les pasteurs pour disperser le troupeau, l'évêque de Toulouse fut traîné dans les cachots, et dès qu'il fut délivré de ses chaînes, il s'occupa à réorganiser son diocèse. En 1799, il publia des *Extraits des SS. Pères sur les devoirs ecclésiastiques;* et pour faire imprimer ce recueil, il vendit une partie de sa bibliothèque. Il assista aussi aux conciles nationaux de 1797 et 1801, donna sa démission à l'époque du concordat, et mourut à Paris le 24 août 1808. Son confrère, M. Grégoire, l'ancien évêque de Blois, prononça son oraison funèbre. Un *Discours sur la foi* est le seul des *Sermons* de Sermet qu'on ait imprimé. Sa famille en possède, dit-on, la collection manuscrite. On a encore de lui un *Mémoire sur l'inscription de Tout*, dans le tome troisième de ceux de l'Académie de Toulouse, et dans

le quatrième des *Recherches historiques et curieuses, sur l'inquisition de cette ville.*

I. SIMON DE LA VIERGE (le Père), carme réformé et célèbre prédicateur, florissait sur la fin du dix-septième siècle et au commencement du dix-huitième. On a de lui : *Actions chrétiennes*, ou *Discours moraux sur divers sujets*, Paris, 1693, in-12. II. *Actions chrétiennes*, ou *Discours de morale pour le temps de l'Avent*, Lyon, 1718, 2 vol. in-12. III. *Actions chrétiennes*, ou *Discours de morale pour tous les jours de Carême;* 1719, 6 vol. in-12. IV. *Éloge funèbre de Madame Montauld de Navailles*, abbesse du monastère de Sainte-Croix de Poitiers, 1696, in-4. La méthode de ce prédicateur est de faire un exorde et un avant-propos dans chaque discours, de diviser tous ses sermons en trois parties, d'en rendre les subdivisions sensibles, afin de faciliter l'attention des auditeurs, sans la fatiguer.

II. SIMON (N.), curé de Saint-Germain, de la ville de Rennes, avait quelque talent pour la chaire. En 1749 il fit imprimer des *Prônes* pour les dimanches de l'année, avec quelques *Sermons* et *Panégyriques ;* Rennes, 2 vol. in-12. Ces prônes sont encore recherchés; leur brièveté ne demande guère plus d'un quart-d'heure de lecture. L'auteur y commence par donner l'Evangile du dimanche en langue vulgaire, ensuite il enseigne dans l'exorde à quelle occasion et en quelles circonstances le fils de Dieu a prononcé les oracles ou opéré les miracles dont il est parlé dans cet

Evangile. Tout cela conduit l'auteur à deux réflexions qui font le partage de son prône, dans lequel il suit la méthode de l'homélie, qui est d'expliquer les différens versets de l'Evangile. Il est obligé, en suivant cette méthode, de parler quelquefois, dans la même instruction, de différentes vérités qui n'ont pas beaucoup de rapport les unes aux autres; c'est ce qui fait qu'il ne leur donne pas toujours toute l'étendue qu'elles exigeraient. Le premier volume contient les Prônes depuis le premier dimanche de l'Avent jusqu'au quatrième dimanche d'après Pâques, et le second renferme ceux des autres dimanches de l'année. On trouve encore dans ce dernier un sermon pour le jour de la Pentecôte, et le Panégyrique de Saint-Bernard.

SINGLIN (Antoine), fameux directeur et confesseur des religieuses de Port-Royal, était fils d'un marchand de vin de Paris. Ayant renoncé au commerce, par le conseil de Saint-Vincent de Paul, il apprit le latin et embrassa l'état ecclésiastique. Saint-Vincent le mit ensuite dans l'hôpital de la Pitié pour faire le catéchisme aux enfans qu'on y élève. Quelque temps après, Singlin s'attacha à l'abbé de Saint-Cyran, qui lui fit recevoir la prêtrise et l'engagea de se charger de la direction des religieuses de Port-Royal. Singlin fut confesseur de ces religieuses pendant vingt-six ans, et leur supérieur pendant huit. On dit que Pascal lui trouvait le jugement si solide, qu'il lui lisait tous ses ouvrages avant que de les publier, et qu'il s'en rapportait à ses avis. On ajoute que c'était aussi pour l'ordinaire Le Maître de Sacy qui dirigeait sa plume. Singlin

lui disait le sujet qu'il voulait traiter, sur quelle vérité il avait dessein de prêcher, quel endroit de l'Evangile il se proposait d'expliquer, et M. de Sacy remplissait ce plan, ou du moins l'ébauchait. Singlin eut beaucoup de part aux affaires de Port-Royal. Craignant d'être arrêté en 1661, il se retira dans une des terres de la duchesse de Longueville. Il mourut dans une autre retraite, le 17 avril 1664, et l'on porta son corps à Port-Royal des Champs. On a de l'abbé Singlin : *Instructions chrétiennes sur les Mystères de N.-S. J.-C., et sur les dimanches et principales fêtes de l'année.* Cet ouvrage, qui a eu cinq éditions, 5 vol. in-8, fut réimprimé à Paris en 1736, en 12 vol. in-12. Il présente l'explication des Evangiles et des Epitres des dimanches, qui fournissent deux instructions, en forme de prônes, pour chaque dimanche.

SOANEN (Jean), fils d'un procureur au présidial de Riom, en Auvergne, et de Gilberte Sirmond, nièce du savant Jacques Sirmond le jésuite, né le 6 janvier 1647, entra en 1661 dans la congrégation de l'Oratoire, à Paris. Au sortir de l'institution, il enseigna avec beaucoup de succès les humanités et la rhétorique dans plusieurs villes de province. S'étant livré au ministère de la chaire, pour lequel il avait beaucoup de talent, il prêcha à Lyon, à Orléans et à Paris. Demandé à la cour, il prêcha les Carêmes de 1686 et 1688, et enleva tous les suffrages. Ses talens le lièrent étroitement avec les PP. de la Chaise, Bourdaloue, de la Rue, Gaillard et Giroust, dont il mérita toute la confiance. Il était un des quatre prédicateurs qui brillaient alors

dans la congrégation, et qu'on appelait *les quatre Evangélistes.* Le P. de la Chaise et le P. Bourdaloue se faisaient un plaisir d'assister aux prédications du P. Soanen, et ils disaient de lui : « Qu'au lieu d'aller » chercher les phrases, les phrases venaient le cher- » cher, et que sa noble simplicité le mettait au-dessus » de tous les orateurs les plus brillans et les plus pom- » peux. » C'est ce qu'on peut remarquer dans ses sermons, où il n'y a point d'autre art que celui d'intéresser l'esprit et le cœur par des sujets qu'on n'a pas coutume de traiter. Le P. Soanen avait appris de bonne heure à se remplir de l'Ecriture et des Pères, et c'était là qu'il puisait les beautés dont il avait besoin pour frapper et pour toucher. La Bruyère a dit de lui, dans ses caractères : « Il prêche simplement, fortement, » chrétiennement. » Fénélon ne se proposait d'autres modèles pour l'éloquence de la chaire que Bourdaloue et Soanen ; et il écrivit à un jeune ecclésiastique qui avait du talent pour la prédication : « Soyez simple, » naturel, sobre en antithèses et en comparaisons, et » ne prenez point d'autre modèle que le P. Bourdaloue, » dont la beauté ne consiste pas dans les mots, et le » P. Soanen, qui me plaît d'autant mieux, qu'il prêche » comme chacun croirait pouvoir prêcher. » On récompensa les succès de ce prédicateur en le nommant à l'évêché de Senez : son économie le mit en état de faire beaucoup d'aumônes ; il donnait à tout le monde. Un pauvre s'étant présenté, et le charitable évêque ne se trouvant point d'argent, il lui donna sa bague. Soanen mourut à la Chaise-Dieu, en Auvergne, le 25 décembre 1740, âgé de quatre-vingt-douze ans. Ses

meilleurs *Sermons* sont ceux sur les *Spectacles*, sur l'*Amour de la patrie*, sur l'*Orgueil*, sur *la Mort* et sur l'*Exemple*. On a réimprimé, sous son nom, en 1767, 2 vol. in-12, de *Sermons*, mais quelques-uns doutent qu'ils soient de lui. Lors de l'apparition de la bulle *Unigenitus*, ce prélat, à qui elle déplut, en appela au futur concile, et publia une *Instruction pastorale* dans laquelle il s'élevait avec force contre elle. Le cardinal de Fleury fit assembler le concile d'Embrun, tenu en 1727. Le cardinal Tencin y présida. Soanen y fut condamné, suspendu de ses fonctions d'évêque et exilé à la Chaise-Dieu. Les jansénistes en ont fait un saint. Sa retraite fut très-fréquentée; on le visitait, on lui écrivait de toutes parts ; il signait ordinairement JEAN, *évêque de Senez*, *prisonnier de J.-C.* On a encore de lui des *Instructions pastorales*, des *Mandemens* et des *Lettres* imprimées avec sa vie, en 2 vol. in-4, ou 8 vol. in-12, Paris, 1750.

SURIAN (Jean-Baptiste), né à Saint-Chamas, en Provence, le 20 septembre 1670, d'abord prêtre de la congrégation de l'Oratoire, prêcha deux Avents et deux Carêmes à la cour; ses sermons lui valurent l'évêché de Vence. Retiré dans son petit diocèse, il n'en sortit que pour se rendre aux assemblées du clergé. Le soin de son troupeau fut sa seule occupation. Lorsque quelque paroisse se plaignait de son curé, l'indulgent prélat répondait aux paysans : « Souvenez-vous, » mes enfans, que les prêtres sont des hommes ; votre » curé se corrigera, il me l'a promis. Retournez dans » votre paroisse et vivez en paix. » On lui offrit d'autres

siéges que le sien : « Je ne quitterai pas, répondit-il, une » femme pauvre pour une femme riche. » Ce pieux évêque menait une vie frugale, et quoiqu'il possédât un des évêchés les plus modiques de France, il laissa aux pauvres des épargnes considérables à sa mort, arrivée le 3 août 1754. Il fut de l'Académie française à la place de M. de Coislin, et la même année il prononça à Notre-Dame l'*Oraison funèbre de Victor-Amédée, roi de Sardaigne.* Surian était un homme doux et timide; malgré cette timidité, il montra du courage et du patriotisme, à l'époque de l'invasion des Autrichiens en Provence. Un officier ennemi lui ayant demandé combien il faudrait de temps à l'armée pour se rendre à Lyon : « Je sais, répondit-il, le temps dont » j'aurais besoin pour faire ce voyage; mais j'ignore » celui qu'il faudrait à une armée qui aurait des Fran» çais à combattre. » Le travail d'apprendre par cœur lui coûtait infiniment, et cela seul lui aurait fait renoncer à la prédication, si l'espérance de parvenir par ce moyen ne l'avait soutenu. Nous avons quelques-uns de ses discours (entre autres celui du *Petit nombre des élus*, qui est son chef-d'œuvre), dans le recueil des *Sermons choisis pour les jours de Carême,* Liége, 1738, 2 vol. in-12. Voici le plan de ce sermon : « Peu » d'élus, parce que parmi vous il y en a peu qui soient » véritablement chrétiens, moins qui soient sincère» ment convertis, presque point qui soient persévé» ramment justes. Vous nous dites quelquefois, com» ment ces paroles, *Multi vocati, pauci verò electi,* » peuvent-elles avoir ce sens de rigueur? Il y a au» jourd'hui tant de fidèles. Erreur grossière! Peu qui

» soient véritablement chrétiens. *Première raison du* » *petit nombre des élus.* Mais, répliquez-vous, il y en » a qui reviennent dans la suite à Dieu. Vaine ressource! » Peu qui soient sincèrement convertis. *Seconde raison* » *du petit nombre des élus.* Enfin peut-on compter » sur ceux dont le retour est sincère? Autre illusion! » Parmi ceux-là même, peu qui soient persévéramment » justes. *Troisième raison du petit nombre des élus.* » Ainsi, soit que vous cherchiez les élus de Dieu dans » la sainteté du christianisme, ou dans la vérité de la » conversion, ou dans la fermeté de la justice recou» vrée, vous frémirez de voir l'accomplissement de cet » oracle : *Beaucoup d'appelés, peu d'élus....* » On a imprimé en 1778, in-12, son *Petit Carême*, prêché en 1719. «Son éloquence, dit d'Alembert, qui lui succéda à l'Académie, fut touchante et sans art, comme la religion et la vérité.» Il fut comparé à Massillon, son confrère; mais son style est moins pénétrant et moins pathétique.

T.

TACHON (Dom Christophe), bénédictin de Saint-Sever, au diocèse d'Aire, mort en 1693, cultiva le talent de la chaire avec succès. On a de lui un livre intitulé : *De la Sainteté et des Devoirs d'un prédicateur évangélique, avec l'art de bien prêcher, et une courte méthode pour catéchiser*, in-12. Cet ouvrage ne renferme que des préceptes fort communs.

TALBERT (François-Xavier), né à Besançon en 1725, d'un père conseiller au parlement de cette ville,

abandonna les fonctions de la magistrature, auxquelles il était destiné, pour embrasser l'état ecclésiastique. Nommé chanoine de la métropole de sa patrie, il se distingua bientôt par son esprit et ses talens pour la chaire. On l'entendit à la cour de Stanislas, à Lunéville, à celle de Versailles, et en 1777 il partagea à Paris, avec le P. Elisée, la station de Saint-Sulpice. Les lauriers académiques vinrent alors s'unir sur son front aux palmes sacrées. L'évêque de Marbœuf lui ayant fait une espèce de reproche de cette moisson de couronnes profanes : « Monseigneur, lui répondit Tal-» bert, quand j'ai eu besoin de vingt-cinq louis, j'ai » mieux aimé tirer une lettre-de-change sur une Aca-» démie que de les emprunter. — M. l'abbé, dit alors » le prélat, il n'est pas donné à tout le monde de se » procurer de l'argent avec de semblables effets. » Et quelques jours après, il le nomma à un bénéfice. Sur la fin de 1791, la reconnaissance le détermina à suivre un de ses amis en Italie; il y connut la princesse de Nassau, qui l'emmena dans ses terres de Pologne, où elle le combla de bienfaits. L'abbe Talbert mourut le 4 juin 1803 à Lemberg, en Gallicie. On a de lui : *Panégyrique de Saint-Louis*, 1779, in-12, quelques *Discours* académiques, et les *Éloges* de plusieurs écrivains et personnages illustres.

TELLIER (Dom François LE), de Bellefons, religieux bénédictin, prieur de Gassicourt, docteur et professeur en théologie et chevalier de l'ordre royal et militaire de la Croix, après avoir exercé quelque temps le ministère de la prédication, fit imprimer : I. Une

Octave des morts, et des *Sermons pour les trois derniers jours de carnaval;* Lyon, 1695, in-8. II. Des *Panégyriques pour les principales fêtes de l'année*, 1699, 4 vol. in-12. III. Des *Sermons sur les Mystères de N.-S.*, Bruxelles, 1702, in-12. Ce bénédictin suivit l'ancienne méthode des anciens prédicateurs, dont le style tient plus de la déclamation que de la véritable éloquence, et qui n'ont point fait de difficulté de se servir d'autorités et d'exemples profanes.

I. TERRASSON (André), prêtre de l'Oratoire, fils aîné d'un conseiller en la sénéchaussée et présidial de Lyon, sa patrie, parut avec éclat dans la chaire. Il joignait à une belle déclamation une figure agréable. Il prêcha le Carême de 1717 devant le Roi, puis à la cour de Lorraine, et ensuite deux Carêmes dans l'église métropolitaine de Paris, et toujours avec succès et applaudissement. Son dernier Carême, dans cette cathédrale, lui causa un épuisement dont il mourut le 25 avril 1723. Ses *Sermons* ont été imprimés en 1726, et réimprimés en 1736, en 4 vol. in-12, par les soins du P. Gaichiès, de l'Oratoire. Son éloquence est simple, noble, forte et naturelle; il plaît d'autant plus qu'il ne cherche point à plaire. Dans ses pensées et dans ses expressions, on ne trouve jamais rien qui ne réponde à la majesté du sujet qu'il traite.

II. TERRASSON (Gaspard), frère d'André, naquit à Lyon le 5 octobre 1680. A l'âge de dix-huit ans il vint à Paris, et entra dans la maison de l'institution de l'Oratoire, où il s'appliqua d'abord à l'étude de l'Ecriture et des Pères. Après avoir professé les humanités et

la philosophie, il se consacra à la prédication, et s'acquit bientôt une réputation supérieure à celle dont avait joui son frère André Terrasson. Il prêcha à Paris pendant cinq années; il fit preuve de talent pour la chaire, sur-tout pendant un Carême, dans l'église métropolitaine, et il ne brilla que par l'Evangile et les Pères. Il ne recherchait aucunement les applaudissemens; son jansénisme l'obligea de quitter en même temps la congrégation de l'Oratoire et la prédication. Dès 1733, on avait déjà fait imprimer à Utrecht un volume in-12 de Sermons de Gaspard Terrasson, sous le titre de *Nouveaux Sermons d'un célèbre prédicateur*; mais ils sont différens de ses véritables sermons, qui n'ont été imprimés qu'en 1749, en quatre volumes in-12, à Paris, chez Didot. Les trois premiers volumes contiennent vingt-neuf discours pour le Carême, et le quatrième contient des Sermons détachés, trois Panégyriques, et l'Oraison funèbre du grand Dauphin. Tous ces discours peuvent tenir un rang distingué parmi les ouvrages des meilleurs prédicateurs. Ils sont surtout recommandables par la noble simplicité de l'éloquence avec laquelle les vérités les plus sublimes et les plus frappantes y sont exprimées et développées. Il y en a quelques-uns à qui l'auteur aurait sans doute donné un nouveau degré de perfection, si les infirmités qui lui survinrent dans les dernières années de sa vie ne l'en avaient empêché. On a encore de lui un livre anonyme, intitulé *Lettres sur la justice chrétienne*, censurées par la Sorbonne. Gaspard Terrasson mourut à Paris le 2 janvier 1752, dans la soixante-douzième année de son âge.

TEXIER (Claude), né dans le Poitou, entra chez les jésuites en 1628. Après avoir professé pendant cinq ans les basses-classes et la rhétorique, il se livra au ministère de la prédication pendant trente ans. Il prêcha le Carême devant Louis XIV en 1661 ; il fut ensuite provincial de la province d'Aquitaine. On a de lui des *Sermons* en 10 vol. in-8, imprimés à Paris depuis 1673 jusqu'en 1678 ; un Avent intitulé : l'*Impie malheureux*, ou *les Trois malédictions du Pécheur*, 1 vol. ; *Carême*, 2 vol. ; *Octave du Saint-Sacrement et de la Croix*, 1 vol. ; sur *les Mystères de N.-S. et de la Sainte-Vierge*, 2 vol. ; *Panégyriques des Saints*, 2 vol. ; pour les *Dimanches de l'année*, 2 vol. Ce jésuite avait pour méthode, suivant l'usage des prédicateurs de son temps, de prouver la première partie de son discours par l'autorité de l'Ecriture ; la seconde, par les sentimens des Pères; et la troisième, par des raisonnemens. Tous ces sermons sont bons à consulter; mais on ne peut les proposer pour modèles. Le Père Texier mourut à Bordeaux le 24 avril 1687.

THÉODORE BERTHET (le Père), capucin. *Voyez* BERTHET (François.)

THORENTIER (Jacques), docteur de Sorbonne, puis prêtre de l'Oratoire, mort en 1713, s'occupa principalement de la direction et de la chaire. On a de lui : I. Huit *Sermons sur l'Eucharistie*, plus solides que brillans, imprimés à Paris en 1682, in-8, sous ce titre : *Les Bienfaits de Dieu dans l'Eucharistie, et la reconnaissance de l'homme*. II. *Les Con-*

solations contre les frayeurs de la mort, in-12. III. Une *Dissertation sur la pauvreté religieuse*, 1726, in-8. IV. *L'Usure expliquée et condamnée par les Saintes Ecritures*, etc., Paris, 1673, in-12, sous le nom de *Du Tertre*, ouvrage assez bien raisonné suivant les uns, et trop sévère suivant d'autres. Il suit cependant les anciens principes.

TORNÉ (Pierre-Anastase), né à Tarbes le 21 janvier 1727, entra chez les prêtres de la Doctrine chrétienne, et professa la philosophie dans leur collége de Toulouse ; mais il quitta bientôt les doctrinaires pour se consacrer à la chaire. Une figure agréable, de la hardiesse, et quelques nouveautés dans la manière de prêcher, lui procurèrent des succès passagers. Ayant prêché à Versailles le Carême de 1764, il obtint du ministre de la Feuille des bénéfices, un canonicat à Orléans et un prieuré. Le roi de Pologne, Stanislas, le nomma en même temps son aumônier, et l'Académie de Nanci l'admit au nombre de ses membres. A l'époque de la révolution, dont il avait embrassé les principes, il fut nommé archevêque constitutionnel de Bourges. Dans les orages qui s'élevèrent contre la religion, il publia des écrits qui étaient plus d'un philosophe que d'un prêtre. Il quitta Bourges, et alla mourir dans sa patrie le 1er janvier 1797. Il avait remporté le prix de l'Académie de Pau en 1754, et fit imprimer, en 1775, son *Oraison funèbre de Louis XV*. Ses autres ouvrages sont : I. *Sermons*, 1765, 3 vol. in-12. Ils sont écrits d'un style maniéré, tantôt lâches et toujours froids. L'orateur y semble méconnaître le

ton convenable aux sujets qu'il traite. II. *Leçons élémentaires de calcul et de géométrie*, 1757, in-8, qui eurent de la vogue, parce qu'il y a de la clarté.

TOUR (N. de La), abbé, curé et membre de l'Académie de Montauban, prêcha à Paris et dans plusieurs grandes villes du royaume, au commencement du dix-huitième siècle. On a de lui des *Sermons* et *Panégyriques*, Tulle, 3 vol. in-8, 1749. On trouve dans le premier volume un *Discours dogmatique sur la canonisation des Saints*, qui avait été déjà imprimé dès 1739, à Paris. L'auteur y envisage la canonisation des saints dans son principe, dans son exécution et dans sa canonisation; il cherche ensuite à établir qu'il y a: 1°. Justice dans son principe; il est à propos qu'on canonise les saints. 2° Sagesse dans son exécution; on ne la saurait porter plus loin que le fait l'Eglise, quand il s'agit de canoniser un saint. 3°. Certitude dans la consommation; c'est une autorité infaillible qui prononce. Un de ses sermons les plus remarquables est celui sur les *Missions étrangères*, prononcé à Paris dans l'église de ce séminaire, dans lequel l'orateur se dégageant de tout respect humain, s'abandonne à tout ce que lui dicte son zèle évangélique contre la corruption des mœurs et du siècle.

TOUR-DU-PIN (Jacques-François-René de La), né en Dauphiné en 1721, abbé d'Ambournai et grand-vicaire de Riès, se signala de bonne heure dans la chaire. Il prêcha l'*Avent* à la cour en 1755. Son action était noble et affectueuse; elle aurait eu plus de dignité,

peut-être, s'il y était entré moins de jeu; mais c'était le ton de cet orateur. Il avait prononcé le *Panégyrique de Saint-Louis* devant l'Académie française, en 1751, et l'*Oraison funèbre* de *M. le duc d'Orléans*, dans l'église de Paris, en 1752. Il avait commencé à publier ses Panégyriques et sermons, 6 vol. in-12, lorsqu'une attaque d'apoplexie l'emporta le 26 juin 1765. « Plans » simples et presque toujours pris dans le cœur du » sujet; style facile, uni, coulant, assez concis, mais » sans sécheresse; plus délicat que recherché, ne s'éle- » vant qu'avec les choses qu'il traite, et n'empruntant » jamais sa force que de l'énergie même des objets, et » coloris en général aussi doux qu'égal: voilà, dit Quer- » lon, l'idée que nous donnerions de son genre. » Nous ajouterons à ce jugement que l'abbé de la Tour-du-Pin emploie trop souvent l'antithèse; que ses applications de l'Ecriture sont ingénieuses, mais qu'elles ne sont pas toujours justes.

TOURNEUX (Nicolas Le), naquit à Rouen, le 30 avril 1640, de parens peu fortunés; il fut envoyé, par les soins d'un maître des comptes de cette ville, à Paris, au collége des jésuites. Après avoir fait sa philosophie au collége des Grassins, il devint vicaire de la paroisse de Saint-Etienne-des-Tonneliers à Rouen, où il se distingua par ses talens pour la chaire. En 1675, il remporta le prix de l'Académie française; il quitta bientôt la province pour la capitale, où il obtint un bénéfice à la Sainte-Chapelle, et une pension du Roi de trois cents écus. Son éloquence la lui mérita. Louis XIV demandant un jour à Boileau qui était ce prédicateur

qu'on nommait le Tourneux, et auquel tout le monde courait? « Sire, répondit le poëte, Votre Majesté sait » qu'on court toujours à la nouveauté; c'est un pré» dicateur qui prêche l'Evangile. » Le Roi lui ayant ordonné de lui en dire sérieusement son avis, il ajouta : » Quand il monte en chaire, il fait si peur par sa lai» deur, qu'on voudrait l'en voir sortir; et quand il a » commencé à parler, on craint qu'il n'en sorte. » Pour se dérober à ces applaudissemens, le Tourneux passa les dernières années de sa vie dans son prieuré de Villers-sur-Fère, dans le diocèse de Soissons. Il y vécut en solitaire. Cet écrivain mourut subitement à Paris, le 28 novembre 1689. Son attachement à Port-Royal lui attira quelques disgrâces. Son principal ouvrage, et le plus recherché, est l'*Année chrétienne*, 1683 et années suivantes, 13 vol. in-12. Il y en a eu plusieurs éditions, faites sur-tout par les libraires de Lyon; ses autres productions sont : I. *Traité de la Providence sur le miracle des sept pains*. II. *Principes et règles de la Vie chrétienne avec des avis salutaires, pour un pécheur converti à Dieu*, in-12. III. *Instructions et exercices de piété durant la sainte messe*. IV. *La Vie de J.-C.* V. *Traduction du Bréviaire romain* en français, 4 vol. in-8. Cette traduction fut censurée par une sentence de Chéron, official de Paris, en 1688; mais Arnauld en prit la défense. VI. *Explication littérale et morale sur l'Epitre de Saint-Paul aux Romains*. VII. *Office de la Vierge* en latin et en français, avec une préface, des remarques et des réflexions. VIII. Le *Catéchisme de la Pénitence*, etc.

TRACY (Bernard Destut de), né le 25 août 1720, au château de Paraile-Fresi, en Bourbonnais, d'une famille illustre, entra dans l'ordre des Théatins, où il acquit quelque réputation dans la chaire et par plusieurs ouvrages. On a de lui : I. *Panégyrique de la B. de Chantal*, Paris, 1753. II. *Traité des devoirs de la vie chrétienne*, 2 vol. in-12, 1760. III. La *Vie de Saint-Gaëtan*, instituteur de son ordre, 1774, in-12 ; une autre *de Saint-Bruno, fondateur des Chartreux*. IV. *des Conférences* et des *Retraites*, à l'usage des maisons religieuses, et sur les devoirs des ecclésiastiques.

TREUVÉ (Simon-Michel), docteur en théologie, mort à Paris le 22 février 1730, à soixante-dix-sept ans, avait resté cinq ans dans la congrégation de la doctrine chrétienne ; il en sortit en 1673, et fut ensuite vicaire de la paroisse de Saint-Jacques-du-Haut-Pas, à Paris. Quelque temps après, Bossuet l'attira à Meaux, et lui donna la théologale et un canonicat de son église, qu'il posséda pendant vingt-deux ans. Mais le cardinal de Bissy ayant eu des preuves que Treuvé était flagellant, même à l'égard des religieuses, ses pénitentes, l'obligea de sortir de son diocèse. Ce chanoine et théologal était un grand partisan de MM. de Port-Royal, et très-opposé à la constitution *Unigenitus*. Il avait exercé le ministère de la prédication. On a de lui : I. *Discours de piété pour l'octave du Saint-Sacrement*, Paris, 1695, in-12. II. *Discours de piété pour les dimanches et fêtes de l'Avent*, 1697, in-12. Il y a dans ces deux volumes, outre quelques sermons de

morale, plusieurs Panégyriques de Saints, et un discours que l'auteur prononça à Meaux pour l'anniversaire du sacre de Bossuet, évêque de ce diocèse, où il établit l'obligation des pasteurs envers les peuples, et les devoirs des peuples envers leurs pasteurs.

TRUBLET (Nicolas-Charles-Joseph), de l'Académie française et de celle de Berlin, trésorier de l'église de Nantes, et ensuite archidiacre et chanoine de Saint-Malo, sa patrie, y était né en 1697. Dès 1717 il fit imprimer, dans le *Mercure* de juin, des *Réflexions sur Télémaque*, qui le firent connaître de la Mothe et Fontenelle. Il fut attaché pendant quelque temps au cardinal de Tencin, et il fit avec lui le voyage de Rome. Mais il revint bientôt à Paris, où il vécut jusques vers l'an 1767; il se retira ensuite à Saint-Malo, où il mourut au mois de mars 1770. L'abbé Trublet avait exercé quelque temps le ministère de la prédication, et on a de lui des *Panégyriques des Saints*, languissamment écrits, précédés de *Réflexions sur l'Éloquence*, pleines de choses bien vues et finement rendues. Dans la deuxième édition, de 1764, en 2 vol., l'auteur a ajouté divers extraits de livres d'éloquence. Mais son ouvrage le plus estimé est intitulé *Essais de morale et de littérature*, 4 vol. in-12, plusieurs fois réimprimés et traduits avec succès en plusieurs langues.

V.

VALLOT (Jean), trésorier et curé de Saint-Etienne de Dijon, né dans cette ville, y mourut le 3 septem-

bre 1668. Il passait pour un assez bon prédicateur. On lui doit une *Oraison funèbre du duc de Candale*, l'*Eloge de Pierre Odebert*, président aux requêtes du palais de Dijon, fondateur de plusieurs établissemens pieux dans cette ville, et un *Traité de l'admiration*, qui ne provoquera point celle de ceux qui le liront.

VILLERMET (Jean-Charles), célèbre missionnaire du dix-huitième siècle, dont on ignore le lieu de la naissance, de la mort, prononça à Nevers, le second dimanche de décembre 1755, un *Sermon* sur le désastre de Lisbonne, dont nous croyons devoir donner ici une espèce d'analyse, à cause de la singularité du sujet : « *Erunt.... terræ motus per loca.* Des tremblemens » de terre se feront sentir en divers endroits. (*S. Marc*, » chap. 13.) Quelles terribles annonces viennent de » frapper nos oreilles ! la mer a fait entendre le mu» gissement de ses flots, la terre a été ébranlée jusques » dans ses fondemens, des royaumes ont senti de vio» lentes secousses, une grande ville a été abîmée, en» gloutie, Lisbonne n'est plus! Voilà le terrible évé» nement qui se répand dans tout le monde, et qui » fixe l'attention de l'univers. Dans un si affreux dé» sastre qui intéresse la religion et l'humanité, garde» rions-nous le silence ? Non, Messieurs ; nous devons » des larmes aux malheurs de nos frères, et leur mal» heur doit servir à notre instruction. Voici mon des» sein : La ruine de Lisbonne est un événement bien » triste et bien déplorable pour un grand nombre de » ses habitans, qui ne pensaient point à leur conversion. » *Premier point.* La ruine de Lisbonne est un avertis-

» sement pour nous, bien frappant, de penser sérieuse-
» ment à notre conversion. *Second point.* » Entendez, mes Frères, ce discours avec le même esprit qui l'a inspiré ; rejetez sur le zèle de vos âmes les négligences que la précipitation pourrait avoir occasionnées : ouvrez vos cœurs à la voix de la grâce et de la miséricorde, et adressez-vous à celle qui en est la mère. *Ave Maria. Premier point.* Si j'avais à parler à ces hommes profanes qui ne sont occupés que des choses qui frappent les sens, etc., je m'attacherais à leur peindre, dans le désastre de Lisbonne, des édifices ruinés, des palais abîmés, des trésors engloutis, des établissemens renversés, des milliers d'hommes écrasés, noyés, submergés ; et frappés de cette effrayante peinture, sans doute ils s'attendriraient sur ce terrible événement. « Mais j'ai l'honneur de parler à des chré-
» tiens, etc. ; je dois donc leur faire voir d'une autre
» manière, c'est-à-dire, à la lumière du flambeau de la
» foi, que la ruine de Lisbonne est un événement
» bien triste et bien déplorable pour un grand nombre
» de ses habitans : 1°. dans la grandeur; 2°. dans la
» richesse ; 3°. dans la situation de Lisbonne. » L'orateur, après avoir donné à ces trois preuves toute l'étendue qu'il fallait, finit sa première partie par la paraphrase de ces paroles touchantes : *Agite nunc, plorate ululantes.* Il engageait ses auditeurs à donner des larmes au malheur de leurs frères. « Mais prenons
» garde, ajoutait-il, que ces larmes ne soient stériles.
» La ruine de Lisbonne est encore un avertissement
» bien frappant, etc. » *Second point.* L'orateur commence d'abord par supposer que c'est l'effet des évé-

nemens extraordinaires, tels que sont les horreurs de la peste, les ravages de la famine, les débordemens des fleuves, les tremblemens de terre, etc., de remplir les esprits de terreur et d'engager les hommes à la pénitence; ensuite il conclut que tel doit être aussi l'effet de la ruine de Lisbonne, parce que, 1°. il est incertain si le malheur de Lisbonne ne nous arrivera pas; 2°. parce qu'il est certain que le malheur de la surprise nous arrivera, quoique d'une autre manière. 1°. *Incertain si*, etc. L'exposition de la nature de la terre, et des secousses qu'elle peut éprouver, servit de preuve à l'orateur. Elle fut assez vivement tracée pour répandre un esprit de terreur dans tout l'auditoire. « Mais, re» prit-il, je veux cependant que ce malheur ne vous » arrive pas, il n'en doit pas moins être un avertisse» ment frappant, etc. » 2°. *Il est certain*.... Il rapporte toutes les raisons qu'ont les hommes de tous les âges de craindre la surprise de la mort, et les lieux communs tirés naturellement du sujet, parurent faire l'effet le plus vif sur plusieurs personnes que la grâce touchait intérieurement. « Convertissez-vous donc, » enfans des hommes, *convertimini, filii hominum*. » Puisse l'époque de la ruine de Lisbonne être l'époque » de votre salut et de votre conversion; et tandis que » celle-là sera tracée dans l'histoire de l'univers, puisse » celle-ci être écrite dans le livre de vie! Ainsi soit-il.

VILLIERS (Pierre de), né à Cognac en 1648, entra chez les jésuites en 1666. Après s'y être distingué dans les colléges et dans la chaire, il en sortit en 1689, pour rentrer dans l'ordre de Cluni, non réformé; il

devint prieur de Saint-Taurin, et mourut à Paris le 14 octobre 1728. On a de lui des *Sermons* et différens autres ouvrages, dont les principaux sont : *Pensées et Réflexions sur les égaremens des hommes dans la vie du salut*, Paris, 1732, 3 vol. in-12. II. *Nouvelles Réflexions sur les défauts d'autrui, et sur les fruits que chacun en peut retirer pour sa conduite*, in-12, 4 vol., etc. Mais l'abbé de Villiers est principalement connu par son *Art de prêcher*, qui a été imprimé plus de trente fois ; la dernière édition fut faite à Paris en 1728, in-12. Les principes que l'auteur a établis dans son poëme, doivent être considérés comme le fruit de ses réflexions et de son expérience. On y trouve les règles principales de l'éloquence de la chaire, et même celles de la véritable éloquence, en général.

VINCENT DE PAUL (Saint), né à Poy au diocèse d'Acqs, le 24 avril 1676, de parens obscurs, fut d'abord employé à la garde de leur petit troupeau ; mais la pénétration et l'intelligence qu'on remarqua en lui, engagèrent ses parens à l'envoyer à Toulouse pour y faire ses études. Après les avoir finies, il s'adonna aux missions, et fut élevé au sacerdoce en 1600. Un modique héritage l'ayant appelé à Marseille, le bâtiment sur lequel il s'en revenait à Narbonne tomba entre les mains des Turcs. Il fut esclave à Tunis sous trois maîtres différens, dont il convertit le dernier, qui était renégat et savoyard. S'étant sauvés tous les deux sur un esquif, ils abordèrent heureusement à Aigues-Mortes en 1607. Le vice légat d'Avignon, instruit du mérite de Vincent de Paul, l'emmena à Rome. L'estime

avec laquelle il parlait du jeune prêtre français l'ayant fait connaître à un ministre de Henri IV, il fut chargé d'une affaire importante auprès de ce prince en 1608. Louis XIII récompensa dans la suite ce service, par l'abbaye de Saint-Léonard de Chaulme. Après avoir été quelque temps aumônier de la reine Marguerite de Valois, il se retira auprès de Burette, son directeur, fondateur de la congrégation de l'Oratoire, qui le fit entrer, en qualité de précepteur, dans la maison d'Emmanuel de Gondy, général des galères. Madame de Gondy, mère de ses élèves, avait beaucoup de piété. Ce fut elle qui lui inspira le dessein de fonder une congrégation de prêtres qui iraient faire des missions à la campagne. Vincent obtint la place d'aumônier-général des galères en 1619. Le ministère de zèle et de charité qu'il y exerça, fut longtemps célèbre à Marseille, où il était déjà connu par de belles actions. Ayant vu un jour un malheureux forçat inconsolable d'avoir laissé sa femme et ses enfans dans la plus extrême misère, Vincent de Paul avait offert de se mettre à sa place : ce qu'on aura peine sans doute à concevoir, et ce qui est peu vraisemblable, l'échange fut accepté. Cet homme vertueux fut enchaîné dans la chiourme des galériens, et ses pieds restèrent enflés pendant le reste de sa vie du poids des fers honorables qu'il avait portés. Saint-François de Sales, qui ne connaissait pas dans l'église un plus digne prêtre que lui, le chargea, en 1620, de la supériorité des Filles de la Visitation. Après la mort de madame de Gondy, il se retira au collége des Bons-Enfans, dont il était principal, et d'où il ne sortait que pour faire des missions avec

quelques prêtres qu'il avait associés à ce travail. Quelques années après, il accepta la maison de Saint-Lazare, qui devint le chef-lieu de sa congrégation. « Sa vie ne fut plus qu'un tissu de bonnes œuvres, dit » l'abbé Ladvocat. *Missions* dans toutes les parties du » royaume, aussi bien qu'en Italie, en Ecosse, en Barbarie, à Madagascar, etc.; *Conférences ecclésiastiques,* » où se trouvaient les plus grands évêques du royaume: » *Retraites spirituelles*, et en même temps gratuites: » *Etablissement pour les Enfans-Trouvés*, à qui, » par un discours de six lignes, il procura 40,000 liv. » de rente: *Fondation des Filles de la Charité*, pour » le service des pauvres malades. Ce n'est là qu'une » esquisse des services qu'il a rendus à l'Eglise et à » l'Etat. Les hôpitaux de Bicêtre, de la Salpétrière, » de la Pitié, ceux de Marseille pour les forçats, de » Sainte-Reine pour les pélerins, du saint nom de » Jésus pour les vieillards, lui doivent la plus grande » partie de ce qu'ils sont. Il envoya en Lorraine, dans » les temps les plus fâcheux, jusqu'à deux millions » en argent et en effets. » Avant l'établissement pour les Enfans-Trouvés, on vendait ces innocentes créatures dans la rue Saint-Landry vingt sous la pièce, et on les donnait par charité, disait-on, aux femmes malades qui en avaient besoin pour leur faire sucer un lait corrompu. Vincent de Paul fournit d'abord des fonds pour nourrir douze de ces enfans; bientôt sa charité soulagea tous ceux qu'on trouvait exposés aux portes des églises; mais les secours lui ayant manqué, il convoqua uue assemblée extraordinaire de dames charitables. Il fit placer dans l'église un grand nombre de

ces malheureux enfans, et ce spectacle, joint à une exhortation aussi courte que pathétique, arracha des larmes; et le même jour, dans la même église, au même instant, l'hôpital des Enfans-Trouvés fut fondé et doté. Pendant dix années qu'il fut à la tête du conseil de Conscience, sous Anne d'Autriche, il ne fit nommer aux bénéfices que ceux qui en étaient les plus dignes. Il travailla à la *réforme* de Grammont, de Prémontré, de l'abbaye Sainte-Geneviève, aussi bien qu'à *l'établissement des grands séminaires.* Vincent, accablé d'années, de travaux, de mortifications, finit sa carrière le 27 septembre 1660. Benoît XIII le mit au nombre des bienheureux, le 13 août 1729, et Clément XII au nombre des saints, le 16 juin 1737. Ceux qui voudront connaître plus particulièrement Saint-Vincent de Paul, peuvent lire la vie que Collet en a donnée, en 2 volumes in-4°. Madame Guénard, baronne de Méré, a publié aussi une vie de ce respectable ecclésiastique, en 4 vol. in-12, il y a quelques années. Le cardinal Maury a prononcé un panégyrique de ce saint, plein de feu et d'éloquence : d'après son discours, Louis XVI ordonna d'ériger une statue à Saint-Vincent de Paul, comme à l'un des plus illustres bienfaiteurs de l'humanité. Les patriotes, dans le cours de la révolution, l'honorèrent du titre de *Premier Philosophe chrétien.*

VOLPILIÈRE (N. de La), prêtre, docteur en théologie, né près de la ville d'Allauche, en Auvergne, se sentant doué du talent de la chaire, se consacra à la prédication, et prêcha, vers la fin du dix-septième siècle, avec le plus grand succès, dans plusieurs villes

du royaume. Sa réputation était si grande dans le temps qu'il publia ses Sermons, que M. Coquelin, qui en fut l'approbateur, dit que le nom de M. de la Volpilière suffisait pour en faire connaître la bonté. Les quatre premiers volumes parurent en 1688, in-8°. Paris. Ils contiennent des *Sermons sur les vérités chrétiennes et morales; sur les vertus et sur les vices; sur les commandemens de Dieu et sur les conseils de l'Evangile; sur tous les devoirs de la religion, et sur tous les sujets qui se traitent en chaire pour la conversion des pécheurs et pour la punition des justes.* L'auteur les a dédiés à M. de Harlay, archevêque de Paris. Il ne les a point distribués en forme d'avent ni de carême, ni de ce qu'on appelle dominicale; mais il en a fourni abondamment pour ces différens temps de l'année. On en trouve dans ces quatre volumes jusqu'à soixante et seize. Les cinquième et sixième volumes furent publiés en 1704, à Paris, in-12. Ils contiennent des discours synodaux sur toutes les fonctions pastorales. M. de la Volpilière a eu en vue d'éviter deux extrémités vicieuses qui rendent souvent les sermons infructueux. Ces extrémités consistent dans trop de négligence et dans trop d'attention à les travailler: l'une rebute l'auteur, et lui inspire du dégoût de la divine parole; l'autre charme son esprit sans toucher son cœur. Ce prédicateur a voulu donner des sermons qui ne parussent ni trop étudiés, ni trop négligés. Il a cherché ce beau tempérament qui est le propre caractère d'un homme apostolique, et qui sert à la grâce pour opérer ses merveilles, pour établir son empire dans les âmes, pour attaquer le vice dans son fort, et pour mettre la vertu sur le trône. Si cet auteur n'a pas égalé les célèbres pré-

dicateurs de son temps, et ceux qui lui ont succédé, ses sermons peuvent néanmoins être lus avec fruit.

VOYE-PIERRE, (N. de La) docteur de Sorbonne, chanoine régulier, et prieur de St.-Ambroise de Melun, chanoine théologal de l'Eglise cathédrale de Chartres, a prononcé, le 17 avril 1747, dans la même église, l'oraison funèbre de M. de Merenville, évêque de Chartres. On remarque dans son discours beaucoup d'ordre, d'onction, de décence; et l'on peut dire que c'est un des meilleurs ouvrages qui eût paru en ce genre depuis bien des années *Chartres*, 1747.

VRAY, (Jean-Baptiste Le) docteur de Sorbonne, a donné, en 1685, ses Homélies ou Explication littérale et morale des Evangiles de tous les dimanches de l'année, où les vérités les plus importantes de la morale chrétienne sont traitées, avec des résolutions des cas de conscience les plus difficiles et les moins connus; à l'usage de MM. les curés, prédicateurs et confesseurs, et même pour servir au règlement de chaque chrétien en particulier. *Paris*, 5 volumes in-12. On en publia une seconde édition en 1694, revue, corrigée et augmentée de plusieurs homélies dogmatiques et morales sur divers sujets importans, et d'une table d'application des homélies des dimanches de l'année à tous les Evangiles de carême, avec les introductions nécessaires pour faire cette application. On lit encore cet ouvrage.

FIN DU DICTIONNAIRE BIOGRAPHIQUE.

PRÉCEPTES

SUR

L'ÉLOQUENCE DE LA CHAIRE.

(Extraits des ouvrages de l'abbé Maury, de Laharpe, de Marmontel, etc.)

Idée de l'Eloquence de la Chaire.

Voici l'idée générale que je me suis d'abord formée de l'Eloquence de la chaire.

Un homme sensible voit son ami prêt à faire une démarche contraire à son intérêt ou à ses devoirs ; il veut s'y opposer, mais il craint de repousser la confiance par une contradiction précipitée : il s'insinue avec douceur dans son esprit ; il ne combat pas d'abord, il discute. On ne l'écoute pas ; il ne demande qu'à être entendu, et aussitôt il expose ses raisons, il présente les argumens de l'évidence avec la modestie du doute. On ne lui répond point. Alors il se plaint, non de l'obstination, mais du silence ; il va au-devant de toutes les objections et les réfute ; animé par le zèle indulgent de

l'amitié, il est loin de prétendre à briller par son esprit ou à humilier par ses reproches, il ne parle que le langage du sentiment. Enfin, sûr d'intéresser, il découvre le précipice sous les pas de son ami, et lui en montre toute la profondeur, pour étonner en lui l'imagination, la plus faible et la plus dominante de nos facultés; c'est avec cet instrument qu'il parvient à l'ébranler, il s'abaisse jusqu'à la supplication, et donne un libre cours à ses soupirs et à ses larmes. C'en est fait, le cœur se rend, la persuasion l'entraîne, les deux amis s'embrassent, et c'est à l'éloquence de l'amitié que la raison et la vertu doivent l'honneur de la victoire. Orateurs chrétiens! Voilà votre modèle. Cet homme compâtissant qui doit s'attendrir pour convaincre, c'est vous; et cet ami qu'il faut émouvoir pour le détromper, c'est votre auditoire. (MAURY.)

Moyens pour convaincre une grande assemblée.

En effet il n'y a qu'un homme pour l'orateur dans la multitude qui l'environne, et à l'exception des détails qui exigent quelque variété pour peindre les passions, les états, les caractères, il ne doit parler, dans sa composition, qu'à

un seul homme, dont il déplore les égaremens et dont il découvre les faiblesses; cet homme est pour lui le démon de Socrate, debout, sans cesse à ses côtés, et qui tour-à-tour l'interroge ou lui répond ; c'est lui qu'il ne faut jamais perdre de vue quand on écrit, jusqu'à ce que l'on parvienne à triompher de ses préjugés. Les raisons qui seront assez persuasives pour surmonter sa résistance, suffiront pour subjuguer une grande assemblée. L'orateur tirera même de nouveaux avantages d'un concours nombreux où tous les mouvemens imprimés à-la-fois ameneront les plus beaux triomphes de l'art, en formant une espèce d'action et de réaction entre l'auditoire et l'orateur. C'est dans ce sens que Cicéron a raison de dire que *nul homme ne peut être éloquent, sans une multitude qui l'écoute.* L'auditeur venait entendre un discours, l'orateur le prend à partie; il l'accuse, il le confond, il lui parle tantôt comme son confident, tantôt comme son médiateur, tantôt comme son juge. Voyez avec quelle adresse il lui dévoile ses passions les plus cachées, avec quelle sagacité il lui montre ses pensées les plus intimes, avec quelle force il anéantit ses excuses les mieux concertées. Le coupable se reconnaît : une attention profonde, l'effroi, la confusion, le re-

mords, tout annonce que l'orateur a deviné dans ses méditations solitaires le secret des consciences. Alors, pourvu qu'aucune saillie ingénieuse ne vienne émousser les traits de l'Éloquence chrétienne, il y aura dans le temple deux mille auditeurs; mais il n'y aura qu'une seule pensée, un seul sentiment, et tous ces individus réunis formeront cet homme idéal que l'orateur avait sous les yeux pendant la composition de son discours. (Maury.)

Des avantages de l'orateur qui s'étudie lui-même.

Mais où chercher cet homme idéal formé de tous ces traits divers, sans s'exposer à peindre un être chimérique? Où trouver ce fantôme qui soit unique sans être bizarre, et dans lequel chacun puisse se reconnaître sans qu'il ressemble à personne? Où le trouver? Dans votre propre cœur. Descendez-y souvent, parcourez-en tous les replis; c'est là que vous découvrirez et les prétextes des passions que vous voulez combattre, et l'origine des inconséquences que vous devez développer. Il faut rentrer dans soi-même pour être éloquent. Les premières productions d'un jeune orateur sont ordinairement trop recherchées, parce que son

esprit, toujours tendu, fait des efforts continuels, sans oser s'abandonner jamais à la simplicité de la nature, jusqu'à ce que l'expérience lui apprenne que pour atteindre au sublime il est bien moins nécessaire de s'exalter l'imagination que de se recueillir profondément dans son sujet. Si vous avez étudié les livres saints; si vous avez observé les hommes, si vous avez médité les moralistes, qui ne sont pour vous que des historiens; si vous vous êtes familiarisé avec la langue des orateurs, éprouvez votre éloquence sur vous-même, devenez pour ainsi dire l'auditeur de vos propres discours, et en anticipant ainsi sur l'effet qu'ils doivent produire, vous tracerez sans peine des caractères vrais; vous verrez que, malgré les nuances qui les distinguent, tous les hommes se ressemblent intérieurement, et que leurs vices sont uniformes, parce qu'ils dérivent toujours de la faiblesse ou de l'intérêt; enfin vous ne mettrez rien de vague dans vos peintures, et plus vous aurez approfondi les sentimens de votre cœur, mieux vous exposerez l'histoire du cœur humain. (Maury.)

De la manière de préparer les compositions oratoires.

Outre le talent naturel que l'Éloquence exige et auquel le travail ne supplée jamais, tout orateur qui veut satisfaire son auditoire est obligé d'ajouter à l'instruction qu'il a puisée dans ses études préliminaires, une connaissance très-approfondie du sujet qu'il se propose de traiter: qu'il le médite longtemps pour en pénétrer tous les principes et en découvrir tous les rapports. C'est par cette opération purement intellectuelle que l'*on rassemble*, selon l'expression de Cicéron, *une forêt d'idées et de choses*, qui, en s'accumulant, donnent à l'orateur je ne sais quelle impatience d'écrire, ou plutôt le besoin de déclamer seul ses soudaines inspirations, et qui rendent ensuite la matière plus abondante, et la composition plus rapide et plus pleine; mais pour n'être point distrait par le travail de la mémoire dans ces instans de création, il faut écrire à mesure que l'on produit. Quand on a rapproché les principales preuves qui sont comme les matériaux de l'édifice, on se rend bientôt maître de son sujet, on entrevoit déjà l'ensemble du discours à travers ces

idées détachées qui forment des masses régulières dès qu'on les dirige vers le même but. Cette ordonnance coûte peu à l'orateur ; car *le discours*, dit Fénélon, *est la proposition développée, et la proposition est le discours en abrégé.* Au moment où j'indique cette méthode de travail, j'ai soin de m'y conformer, et les diverses réflexions que j'avais jetées sans ordre sur les principes de l'art oratoire, viennent se placer ici d'elles-mêmes sous ma plume. Malgré ces précautions, éprouvez-vous en écrivant la lassitude d'une imagination refroidie, sortez de la solitude, parlez de votre sujet à un ami éclairé ; en lui communiquant vos premières conceptions, vous en aggrandirez la sphère, et dans ces momens d'effervescence et d'enthousiasme il vous échappera des traits heureux que vous eussiez cherchés inutilement dans la méditation du cabinet. (Maury.)

Du plan d'un discours.

Avez-vous creusé les principes et vu, pour ainsi dire, le fond de votre sujet ? c'est ici que l'art commence ; il est temps de fixer votre plan, et c'est presque toujours la partie qui coûte le plus de travail, et qui a le plus d'in-

fluence sur le succès du discours. Laissons blâmer la méthode des divisions comme une contrainte funeste à l'Eloquence, et adoptons-la néanmoins sans craindre qu'elle ne ralentisse la rapidité des mouvemens oratoires en les dirigeant avec plus de régularité. Le génie a besoin d'être guidé dans sa route, et le frein qui lui épargne des écarts, le contraint pour le mieux servir, quand il lui donne de salutaires entraves : car le génie n'en est que plus ferme et plus grand lorsqu'il marche éclairé par la raison et par le goût. L'auditeur qui ne sait où l'on veut le conduire, est bientôt distrait, et le plan est si nécessaire pour fixer son attention, qu'il ne faut plus délibérer si l'orateur doit l'indiquer. Ce plan, aussi indispensable pour composer avec méthode que pour être entendu avec intérêt, est-il mal conçu, obscur, indéterminé, il y aura dans les preuves une confusion inévitable, les objets ne seront point nettement séparés, et les raisonnemens s'entrechoqueront, au lieu de se prêter un appui réciproque. Plus on travaille son plan, plus on étend son sujet ; des rapports qui paraissent d'abord assez vastes pour embrasser la matière du discours dans toute son étendue, forment à peine une sous-division assez féconde, quand

on sait généraliser ses idées. Loin d'un orateur chrétien ces plans éblouissans par une singularité sophistique, ou par une antithèse recherchée, ou par un paradoxe subtil. Loin ces plans qui ne sont ni assez clairs pour être retenus, ni assez importans pour mériter d'être remplis, et qui ne présentent qu'une vaine spéculation sans intérêt. Loin ces plans fondés ou sur des épithètes sans caractère qui n'ouvrent aucune route au raisonnement, ou sur des prétextes plus propres à servir d'épisode que de partage à un sermon. Loin, sur-tout, loin ces sous-divisions correspondantes et symétriques entre les deux parties d'un discours, où elles forment une opposition puérile également indigne et d'un art si noble et d'un ministère si auguste. Evitez ces défauts brillans, présentez-moi un plan simple et raisonnable; vos preuves lumineuses et bien distinctes se graveront dans ma mémoire, et je rendrai à votre éloquence le plus beau de tous les hommages, si je conserve un souvenir profond de ce que j'aurai entendu; car le meilleur sermon est celui que l'auditeur retient le plus aisement. (Maury.)

Des plans tirés du texte.

Tout orateur qui a des idées originales, aura des plans neufs et frappans, sans se proposer jamais d'étonner, et par le simple besoin de marquer le but vers lequel tend son génie. Les plans ne sont souvent que singuliers ou bizarres, sur-tout lorsqu'ils sont tirés du texte du discours, et cette pénible contrainte ne réussit presque jamais dans les sermons de morale. Massillon a calqué la division de son sermon sur la confession, dans lequel on trouve tant de beautés de détail, sur un passage de l'Evangile ; il prend pour texte ce verset de S. Jean : *Erat multitudo cæcorum, claudorum et aridorum. Il y avait un grand nombre d'aveugles, de boiteux et de ceux qui avaient les membres secs.* Massillon compare les pécheurs qui environnent les tribunaux de la pénitence, aux malades qui étaient sur les bords de la piscine de Jérusalem, et il montre l'analogie de ses infirmités corporelles, avec les abus les plus communs qui rendent les confessions inutiles. *Il y avait des aveugles* : défaut de lumière dans l'examen. *Il y avait des boiteux :* défaut de sincérité dans la manifestation. *Il y avait des ma-*

lades dont les membres étaient desséchés : défaut de douleur dans le repentir. Cette application est ingénieuse sans doute ; mais elle est très-recherchée, et le goût exquis de Massillon n'a succombé que cette seule fois à la tentation de puiser un plan très - artificiel dans l'analyse de son texte. L'usage qu'il a fait du fameux passage, *Consummatum est*, dans son sermon sur la Passion, est plus heureux ; mais cette interprétation ne lui appartient point, et elle avait été développée avant lui dans plusieurs ouvrages ascétiques. Il me semble que la méthode d'adapter le texte au plan ne saurait presque jamais être employée avec succès dans les instructions purement morales, et qu'elle réussit beaucoup mieux dans les mystères, dans les oraisons funèbres et dans les panégyriques, où le texte devient étranger au discours dont il n'annonce pas le sujet, et même quand il ne renferme pas, au moins indirectement, la division. Il est aisé de trouver dans l'Ecriture sainte des versets analogues à l'idée principale qu'on veut exprimer, et on sait toujours gré à l'orateur de ces applications heureuses, qui consacrent en quelque sorte le plan qu'il a choisi. (Maury.)

De la progression du plan.

Soit que l'on traite un sujet moral, soit que l'on exerce son génie sur les panégyriques ou sur les mystères, il importe toujours d'observer dans la distribution du plan une progression marquée, pour graduer l'intérêt des faits, la force du raisonnement et la chaleur des mouvemens oratoires. Il est aussi rare que difficile de faire les deux parties d'un sermon égales en beauté, parce qu'elles n'offrent presque jamais les mêmes ressources à l'imagination de l'orateur; mais la seconde doit l'emporter sur la première. L'éloquence déchoit toujours quand elle cesse de s'élever : c'est donc au second membre de la division qu'il faut réserver les raisons les plus triomphantes et les sentimens les plus pathétiques. (MAURY.)

Du tort que l'esprit fait à l'éloquence.

A toutes ces règles que l'art fournit pour diriger le plan du discours, hâtons-nous d'ajouter un plan général dont ne doivent jamais s'écarter les orateurs, et sur-tout les orateurs chrétiens. Quand on entre dans la carrière, le zèle dont

on est animé pour le salut des âmes ne fait pas toujours oublier la gloire qui suit les grands succès ; souvent un désir aveugle de briller et de plaire coûte le solide honneur qu'on pourrait acquérir, si l'on s'abandonnait aux seules impulsions de la piété, qui s'allie si bien avec la sensibilité nécessaire à l'éloquence. Il est à désirer, sans doute, que l'on n'aspire qu'à se rendre utile à la religion, en se condamnant aux travaux effrayans que la prédication exige, et dont on ne saurait jamais être bien récompensé par la renommée ; mais si des motifs si purs n'agissent point assez puissamment sur votre âme, calculez du moins les intérêts de votre amour-propre, et voyez combien ils sont inséparables de l'efficacité de votre ministère. Est-ce pour vous que vous prêchez? Est-ce pour vous que la religion rassemble ses enfans dans un temple? Vous n'oseriez le penser; n'importe, je veux bien ne considérer en vous qu'un orateur. Dites-moi donc, qu'est-ce que l'éloquence? Est-ce le misérable métier d'imiter cet accusé dont nous parle un poëte dans ses satires, lequel *balançait des délits devant ses juges avec des antithèses* (1)? Est-ce le puérile

(1) Crimina rasis librat in anthithetis.

Pers., Sat. 1.

secret de former de froids jeux de mots, d'arrondir des périodes et de se tourmenter dans de longues veilles pour faire dégénérer une instruction sainte en un vain amusement? Est-ce donc là l'idée que vous avez conçue de cet art divin qui dédaigne les ornemens frivoles, qui domine sur les plus nombreuses assemblées, et donne à un seul homme la plus personnelle et la plus auguste de toutes les souverainetés? Vous cherchez la gloire? Vous la fuyez. Non, l'esprit seul n'est jamais sublime, et ce n'est que par la véhémence des passions qu'on peut être éloquent. Comptez tous les orateurs illustres; trouverez-vous parmi eux des écrivains ingénieux, diserts, épigrammatiques? Ah! ces hommes immortels se bornaient à émouvoir et à persuader, et c'est pour avoir toujours été simples qu'ils seront toujours grands. Eh quoi! vous voulez marcher sur leurs traces, et vous vous abaissez aux dégradantes prétentions d'un rhéteur! et vous comparaissez en suppliant qui mendie des suffrages devant ces mêmes hommes qui devraient trembler à vos pieds! Relevez-vous de cette ignominie; soyez éloquent par zèle au lieu de n'être qu'un déclamateur par vanité, et croyez que le moyen le plus sûr de bien prêcher

pour soi, c'est de prêcher utilement pour les autres. (MAURY.)

De l'exorde.

L'esprit plaît dans une épigramme ou dans une chanson ; mais il ne produit jamais de grands effets dans une nombreuse assemblée, et la vraie éloquence proscrit toutes les pensées trop fines ou trop recherchées pour frapper le peuple. Eh ! qu'est-ce, en effet, qu'un trait brillant pour émouvoir ou pour échauffer une multitude qui ne présente d'abord à l'orateur qu'une masse étendue et immobile, et qui, bien loin de partager les sentimens de celui qui parle, lui accorde à peine une froide et sévère attention ? Le début d'un discours doit être simple et modeste, pour concilier au prédicateur la bienveillance de l'auditoire. L'exorde mérite cependant d'être travaillé avec le plus grand soin. Il convient de s'y borner au développement d'une seule idée qui embrasse toute l'étendue du sujet ; c'est là que les germes du plan doivent se hâter de paraître, que les points de vue du discours sont indiqués sans occuper trop d'espace, que des principes lumineux annoncent la profondeur d'un orateur qui a beaucoup réfléchi, et qui sait présenter

d'abord un intérêt puissant à tous ses auditeurs. Tel est l'art de Bossuet, quand, pour frapper vivement les esprits, il dit, en commençant l'oraison funèbre de *Henriette* d'Angleterre, qu'il veut « dans un seul malheur déplorer » toutes les calamités du genre humain, et dans » une seule mort faire voir la mort et le néant » de toutes les grandeurs humaines. » Tout ce qui ne prépare point aux principaux objets d'un sermon est inutile dans un exorde. Ecartons donc de cette partie du discours les réflexions subtiles, les citations, les dissertations, les lieux communs, et même les images et les métaphores; car, *il ne faut pas*, dit l'orateur romain, *intervertir alors le sens familier des mots, de peur que le discours ne paraisse travaillé avec trop d'apprêt.* Marchons au but par le plus court chemin : tout doit être ici approprié au sujet, puisque, selon l'expression de Cicéron, l'exorde n'en est que *l'avenue.* N'imitons point ces prolixes rhéteurs, qui, au lieu d'entrer d'abord en matière, se tournent et se retournent dans tous les sens, et laissent l'auditoire incertain sur la matière qu'ils vont traiter; l'exorde ne commence véritablement qu'au moment où l'on découvre l'objet et le dessein du discours. (Maury.)

De l'exposition du sujet.

A peine le sujet est-il exposé, qu'il faut se hâter de le définir; cette précaution est sur-tout nécessaire, quand on traite des questions métaphysiques, telles que *la Providence, la vérité, la conscience*, etc., et on est sûr d'errer dans des spéculations vagues, si l'on néglige de se guider d'abord par des idées nettes. Il est dangereux, sans doute, de trop s'élever dans ces morceaux préparatoires, et l'expérience apprend tous les jours à se méfier des débuts éloquens; il est néanmoins nécessaire de fixer fortement l'attention d'une assemblée distraite, et je ne vois pas que l'on viole les règles de l'art en frappant l'auditeur par un trait soudain qui le sépare de ses propres pensées, pourvu que cette brusque émotion ne trompe point son attente, et que l'orateur aille toujours en croissant. « Je veux, dit *Montagne*, des discours qui » donnent la première charge dans le plus fort » du doute, je cherche des raisons bonnes et » fermes d'arrivée. » *Montagne* a raison. Rien n'est plus important et plus difficile que de s'emparer de ses auditeurs et d'entrer dans son sujet par un mouvement qui puisse les

ébranler. Dans sa tragédie de la Troade, Sénèque ouvre la première scène par un monologue sublime, et trois vers lui suffisent pour attacher promptement tous les cœurs. On voit dans le lointain la ville de Troye consumée par les flammes, et Hécube chargée de fers, seule sur le théâtre, prononce en soupirant ces éloquentes paroles : « Regardez Hécube, regardez Troye, » vous, potentats, qui vous fiez à votre puis- » sance, vous qui dominez sur une cour nom- » breuse, vous qui ne craignez point l'incons- » tante faveur des dieux, et vous qui vous livrez » au sommeil si doux de la prospérité ! » Qui ne rentre alors dans soi-même, et ne réfléchit profondément sur les dangers de sa destinée? C'est ainsi qu'un grand orateur doit intéresser le cœur humain ; c'est ainsi qu'il est beau d'enrichir le commencement d'un discours, pourvu que la suite soit encore digne d'être écoutée, après qu'on a élevé son auditoire à cette hauteur.

(MAURY.)

De la propagation des idées.

C'est cette propagation continuelle des grandes idées qui s'engendrent les unes les autres, c'est l'art d'avancer sans cesse en com-

posant, qui donnent du nerf à l'éloquence, de la rapidité au discours, et tout l'intérêt du dialogue à une suite non interrompue de réflexions, qui languiraient sans mouvement et sans vie, si elles étaient isolées. Le progrès qui soutient la marche de chaque période est l'image naturelle des élans qui doivent animer d'un bout à l'autre les compositions oratoires; d'où il s'ensuit qu'il n'appartient qu'aux pensées vastes et fécondes de rendre un écrivain éloquent. Les phrases incises, les traits accessoires, les comparaisons ingénieuses, les définitions inutiles, la prétention de briller ou de surprendre à chaque mot, enfin le luxe de l'esprit n'enrichit point un écrivain, il l'appauvrit dès qu'il l'arrête dans sa course. Que l'orateur évite donc comme le plus dangereux écueil de son talent, ces saillies séduisantes qui rallentiroient son impétueuse ardeur. Qu'il retranche sans pitié de ses productions cet amas de fleurs qui étouffent l'éloquence au lieu de l'embellir; et qu'il se précipite avec force plutôt qu'avec grâce vers son but principal, sans regretter jamais les sacrifices apparens qu'il fera sur sa route. Si l'auditeur se trouve sans cesse à la même place; s'il aperçoit l'amplification, le retour des mêmes idées, enfin le jeu de la

phrase, ce n'est plus un orateur véhément qu'il admire avec transport, c'est un déclamateur fleuri qu'il écoute sans intérêt.

Il ne l'écoute même pas longtemps ; il fait aussi, comme l'orateur, des réflexions oiseuses sur chaque mot, il perd sans cesse de vue le fil du discours, au milieu de ces écarts d'un rhéteur qui cherche à briller, tandis que son sujet languit ; et fatigué de cette surabondance de paroles, il sent mourir à chaque instant son attention épuisée. Ah ! si vous saviez être éloquent, faux bel-esprit, qui le détachez de vous par vos assoupissantes antithèses, il n'aurait pas la liberté de se distraire, il partagerait vos émotions, il devinerait tout ce que vous allez dire, il croirait découvrir lui-même les raisons simples et frappantes que vous lui présenteriez, et composer en quelque sorte votre discours avec vous ; sa satisfaction serait à son comble ainsi que votre gloire, et vous éprouveriez que c'est toujours le charme de celui qui écoute, qui assure le triomphe de celui qui parle.
» Un habile appréciateur de l'art oratoire, dit
» Cicéron, n'a pas besoin d'entendre un ora-
» teur pour juger du mérite de son élo-
» quence; il passe, il voit les juges qui con-
» versent entre eux, impatiens sur leurs siéges,

» demandant souvent, au milieu d'un plaidoyer,
» s'il n'est pas temps encore de finir l'audience
» et de renvoyer l'assemblée : c'en est assez
» pour lui, il comprend aussitôt que la cause
» n'est point plaidée par un homme éloquent
» qui sache se rendre maître de tous les esprits,
» comme un joueur de luth des sons qu'il veut
» tirer des cordes d'un instrument ; mais s'il
» aperçoit en passant ces mêmes juges attentifs,
» ayant la tête haute, le regard fixe, et parais-
» sant frappés d'admiration pour celui qui parle,
» comme un oiseau est ravi des doux accens de
» l'harmonie ; s'il voit surtout les spectateurs
» poussés de la terreur à la commisération, de
» la haine à l'amour, ah ! il n'a plus aucun
» doute, il décide aussitôt qu'il y a dans cette
» assemblée un véritable orateur, et que l'œu-
» vre de l'éloquence s'opère, ou plutôt qu'il est
» déjà parfait. » (Maury.)

De l'éloquence du barreau.

Le barreau est une excellente école pour apprendre à donner aux idées cette propagation oratoire, qui est l'un des plus difficiles secrets de l'art. J'ai suivi les audiences, j'ai entendu quelques avocats éloquens, et un

grand nombre de ces rhéteurs diserts que Cicéron appelle, *non des orateurs, mais des ouvriers exercés à une grande volubitité de langue* (1). J'avoue cependant que j'ai souvent admiré des avocats, d'ailleurs assez médiocres, qui possédaient dans le plus haut degré le talent précieux de disposer les preuves avec méthode et d'imprimer une progression soutenue au raisonnement. Ce mérite, aussi commun au barreau qu'il est rare partout ailleurs, y est aussi beaucoup moins remarqué, soit parce qu'il est réservé aux gens de l'art d'en sentir tout le prix dans le développement d'un plaidoyer, soit parce que la force des argumens étant plus graduée dans les discussions juridiques, il suffit de se conformer à l'ordre naturel des *moyens*, pour les exposer avec avantage. (MAURY.)

De Bossuet.

Au seul nom de Bossuet, mon admiration me rappelle l'homme le plus éloquent de ma nation. Que l'on se représente un de ces orateurs que Cicéron appelle *véhémens et en quelque*

(1) Non oratores, sed operarios linguâ celeri et exercitatâ. *Brutus*, 18, 83.

sorte tragiques (1), qui, emportés par une éloquence passionnée, s'élèvent au-dessus des règles et des modèles, et portent l'art à toute la hauteur de leur propre génie; un orateur qui monte au haut des cieux, d'où il descend avec ses vastes pensées pour s'asseoir sur les bords d'un tombeau et abattre l'orgueil des princes et des rois devant le Dieu qui, après les avoir distingués un moment sur la terre, les confond à jamais dans la poussière commune; un écrivain qui se crée une langue aussi nouvelle que ses idées, qui donne à ses expressions un tel caractère d'énergie, qu'on croit l'entendre quand on le lit, et à son style une telle majesté d'élocution, que l'idiôme dont il se sert semble se transformer et s'aggrandir sous sa plume; un apôtre qui instruit l'univers en célébrant les plus illustres de ses contemporains, qu'il rend eux-mêmes, du fond de leur cercueil, les prédicateurs de tous les siècles; qui répand la consternation, en rendant, pour ainsi dire, présens les malheurs qu'il raconte, et qui, en déplorant la mort d'un seul homme, montre à découvert le néant de la nature humaine; enfin, un orateur, dont les discours,

(1) Grandis et, ut ità dicam, tragicus orator. *Brutus*, 203.

animés par le génie le plus ardent et le plus original, sont en éloquence des ouvrages classiques qu'il faut étudier sans cesse, comme dans les arts on va former son goût à Rome sur les chefs-d'œuvre de Raphaël et de Michel-Ange. Voilà le Démosthène français! voilà Bossuet! On peut appliquer à ses écrits oratoires l'éloge que donnait Quintilien au *Jupiter* de Phidias, lorsqu'il disait que cette statue avait ajouté à la religion des peuples.

Bossuet a été en Europe le véritable créateur de l'éloquence de la chaire. Lingendes, qui aurait pu participer à cette gloire, écrivit ses sermons en latin, et par conséquent ne fut pas plus utile que Cicéron aux prédicateurs du siècle de Louis XIV. Bossuet posa les bornes de l'art dans le genre de l'oraison funèbre; et une singularité bien digne d'être observée, c'est qu'à l'âge de cinquante-huit ans il termina ses travaux oratoires par son chef-d'œuvre, *l'Eloge du grand Condé*. Avant lui, *Maillard*, *Ménot*, *Corénus*, *Valladier*, et une foule d'autres prédicateurs français, dont les noms sont aujourd'hui obscurs ou ridicules, avaient avili l'éloquence de la chaire par un style abject, une érudition barbare, une mythologie déplacée, de plates bouffonneries, et même quelquefois

par des détails obscènes. Bossuet parut : accoutumé à se voir repris dans la controverse, il dut peut-être aux observations critiques des protestans qui le surveillaient de près, ce ton noble, cette force de raisonnement, cet accord de la dialectique et de l'éloquence, qui forment le caractère de tous ses discours. Voulez-vous connaître la révolution qu'il fit dans la chaire? ouvrez les écrits de Bourdaloue, dont il fut le précurseur et le modèle. Oui, Bossuet ne me paraît jamais plus grand que lorsque je lis Bourdaloue, qui entra vingt ans après lui dans cette nouvelle route, où il sut se montrer original en l'imitant, et où il le surpassa en travail, sans pouvoir jamais l'égaler en génie. Voulez-vous choisir, dans des temps plus reculés, un autre objet de comparaison? placez Bossuet entre les orateurs les plus illustres du seizième et du dix-septième siècle. Comparez le discours qu'il prononça le jour de l'ouverture de la fameuse assemblée du clergé de 1682, au sermon que l'évêque de Bitonto avait prêché le troisième dimanche de l'avent, 1546, à l'ouverture du concile de Trente; vous croirez qu'il y a eu entre l'évêque de Bitonto et l'évêque de Meaux l'intervalle de plusieurs siècles. La différence n'est cependant pas

d'un siècle et demi ; mais ces deux époques, si voisines l'une de l'autre, sont séparées par toute la distance qui éloigne la barbarie la plus grossière du goût le plus épuré.

On trouve, dans l'édition du Concile de Trente, faite à Louvain en 1567, tous les sermons qui furent prononcés dans les différentes sessions, en présence de cette assemblée ; il y a quelques oraisons funèbres, et plus de trente autres discours qui furent prêchés par des évêques, par des docteurs de la faculté de Paris ou par des moines ; celui de l'évêque de Bitonto est le seul qui ait conservé quelque réputation ; et comme il est évidemment le meilleur de tous, c'est sur cette pièce qu'on peut juger de l'éloquence du seizième siècle. Ce sermon renferme quelques beautés oratoires ; mais il est écrit sans ordre et sans goût, et il offre quelquefois un mélange indécent de l'Écriture sainte et de la mythologie. L'évêque de Bitonto dit « que la nature nous a donné deux » mains, deux yeux et deux pieds, afin que » l'homme soit l'abrégé d'un concile, en se » servant à-la-fois de tous ses membres, parce » qu'une main en lave une autre, et que le » pied soutient l'autre pied. » On citerait, du même discours, vingt traits de ce genre ; il

n'en faut qu'un seul pour apprécier le mérite d'un orateur, quand on le rapproche de Bossuet, et ce n'est point ainsi qu'est écrit l'immortel sermon de l'évêque de Meaux, sur l'*unité de l'église*. (MAURY.)

De l'Interrogation.

Le temps qui dévore tant de réputations usurpées, apporte chaque jour un nouvel éclat à la gloire de Bossuet, et j'observe avec joie que ce grand orateur, dont le mérite a été pendant quelque temps attaqué parmi nous, est plus vivement et plus universellement admiré depuis que l'on a renoncé au goût dépravé de l'éloquence des mots. La véhémence qui le caractérise ainsi que Démosthène, me paraît dériver fréquemment des interrogations accumulées qui leur sont si familières à l'un et à l'autre. En effet, de toutes les figures oratoires, la plus terrassante et la plus rapide, c'est l'interrogation; mais si on l'emploie dans le développement des principes sur lesquels le discours est appuyé, elle y répand une obscurité inévitable, et une espèce de déclamation qui dégoûte les bons esprits. C'est après une exposition lumineuse des devoirs du christianisme que les détails de

la morale, animés par ce mouvement impétueux, frappent fortement les auditeurs, ajoutent le remords à la conviction, et arment, pour ainsi dire, la loi contre la conscience. C'est par des interrogations pressantes et redoublées, que l'orateur démontre et attaque, accuse et répond, doute et affirme, émeut et instruit. Y a-t-il dans l'éloquence une voie plus sûre pour troubler le cœur humain que ces questions entassées dont on n'a pas besoin d'attendre la réponse, parce qu'elle est inévitable et uniforme? Peut-on mieux ménager l'orgueil du coupable qu'en lui épargnant la honte d'un reproche direct au moment même où on l'avertit de ses faiblesses ou de ses vices? Eh! comment donnerait-on plus de force à la vérité, plus de poids à la raison, qu'en se bornant au simple droit d'interroger le méchant? par où peut-il échapper à un orateur qui lui ferme toutes les issues dans lesquelles il cherche à s'éviter lui-même; à un orateur qui le choisit pour juge, et pour juge unique, et pour juge secret, dans le fond seulement de son cœur, qu'il ne saurait tromper? Qu'opposera-t-il, si les questions générales dont il fait lui-même autant d'accusations personnelles, se précipitent, se fortifient, et si à ces dispositions accablantes pour le pécheur, succède une grande et noble

image qui effraye son imagination en bouleversant ses pensées, et ressemble à un jugement solennel que l'on se hâte de prononcer au coupable après l'avoir ainsi confondu? Telle est cette sublime et fameuse apostrophe que Massillon adresse à l'Etre suprême dans son sermon sur le petit nombre des prédestinés : *O Dieu! où sont vos élus?* Ces paroles si simples répandent la consternation. Chaque auditeur se place lui-même dans le dénombrement des réprouvés qui a précédé ce trait; il n'ose plus répondre à l'orateur qui lui a demandé et redemandé s'il était du nombre des justes dont les noms seront seuls écrits dans le livre de vie; et rentrant avec effroi dans son propre cœur qui s'explique assez par ses remords, il croit alors entendre l'arrêt irrévocable de sa réprobation.

Le succès de ce tour oratoire est infaillible en chaire, quand il est bien placé ; c'est le langage naturel d'une âme profondément émue : et si on veut en voir un exemple, il en est un fameux qui se présente à mon esprit. Tout le monde connaît ce beau début de Cicéron, qui, ne pouvant contenir la vive indignation de son zèle patriotique s'élance brusquement sur Catilina, et le terrasse aussitôt par la véhémence de ses interrogations. « Jusques à quand abu-

» seras-tu, Catilina, de notre patience? combien » de temps serons-nous encore l'objet de tes » fureurs ? jusqu'où prétends-tu pousser ton » audace criminelle ? ne reconnais-tu pas , à la » garde qu'on fait continuellement dans la ville, » à la crainte du peuple , au visage irrité des » sénateurs , que tes pernicieux desseins sont » découverts? crois-tu que j'ignore ce qui s'est » passé la nuit dernière dans la maison de Lecca? » n'y as-tu pas distribué les emplois et partagé » toute l'Italie avec tes complices? » Voilà l'éloquence! voilà la nature! c'est en parlant ainsi son langage, que l'orateur perce de ses traits toute la profondeur du cœur humain.

(Maury.)

De l'éloquence de M. Bridaine.

S'il reste parmi nous quelques traces de cette éloquence antique et vigoureuse, qui n'est autre chose que le premier cri de la nature, c'est dans les missions, c'est dans les campagnes qu'il faut en aller chercher des exemples. Là, des hommes apostoliques doués d'une imagination forte et hardie, ne connaissent point d'autre succès que les conversions, point d'autres applaudissemens que les larmes ; souvent dénués de goût , ils

descendent à des détails burlesques, j'en conviens; mais ils frappent fortement les sens; mais leurs menaces impriment la terreur; mais le peuple les écoute avec intérêt; mais plusieurs d'entre eux ont des traits sublimes, et un orateur ne les entend point sans utilité, quand il sait observer les grands effets de son art. L'homme de ce siècle le plus justement célèbre en ce genre, M. *Bridaine*, était né avec une éloquence populaire, pleine d'images et de mouvemens, et nul n'a possédé à un plus haut degré que lui le rare talent de s'emparer d'une multitude assemblée; il avait un si bel organe, qu'il rendait croyables tous les prodiges que l'histoire nous raconte de la déclamation des anciens, et il se faisait entendre aussi aisément de dix mille personnes en pleine campagne, que s'il eût parlé sous la voûte la plus sonore. On remarquait dans tout ce qu'il disait des tours naturellement oratoires, des métaphores très-hardies, des pensées brusques, neuves et frappantes, tous les caractères d'une riche imagination, quelques traits, quelquefois même des discours entiers, préparés avec soin et écrits avec autant de goût que de chaleur. Je me souviens de lui avoir entendu répéter le début du premier sermon qu'il prêcha dans l'église de Saint-Sulpice à

Paris, en 1751. La plus haute compagnie de la capitale voulut l'entendre par curiosité. Bridaine aperçut dans l'assemblée plusieurs évêques, des personnes décorées, une foule innombrable d'ecclésiastiques ; et ce spectacle, loin de l'intimider, lui inspira l'exorde qu'on va lire. Voici ce que ma mémoire me rappelle de ce morceau dont j'ai toujours été vivement frappé, et qui ne paraîtra peut être-pas indigne de Bossuet ou de Démosthène. (*Voir* pour ce morceau l'article BRIDAINE.)

Qui ne sent à présent combien cette éloquence est au-dessus des froides et pitoyables prétentions du bel-esprit moderne ? En s'excusant, pour ainsi dire, d'avoir prêché sur l'enfer dans les villages, *Bridaine* prenait hautement sur son auditoire toute l'autorité qui appartenait à son ministère, et préparait les cœurs aux terribles vérités qu'il se proposait d'annoncer. Ce seul exorde lui donnait le droit de tout dire. Plusieurs personnes se souviennent encore de son sermon sur l'éternité, et de l'effroi qu'il répandait dans l'assemblée, lorsque mêlant, selon son usage, des comparaisons bizarres à des transports sublimes, il s'écriait : Eh!
» sur quoi vous fondez-vous donc, mes frères,
» pour croire votre dernier jour si éloigné? Est-ce

» sur votre jeunesse ? Oui , répondez - vous ;
» je n'ai encore que vingt ans, que trente
» ans. Ah ! ce n'est pas vous qui avez vingt ou
» trente ans, c'est la mort qui a déjà vingt
» ans, trente ans d'avance sur vous. Prenez-y
» garde, l'éternité approche. Savez-vous ce
» que c'est que l'éternité? c'est une pendule
» dont le balancier dit sans cesse : Toujours ,
» jamais, jamais, toujours, toujours ! Pen-
» dant ses révolutions, un réprouvé s'écrie :
» Quelle heure est-il ? Et la même voix lui ré-
» pond : L'éternité ! » L'organe tonnant de Bridaine ajoutait, dans ces occasions, une nouvelle énergie à son éloquence, et l'auditoire, familiarisé avec son langage et ses idées, paraissait alors consterné devant lui. Le silence profond qui régnait dans l'assemblée, sur-tout quand il prêchait à l'entrée de la nuit, était interrompu de temps en temps, et d'une manière très-sensible, par des soupirs longs et lugubres, qui partoient à-la-fois de toutes les extrémités du temple où il parlait. Orateurs, qui ne pensez qu'à votre propre gloire, tombez aux pieds de cet homme apostolique, et apprenez d'un missionaire ce que c'est que la véritable éloquence ! Le peuple ! le peuple ! voilà le premier et peut-être l'unique juge de vos talens. (Maury.)

Du choix des sujets.

Le succès de ce genre d'éloquence populaire est infaillible, quand on y réunit un organe assez robuste pour en soutenir la véhémence, et un goût assez délicat pour en éviter les excès ; d'où il faut conclure que c'est une grande erreur de rejeter du ministère évangélique ces sujets effrayans qui allument l'imagination du prédicateur et portent ensuite le trouble dans toutes les consciences. Outre que la religion est fondée sur ces vérités terribles que ses ministres ne doivent point dissimuler, et que l'on redoute d'autant plus d'entendre, qu'elles seraient plus efficaces pour opérer la conversion, je ne connais point de matières qui ouvrent un plus vaste champ à l'art oratoire, et l'orateur chrétien qui ne daigne point en enrichir ses compositions, renonce à ses plus grands avantages. Mais lorsqu'on présente ces objets de terreur, on ne saurait trop se dire à soi-même, qu'il vaudrait mieux laisser les pécheurs dans l'indolence que de les précipiter dans le désespoir ; que ce n'est plus atteindre le but que de passer toutes les bornes ; que l'évangile est une loi de charité, et non un code de fureur ; que

les hommes sont naturellement si faibles, que leurs fautes doivent inspirer plus de commisération que de courroux; qu'un prédicateur n'est point le ministre des vengeances du ciel, mais le dispensateur de ses miséricordes; qu'au lieu de rebuter les pécheurs, il doit les toucher, les gagner, les ramener par la crainte à l'amour, et tempérer la rigueur de la loi par l'attrait des récompenses. Ah! sans doute il serait trop dur de ne faire entendre jamais que des menaces à des hommes à qui on ne doit que des espérances et des consolations.

Choisissez des sujets touchans qui embrassent et qui intéressent l'homme et le chrétien. Méfiez-vous de ces sujets intermédiaires qui circonscrivent l'orateur dans des bornes trop étroites, et qui ne tiennent à aucun autre précepte de morale, ou qui entrent dans tous les autres discours de morale; de ces sujets frivoles dont la surface paraît brillante, mais qui ne présentent plus, quand on veut les approfondir, que des détails trop fins et trop déliés pour l'éloquence, des bienséances plutôt que des devoirs, et la matière d'une lettre plutôt que le fond d'un sermon; de ces sujets bizarres qui ne sont pour la multitude, comme pour l'orateur lui-même, qu'une pompeuse déclamation à

laquelle le cœur humain ne saurait prendre aucun intérêt ; de ces sujets philosophiques et abstraits, également étrangers à la religion et à l'éloquence, et plus dignes du Portique ou du Lycée que de la chaire évangélique ; enfin de ces sujets que l'on croit neufs et piquans, et qui ne sont que recherchés et précieux, et où l'on ne met tant d'esprit que parce qu'on manque de talent.

Il reste encore aux orateurs chrétiens plusieurs beaux sujets à créer ou à rajeunir ; mais il ne faut pas les chercher quand ils ne viennent point se présenter naturellement à l'esprit par une inspiration involontaire. Etudiez d'abord le caractère dominant de votre génie, et après avoir exercé vos forces sur divers sujets de raisonnement, d'imagination, de sentiment, suivez avec constance le genre auquel vous êtes le plus propre, et auquel la nature elle-même vous destine ; mais ne craignez point d'entrer dans les routes battues. Un orateur fécond découvre toujours de nouveaux trésors dans les mines anciennes. Eh ! pourquoi hésiterions-nous de travailler encore sur des sujets qui ont été déjà traités avec succès ? Serait-ce parce que nos grands maîtres ont saisi les beautés les plus frappantes,

et qu'en épuisant ces champs, autrefois si fertiles, ils les ont changés en arides déserts? Soyons ici de bonne foi. Si nous ne connaissions point ces plans lumineux, ces idées originales que nous admirons dans leurs écrits avec tant de justice, les concevrions-nous de nous-mêmes? La supériorité des modèles doit enflammer notre émulation, au lieu d'abattre notre courage. Si Bossuet, Bourdaloue, Massillon revenaient sur la terre, pensons-nous que leur génie embarrassé par leurs premiers chefs-d'œuvre ne sût pas en enfanter de nouveaux, et que ces immortels orateurs ne parvinssent point encore aujourd'hi à égaler leurs productions? Du génie et de l'ardeur, et les sujets qui paraissent épuisés recevront aussitôt une nouvelle vie, et l'orateur qui saura encore être original à la suite de ces hommes créateurs, partagera leur gloire dans tous les siècles.

(MAURY.)

Des panégyriques.

Eh! comment pourrait-on croire que l'on réussirait mieux dans l'éloquence, si l'on choisissait des sujets moins connus, tandis qu'on voit si rarement des succès dans le genre des

panégyriques, quoique les maîtres de l'art n'aient pas encore parcouru cette carrière avec autant d'éclat que les sentiers du dogme et de la morale? La nouveauté des matières qui restent à traiter dans cette partie, aux orateurs chrétiens, n'inspire certainement pas à leur génie des discours plus éloquens. Cette observation prouve que ce ne sont pas des sujets neufs, mais des idées neuves, qui leur manquent pour exceller dans l'art oratoire. Rien n'est cependant plus propre à enflammer l'imagination, que l'auguste ministère de dispenser la louange à ces héros chrétiens dont les exemples honorent notre culte et accusent nos mœurs. Si c'est un grand et beau spectacle d avoir rassemblé des hommes dans un temple pour les instruire de tous les devoirs de la morale, c'est aussi sans doute une bien magnifique institution d'avoir érigé des autels à la vertu, et d'avoir décerné des éloges publics aux saints les plus révérés que la religion propose à l'imitation de ses enfans. Mais les hommes dont la vie, quoique d'ailleurs sans tache, a été cependant obscure, ne fournissent point assez d'alimens à l'éloquence. Il faut s'être rendu célèbre par un génie supérieur ou par des actions éclatantes, avoir eu une in-

fluence marquée sur son siècle, ou du moins sur son pays, avoir fait époque dans l'histoire de la religion, s'être élevé au-dessus des vertus communes, s'être survécu à soi-même par de grands monumens, et se présenter à la postérité avec une renommée imposante, pour soutenir l'éclat de ces hommages solemnels; et malgré toute la pompe des déclamateurs, un saint inconnu n'obtiendra jamais que des panégyriques inconnus comme lui. Le défaut le plus ordinaire de cette espèce de discours, c'est de ne point peindre nettement le caractère de l'homme qui est loué. On se borne en quelque sorte aux extrémités, au lieu de pénétrer dans le fond du sujet; et la plupart des panégyriques distingués les uns des autres uniquement par le titre, conviennent également à tous les saints du même état, et n'en caractérisent par conséquent aucun. Aussi n'avons-nous encore en ce genre point de recueil qui puisse être cité pour modèle. Les panégyriques de *Fléchier*, vantés pendant si longtemps comme des chefs-d'œuvre dans les *rhétoriques* des colléges, sont étrangement déchus aujourd'hui de leur ancienne gloire; ceux de *Massillon* sont regardés universellement comme les moins estimables de ses productions : on y perd sans

cesse de vue le saint que l'orateur veut célébrer, pour suivre les longues digressions d'une morale ordinairement étrangère au sujet, et on n'y trouve jamais un seul trait à retenir. La négligence des prédicateurs a amené le dégoût du public. Ce genre est assez généralement abandonné ; et à l'exception d'un très-petit nombre de sujets privilégiés auxquels on ne renoncera jamais, on ne prononce presque plus de panégyriques dans les chaires de Paris.

C'est sur-tout en composant ces éloges sacrés qu'on doit avoir présente à son esprit cette maxime si lumineuse de Boileau : *rien n'est beau que le vrai.* Il est permis d'embellir les faits par des rapprochemens ou par des contrastes, pourvu qu'on se borne à ces innocens artifices de l'éloquence ; mais il est absurde d'affecter une fause admiration que tout le monde apprécie et que personne ne partage. Les éloges vagues, les lieux communs, les épithètes accumulées, les sophismes de l'adulation, les exagérations du mauvais goût décèlent l'ignorance ou la mauvaise foi, et écartent aussitôt la confiance de l'auditoire. Que l'orateur se souvienne donc toujours qu'il est assis dans la chaire de vérité; qu'il est environné d'une foule d'auditeurs instruits ; que tout ce qui cesse

d'être probable devient révoltant; qu'on ne trompe jamais impunément l'opinion publique, et que des hommages excessifs avilissent celui qui les rend, sans élever jamais celui qui les reçoit.

Lorsque le sujet d'un panégyrique est fécond en événemens, la morale doit naître du récit historique, sans que les faits soient étouffés sous un amas de réflexions qui se présentent d'elles-mêmes à tous ses auditeurs. Une marche trop didactique serait funeste au discours, dont elle interromprait la rapidité; mais pénétrez-vous profondément du caractère et des actions de l'homme que vous célébrez, environnez-le de ses contemporains, et peignez les mœurs de son siècle; rassemblez, rapprochez tous les détails qui tendent au même but, pour en former vos masses; classez, pour ainsi dire, les vertus, les talens, les succès, les obstacles, les malheurs que l'histoire présente à vos récits, et vous donnerez ensuite à vos récits toute la vigueur du raisonnement et toute la chaleur de l'éloquence.

Il ne faut point perdre de vue, dans le plan d'un panégyrique, le rapport naturel des faits, afin que le discours, d'ailleurs conforme aux règles de l'art, paraisse le développement du

sujet. On est un peu étonné quand on a lu dans *Massillon* toutes les circonstances de la mort ou du martyre d'un saint, de voir que l'orateur vous annonce ensuite la seconde partie du même panégyrique. Cette confusion du plan anéantit l'intérêt du sujet, et l'auditeur, trompé sans cesse par le désordre historique, se retire sans connaître celui dont il vient d'entendre parler avec tant d'emphase. Eh! qu'est-ce donc qu'un *Éloge* qui ne me montre point l'homme auquel il est consacré, et après lequel je suis encore forcé d'aller consulter son histoire, si je veux me former des idées bien nettes de sa vie? (Maury.)

Des portraits.

C'est communément dans les panégyriques ou dans les oraisons funèbres, que les prédicateurs crayonnent les portraits des contemporains qui ont été les rivaux ou les émules de l'homme dont on loue les vertus. Ces morceaux sont ordinairement jugés avec d'autant plus de sévérité qu'ils annoncent toujours des prétentions, et l'auditeur ne les écoute point avec intérêt, si une heureuse précision ne les grave aussitôt dans sa mémoire, si chaque

coup de pinceau ne forme un grand trait, si l'homme qu'on juge n'est déjà célèbre, enfin si l'orateur ne rassemble une foule d'idées dans un très-petit espace. (MAURY.)

Des complimens.

L'usage établi ne permet plus aux ministres de l'évangile d'annoncer la parole sainte en présence des maîtres du monde, sans brûler à leurs pieds quelques grains d'encens. Les rois sont donc bien à plaindre d'être poursuivis par l'adulation jusque dans ces mêmes temples où ils viennent s'instruire de leurs devoirs et s'humilier de leurs fautes! mais les orateurs chrétiens, qui devraient parler alors comme la conscience du coupable, sont bien à plaindre aussi de se ranger eux-mêmes dans la foule des flatteurs. Ce qui doit les consoler sans doute, c'est la certitude que des éloges commandés à celui qui les fait ne sauraient éblouir les grands auxquels on les adresse. Que l'on ne passe cependant jamais les bornes d'une juste louange; car la religion ne la permet qu'autant que la vérité peut ne la point désavouer. Ah! que l'on reconnaisse toujours un apôtre ennemi du mensonge jusques dans ces complimens où l'on se

croit si souvent dispensé d'être sincère, et n'avilissons point un ministère divin par des éloges exagérés, qui ne sauraient tromper jamais ni le grand qui les méprise, ni l'orateur qui les prononce, ni l'auditoire qui les entend, ni le Dieu qui les juge. L'adulation déplaît toujours. *Louer les princes des vertus qu'ils n'ont pas*, dit le duc de la Rochefoucauld, *c'est leur dire impunément des injures*, c'est du moins oublier le respect qui leur est dû. Eusèbe nous raconte, dans la *Vie de Constantin*, que cet empereur imposa silence à un prédicateur qui eut la bassesse d'imiter dans un sermon la fiction de Virgile sur l'apothéose d'Auguste, en annonçant à Constantin qu'après sa mort il serait associé au Fils de Dieu pour gouverner l'univers.

J'aime dans Bossuet cette franchise noble et brusque avec laquelle il se retient toujours de peur de flatter. On sent dans ses complimens je ne sais quelle sévérité apostolique, et une répugnance marquée pour l'adulation. Un homme ordinaire qui aurait été chargé de prêcher la profession de madame de la *Vallière* en présence de la reine *Marie-Thérèse*, n'aurait pas manqué de saisir cette occasion pour exalter les vertus de l'épouse de Louis XIV. « Il est » juste, lui dit Bossuet, il est juste, madame,

» que faisant par votre état une partie si considérable des grandeurs du monde, vous assistiez quelquefois aux cérémonies où l'on apprend à les mépriser. » L'orateur se renferme ensuite dans son sujet et ne pense plus à cette princesse. Son aversion pour la flatterie est encore plus frappante dans l'oraison funèbre du grand Condé. M. le duc de Bourbon conduisait le deuil à cette lugubre cérémonie, qui fut faite dans l'église de Paris, et Bossuet paraît forcé malgré lui de se souvenir du mérite du fils en déplorant la mort du père. Ce compliment est amené avec un art inimitable. « Comme le » prince donnait des ordres particuliers et de » la plus haute importance, puisqu'il y allait » de sa conscience et de son salut éternel, averti » qu'il fallait écrire et ordonner dans les for- » mes.... Quand je devrais, Monseigneur, re- » nouveler vos douleurs et rouvrir toutes les » plaies de votre cœur, je ne tairai pas ces paroles » qu'il répéta si souvent : qu'il vous connaissait, » qu'il n'y avait sans formalité qu'à vous dire ses » intentions, et que vous iriez encore au-delà. » Monseigneur, qu'un père vous ait aimé, je ne » m'en étonne pas, c'est un sentiment que la » nature inspire; mais qu'un père si éclairé » vous ait témoigné cette confiance jusqu'au der-

» nier soupir, qu'il se soit reposé sur vous de
» choses si importantes, et qu'il soit mort tran-
» quillement sur cette assurance, c'est le plus
» beau témoignage que votre vertu pût rempor-
» ter. Malgré tout votre mérite, VOTRE ALTESSE
» n'aura de moi aujourd'hui que cette louange.»

Fénélon n'a jamais affaibli, en chaire, les saintes maximes qu'il a déposées dans le *Télémaque* contre les flatteurs. Nous n'avons de lui qu'un seul compliment de ce genre; on le trouve à la fin du discours qu'il prononça lorsqu'il fit la cérémonie du sacre de l'électeur de Cologne. Ce morceau est également digne de *Fénélon*, et par la modération marquée avec laquelle il loue, et par le tour oratoire dont il se sert pour justifier la réserve de l'éloge. «Vous
» venez d'entendre, mes frères, tout ce que
» j'ai dit à ce prince. Eh! que n'ai-je pas osé
» lui dire? et que ne devais-je pas oser lui dire,
» puisqu'il n'a craint que d'ignorer la vérité?
» La plus forte louange l'honorerait infiniment
» moins que la liberté épiscopale avec laquelle
» il veut que je lui parle.»

Il est difficile d'employer, dans les complimens, un style direct, sans paraître, ou exagéré, ou monotone, et sans embarrasser beaucoup le personnage qu'on veut louer. Il vaut

mieux se renfermer dans une paraphrase de l'Ecriture-sainte, ou dans une prière à Dieu, ou dans une apostrophe adressée à l'auditoire; mais, quelque tournure qu'on choisisse, il faut lier le compliment qu'on prononce au sujet qu'on traite, éviter les lieux communs qui ne caractérisent personne, mêler l'instruction à la louange, ou plutôt la faire sortir de la louange elle-même, se borner à un petit nombre d'idées vives et frappantes, et tâcher de finir par un trait heureux et aisé à retenir.

Bourdaloue n'a jamais excellé dans cette partie, et tous ses complimens sont communs. Il prêcha son sermon sur la conception de la Sainte-Vierge, à Versailles, deux jours après le mariage du duc de Bourgogne, fils du grand Dauphin, qu'on appelait simplement à la cour *Monseigneur*, avec Adélaïde de Savoie, et dans sa péroraison il rapporta un passage de l'Ecriture-sainte, dont l'application frappa vivement l'auditoire: les uns trouvèrent cette allusion très-heureuse, les autres jugèrent qu'à force d'être exacte, elle dégénérait en jeu de mots. Après un éloge très-instructif, *Bourdaloue* parle en ces termes de la jeune princesse: « Voilà, plus que son rang, ce qui me la rend » vénérable, et ce qui me fait dire comme le

» serviteur d'Abraham, Eliézer, lorsque, voyant
» pour la première fois l'épouse du fils de son
» maître, il s'écria, dans un transport d'ad-
» miration et de grâces : Oui, la voici celle que
» Dieu a choisie pour être l'épouse du fils de
» mon seigneur. *Ipsa est mulier quam præparavit*
» *Dominus Filio Domimi mei.* Genes., 24.

On n'a jamais fait, dans aucun compliment, un usage plus heureux de l'écriture-sainte, que *Massillon*, dans l'exorde si justement célèbre de son sermon de la Toussaint. Ce compliment est digne de la réputation dont il jouit; mais j'observe que le commencement de ce morceau est visiblement imité et presque copié de *Fléchier*, qui avait employé le même tour, en prêchant, le jour de la Toussaint, à la cour de Louis XIV, plusieurs années avant *Massillon*. *Fléchier* n'était cependant point l'inventeur de ce compliment; mais il est permis aux prédicateurs d'être les plagiaires des Pères de l'Eglise; et ce fut dans cette source que *Fléchier* puisa cette belle idée, dont il ne tira aucun parti. C'est Saint-Augustin qui a paraphrasé le premier les béatitudes de l'évangile, en les appliquant aux empereurs, dans le XXIVe. chapitre du livre V^{e}. de la *Cité de Dieu*. *Fléchier* ne prit que la fleur de ce beau commentaire; *Mas-*

sillon le traduisit tout entier et se l'appropria. Il est si aisé de confronter ces trois morceaux d'éloquence, que je ne les transcrirai point ici, de peur de fatiguer le lecteur par un vain étalage d'érudition. (MAURY.)

Du style direct et du dialogue.

Si l'on excepte les portraits et les complimens, où l'orateur peut, sans déroger, s'abaisser quelquefois aux brillantes recherches du bel-esprit, une mâle vigueur*, dont la force fait la beauté, doit animer tous les membres de ses discours. Toutes les fois qu'on parle à des hommes assemblés, il faut les intéresser, et il n'y a que le langage des passions qui frappe la multitude. J'ai souvent observé que dans les lectures de société qu'on fait à la campagne, on choisit plutôt des ouvrages éloquens que des livres d'instruction. La vérité satisfait l'esprit d'un lecteur isolé ; mais dès qu'on est réuni, on veut être ému, et des écrits, d'ailleurs excellens, cessent de plaire quand ils subissent la redoutable épreuve d'être lus à haute voix. Ne croyez donc pas faire un livre lorsque vous composez un sermon, gardez-vous d'employer jamais les formules languis-

santes d'un écrivain qui parle de sa plume ou de son papier, tandis que je devrais écouter son discours comme une inspiration du moment. Voulez-vous que votre éloquence soit animée, évitez l'ennui du monologue par la vivacité du style direct, conversez sans cesse avec vos auditeurs, et au lieu de vous égarer dans des contemplations abstraites, comme si vous méditiez dans la solitude, parlez à cette assemblée nombreuse qui se réunit autour de vous pour vous entendre. Vous trouverez un bien beau modèle de ce style direct dans l'Instruction familière de *Massillon, sur la cérémonie de l'Absoute*, exhortation admirable qui ne ressemble à aucun autre de ses discours, et où chaque phrase en action est un trait que l'orateur lance sur son auditoire.

Ce n'est pas assez de parler à ses auditeurs, il faut encore les faire parler eux-mêmes, et ajouter aux charmes variés du style direct l'intérêt toujours croissant du dialogue. Les anciens discutaient en dialogues les questions les plus philosophiques ; ces hommes, qui savaient si bien imiter la nature, ne composaient point des livres inanimés pour développer les idées qu'ils avaient recueillies dans leurs méditations ; ils se rapprochaient de la forme du

drame, ils mettaient en scène quelques amis dont ils rapportaient les conférences ; ils discutaient ainsi les sentimens opposés avec autant de profondeur que d'urbanité ; ils choisissaient chaque lecteur pour juge, et cette méthode répand sur les écrits de l'antiquité tous les charmes que l'on goûte en entendant converser un petit nombre de convives éclairés, qui se communiquent leurs pensées dans la douce liberté d'un banquet. Si Platon et Cicéron sont parvenus à échauffer, par le dialogue, des sujets métaphysiques, combien ne doit-il pas donner plus de mouvement et de vie à l'éloquence ? Le dialogue, dans le discours, supplée aux interlocuteurs, rompt la monotonie, fortifie le raisonnement et inspire la confiance, pourvu que l'orateur n'affaiblisse jamais les difficultés qu'il doit se proposer ; car, si l'auditeur peut renforcer l'objection, il ne veut plus écouter la réponse. Rien n'est, d'ailleurs, plus propre à ranimer l'attention que ces suspensions adroitement ménagées pour faire flotter l'auditoire dans une espèce d'incertitude qui dérive d'abord d'un mouvement de surprise, quand l'orateur se fait à lui-même des objections, et qui se change ensuite en curiosité quand il les réfute. J'admire souvent dans

Massillon ces dialogues pressans qui tiennent les auditeurs en haleine au moment où ils pourraient se détacher du discours ; en voici un exemple, que me fournit son sermon *sur le mélange des bons et des méchans :* « Les justes » ôtent à l'iniquité toutes ses excuses. Direz- » vous que vous n'avez fait que suivre les » exemples établis ? mais les justes qui sont » parmi vous s'y sont-ils conformés ? Vous ex- » cuserez-vous sur les suites inséparables d'une » naissance illustre ? vous en connaissez, qui » avec un nom encore plus distingué que le » vôtre, en sanctifient l'éclat. Quoi ? la vivacité » de l'âge ? la délicatesse du sexe ? on vous en » montre tous les jours, qui dans une jeunesse » florissante, et avec tous les talens propres au » monde, n'ont des pensées que pour le ciel. » Quoi ? la dissipation des emplois ? vous en » voyez, chargés des mêmes soins que vous, et » qui cependant font du salut la principale af- » faire. Votre goût pour le plaisir ? le plaisir est » le premier penchant de tous les hommes, et » il est des justes en qui il est encore plus vio- » lent, et qui sont nés avec des dispositions » moins favorables à la vertu que vous. Vos af- » flictions ? il y a des gens de bien malheureux. » Votre pospérité ? il s'en trouve qui se sancti-

» fient dans l'abondance. Votre santé ? on vous
» en montre, qui, dans un corps infirme, portent
» une âme remplie d'une force divine. Tour-
» nez-vous de tous les côtés : autant de justes,
» autant de témoins qui déposent contre vous. »

(Maury.)

De la chaleur du style.

Plus le dialogue sera fréquent dans un discours, moins les apostrophes y seront nécessaires, et moins on prodiguera cette figure, plus elle aura d'effet. C'est dans les apostrophes que l'orateur doit déployer toute sa véhémence, s'il craint le danger et la confusion de s'échauffer seul. Le sentiment réussit mieux que le raisonnement dans ces instans d'effervescence où l'âme doit s'élancer avec assez d'impétuosité pour entraîner l'auditoire, tantôt par la force des preuves, tantôt par la rapidité des mouvemens. Les apostrophes multipliées décèlent un déclamateur qui ne sait point écrire, qui est troublé plutôt qu'ému, et qui supplée aux transports de l'éloquence par des convulsions affectées. Il est nécessaire sans doute que l'orateur anime ses compositions par cette chaleur de l'âme qui annonce la sensibilité et qui

la réveille; et s'il est dépourvu dans ses écrits de ces idées ardentes qui viennent du cœur, son langage le plus emphatique ne sera jamais qu'un languissant jargon. Mais si on entendait par le mot de *chaleur*, les fermentations d'un cerveau exalté, le paradoxe uni au mauvais goût, les apostrophes continuelles, les exclamations inutiles, les hyperboles obscures, enfin un style gonflé de métaphores outrées : ah ! préserve-toi de ces écarts, jeune orateur, qui as reçu de la nature l'inestimable présent du génie; crois que le véritable enthousiasme n'est autre chose que la raison échauffée par l'accent des passions, et que l'éloquence n'est point un délire. Veux-tu savoir ce qui est froid? c'est tout ce qui est exagéré, tout ce qui est vide de sens, tout ce qui prétend à l'esprit, tout ce qui est écrit sans intérêt; et sur-tout rien n'est plus froid qu'une fausse chaleur.

C'est à des caractères bien différens que l'on reconnoît le véritable talent de l'éloquence. L'orateur qui le possède sait, sans se montrer jamais commun, être toujours simple; il évite tout ce qui est ampoulé, ou vague, ou affecté, ou obscur, et il sait à-la-fois toucher l'âme et charmer l'oreille. Maître de ses expressions comme de ses pensées, il s'élève, il s'attendrit,

il se passionne, quand son sujet demande de la noblesse, de la sensibilité ou de la chaleur. Pour écarter de ses discours le ton de la déclamation, il médite longtemps avant d'écrire, car ce n'est jamais à la suite de la méditation qu'on se livre au luxe des mots. Les sacrifices qu'il fait au goût n'énervent point la force; ils donnent un nouveau plaisir à l'auditeur, qui fait admirer un tour d'esprit naturel et vrai dans un style sage et sévère. Ce mérite si rare et si digne d'être universellement goûté, perd cependant tout son prix aux yeux de ces hommes que la fausse énergie éblouit, et qui ne sentent plus la nature. On sait que *Sénèque* trouvait l'éloquence de Cicéron trop simple, et que son disciple Néron fit dorer les statues de *Lysippe*.

(MAURY.)

Des épithètes.

Le style manque de plénitude et de force, lorsque les mots sont environnés d'épithètes oiseuses. On a observé que dans l'analyse philosophique des langues, le substantif n'est rien parce qu'il est abstrait, et que l'adjectif est tout parce qu'il est sensible; mais il n'en est point ainsi dans l'éloquence, où souvent l'épithète n'étant point appelée par le mot qu'elle suit,

surcharge la période sans fortifier la pensée. Toute épithète inutile doit être proscrite, et l'élocution de l'orateur devient lâche et traînante, quand chaque expression ne concourt point à la clarté du sens, ou du moins au charme de l'harmonie. Il est des discours qui paraissent vides d'idées, quoiqu'ils soient d'ailleurs profondément pensés, parce qu'on pourrait en retrancher impunément la moitié des mots. (MAURY.)

De la nécessité de travailler son style.

Effacez vous-mêmes, orateurs chrétiens, ces fastidieux pléonasmes; jugez sévèrement vos productions, et bannissez avec ces expressions insignifiantes toutes ces négligences de style qui ravalent la sublimité des idées. On n'exige pas que tout soit également frappant dans un sermon ; mais on demande que tout soit également bien écrit, et que l'éloquence dédommage, par la beauté de l'élocution, du mérite des pensées quand elles sont communes, comme la sculpture supplée par les richesses de la draperie à l'élégance des formes. Il faut des repos pour l'admiration, il en faut sur-tout pour la chaleur ; de sorte que si l'on dit qu'il y

a plusieurs morceaux très-éloquens dans un sermon écrit avec soin et raisonné avec force, on l'aura suffisamment loué, puisqu'il n'en exsite encore aucun qui soit parfait sous tous les rapports. Aspirez-vous au mérite d'un style pur et élégant, multipliez les copies de vos discours, et ne cessez de transcrire votre ouvrage jusqu'à ce que vous soyez parvenus à vous satisfaire vous-mêmes. Un orateur doit adopter la devise de César, qui *croyait n'avoir rien fait tant qu'il lui restait quelque chose à faire.* Plus on écrit, mieux on écrit, et ce n'est qu'en surmontant l'ennui de ces transcriptions réitérées, et que l'on peut déployer dans son style toute la perfection de son goût; aussi très-peu de gens de lettres font usage de toutes leurs forces, et la plupart d'entre eux, accoutumés à se contenter trop tôt, meurent sans avoir jamais connu l'étendue de leur propre talent. Les idées accessoires, les beautés de détail, le sentiment exquis d'un morceau achevé, qu'Horace a si bien défini et si bien senti, quand il l'a appelé, *qui me mihi reddat amicum*, enfin les tournures élégantes et variées qui font le charme du style, ne se présentent point à l'esprit de l'écrivain dans le premier jet d'un ouvrage, et sont ordinairement le prix d'une

longue correction. Tant qu'il est possible de changer, il est possible de mieux faire ; et c'est le caractère du beau dans tous les arts, de frapper si vivement le spectateur qui l'admire, qu'il ne puisse plus rien imaginer au-delà de ce qu'il voit.

Pour peu qu'on ait l'habitude d'écrire, on distingue aisément ces morceaux qui n'ont point été assez médités ou assez travaillés, et qui sont sortis de la plume de l'écrivain avant d'avoir acquis dans son cerveau la maturité qui leur manque. Cette composition précoce ou négligée se reconnaît aussitôt, non pas, comme on le croit communément, à l'aimable abandon d'une diction trop libre et trop irrégulière dans sa marche, mais à l'embarras de la phrase, dont tous les mouvemens sont roides et contraints. Plus l'écrivain se hâte, plus ensuite le style se traîne; et quand on dit qu'un écrivain sent le travail, c'est une preuve évidente qu'il n'est point assez travaillé. On n'aperçoit plus la dent de la lime, lorsque l'acier est bien poli.

(Maury.)

Des mots heureux.

Qu'on ne m'accuse point d'exhorter ici les orateurs à dessécher leur composition pour épurer leur style. Je sais qu'on affaiblit tout ce qu'on veut perfectionner avec trop de soin, et que l'impétuosité de l'éloquence dédaigne ces recherches minutieuses qui éteindraient son ardeur ; mais je sais aussi qu'on peut écrire de verve, et corriger ensuite lentement sans refroidir la chaleur primitive, et qu'il est un juste milieu à garder entre l'abus de l'inapplication qui entasse les fautes de goût, et l'excès du travail qui amortit les élans du génie.

Un orateur laborieux qui veut mettre la dernière main à ses productions, est toujours récompensé de son travail. Si la correction ne lui suggère point les masses d'un discours, elle l'avertit du moins de ces expressions indignes de la chaire, lesquelles échappent quelquefois dans l'ardeur de la composition, et c'est un avantage bien précieux sans doute dans un genre où l'on prétend avec assez de vérité, qu'un mauvais mot fait souvent plus de tort qu'un mauvais raisonnement ; elle lui inspire des expressions heureuses qui rendent ses idées plus saillantes et ses sentimens plus passionnés. (M.)

Des métaphores.

Pour représenter une idée dans toute son énergie, souvent l'expression vulgaire ne suffit pas, et alors la métaphore devient le mot propre dans le style oratoire. Ce sont les rapports communs à deux objets qui forment la métaphore, lorsqu'ils sont faciles à saisir et qu'ils ne présentent aucune dissemblance frappante. L'éloquence ne saurait exister sans ce langage de l'imagination. *L'oraison*, dit Cicéron, *doit frapper également l'esprit et les sens de tous les hommes* (1). Or les sens ne sont émus que par la vivacité des images. La nature elle-même, qui est le premier modèle de l'art, inspire les figures les plus expressives aux sauvages, aux enfans et aux hommes de la lie du peuple, quand ils sont dominés par une forte passion. *Dumarsais* a judicieusement observé qu'*on employait plus de tropes à la Halle que dans les Académies.* Il est vrai que ces métaphores populaires sont souvent très-inexactes, et qu'un écrivain doit les rendre avec justesse lorsqu'il veut les admettre

---

(1) Oratio hominum sensibus et mentibus accommodata. *De Oratore*, 12, 55.

dans le style élevé. On a cité avec raison comme un exemple bien mémorable de l'abus qu'on peut faire de l'élocution figurée, cet absurde galimatias de *Balthazar Gratian* : « Les » pensées partent des vastes côtes de la mé» moire, s'embarquent sur la mer de l'imagi» nation, arrivent au port de l'esprit, pour » être enregistrés à la douane de l'entende» ment. » Il faut sans doute de l'imagination dans l'expression, mais il y faut avant tout de la vérité et du jugement. L'image est fausse quand il y a contradiction dans les termes, comme dans cette phrase : *Je remonterai à la base du Carthésianisme ;* elle est incohérente lorsqu'elle peint d'un côté une substance physique, et de l'autre un objet moral ; et telle est cette parenthèse : *Je dis donc (et je reste toujours assis sur mes principes) ;* elle est puérile et recherchée, dès qu'elle forme une périphrase précieuse et inusitée, comme quand on a appelé les cadrans, *les greffiers du soleil ;* mais elle devient pittoresque et vraie, quand elle est énoncée avec autant de simplicité que de force ; et c'est ainsi que Bossuet peint les besoins du luxe, lorsqu'il dit que *tous les arts suent* pour le satisfaire.

Quand Bossuet se sert d'une métaphore qui

paraît hasardée, il s'excuse quelquefois, et aussitôt renchérit sur cette première image, qu'il ne trouve ni assez grande ni assez hardie. Vous parlerai-je, dit-il, dans l'oraison funèbre de *Marie-Thérèse*, « vous parlerai-je de la
» mort de ses enfans ? représentons-nous ce
» jeune prince que *les Grâces elles-mêmes sem-*
» *blaient avoir formé de leurs mains*. Pardonnez-
» moi ces expressions, il me semble que je
» vois encore *tomber cette fleur*. Alors triste mes-
» sager d'un événement si funeste, je fus aussi
» le témoin, en voyant le Roi et la Reine, d'un
» côté, de la douleur la plus pénétrante, et de
» l'autre, des plaintes les plus lamentables, et
» sous des formes différentes je vis une afflic-
» tion sans mesure. »

Une idée qui serait commune sans la hardiesse d'imagination qui donne quelquefois des sens aux êtres inanimés, devient intéressante sous le pinceau d'un orateur ou d'un poëte. Lorsque *Racine* a montré toute l'audace du style poétique dans ces vers qui paraissent si simples au premier coup-d'œil,

Non, vous n'espérez plus de me revoir encor,
Sacrés murs que n'a pu conserver mon Hector !

il pouvait dire sans briser la mesure : *Non, je n'espère plus*, etc. Mais qui ne sent combien

cette exclamation eût été moins attendrissante dans la bouche d'Andromaque ? L'éloquence, je le sais, a des droits moins étendus que la poésie ; celle-ci est dispensée, selon la judicieuse observation de Boileau, de toutes les formules d'excuse auxquelles la prose est assujétie : *pardonnez cette expression ; pour ainsi dire ; si j'ose parler ainsi, etc.* ; cependant on trouve souvent dans les grands orateurs des métaphores qu'on oserait à peine hasarder en vers ; ces figures sont tellement fondues dans le style, qu'on ne les remarque presque point à la lecture. Massillon eût sans doute étonné Racine, lorsqu'il dit dans son sermon *sur le mélange des bons et des méchans* : « Le juste peut » avec confiance condamner dans les autres ce » qu'il s'interdit à lui-même : ses instructions » ne *rougissent* pas de sa conduite. » *Racine* eût admiré cette autre métaphore qu'on trouve dans le même discours : « Les courtisans de Sédécias accusaient *les larmes et les tristes prédictions* de Jérémie sur la ruine de Jérusalem, » *d'un secret désir de plaire* au roi de Babylone, » qui assiégeait cette ville infortunée. »

(Maury.)

Des expressions techniques.

Ne confondons jamais avec cet éloquent langage de l'imagination, ces mots techniques qui ne sauraient appartenir qu'à la nomenclature des sciences. Malheur à un orateur quand il faut être savant pour l'entendre! Ce n'est point pour étonner par l'étalage de son érudition qu'il parle à une multitude assemblée ; c'est pour l'émouvoir, c'est pour l'attendrir, et il s'écarte de son but s'il préfère ces expressions abstraites et intellectuelles que le vulgaire ne comprend point, à ces expressions sensibles et brûlantes qui produisent une impression générale. Un orateur chrétien est encore plus redevable à ses auditeurs de cette simplicité d'élocution sans laquelle il n'y aura jamais de véritable éloquence. Tous les hommes sont obligés de pratiquer les lois de la religion ; il est donc juste qu'ils puissent tous entendre le ministre qui les annonce. Mais, répétons-le encore une fois, les devoirs du zèle sont en ceci, comme dans toutes les autres parties de la prédication, inséparables des règles de l'art. Désirez-vous d'être éloquent, soyez simples, je ne dis pas assez, familiers dans vos discours ;

vous ne trouverez pas un seul mot scientifique dans les grands maîtres du siècle de Louis XIV. Rejetez donc, à leur exemple, toutes ces expressions bizarres qui cacheraient vos pensées au lieu de les énoncer, et n'élevez point de nuages entre la vérité et votre auditoire. Quintilien éclaircit ce précepte de goût par une comparaison très-ingénieuse, quand il dit que *les orateurs doivent regarder les mots d'une langue comme des pièces de monnaie dont il ne faut pas se charger lorsque le peuple ne les reçoit point.* (MAURY.)

De la noblesse du style.

Cette popularité d'élocution ne dispense cependant point un orateur chrétien de n'employer jamais que des expressions nobles. Rien n'est plus opposé à la dignité du ministère que les mots bas, les allusions indécentes ou les images obscènes. Cicéron descend à des peintures dégoûtantes dans ses accusations contre *Verrès*, et dans les détails de l'intempérance de *Marc-Antoine*. *Massillon*, dont le langage est ordinairement très-réservé, n'a point assez respecté les bienséances de la chaire, dans son Panégyrique de sainte *Agnès*. *Le style le moins noble a pourtant sa noblesse*, dit *Boileau;* et à plus forte raison, le style oratoire, le plus

noble, et, par-là même, le plus difficile de tous. Le moyen, en effet, de se soutenir sans effort à la hauteur de l'éloquence, dans une langue qui abonde en expressions et en tournures ignobles, et dont le caractère est tellement asservi au talent de l'écrivain, qu'on ne peut ni l'écrire comme on la parle, sans trivialité, ni la parler comme on l'écrit, sans pédanterie! Néanmoins cette même langue obéit très-heureusement au génie, et sait également s'abaisser et s'élever quand on s'approprie toutes ses richesses.

L'éloquence partage avec la poésie l'heureux privilége de revêtir d'expressions nobles des images qui sans cet artifice ne sauraient appartenir au genre oratoire. Bossuet excelle dans ce talent d'allier les récits les plus populaires à la majesté de ses discours. Le songe de la *Palatine* eût embarrassé sans doute tout autre orateur, et il faut avouer que l'histoire d'un poussin enlevé par un chien sous les aîles de sa mère, n'était pas aisée à ennoblir dans une oraison funèbre, où l'idée seule d'un songe ne semblait guère pouvoir être admise. Bossuet lutte contre la difficulté, et d'abord il imprime un respect religieux à son auditoire. « Ecoutez,
» s'écrie-t-il, et prenez garde sur-tout de n'é-
» couter pas avec mépris l'ordre des avertisse-

» mens divins et la conduite de la grâce : Dieu, » qui fait entendre ses vérités sous telles » figures qu'il lui plaît, continue à instruire la » Princesse comme autrefois Joseph et Salo- » mon ; et durant l'assoupissement que l'ac- » cablement lui causa, il lui mit dans l'es- » prit cette parabole si semblable à celle de » l'évangile ; elle voit paraître ce que Jésus- » Christ n'a pas dédaigné de nous donner » comme une image de sa tendresse, une » poule devenue mère, empressée autour de » ses petits qu'elle conduisait. » Voyez avec quel art Bossuet rapproche toutes ces allégories d'une imagination brillante, *le songe de Joseph, celui de Salomon, la parabole de l'Evangile*, et par ces ornemens accessoires vous prépare à entendre sans surprise le récit d'un rêve où il n'est question que d'une poule dont il était presque ridicule de parler. Rien ne prouve mieux que cet exemple, qu'un habile écrivain parviendra toujours à adapter au style de l'éloquence tout ce qu'on pourrait raconter dans la familiarité de la conversation.

Dans cette même oraison funèbre, Bossuet n'hésite point de répéter des locutions vulgaires, qu'un orateur médiocre eût rejetées de cet éloge, sur lequel néanmoins elles répandent

le plus touchant intérêt ; il dédaigne toutes les périphrases qui altéreraient la simplicité naïve du trait qu'il veut faire admirer ; mais il déploie l'autorité la plus imposante de son ministère, et on voit bien que ce n'est pas faute de goût qu'il descend à ce langage familier. » On ne peut retenir ses larmes, dit-il, quand » on voit cette princesse épancher son cœur » sur de vieilles femmes qu'elle nourrissait. » *Otons vitement*, disait-elle, *cette bonne femme* » *de l'étable où elle est, et mettons-la dans un de* » *ces petits lits.* Je me plais à répéter ces pa- » roles, malgré les oreilles délicates ; elles » effacent les discours les plus magnifiques, et » je voudrais ne plus parler que ce langage. » Malheur à moi, si dans cette chaire j'aime » mieux me chercher moi-même que votre salut, » et si je ne préfère à mes inventions, quand » elles pourraient vous plaire, les expériences » de cette Princesse qui peuvent vous con- » vertir. Je n'ai regret qu'à ce que je laisse. »

On a droit de tout dire quand on sait se relever par un langage si majestueux. Il ne reste donc plus aucune excuse à ces orateurs dont le style est abject et rampant dans des détails beaucoup moins communs. On échoue contre cet écueil, quand on s'arrête aux désor-

dres de chaque condition, au lieu d'attaquer les vices communs à tous les hommes. Dès qu'un prédicateur cesse de généraliser la morale, il ne peut plus parler à ses auditeurs une langue qui les intéresse tous, et une partie de l'assemblée se réjouit de se voir épargnée, tandis que l'autre est accablée des reproches les plus amers. Tout est noble dans la peinture des diverses passions qui agitent le cœur humain, et tout est bas dans l'histoire des excès particuliers aux différens états qui partagent la société.

(Maury.)

Des transitions.

Moins vous multiplierez ces détails extérieurs qui n'ont entre eux aucune relation, plus votre discours sera un, plus les parties en seront liées et les idées suivies. Cet art des transitions est aussi difficile à être soumis à des règles qu'à être réduit en pratique. On cite avec raison comme un chef-d'œuvre en ce genre l'*Histoire des Variations*, où le grand Bossuet rassemble toutes les branches de son sujet par le seul lien de sa logique, et rapproche ainsi sans confusion les questions les plus abstraites et les plus disparates. Les transitions qui ne sont fondées que sur le méca-

nisme du style, et qui ne consistent que dans une liaison fictive entre le dernier mot du paragraphe qui finit, et le premier mot du paragraphe qui commence, ne sont point, à proprement parler, des transitions naturelles, mais des rapprochemens forcés. Les véritables transitions oratoires sont celles qui suivent le cours du raisonnement ou du sentiment, sans contrainte et presque sans art, et dont l'auditoire ne s'aperçoit point; celles qui unissent les masses, au lieu de suspendre seulement quelques phrases les unes aux autres; celles qui enchaînent tout le discours, et n'obligent point le prédicateur de faire un nouvel exorde à chaque sous-division que lui présente son plan; celles que le développement des idées place, pour ainsi dire, à l'insçu de l'orateur, avec ordre et méthode; celles qui s'appellent et se correspondent par une analogie inévitable, et non par une rencontre imprévue; celles, enfin, que la méditation engendre en inspirant de grandes pensées, et non celles que la plume fournit en recherchant des rapports combinés. Des idées nettes et précises se prêtent mutuellement à des transitions faciles et heureuses. *Les pierres bien taillées*, dit Cicéron, *s'unissent d'elles-mêmes et sans le secours du ciment.*

Du style nombreux.

Si l'élocution sautillante, si les phrases courtes, enfin si les petites idées ne peuvent jamais se lier étroitement, hâtons-nous de les rejeter d'un discours oratoire. Un style coupé et sententieux ne fera jamais de puissantes impressions sur la multitude. L'éloquence demande un genre de diction étendu, grand, sublime, pour développer les mouvemens de l'âme et pour donner à la pensée toute son impulsion. Quiconque recommence à penser de ligne en ligne, est toujours froid, lent, monotone et superficiel. Le sublime n'est autre chose que ce que le génie découvre au-delà des idées ordinaires. Creusez donc vos pensées; ne vous arrètez point à ramasser des grains brillans de sable sur ce terrein qui couvre une mine d'or; élancez-vous par-delà les conceptions vulgaires, et vous trouverez le vrai sublime entre ce qui serait commun et ce qui serait exagéré. Libre dans votre marche, ne vous renfermez point dans les limites étroites de ces phrases incises qui tombent à chaque instant avec l'idée qui expire, et déployez dans leur vaste étendue ces formes nombreuses et

imposantes qui donnent à l'éloquence sa force, son élévation, sa véhémence et sa grandeur.

Sans le nombre périodique le style est sourd et sans harmonie, et un orateur chrétien ne doit point dédaigner de plaire à ses auditeurs par une mélodie qui les rende plus attentifs à ses instructions, et qui par-là fasse concourir les agrémens de l'art au succès de son ministère. Nos grands maîtres ont souvent déployé dans les chaires chrétiennes le beau talent de peindre par les sons, et de former des images d'harmonie imitative que la poésie égalerait à peine. Bossuet voulait dire dans l'oraison funèbre de *Le Tellier*, que ce magistrat avait rendu le dernier soupir en récitant ce verset du psaume : *Misericordias Domini in æternum cantabo, etc.*, et voici comme l'orateur rendit, pour ainsi dire, présente à tout son auditoire cette circonstance de la mort du chancelier : « Ravi de pouvoir pousser ses reconnaissances » jusqu'au dernier soupir, il commença » l'hymne des divines miséricordes. *Je chan-* » *terai*, dit-il, *éternellement les miséricordes du* » *Seigneur*; il expire en disant ces mots, et » continue avec les anges le sacré cantique. » Voici une autre image non moins sublime du même orateur pour représenter la retraite pro-

fonde dans laquelle s'ensevelit madame *de la Vallière*, au couvent des Carmélites : « Déçue » par la liberté dont elle a fait un mauvais » usage, l'âme songe à la contraindre de toute » part. Des grilles affreuses, une retraite pro- » fonde, une clôture impénétrable, une obéis- » sance entière, toutes les actions réglées, » tous les pas comptés, cent yeux qui nous » observent; encore trouve-t-elle qu'il n'y en » a pas assez pour l'empêcher de s'égarer; elle » se met de tous côtés sous le joug, elle se » met des bornes de tous les côtés; et ainsi » resserrée de toutes parts, elle ne peut plus res- » pirer que du côté du ciel. » Cette dernière image, ainsi préparée, épouvante l'imagination, et on croit voir madame *de la Vallière* descendue comme dans un abîme d'où elle ne peut plus contempler que Dieu.

C'est le génie seul qui forme ces grands tableaux, et l'art de les produire est au-dessus des règles; mais il n'en est pas moins vrai que les préceptes du goût sont souvent utiles à l'orateur en lui développant les grands secrets de l'harmonie. Ne terminez jamais vos phrases par des monosyllabes, à moins qu'ils ne soient assez sonores pour frapper l'oreille et soutenir la chute de la période. Gardez-vous de multiplier les mots dont les terminaisons uniformes

introduisent des consonnances, ou plutôt des rimes que la prose doit rejeter. Vous trouverez dans le matériel de chaque langue une espèce d'harmonie mécanique dont on ne saurait trop faire usage. Ainsi, dans la langue française, les *e* muets sont une source très-abondante de mélodie; et plus ils sont en grand nombre dans les désinences des mots dont la période est composée, plus l'oreille est satisfaite, et plus le style est harmonieux. Me sera-t-il permis d'ajouter à cette observation familière à tout homme qui écrit, une autre réflexion que j'ai souvent faite dans mes lectures? Il me semble que le style devient plus harmonieux lorsque les repos de chaque phrase sont alternativement variés par des terminaisons masculines et féminines. Tous nos grands orateurs ont observé cette loi, peut-être sans y penser, et avertis seulement par l'oreille. L'art d'écrire tient souvent à de si petites précautions, que rien n'est minutieux en ce genre. *Massillon* sur-tout s'est conformé si fidèlement dans tous ses discours à la méthode dont je parle, qu'il me paraît presque impossible qu'il ne l'ait point recherchée à dessein. Je n'en citerai ici qu'un exemple pris au hasard : c'est le tableau du juste mourant, dans son sermon sur la mort du pécheur.

» Il me semble que le juste est alors comme
» un autre Moïse mourant sur la montagne
» sainte, où le Seigneur lui avait marqué son
» tombeau. Avant d'expirer il tourne la tête
» du haut de ce lieu sacré, et jetant les yeux
» sur cette étendue de royaumes, qu'il vient
» de parcourir et qu'il laisse derrière lui, y
» retrouve les périls innombrables auxquels il
» est échappé, les combats de tant de nations
» vaincues, les fatigues du désert, les embû-
» ches de Madian, les murmures et les ca-
» lomnies de ses frères, les rochers brisés,
» les difficultés des chemins surmontées, les
» dangers de l'Egypte évités, les eaux de la
» mer Rouge franchies; et touchant enfin au
» terme heureux de tant de travaux, et saluant
» enfin de loin cette patrie promise à ses pères,
» il chante un cantique d'actions de grâces,
» et regarde la montagne sainte où il va ex-
» pirer, comme la récompense de ses travaux
» et le terme heureux de sa course. » Il est bien difficile de croire que *Massillon* écrive ainsi par hasard; et quiconque lira les discours de cet orateur avec attention, trouvera beaucoup d'art, ou du moins de bonheur, dans le choix de ces terminaisons si constamment et si régulièrement variées. (Maury.)

De la variété dans le style.

Si la variété est nécessaire jusque dans les terminaisons des mots, elle est bien plus indispensable encore dans le cours des idées. Des tournures monotones supposent toujours des pensées lâches. Etes-vous embarrassé pour varier vos périodes, quittez la plume, revenez à la méditation, et chaque trait aura bientôt son caractère et sa physionomie; les répétitions des mêmes formules au commencement de chaque nouvel alinéa, réussissent toujours dans le style de la chaire; mais c'est précisément dans le développement de ces morceaux de détail qu'il importe de changer les expressions, les figures et les couleurs, de phrase en phrase, si l'on veut préserver ses auditeurs de l'ennui qui accompagne l'uniformité. Les Sermons de *M. l'Abbé Poulle*, que nous avons entendus avec tant de plaisir, méritent d'être cités d'avance comme des modèles admirables de l'art oratoire. Ce qui distingue principalement le style de ce célèbre écrivain, c'est cette inépuisable fécondité d'une imagination brillante, qui varie sans cesse ses tableaux, ses mouvemens, son langage, et qui, montrant à

chaque instant le génie de l'orateur sous des formes diverses, n'altère cependant jamais la simplicité qui est inséparable du vrai talent.

(Maury.)

De la Clarté.

Gardons-nous toutefois de sacrifier la clarté à la variété, et ne devenons point obscurs et inintelligibles à force de chercher des équivalens, des synonymes et des périphrases pour éviter la répétition des expressions ou des tournures. On ne parle que pour être entendu. Les Grecs, dont la langue peignait à l'esprit et souvent aux yeux le sens. et, pour ainsi dire, les fonctions de chaque mot, appelaient la voix, *lumière*. *Denys d'Halicarnasse* comparait *Démosthène* à un brasier allumé au milieu des places publiques d'Athènes pour éclairer et échauffer un peuple également aveugle et froid sur ses véritables intérêts. Telle doit être, en effet, la partie de l'éloquence, qu'elle frappe indistinctement tous les esprits; il faut que l'orateur se demande sans cesse, non quand il crée, mais quand il revoit ses productions: *qu'ai-je voulu dire? l'ai-je dit?* Plus l'expression est simple, plus elle est claire, et cette simplicité double toujours sa force. C'est le goût qui in-

dique la propriété du mot, et c'est la propriété de l'expression qui en fait la clarté ; mais il faut être profondément instruit pour donner de la clarté aux idées. L'écrivain qui est obligé d'apprendre à mesure qu'il compose, est ordinairement obscur ; celui, au contraire, qui a laissé longtemps mûrir ses connaissances, est assez maître de son sujet pour écarter de son style l'équivoque, l'amphibologie et la déclamation. L'obscurité vient de l'ignorance quand la phrase est vide de sens, de la prétention quand l'expression est recherchée, de la négligence quand il y a de l'embarras dans la pensée, et du mauvais goût quand le mot est encore plus abstrait que l'idée. Le style de l'éloquence sacrée doit être net et en quelque sorte transparent, et la rapidité du débit, qui ne laisse jamais le loisir de l'examen, exige dans un sermon toute la clarté du langage le plus familier. (MAURY.)

Des Traits frappans.

La clarté ne nuit jamais ni à la profondeur, ni à l'énergie, et plus un trait est frappant, plus l'expression doit être lumineuse. On aime à trouver dans un sermon quelques-unes de ces idées grandes et neuves dont on est ravi, comme si l'on venait de les créer soi-même ;

car *la vérité entre si naturellement dans l'esprit*, dit *Fontenelle*, *que quand on l'apprend pour la première fois*, *il semble qu'on ne fasse que s'en souvenir*. Tel est le sentiment que l'on éprouve en lisant ce morceau sublime de Bossuet : « Dieu » se moque dans les livres saints des idoles qui » portent le titre de dieux. *Où sont vos dieux*, » dit-il aux peuples, *ces dieux dans lesquels vous* » *avez mis votre confiance ? qu'ils viennent à votre* » *secours*, *et qu'ils vous protègent dans vos besoins.* » Remarquez, mes frères, que ce grand Dieu, » ce Dieu véritable, et seul digne par sa bonté » de la majesté de ce titre, a dessein de nous » faire entendre que c'est une indignité insup- » portable de porter le nom de Dieu sans sou- » tenir un si grand nom par de grands bienfaits. » Cette noble idée de puissance est bien éloi- » gnée de celle que se forment dans leurs esprits » les puissans du monde ; ils s'imaginent que » leur grandeur éclate plus par des ruines que » par des bienfaits : de-là les guerres, de-là » les carnages, de-là les entreprises hautaines » de ces ravageurs de provinces que nous appe- » lons conquérans. » Telle est encore l'admiration qu'a inspirée à toute la France ce beau trait de l'oraison funèbre de Louis XV, par M. *de Beauvais*, évêque de Senez, qui jouit d'une ré-

putation aussi éclatante que bien méritée dans le genre de l'éloquence chrétienne. « Le peuple » n'a pas sans doute le droit de murmurer ; mais » sans doute aussi il a le droit de se taire, et son » silence est la leçon des rois. » (MAURY.)

Des Lieux communs.

De pareils traits vivifient un sermon et laissent dans l'esprit de l'auditeur une impression ineffaçable. Plus on les multiplie dans un discours, plus on s'élève au-dessus de ces écrivains diserts dont les productions, dénuées de génie, ne sont qu'un amas de lieux communs. Par lieux communs j'entends les détails vagues qui appartiennent indifféremment à tous les sujets ; car chaque sujet a ses lieux communs, qui en deviennent les idées propres dans la bouche d'un orateur énergique et original. Entrez dans une église au milieu d'un sermon, si dans une minute vous ne distinguez point l'objet du discours ; si vous êtes obligé d'attendre la fin d'une division pour pénétrer le dessein du prédicateur, prononcez hardiment qu'il s'égare dans un labyrinthe de lieux communs, qu'il n'a point composé par inspiration, et qu'il s'est tourmenté pour suppléer par l'a-

bondance des mots à la stérilité des idées. Aussi, que trouverez-vous dans son intarissable loquacité? des réminiscences fastidieuses ou des conceptions bizarres, des plagiats ou des imitations, une incurable facilité à débiter des phrases en laissant toujours l'esprit vide, de tristes preuves d'une indigente médiocrité dont on ne peut rien attendre, et des discours dont on connaissait tous les détails avant de les avoir entendus; delà ces énumérations fréquentes, qui ne sont qu'une redondance de paroles quelquefois aussi éblouissantes au débit qu'insipides à la lecture. Cette figure puérile a été longtemps applaudie par un grand nombre d'auditeurs, qui regardaient comme le plus sublime effort de l'esprit humain le mécanique talent de rassembler dans une période des substantifs accumulés, des épithètes entassées, des oppositions rapides, des antithèses saillantes, des métaphores communes ou forcées, l'écho des répétitions, l'affluence des synonymes, la symétrie des rapports, le reflet des contrastes; ...... mais on a enfin compris que ce ramage fatigant n'était point la véritable éloquence, et on s'en est dégoûté. Méfiez-vous de ces longues énumérations qui coûtent tant d'efforts à votre mémoire, et que vous oubliez aussitôt; car au moment où l'ora-

teur étudie un sermon, il en est lui-même le premier juge, et l'expérience lui apprend tous les jours que les morceaux qu'il a le plus de peine à apprendre, ne méritent presque jamais d'être appris. (MAURY.)

Des préparations oratoires.

Des raisonnemens suivis se gravent plus aisément dans la mémoire que ces amas de mots vides d'idées, surtout lorsque les développemens de l'éloquence sont amenés par le tissu des preuves. Cet art si difficile et si nécessaire des préparations oratoires décide toujours de l'effet d'un sermon. Un trait soudain n'est qu'une saillie brusque : s'il est bien préparé, il devient un mouvement sublime. Qu'il me soit permis de rendre ici ma pensée plus sensible par une comparaison. Vous vous promenez seul à la campagne un jour d'été; vous vous abandonnez tour-à-tour aux sentimens divers que vous inspirent l'aspect des champs et le silence de la nature; et tandis que votre esprit est plongé dans ces douces rêveries, vous entendez tout-à-coup le tonnerre qui éclate dans le lointain. Ce bruit vous étonne d'abord; cependant le ciel est serein, l'air est calme, tout est tranquille autour de

vous, et cette première impression de terreur s'efface aussitôt de votre esprit; mais que l'horizon se rétrécisse et se ferme par des nuages sombres, que le soleil disparaisse, que l'ouragan roule des tourbillons de poussière, que l'éclair brille, que l'atmosphère s'enflamme, et qu'ensuite la foudre gronde sur votre tête, vous serez consterné, et votre âme, préparée par des émotions graduées, sentira plus vivement alors les secousses de ces longs ébranlemens. Il en est de même dans l'éloquence : il faut, par une foule d'idées accessoires, disposer de loin les esprits à partager tous les transports de compassion ou d'effroi, de joie ou de tristesse, d'amour ou d'indignation, dont vous êtes vous-même agité. Le coup part trop tôt, si le trait ne trouve les cœurs amollis pour s'y enfoncer sans obstacles. Bossuet veut-il vous donner une haute idée du courage avec lequel la reine d'Angleterre lutta contre tous ses malheurs? ses récits vous étonneraient, s'ils étaient amenés sans art; mais ils vous transportent quand ils sont précédés par cette image sublime : « Comme une colonne » dont la masse solide paraît le plus ferme appui » d'un temple ruineux, lorsque ce grand édifice » qu'elle soutenait fond sur elle sans l'abattre ; » ainsi la reine se montre le ferme soutien de

» l'état, lorsqu'après en avoir porté longtemps » le faix, elle n'est pas même courbée sous sa » chute. » Votre esprit, frappé de ce spectacle que l'orateur a su vous présenter, voit alors la reine d'Angleterre constamment élevée au-dessus de ses adversités, et votre imagination se retrace sans cesse à elle-même cette colonne qui reste debout au milieu des débris dont elle est environnée. (Maury.)

Des précautions oratoires.

Outre ces préparations qui donnent du relief aux grandes idées, il est aussi des précautions oratoires qu'il ne faut pas négliger. Précautions de modestie, pour se concilier la bienveillance ou la confiance de son auditoire. Précautions de condescendance, pour excuser des idées qui paraîtraient trop hardies, si elles heurtaient brusquement les préjugés qu'on veut combattre. Précautions de discrétion : affectez de ne point oser accuser vos auditeurs de certains excès dont ils ne sont que trop coupables, et que les remords de leurs consciences aillent encore plus loin que les reproches de votre zèle. *Développez-vous des vérités amères*, dit Cicéron, *il faut que vous paraissiez y avoir*

été contraint. Précautions de convenance ; jetez un voile sur les détails que vous devez indiquer sans les approfondir. Bossuet ne veut pas dire en termes formels, dans son oraison funèbre de la Reine d'Angleterre, que *Charles I* est mort sur un échafaud ; mais pour rappeler cet événement, il fait une application de génie : il se contente de mettre dans la bouche de la Reine ces paroles du prophète *Jérémie*, qui seul, dit-il, est capable d'égaler les lamentations aux calamités : *Voyez, Seigneur, voyez mon affliction. Mon ennemi s'est fortifié, et mes enfans sont perdus. Le cruel a porté sa main sur ce qui m'était le plus cher. La royauté a été profanée, et les princes sont foulés aux pieds. Laissez-moi ; je pleurerai amèrement : n'entreprenez pas de me consoler.* Précautions de goût ; écrivez selon votre talent, et quelquefois contre votre talent. Est-ce l'onction qui vous caractérise ? craignez d'être languissant et monotone. Est-ce l'énergie qui vous plaît ? préservez-vous de l'obscurité et de l'enflure. Voyez l'excès vers lequel penche votre esprit, et travaillez à l'éviter. Précautions dans les chutes des phrases, et sur-tout des alinéa : l'auditeur vous juge toutes les fois que la fin de votre période lui laisse un instant de repos, et son attention se

relâche, si vous négligez de terminer vos masses par des idées lumineuses ou par des images frappantes. Enfin précautions de courage : il est des sujets qui présentent des écueils où l'on vous attend avec autant d'impatience que de sévérité. Jetez-vous d'abord au milieu du danger pour mieux déployer les forces de votre génie, et attaquez en vous défendant. Ce péril auquel on s'expose, donne à l'éloquence une chaleur d'enthousiasme qui l'élève au-dessus de ses mouvemens ordinaires.

On voit que dans ces occasions périlleuses la grande précaution d'un orateur consiste à n'en prendre aucune et à suppléer à l'adresse par la force; mais c'est une excellente méthode de choisir un tour fin et ingénieux, pour faire entendre ce qu'on ne peut pas dire. L'hypothèse est très-propre à donner ce ressort à l'éloquence. Cicéron emploie souvent cette figure dans ses plaidoyers, et principalement dans ses *Verrines*, où il imagine à chaque instant des suppositions plus frappantes que les faits, pour rendre les exactions de *Verrès* odieuses au peuple romain. Bossuet, que je cite sans cesse, parce que je ne connais point de meilleur modèle, a fait un usage admirable de l'hypothèse dans son oraison funèbre de *Le Tellier*,

et on ne saurait lire ce morceau sans émotion :
» Dormez votre sommeil, riches de la terre,
» et demeurez dans votre poussière. Ah ! si
» quelques générations, que dis-je ! si quel-
» ques années après votre mort vous reve-
» niez, hommes oubliés au milieu du monde,
» vous vous hâteriez de rentrer dans vos tom-
» beaux pour ne point voir votre nom terni,
» votre mémoire abolie, et votre prévoyance
» trompée dans vos amis et dans vos créatures,
» et plus encore dans vos héritiers et dans
» vos enfans. Est-ce donc là le fruit du tra-
» vail dont vous vous êtes consumés sous le
» soleil ? » MAURY.)

De l'Égoïsme du style.

Comptons encore parmi les précautions oratoires l'attention de ne jamais parler de soi dans les chaires chrétiennes. Fléchier, qui, en composant l'oraison funèbre de Turenne, s'est placé au premier rang des orateurs, quoiqu'il n'y développe point le grand caractère de son héros dans sa vie privée, et que ce discours soit d'ailleurs fort au-dessous des chefs-d'œuvre de Bossuet, Fléchier nous fournit, dans une Lettre qui est imprimée à la tête de ses *Oraisons funèbres*, un singulier exemple d'égoïsme et de va-

nité; il fait lui-même son portrait dans cette Lettre, et l'on croirait qu'il envoie à son ami les matériaux d'un panégyrique; ou plutôt c'est un éloge tout fait, dans lequel il forme des antithèses brillantes du récit et du contraste de ses divers mérites. Voici comment Fléchier se peint dans ce morceau : « Il a, dit-il, un caractère d'esprit capable de tout ce qu'il entre» prend; pour son style, la nature y approche » de l'art, et l'art y ressemble à la nature. On » ne peut rien ajouter à ce qu'il écrit sans y » mettre du superflu, et l'on n'en peut rien » retrancher sans ôter quelque chose de né» cessaire. Il sait jeter quelques grains d'en» cens odoriférant qui récrée et n'étourdit pas; » aussi n'en reçoit-il pas qui ne soit aussi fin » que celui qu'il donne. On voit dans ses yeux » je ne sais quoi qui répond de son esprit; enfin » il vaudrait mieux s'il pouvait s'accoutumer au » travail, et si sa mémoire un peu ingrate, sans » être cependant infidèle, le servait aussi bien » que son esprit; mais il n'y a rien de parfait » au monde, et chacun a ses endroits faibles. » Il serait à désirer, pour la gloire de Fléchier, que la postérité eût ratifié ce jugement qu'il portait de lui-même.

Il n'est point à craindre, sans doute, que

jamais un orateur chrétien se permette en chaire un égoïsme si déplacé. Il est toujours dangereux de parler de soi à une grande assemblée ; on évite même ce ridicule dans les sociétés un peu nombreuses, et il me semble que c'était le bon goût, autant que l'humilité chrétienne, qui avait banni le *moi* des écrits de Port-Royal. L'abbé de Fleury dit que l'historien lui-même doit se cacher dans sa narration, « en sorte que » le lecteur n'ait point le loisir de penser si les » faits sont bien ou mal écrits, s'ils sont écrits, » s'il a un livre entre les mains, s'il y a un au- » teur au monde. C'est ainsi qu'Homère écri- » vait. » Or, s'il n'est pas permis à un historien de chercher à être remarqué dans ses récits, un prédicateur doit être bien plus attentif sans doute à se faire oublier de son auditoire ; mais il est des occasions où un orateur devient lui-même le sujet d'un raisonnement qui intéresse la multitude, et alors il peut parler de lui, sans être personnel. Où pourrais-je trouver un plus bel exemple pour éclaircir ce précepte, que ce morceau de Fontenelle, dans son *Traité du Bonheur*, ouvrage écrit avec une précision lumineuse et profonde, et où les idées occupent beaucoup plus d'espace pour le lecteur que pour l'auteur ? « D'abord il faut examiner, pour ainsi

» dire, les titres de celui qui prétend ordonner
» de notre bonheur. Pourquoi cette dignité que
» je poursuis m'est-elle si nécessaire? c'est qu'il
» faut être élevé au-dessus des autres. Eh! pour-
» quoi le faut-il? c'est pour recevoir leurs res-
» pects et leurs hommages; et que me feront ces
» hommages et ces respects? ils me flatteront
» très-sensiblement; et comment me flatteront-
» ils, puisque je ne les devrai qu'à ma dignité
» et non pas à moi-même? » En s'appliquant ainsi à lui-même une maxime générale, l'orateur chrétien raisonne au nom de son auditoire; tout autre égoïsme lui est interdit. Bossuet me touche, quand il parle de ses *cheveux blancs;* Bourdaloue me pénètre d'un saint respect, lorsqu'il fait l'apologie de son *Sermon sur l'Impureté*, dans son *Homélie de la Madeleine;* mais c'est le privilége de ces grands maîtres, de se jeter dans de pareilles digressions, et encore ne se les permettent-ils jamais sans nécessité et sans une vigueur de génie qui fait tout excuser. (MAURY.)

De Bourdaloue.

Ce qui me plaît, ce que j'admire principalement dans Bourdaloue, c'est qu'il se fait oublier lui-même; c'est que, dans un genre trop souvent

livré à la déclamation, il n'exagère jamais les devoirs du christianisme, ne change point en préceptes les simples conseils, et que sa morale peut toujours être réduite en pratique; c'est la fécondité inépuisable de ses plans, qui ne se ressemblent jamais, et l'heureux talent de disposer ses raisonnemens avec cet ordre dont parle Quintilien, lorsqu'il compare le mérite d'un orateur qui compose un discours, à l'habileté d'un général qui commande une armée; c'est cette logique exacte et pressante qui exclut les sophismes, les contradictions, les paradoxes; c'est l'art avec lequel il fonde nos devoirs sur nos intérêts, et ce secret précieux, que je ne vois guère que dans ses *Sermons*, de convertir les détails des mœurs en preuves de son sujet; c'est cette abondance de génie, qui ne laisse rien à imaginer au-delà de chacun de ses discours, quoiqu'il en ait composé au moins deux, souvent trois, quelquefois même quatre, sur la même matière, et qu'on ne sache, après les avoir lus, auquel de ces sermons donner la préférence; c'est la simplicité d'un style nerveux et touchant, naturel et noble, la connaissance la plus profonde de la religion, l'usage admirable qu'il fait de l'Écriture et des Pères; enfin, je ne pense jamais à ce grand homme sans me

dire à moi-même : Voilà donc jusqu'où le génie peut s'élever quand il est soutenu par le travail ! Quoi de plus beau et de plus inimitable dans l'éloquence chrétienne, que les premières parties des Sermons de Bourdaloue sur la *Conception*, sur la *Passion*, sur la *Résurrection !*

(Maury.)

De Massillon.

Son rival, Massillon, a rarement des traits sublimes; mais s'il est au-dessous de sa propre renommée comme orateur, il est sans doute au premier rang comme écrivain, et nul n'a porté le mérite du style à un plus haut degré de perfection : il s'est occupé de cette partie de l'éloquence jusqu'à la fin de ses jours. On trouva dans son portefeuille, après sa mort, douze éditions de ses Sermons, qu'il retouchait sans cesse depuis sa promotion à l'épiscopat, et qui, par conséquent, n'ont jamais été prononcés en chaire tels que nous les lisons aujourd'hui. Massillon avait conservé dans sa vieillesse toute la pureté de son goût ; mais il avait perdu la vivacité de son imagination, et il travaillait beaucoup plus alors le style que le fond de ses discours ; aussi ne voulut-il jamais revenir à son *Petit Carême*, qu'il avait écrit d'abord avec plus de soin ; et je

ne crois point attaquer la gloire de l'immortel Massillon, je pense au contraire lui rendre ici un nouvel hommage, en osant avancer que ce *Petit Carême*, cité longtemps comme son chef-d'œuvre, me paraît l'une de ses plus faibles productions oratoires. Tous les plans de Massillon se ressemblent, et outre cette monotonie dont on est frappé quand on lit ses sermons de suite, il s'y borne ordinairement à combattre les prétextes, et n'entre peut-être pas assez avant dans le fond de ses sujets. Massillon était né avec de très-grands talens pour l'éloquence; mais il n'était pas assez laborieux dans sa jeunesse : il abusait de sa facilité; et on peut dire de lui ce que l'orateur romain disait de Pison : *Qu'il a perdu pour sa gloire tout ce qu'il a refusé au travail.* Oui, c'est en l'admirant, c'est en le relisant tous les jours avec délices, que j'ose lui appliquer le reproche que fait le cardinal de Retz au grand Condé, lorsqu'il l'accuse *de n'avoir pas rempli tout son mérite.* Eh! combien, en effet, Massillon serait-il au-dessus de lui-même, si tous ses Sermons étaient aussi éloquens et aussi parfaits que ses *Conférences ecclésiastiques*, ses discours sur *le Pardon des ennemis*, sur *la Mort du pécheur*, sur *la Confession*, sur *la Divinité de Jésus-Christ*, sur *le Mélange*

des bons et des méchans, son homélie *de l'Enfant prodigue*, etc.,etc.,etc.! Voilà les véritables chefs-d'œuvre de Massillon! c'est là qu'on voit tout son génie, et qu'on regrette qu'il n'ait pas donné plus de temps à la composition de ses autres ouvrages. Souvent cet excellent écrivain, trompé par sa fécondité, ne nourrit point assez d'idées son style enchanteur, et il perdrait beaucoup sans doute s'il était jugé sur cette maxime de Fénélon: *Un bon discours est celui où l'on ne peut rien retrancher sans couper dans le vif.* Quelquefois ses raisonnemens sont dénués de la justesse, de la force, peut-être même de la gravité qu'il était si digne de leur donner. Croirait-on que dans son Sermon sur *la certitude d'un avenir*, qui est rempli d'ailleurs de beautés mâles et énergiques, Massillon réfute sérieusement, et plus d'une fois, l'objection frivole, qu'on ne saurait croire à une autre vie, parce que personne n'en est revenu. L'orateur français par excellence, Bossuet, a daigné parler aussi de cette prétention des pécheurs qui désireraient des apparitions miraculeuses, non pour s'assurer de l'immortalité de l'âme, mais pour déterminer leur conversion; une phrase lui suffit en finissant l'oraison funèbre de Madame Henriette, le plus touchant de tous ses discours, pour c on

fondre cette demande insensée par un trait sublime. Plût à Dieu que Massillon eût souvent imité cette hardiesse de pinceau! « Attendons-» nous que Dieu ressuscite les morts pour nous » instruire? Il n'est point nécessaire que les » morts reviennent, ni que quelqu'un sorte du » tombeau; ce qui entre aujourd'hui dans le » tombeau doit suffire pour nous convertir. »

(MAURY.)

De Saurin et de l'Éloquence anglaise et italienne, etc.

On trouve quelquefois de ces traits *Bossuétiques* dans les sermons du pasteur *Saurin*, que nous devons nommer à la tête des prédicateurs de la seconde classe. La première partie de ses discours est ordinairement un commentaire de son texte. Il me semble que toutes ses discussions critiques sur l'histoire, sur la grammaire ou sur la chronologie, sont infiniment opposées à l'éloquence; d'ailleurs l'érudition apparente de *Saurin*, qui en impose à tant de lecteurs, ne mériterait aucune estime, quand même tout cet appareil scientifique ne serait point déplacé, parce qu'il n'est pas fort difficile de copier des commentateurs ou de traduire des dissertations. Ne vous arrêtez par conséquent à aucune des premières parties de

Saurin, quand vous lisez ses discours. On lui a reproché avec assez de fondement cette manière d'écrire, que l'on appelait au commencement du siècle *le style réfugié*. Il se sert d'une traduction de la Bible, qui fut faite immédiatement après la séparation des Eglises protestantes, et ce vieux langage qui contraste avec son élocution moderne donne à son style un air sauvage et barbare; j'en citerais des exemples, si ses sermons étaient moins répandus. Mais *Saurin* écrit avec chaleur et véhémence, il ne cherche point à montrer de l'esprit, il ne perd point de vue son auditoire, il pousse avec force ses raisonnemens, il sait s'arrêter, il est ému et il enflamme; il a le mérite de l'orateur que la nature donne, et il eût acquis le goût qui lui manque, s'il eût joint à l'étude des modèles le séjour de Paris. Nul orateur chrétien, après Bossuet (auquel il ne faut rien comparer quand on parle de l'éloquence de la chaire), n'a travaillé avec autant de soin et de succès les péroraisons de ses discours. *Saurin* y ramène toujours l'idée de la mort; cet objet les rend aussi lugubres que touchantes; elles sont ordinairement en répétitions, et ce retour des mêmes formules est très-propre à appliquer les résultats d'un ser-

mon aux différentes classes des auditeurs. C'est par cette figure qu'il récapitule ses preuves, et ensuite il montre le tombeau ouvert, comme si l'assemblée qui l'écoute, prête à y descendre, ne devait plus entendre désormais aucune autre instruction, ou plutôt comme s'il prêchait lui-même pour la dernière fois.

Les sermons de *Saurin* sur *la sagesse de Salomon* et sur le *discours de Saint-Paul à Félix et à Drusille*, me paraissent les chefs-d'œuvre de cet orateur. On pense assez communément qu'il ne s'est jamais permis des déclamations contre l'Eglise Romaine; mais je n'imagine pas que le fanatisme puisse éclater avec plus d'emportement que dans ses sermons sur *la consécration du temple de Woorburg*, sur *les malheurs de l'Eglise*, sur *les profondeurs divines*, sur *le jeûne célébré avant la campagne de* 1706. *Saurin* se transforme, il s'élève au niveau de Démosthènes quand il parle de l'émigration des Protestans, sur-tout quand il tonne contre Louis XIV : il n'est jamais plus éloquent et plus sublime qu'en exhalant sa fureur contre ce monarque dont le nom vient sans cesse dans ses discours, et principalement dans les sermons que je viens de citer. On connaît cette apostrophe : « Et toi, prince redoutable, que

» j'honorai jadis comme mon roi, et que je » respecte encore comme le fléau du Sei- » gneur, etc. » *Saurin* finit ce morceau en disant qu'il fait grâce à Louis XIV ; mais il ne cherche point à inspirer cette insultante modération au peuple de Hollande. C'est peut-être dans la chaire de *Saurin* que se sont forgées les armes d'Hochstet, de Malplaquet et de Ramilies, et que sont éclos les germes de cet implacable ressentiment qui présida aux conférences de Gertruydemberg.

Jamais orateur n'a imaginé rien de plus hardi que le dialogue de *Saurin* entre Dieu et son auditoire, dans son sermon sur *le jeûne de* 1706. « *Mon peuple*, dit le Très-Haut, *mon* » *peuple, que t'ai-je fait?* Ah ! Seigneur, que » de choses tu nous as faites ! Chemins de » Sion, couverts de deuil, etc., etc., etc., ré- » pondez, et déposez ici contre l'Eternel. » La longue énumération des malheurs des Protestans, qui précède ces dernières paroles, leur donne une énergie qui fait frissonner, jusqu'au moment où *Saurin* s'arrête pour justifier la Providence. Dans son sermon sur le mépris de la vie, il se jette dans une digression qui paraît d'abord un écart bizarre, mais qui amène aussitôt un mouvement sublime. « Un

» auteur a publié un livre dont le titre est
» bien singulier. Ce titre est *Rome souterraine*,
» titre plein d'instruction et de vérité, qui
» enseigne à cette Rome qui frappe les sens,
» qu'il y a une autre Rome de morts, une
» autre Rome ensevelie, image naturelle de
» ce que Rome vivante doit être un jour. Mes
» frères, je vous présente aujourd'hui un
» pareil objet; je vous présente votre répu-
» blique, non pas telle que vous la voyez,
» composée de souverains, de généraux, de
» chefs de famille : ce n'est là que la surface
» de votre République. Mais je voudrais tracer
» à vos regards l'intérieur de cette république,
» la république souterraine; car il y a une
» autre république sous vos pieds. Descen-
» dons-y, parcourons ces tombeaux qui sont
» dans le sein de la terre. Levons la pierre.
» Qu'y voyons-nous ? Quels habitans, mon
» Dieu ! quels citoyens ! quelle république ! »

De l'éloquence anglaise.

Autant *Saurin* est au-dessous de nos grands maîtres, autant il est au-dessus des prédicateurs anglais. M. *Hume* avoue formellement que l'Angleterre a fait moins de progrès dans le genre

de l'éloquence que dans les autres parties de la littérature. En effet, quoique cette nation ait produit quelques écrivains éloquens, à la tête desquels il faut compter l'immortel *Richardson*, elle n'a pas encore un seul orateur qui puisse honorer sa patrie en Europe. On trouve quelquefois chez les habitans de cette île célèbre des mouvemens oratoires ; mais ils ne connaissent point l'art proprement dit de l'éloquence, et il paraît même qu'ils n'en font pas beaucoup de cas. Un discours étudié ne serait point écouté au parlement, où l'on ne veut entendre que des discussions motivées sans l'artifice d'un style préparé : vous apercevrez beaucoup plus de vestiges de l'éloquence romaine, dans les diètes de Pologne que dans les délibérations de *Westminster*. Des idées sublimes échappent à tout homme passionné ; mais c'est l'ordre progressif, c'est une élocution soutenue, c'est un goût sain, c'est une diction noble et variée ; enfin, c'est la perfection du langage, unie à la sublimité des pensées, qui caractérise l'éloquence ; et plusieurs critiques ont déjà observé que le *Paysan du Danube* ne devait point être compté parmi les orateurs, quoique son discours soit un modèle de chaleur et de véhémence. Rien n'est plus admi-

rable dans ce genre, qu'on peut appeler l'éloquence du trait, que la réponse de *Marius* fugitif, lorsqu'un licteur vint lui ordonner de la part du préteur romain de sortir de l'Afrique. Ce grand homme, indigné de se voir méconnu dans le malheur par un magistrat qui abusait de son autorité, dit à l'esclave qui lui intima cet ordre inhumain : *Rapporte à ton maître que tu as vu Caius Marius banni de son pays et assis sur les ruines de Carthage* ; « comme, dit l'abbé « de *Vertot*, comme si, par la comparaison de » ses disgrâces personnelles avec la chute du » puissant empire des Carthaginois, *Marius* eût » voulu instruire le préteur romain de l'insta- » bilité des plus grandes fortunes. »

Les Anglais peuvent se prévaloir de quelques traits de ce genre, quoique fort au-dessous de la réponse de *Marius*. Lorsque le parlement de la Grande-Bretagne voulut donner la sanction légale à un bill qui interdisait aux accusés en matière criminelle la faculté de se défendre par le ministère d'un avocat, mylord *Bolingbrooke*, qui s'opposait à ce réglement, entreprit de le combattre; mais intimidé par l'assemblée devant laquelle il parlait, il ne pouvait articuler une syllabe, et la parole expirait à chaque instant sur ses lèvres, lorsque, faisant un effort

sur lui-même, il s'écria : *Vous voulez, Messieurs, que les accusés comparaissent devant vous pour se défendre. Si votre présence m'en impose au point de me fermer la bouche, jugez de l'impression qu'elle produirait sur des malheureux qui verraient en vous des juges prêts à les envoyer à l'échafaud !*

Cette seule réflexion, plus éloquente sans doute que toutes les raisons qu'aurait pu alléguer mylord *Bolingbrooke*, fit rejeter le nouveau projet. M. Charles *Fox*, qui est regardé aujourd'hui comme l'homme le plus éloquent de la Grande-Bretagne, prononçait, au parlement, l'éloge de feu général de *Montgomerry ;* un partisan du la cour l'interrompit en ces termes : *Comment osez-vous louer un rebelle devant les représentans de la nation ? Je ne m'arrêterai point*, répondit aussitôt M. *Fox*, *à repousser l'outrage fait à la mémoire d'un grand homme. Vous savez tout ce que signifie le mot de rebelle dans la bouche de mes adversaires ; si vous aviez quelques doutes sur le véritable sens de cette expression, je vous conjurerais de vous souvenir que c'est à ces prétendues rebellions que nous devons notre constitution actuelle, et l'avantage d'être assemblés à Westminster pour délibérer sur les intérêts de notre patrie.* Voilà des morceaux qui ne dépareraient point les écrits de Démos-

thènes. Mais une idée sublime ne forme pas un discours, un beau trait isolé ne constitue point l'art de l'éloquence. Or, jusqu'à présent, c'est là que se borne le mérite des orateurs anglais. Insulaires fameux! *Ce n'est point le génie, c'est le génie oratoire qui vous manque*, pouvons-nous vous dire, comme autrefois Cicéron à quelques-uns de ses contemporains. L'esprit humain doit une immortelle reconnaissance à vos sublimes découvertes sur la lumière, sur la gravitation, sur l'électricité, sur l'aberration des étoiles; mais que votre orgueil ne s'offense point si nous contestons la prééminence à vos orateurs. L'éloquence, la compagne ordinaire de la liberté, est inconnue dans vos contrées. Gardez-vous d'affecter un faux et barbare mépris pour les dons que vous a refusés la nature. Tournez vos regards vers les modèles de l'antiquité, et à l'exemple de la Grèce et de Rome, ajoutez à la gloire des belles actions, qui sont si communes dans vos climats, le mérite non moins honorable peut-être de savoir les célébrer.

Je veux me borner dans cette discussion. Je ne parlerai point des discours de *Boyle*, qui ne sont que des dissertations bien raisonnées. Je ne m'arrêterai pas aux sermons de *Clarke*;

ils sont écrits avec une métaphysique si abstraite, qu'on a de la peine à comprendre, dans la méditation du cabinet, les prônes de ce fameux curé de *Saint-James.* On exalta beaucoup l'éloquence de *Tillotson*, archevêque de *Cantorbéry;* j'ai lu ses sermons avec la plus sincère impartialité, et voici ce que je pense des ouvrages de ce prélat, qui est regardé universellement comme le premier orateur de l'Angleterre.

De Tillotson.

Tillotson est un excellent écrivain. Son principal mérite est dans le style; il doit, par conséquent, perdre beaucoup dans une traduction, où l'expression mère disparaît, et surtout avec un traducteur tel que *Barbeirac*, qui n'eut jamais ni élévation, ni couleur, ni chaleur, ni élégance; mais en avouant tous les défauts de cette version française, le fond des sermons de l'archevêque de *Cantorbéry* reste toujours à une distance infinie des discours de *Massillon* et de *Bourdaloue. Tillotson* est plus théologien que moraliste: il n'a guères traité que des sujets de controverse; il n'emploie que les formules languissantes du syllogisme ou de la dissertation; il ne connaît qu'une méthode

sèche et monotone. Je ne trouve point de mouvemens oratoires dans ses discours, point de grandes idées, point de traits sublimes : ordinairement il fait une division de chaque paragraphe, et il y a trente ou quarante sous-divisions dans chacun de ses sermons. Ses détails sont arides, subtils, et souvent ils manquent de noblesse. Enfin *Tillotson* est tellement étranger à l'art de l'éloquence, qu'il ne fait presque jamais ni exorde, ni péroraison. Est-ce donc là l'orateur que l'on ose opposer à nos prédicateurs français?

Mais ne nous bornons point à des critiques vagues, et hâtons-nous de les motiver. Dans son sermon sur les préjugés contre la religion, *Tillotson* se fait une objection, tirée de l'opposition que l'homme trouve entre ses devoirs et ses penchans ; et cette objection, il la copie de la tragédie de *Mustapha*, de *Fulke Lord-Brooke*, dont il cite en chaire une tirade de vers. Une pareille citation est-elle digne de la majesté d'un temple ? « Les passions, ajoute-t-il, sont » une espèce de glu qui nous attache aux » choses basses et terrestres.... A peine peut-on » passer dans les rues, j'en parle par expérience, » sans que les oreilles soient frappées de ju- » remens et d'imprécations horribles, qui suffi

» raient pour perdre une nation, quand elle ne
» serait coupable que de ce crime; et ce ne
» sont pas seulement les laquais qui vomissent
» de tels discours blasphématoires, ils sortent
» aussi de la bouche des maîtres. » Ailleurs,
pour prouver qu'il faut croire les mystères de
la religion, quoique l'on ne puisse jamais les
comprendre avec évidence, Tillotson s'exprime
ainsi : « On mange, on boit tous les jours, bien
» que personne, à mon avis, ne puisse démon-
» trer que son boulanger, son brasseur et son
» cuisinier n'ont pas mis du poison dans le
» pain, dans la bière ou dans la viande. » C'était
ainsi que *Tillotson* exerçait le ministère de la
parole, dans le siècle des *Dryden*, des *Addisson*,
des *Waller*, des *Milton*, et en présence de ce
même Charles II, qui avait entendu dans son
enfance les plus illustres orateurs français. O
Louis XIV! qu'aurais-tu donc pensé si les mi-
nistres des autels t'avaient parlé ce langage au
milieu de ta cour? quelle eût été ta surprise, si
ton oreille, accoutumée aux accens majestueux
de *Bossuet*, au ton noble et véhément de *Bour-
daloue*, à l'insinuante mélodie de *Massillon*, eût
été frappée de cette élocution grossière et bar-
bare? Avec quelle amertume n'aurais-tu pas
rougi de ta nation? Mais tu sus communiquer

à tous les arts l'élévation de ton caractère ; sous tes heureux auspices tous les genres marchèrent ensemble vers la perfection. Tu fis naître des orateurs dignes de parler au nom de l'Éternel, et jamais l'éloquence de ton siècle ne sera surpassée !

Tillotson n'écrit pas avec plus de modération que de noblesse ; à chaque page de ses discours on aperçoit le fanatisme d'un protestant qui veut plaire à la populace. A la fin de son sermon *sur l'amour du prochain*, il fait une espèce de récapitulation pour appliquer la morale de son sujet à l'église romaine. Qui ne croirait qu'une matière si touchante va lui inspirer des sentimens tendres et même généreux? Voici pourtant ce qu'il conclut après avoir prouvé longuement la nécessité d'aimer tous les hommes.
» Toutes les fois que nous parlons de la charité
» et de l'obligation de s'aimer les uns les autres,
» nous ne saurions nous empêcher de penser à
» l'église romaine ; mais elle doit se présenter à
» notre esprit particulièrement aujourd'hui
» qu'elle vient de nous découvrir tout fraîche-
» ment, d'une manière authentique, les senti-
» mens où elle est à notre égard, par le complot
» charitable qu'elle tramait contre nous (*pré-*
» *tendue conspiration de* 1678), complot qui est

» tel qu'il doit faire bourdonner les oreilles de
» tous ceux qui l'entendront raconter, décrier
» éternellement le papisme, et le faire regarder
» avec horreur et exécration jusqu'à la fin du
» monde. » Quel style ! quels sentimens ! quelle
bonne foi ! quelle logique !

De quelques autres orateurs anglais ou italiens.

Eh ! qu'on ne croie pas qu'adoptant ici la méthode trop familière aux critiques, je cherche dans les sermons de l'archevêque de *Cantorbéry* quelques morceaux négligés pour le juger uniquement d'après ses fautes. J'ai lu la collection entière de ses discours ; j'en ai extrait un cahier de citations du même genre ; il ne m'en coûterait plus que la peine de les transcrire, si je ne craignais de fatiguer le lecteur, et si les exemples que j'ai rapportés ne suffisaient pour fixer son opinion. J'aurais trop d'avantages si je discutais le mérite des sermons de *Barrow*, autre orateur que les Anglais estiment, ou du moins qu'ils vantent, quoiqu'il soit, de leur propre aveu, fort au-dessous de *Tillotson*. Je ne connais point les sermons *d'Young*, où l'on doit trouver, sans doute, cette poésie lugubre, ces sentimens

profonds, et même ces idées bizarres que le mélancolique pasteur de *Welwin* recueillait dans ses méditations nocturnes; mais Young ne me paraît point avoir une imagination assez flexible et assez variée pour l'éloquence de la chaire. Les prédicateurs de Charles II, qui vinrent entendre *Bourdaloue* à Paris, ne l'ont guères imité; et aujourd'hui même que ses sermons sont répandus dans toute l'Europe, la révolution qu'ils devaient opérer dans l'éloquence chrétienne n'est pas faite encore chez les Anglais. L'évêque de *Worcester* prêcha, en 1752, un sermon sur *l'inoculation de la petite vérole*, lequel a été souvent imprimé à Londres, et qui, ensuite, a été traduit en France. On prétend que ce discours détermina la charité publique à doter l'Hôpital de l'Inoculation. Si l'évêque de *Worcester* a partagé, en effet, cette espèce de gloire avec *Saint Vincent de Paul*, il faut avouer que l'éloquence ne saurait obtenir un plus beau triomphe. Ce sermon est une dissertation intéressante et neuve par son objet; mais le prélat qui l'a prononcé ne sera jamais mis au rang des orateurs. Dépourvu d'imagination et de sensibilité, il s'égare dans des calculs abstraits sur la population, dans des détails ignobles sur la fièvre

secondaire ; et après avoir épuisé toutes ces combinaisons, plus dignes sans doute d'une école de médecine, que d'une assemblée chrétienne, il cite les témoignages et l'autorité des sieurs *Ranby*, *Nawkins* et *Midleton*, chirurgiens de Londres, dont il parle avec autant de vénération que des pères de l'église.

Plus on lit les orateurs étrangers, plus on sent la prééminence des prédicateurs français. Les Espagnols et les Allemands sont encore aux élémens de l'éloquence chrétienne. Le père *Seignerie* a été exalté pendant quelque temps comme le *Bourdaloue* de l'Italie : on l'a traduit ; ses plus zélés partisans l'ont abandonné. Le moyen, en effet, d'admirer des traits burlesques et des contes populaires, qu'à peine on tolérerait dans les instructions des campagnes !

De l'emploi de l'Ecriture-Sainte.

C'est en lisant sans cesse l'Ecriture-Sainte qu'on apprend à parler cette langue spirituelle qui répand tour-à-tour dans un sermon des images touchantes, majestueuses ou terribles. Ne regardons jamais comme une triste contrainte l'heureuse nécessité de fondre le texte sacré dans nos compositions. La bible est pour

le style des prédicateurs ce qu'est la mythologie pour l'élocution des poëtes. On trouve dans les livres saints des pensées si sublimes, des expressions si énergiques, des peintures si éloquentes, des allégories si heureuses, des sentences si profondes, des élans si pathétiques, des sentimens si tendres, qu'il faudrait se les approprier par goût, si on était assez à plaindre pour ne les point rechercher par zèle et par piété. Un orateur chrétien peut et doit même s'emparer de toutes les richesses qu'il découvre dans ces livres divins; c'est là que le plagiat lui est permis, et plus il y puise de trésors, plus ses auditeurs lui savent gré de ses larcins. Les citations des auteurs inspirés deviennent pour un orateur chrétien des autorités qui rendent son ministère plus auguste, et des témoignages qu'il va chercher dans le ciel ou dans l'enfer pour instruire la terre. Malheur! malheur à lui s'il rougit de l'évangile au moment même où il l'annonce, et s'il a l'indécente et criminelle condescendance de n'oser nommer Jésus-Christ dans cette chaire où il vient occuper sa place!

Il reste encore assez de beautés neuves et inconnues dans l'Ecriture-Sainte pour exciter l'émulation d'un prédicateur. Quelque pensée qu'il veuille exprimer, il en trouvera toujours

au moins le germe dans les livres révélés, s'il a assez d'ardeur pour les lire tous les jours, et assez de sagacité pour les bien comprendre. En cherchant un trait dont il a besoin, il en découvre d'autres qu'il réserve pour les sujets auxquels ils conviennent. Mais il ne doit employer que des citations frappantes, parce qu'il n'est pas nécessaire de faire parler le Saint-Esprit pour dire des choses communes. Il peut tirer de la bible des comparaisons historiques, les seules qui conviennent au style de la chaire, où elles réussissent toujours, et ces analogies viennent se présenter d'elles-mêmes à un orateur familier avec les livres saints. *Massillon* excelle dans cette partie. Vous trouverez dans tous ses discours tantôt des similitudes très-courtes qui éclaircissent sa pensée, tantôt des comparaisons plus étendues qui forment des cadres admirables dans lesquels il renferme la peinture des mœurs. Tel est ce tour oratoire qu'il emploie dans son sermon sur *la parole de Dieu*, lorsqu'il attaque l'abus si commun de n'assister aux instructions chrétiennes que pour déprimer les talens du prédicateur. *Massillon* applique en détail à ses auditeurs le reproche que Joseph adressait par feinte à ses frères : « Ce n'est pas pour chercher du froment que

» vous êtes en Egypte ; vous êtes venus ici » comme des espions pour remarquer les en- » droits faibles de cette contrée. » *Exploratores estis, ut videatis infirmiora terræ venistis.* Le même orateur se sert encore de cette figure dans son sermon sur *la Rechute*, quand il peint l'état du pécheur qui, après s'être relevé, retombe pour toujours dans ses habitudes criminelles ; *Massillon* le compare à l'idole de Dagon, qui, ayant été renversée devant l'arche, fut aussitôt remise sur l'autel par les prêtres des Philistins ; « mais l'idole étant tombée une seconde » fois, on fit d'inutiles efforts pour redresser » cette statue mutilée, qui resta étendue sur » la terre et immobile pour toujours. » *Porrò Dagon solus truncus remanserat in loco suo.* L'application du sort de Dagon à la destinée des pécheurs fournit à *Massillon* des développemens admirables, qu'il n'eût jamais imaginés sans cette allusion.

M. l'abbé de *Boismont*, dont les succès ont été si éclatans dans la carrière de l'éloquence chrétienne, et surtout dans le genre de l'oraison funèbre, a employé avec beaucoup de génie un passage de l'Ecriture-sainte dans son éloge de Louis XV. Il rappelle d'abord tous les malheurs de la France, depuis le commencement de ce

siècle jusqu'au ministère si sage et si heureux du cardinal de *Fleury*; et pour peindre les changemens qui se firent à cette époque dans l'administration, dont toutes les branches avaient été flétries par de longs abus, il s'élève au ton de Bossuet. « Louis dit au cardinal de *Fleury*, » comme autrefois le Seigneur Dieu au prophète » Ezéchiel : *Insuffla super interfectos istos ut re-* » *viviscant.* Soufflez sur ces morts afin qu'ils » revivent. Tout-à-coup un esprit de vie coule » dans ces ossemens arides et dessechés; un » mouvement doux, mais puissant, se com- » munique à tous les membres de ce grand » corps épuisé; toutes les parties se rapprochent » et se balancent. » *Et accesserunt ossa ad ossa, unumquodque ad jacturam suam.* On admire plusieurs traits aussi sublimes, et des tableaux de la plus grande éloquence, dans cette oraison funèbre, digne de l'orateur qui avait justement obtenu les applaudissemens de toute l'Europe, en célébrant la *reine* et le *dauphin*. (MAURY.)

Des Pères de l'Eglise.

Orateurs chrétiens ! vous êtes les ministres de la parole de Dieu, vous devez donc tirer des livres saints la substance de vos discours, et

parler le langage du prédicateur invisible que vous représentez. S'il est vrai que vos lèvres soient les dépositaires de la science, comment serez-vous instructifs, si vous n'êtes vous-mêmes instruits? Vous ne prêcherez qu'une morale purement humaine, vous ne donnerez jamais à votre style l'énergie du mot propre en traitant les mystères, si à l'étude des livres saints vous ne joignez la lecture de la tradition. *Fénélon* a caractérisé avec autant de précision que de goût les Pères de l'église grecque et latine dans ses *Dialogues sur l'Éloquence*, et l'opinion de l'archevêque de Cambray doit faire loi. On compte parmi les Pères plusieurs écrivains très-savans dans l'antiquité profane, tels que *St.-Clément d'Alexandrie*, *Origène*, *Eusèbe de Césarée*, *St. Jérôme et St. Augustin.* Je sais que dans leurs écrits la pureté du style ne répond pas toujours à l'étendue de l'érudition, surtout si on les compare à Cicéron ou à Démosthène; mais selon la judicieuse observation de l'abbé de *Fleury*, quand on veut apprécier le mérite des Pères de l'église, il ne faut pas oublier le temps et le pays où ils ont vécu, il faut les confronter avec leurs contemporains les plus célèbres, *saint Ambroise avec Symmaque*, *saint Basile avec Libonius*, et alors ont voit combien ils ont été

supérieurs à leur siècle. Ce n'est pas cependant qu'un prédicateur soit obligé de lire toute la tradition , sa vie y suffirait à peine; mais en se fixant à deux ou trois Pères de l'église , les plus analogues à son génie , en se bornant même à leurs écrits oratoires, il y trouvera des idées assez frappantes pour en faire l'ornement et l'appui de ses sermons. Saint Jean Chrysostôme mérite principalement de fixer le choix d'un orateur chrétien; sa diction est pure et brillante, son éloquence est tendre et persuasive, et il abonde tellement en tableaux sublimes ou en idées ingénieuses , qu'on trouve à chaque page , dans ses sermons, des traits à citer. Le pape Clément XI, qui prêchait tous les ans à Rome, pendant son pontificat, le jour de Pâques , le jour de Noël et à la fête de saint Pierre , savait faire un usage merveilleux des écrits de Saint Chrysostôme, et ses homélies sont des tissus admirables des pensées les plus lumineuses et des sentimens les plus pathétiques des Pères de l'église.

Bossuet, qu'on peut compter lui-même parmi les Pères, et que nous citons aujourd'hui comme eux dans nos sermons, atteste assez, par son exemple , combien il est avantageux à un orateur chrétien d'étudier la tradition. Il

tire des écrits des Pères les maximes les plus profondes, les raisonnemens les plus convaincans, quelquefois même des comparaisons sublimes qui enrichissent l'éloquence de ses discours. Eh ! qui ne serait jaloux d'avoir su emprunter comme lui, de Saint Augustin, cette image admirable pour représenter les agitations de la vie humaine ? « Les mondains ne
» croient pas s'exercer s'ils ne s'agitent, ni se
» mouvoir s'ils ne font du bruit Celui-là qui se
» plaint qu'il travaille trop, s'il était délivré
» de cet embarras, ne pourrait souffrir son
» repos : maintenant les journées lui sem-
» blent trop courtes, et alors son loisir lui
» serait à charge ; il aime sa servitude, et ce qui
» lui pèse lui plaît ; et ce mouvement conti-
» nuel qui l'engage en mille contraintes, ne
» laisse pas de le satisfaire par l'image d'une
» liberté errante. Comme un arbre, dit S. Au-
» gustin, que le vent semble caresser en se
» jouant avec ses feuilles et avec ses branches,
» bien que ce vent ne le flatte qu'en l'agitant,
» et le jette tantôt d'un côté, tantôt d'un
» autre, avec une grande inconstance, vous
» diriez toutefois que l'arbre s'égaie par la li-
» berté de ses mouvemens : ainsi, dit ce
» grand évêque, encore que les hommes du

» monde n'ayent pas de liberté véritable,
» étant presque toujours contraints de céder
» aux divers emplois qui les poussent comme
» un vent, toutefois ils s'imaginent jouir d'un
» certain air de liberté et de paix, en prome-
» nant deçà et delà leurs désirs vagues et incer-
» tains. » *Tanquàm olivæ pendentes in arbore, ducentibus ventis, quasi quadam libertate auræ perfruuntur, vago quodam desiderio suo.*

(MAURY.)

Des citations profanes.

Il est quelquefois permis de citer en chaire les écrivains profanes de l'antiquité, pourvu que ces citations ne soient ni longues, ni fréquentes, ni accompagnées de détails historiques étrangers à la religion. Nos anciens prédicateurs se flattaient d'être fort éloquens, lorsqu'ils avaient rassemblé dans une compilation barbare, qu'ils appelaient un discours chrétien, des lambeaux de poésie, d'éloquence ou d'histoire. L'auteur des *Maximes de la Chaire* compare ingénieusement ces sermons mêlangés des principes de la religion et des axiomes du paganisme, *au Temple de Jérusalem bâti du marbre et des cèdres du roi Hircan.* Mais il n'en est pas

moins certain que l'éloquence chrétienne n'exclut point les témoignages des infidèles, quand l'orateur expose les devoirs de la morale ou les détails des mœurs. Saint *Basile* a composé un traité pour prouver l'utilité de lire les livres païens. Bossuet, dont l'érudition égalait l'éloquence, tirait de temps en temps de ces écrivains des pensées sublimes qu'il citait en chaire, et *Bourdaloue* a paraphrasé cette maxime d'*Horace* dans son sermon *sur l'amour des richesses :*

Rem
Si possis rectè, si non, quocumque modo rem.

N'abusons cependant point de ces exemples. On ne nous blâmera jamais de n'avoir pas fondé nos preuves sur une autorité profane, et nous blesserions également la piété et le goût, si nous rapportions des idées prises des païens, quand nous pouvons les trouver aussi bien et peut-être mieux exprimées dans l'Ecriture ou dans la Tradition.

Des lectures du prédicateur.

Je ne lirai donc point les moralistes, les poëtes et les orateurs de l'antiquité, pour multiplier ces citations profanes, mais plutôt

pour connaître le cœur humain et former mon goût sur les modèles de l'éloquence. Cette étude est plus utile que la lecture des sermons. Vous proposez-vous d'exceller dans l'éloquence chrétienne, méditez d'abord les sermonnaires; mais quand vous les connaîtrez, refermez ces livres; ils assoupiraient votre imagination, et par-là ils rétréciraient vos idées, quoiqu'ils soient remplis de traits sublimes. Aspirez à une composition originale; cherchez des alimens qui nourrissent votre esprit sans vous abaisser au rang des plagiaires. Il n'est plus temps de lire les sermons d'autrui, quand on veut en composer soi-même. Préférez donc à tous ces discours consacrés par l'admiration publique, des ouvrages non moins précieux à l'éloquence et beaucoup plus fructueux pour le prédicateur : les *Lettres de Fénélon*, où ce profond moraliste devine tous les caractères particuliers par la connaissance qu'il a du cœur humain; les productions de l'abbé *de Fleury*, qui intéresse par sa candeur, étonne par l'universalité de ses connaissances, attache toujours en parlant de la religion, parce qu'on sent qu'il l'aime, et déploie sans faste un courage de raison, qui n'est en lui que le besoin d'être sincère; quelques livres excellens de *Port-Royal*, où l'on re-

connaît l'accent de la religion et la poésie des livres sacrés; *le Guide des pécheurs*, où *Grenade* effraie l'imagination des méchans, et les tient, pour ainsi dire, suspendus entre les remords et la justice divine; *l'Imitation de Jésus-Christ*, chef-d'œuvre de simplicité et de naïveté, et le plus beau livre, dit *Fontenelle*, « qui soit parti » de la main d'un homme, puisque l'Evangile » n'en vient pas; » enfin les écrits de *S. François de Sales*, qui respirent la piété la plus tendre, et où l'on trouverait encore plus d'onction, s'il y avait un peu moins d'esprit.

(MAURY.)

De l'onction.

C'est à cette onction persuasive, c'est au langage du cœur, que l'on reconnaît un écrivain qui lit habituellement ces divers ouvrages de piété, et cet heureux talent d'émouvoir est sans doute le principal objet de l'éloquence chrétienne. Tous les hommes n'ont pas assez d'esprit pour saisir une idée ingénieuse; mais ils ont tous une âme pour être affectés d'un sentiment profond, et jamais les auditeurs ne sont plus universellement attentifs que lorsque le prédicateur devient pathétique. Gardez-vous pourtant de cette sensibilité superficielle qui se com-

munique aux accens de la voix sans pénétrer jusqu'au fond de l'âme, et qui va expirer dans l'oreille de l'auditeur, lorsqu'elle ne s'exhale point de la chaleur intérieure de la composition. *Ce n'est point une commisération feinte, ce ne sont point des imitations de douleur que je demande*, dit Cicéron, *c'est une douleur réelle, ce sont des sanglots qui partent d'un cœur brisé*. Je veux qu'après un morceau de terreur qui m'a consterné, l'orateur se rapproche de moi par le sentiment, qu'il ranime mes espérances presque éteintes, et qu'après m'avoir menacé d'un Dieu vengeur, il me montre un Dieu qui pardonne.

(MAURY.)

De l'onction de Fénélon.

Il est une éloquence douce et coulante, qui, loin d'exciter de violentes secousses, s'insinue sans effort dans l'âme et y réveille les plus tendres affections; c'est une suite de sentimens naturels et touchans qui s'épanchent avec abondance; et au moment où on les éprouve, on oublie l'orateur qui les inspire, on croit s'entretenir avec soi-même. L'impression qu'on reçoit ressemble alors au recueillement; chaque mot ajoute à l'émotion, et produit je ne sais quel attendrissement qui dilate et fait palpiter tous

les cœurs. Telle est l'éloquence de Fénélon. La première partie de son discours pour *le Sacre de l'électeur de Cologne* est écrite avec l'énergie et l'élévation de Bossuet; la seconde suppose une sensibilité qui n'appartient qu'à Fénélon. Je n'en citerai qu'un exemple. « O Pasteurs ! loin de » vous tout cœur rétréci. Elargissez, élargissez » vos entrailles. Vous ne savez rien, si vous ne » savez que commander, que reprendre, que » corriger, que montrer la lettre de la loi. Soyez » pères; ce n'est pas assez, soyez mères; souf- » frez de nouveau les douleurs de l'enfantement » à chaque effort qu'il faudra faire pour ache- » ver de former Jésus-Christ dans un cœur. »

(Maury.)

De différens Orateurs qui ont excellé dans le genre pathétique.

Ce serait prendre des idées bien fausses de l'éloquence chrétienne, que d'exiger d'un prédicateur des discours entiers écrits dans ce genre pathétique. Il est dangereux de donner trop d'étendue aux morceaux touchans. *La commisération doit être de peu de durée*, dit Cicéron; *car rien ne sèche plus promptement que les larmes.* L'intérêt se refroidit lorsque l'auditeur reste trop

longtemps dans la même situation, et qu'on ne laisse ni aucun intervalle à la sensibilité, ni aucun repos à l'éloquence. Le travail peut rendre le style exact, imposant, harmonieux; mais l'effort ne produit jamais une véritable onction; et plus il en coûte à l'orateur pour être animé et pathétique, plus son discours est languissant et froid. D'ailleurs, toutes les matières sont-elles susceptibles de sentimens tendres? Nos grands maîtres n'ont pas osé quelquefois suivre cette route, même en traitant les sujets qui semblaient prêter le plus à la sensibilité. Bourdaloue a composé quatre Sermons différens sur la mort de Jésus-Christ, et cependant il n'a pas fait une seule *Passion* dont le caractère propre soit d'être touchante. Son génie envisageait toujours sous un autre rapport l'histoire des souffrances du Fils de Dieu; aussi annonçait-il à ses auditeurs qu'il ne s'était pas proposé de faire couler leurs larmes. *On vous a cent fois attendris*, disait-il dans son exorde, *et moi je veux vous instruire.* Néanmoins, Bourdaloue attendrissait; mais il savait placer de distance en distance ces morceaux de sentimens qui n'auraient plus frappé l'auditoire, s'il les eût accumulés. Les modèles d'éloquence pathétique les plus célèbres sont la Harangue de l'évêque Flavien à l'empereur Théo-

dose en faveur des habitans de Thessalonique; la Requête du vertueux prélat Barthélemi Las Casas à Philippe II contre les meurtriers des Mexicains, et l'Exhortation de Cheminais pour les prisonniers. Ce dernier discours est écrit avec autant d'onction que de simplicité; mais les idées et les mouvemens oratoires n'y sont jamais poussés jusqu'au sublime : c'est le ton du sujet, ce n'en est pas le fond. Le style de Cheminais, plein de douceur et de mollesse, suppose le plus heureux talent, et ses Sermons respirent une certaine langueur attrayante et affectueuse, qui doit nous faire regretter à jamais que cet écrivain, affaibli d'ailleurs par des infirmités habituelles, n'ait pas assez vécu pour remplir sa carrière oratoire. (MAURY.)

De la Péroraison.

Si l'onction est nécessaire à un discours chrétien, c'est sans doute dans la péroraison : c'est là que l'orateur doit mettre en œuvre tous les ressorts de la sensibilité et frapper les plus grands coups de l'éloquence. Tous les sujets de morale aboutissent à des conclusions pathétiques, l'attention de l'auditoire, qui se ranime toujours à la fin du sermon, invite le ministre de la parole

à couronner l'instruction par des images touchantes et des peintures énergiques, qui remuent vivement les consciences et laissent dans tous les esprits une impression ineffaçable. Quelques rhéteurs ont établi, comme une règle de l'art oratoire, qu'il fallait rappeler dans cette partie du discours les principaux raisonnemens et en présenter l'analyse. J'ose m'élever contre cette méthode, qui n'a jamais été suivie, ni par Démosthènes, ni par Cicéron. Si cette récapitulation des preuves devait terminer un discours, ne serait-ce pas sur-tout au barreau qu'on l'aurait employée? En vain m'opposerait-on ici l'exemple de Cicéron dans sa belle harangue *des Supplices* contre Verrès. L'orateur invoque successivement dans sa péroraison tous les dieux et toutes les déesses dont ce brigand avait pillé les temples, et rend ainsi plus frappant le tableau de ses profanations; mais ces apostrophes sublimes sont-elles donc une analyse de son plaidoyer? Cicéron a prouvé d'abord que Verrès n'avait aucun talent militaire, et qu'il était également incapable de commander une flotte ou une armée; il a rappelé ensuite les excès de ses débauches, de son avarice et de ses cruautés envers les citoyens romains, qu'il faisait crucifier sur les côtes de la Sicile, le visage

tourné du côté de Rome. Or, Cicéron oublie tous ces divers attentats à la fin de son discours, et ne reproche plus à l'accusé que ses sacriléges. Il n'est donc pas vrai que l'orateur romain présente à ses juges un précis de sa harangue dans cette péroraison.

Nos plus illustres orateurs ne résument jamais, en finissant un sermon, le plan et les argumens du sujet. Massillon retrace rapidement quelques-unes de ses idées dans la péroraison de son discours *sur la Certitude d'un avenir*, je l'avoue; mais il ne s'appesantit point sur les contradictions qu'il reproche aux impies, et il se livre aussitôt à des mouvemens affectueux. D'ailleurs, un exemple particulier ne suffirait point pour établir une règle générale. Eh! devrions-nous donc imiter Massillon et Bourdaloue, quand même ils se seraient assujétis à une marche si didactique et si monotone? Qui ne sent combien de pareils corollaires attiédiraient le prédicateur et l'assemblée? La conclusion oratoire ne se borne pas à de simples conséquences spéculatives. Vous n'avez encore rien fait quand vous avez prouvé la vérité de vos principes; c'est de ce point qu'il faut partir pour triompher des passions, afin qu'il ne reste plus au pécheur aucune excuse et que la conviction l'amène au

repentir. Or, pour produire de tels effets, laissez-là vos preuves et vos divisions, et croyez qu'on affaiblit tout ce que l'on répète. Paraphrasez quelques versets d'un psaume relatif à votre sujet, et dans les regrets ou dans les faiblesses de David, montrez-moi les remords et les misères secrètes de tous les hommes; exhortez, instruisez, confondez par des répétitions variées et touchantes les différens états qui composent la société, et déployez toutes les forces de votre génie pour prouver que le bonheur ne réside pas dans le plaisir, mais dans la vertu. Que vous dirai-je enfin? oubliez les méthodes, oubliez l'art lui-même; élevez-vous vers Dieu par une prière attendrissante; devenez l'intercesseur de votre auditoire, et que cette multitude qui résistait à vos menaces, soit contrainte de céder aux effusions de votre charité.

(Maury.)

De la Mémoire.

En vain auriez-vous reçu de la nature cet heureux don de persuader et d'émouvoir; en vain auriez-vous perfectionné votre talent par l'étude des règles, vous parviendriez à écrire avec éloquence; mais vous ne parleriez jamais en homme éloquent, si vous étiez interrompu dans le débit

de vos discours par les infidélités de votre mémoire. Cicéron appelle cette faculté le *trésor de l'âme*, et il la compte toujours parmi les qualités essentielles à un orateur. On récite mal ce qu'on ne sait pas imperturbablement; on ajoute au ton d'apprêt, qui n'est déjà que trop sensible dans les chaires chrétiennes, une contrainte qui fatigue l'assemblée.

> Quel déplaisir de voir l'orateur entrepris
> Relire dans la voûte un sermon mal appris!

Lorsque les auditeurs éprouvent ce *déplaisir*, ils craignent de s'exposer encore au même embarras et n'écoutent plus qu'avec inquiétude; d'où il s'ensuit qu'un défaut de mémoire, qui ne fait nul tort au mérite de l'orateur, nuit infiniment à l'effet du discours. Ne regardez donc jamais comme perdu le temps que vous sacrifiez à cette étude mécanique; ce n'est point ce temps que vous perdez, c'est le travail de la composition, qui devient inutile, si vous n'apprenez avec soin un sermon qui vous a coûté tant de veilles. Bourdaloue et Massillon, nés l'un et l'autre avec une mémoire ingrate, étaient obligés d'avoir recours à leur manuscrit presque toutes les fois qu'ils exerçaient le ministère sacré; mais ils sentaient alors avec une espèce d'humiliation com-

bien ils diminuaient le plaisir qu'on avait à les entendre. L'évêque de Clermont en conçut un tel dégoût pour la chaire, qu'il ne voulut plus y monter pendant les vingt-cinq dernières années de sa vie; et on sait qu'étant un jour pressé d'indiquer celui de ses sermons dont il était le plus content, il répondit avec un sens profond : *C'est celui que je sais le mieux.*

C'est l'usage de réciter par cœur, qui a introduit dans la carrière de l'éloquence sacrée cette foule de prédicateurs qui, par paresse ou par défaut de talent, débitent les sermons d'autrui. Pour eux, tous les travaux du ministère se bornent à l'effort pénible et dégoûtant de graver dans leur mémoire des discours qu'ils n'ont point eu la peine ou le plaisir de composer. La mémoire égale tous les orateurs chrétiens aux yeux du peuple, et sert de supplément au génie; mais ce léger inconvénient est utile à l'enseignement de la religion sans être nuisible aux progrès de l'art, et il est à présumer que lorsque l'on prèche les sermons des autres, on n'en ferait pas de meilleurs soi-même.

C'est une excellente méthode de retoucher un sermon dès qu'on l'a prêché une fois. La chaire en fait ressortir les beautés et les défauts; et pourvu que l'on sache observer l'impression

du discours sur l'auditoire, il est aisé à l'orateur de remarquer les morceaux faibles ou prolixes qui redemandent un nouveau travail. Qu'il se juge donc lui-même en descendant de chaire, moins sur le témoignage d'autrui que sur ses propres observations.

Des motifs d'émulation qui doivent animer les orateurs chrétiens.

Ces corrections multipliées coûtent, je le sais, un travail très-pénible aux prédicateurs de la morale chrétienne; cependant ce qu'il y a de triste et d'effrayant dans notre ministère, ce n'est ni l'étude qu'exige la composition, ni l'assujettissement qu'impose la mémoire; c'est le découragement, qui augmente à mesure qu'on vieillit dans ses fonctions; c'est l'ennui de répéter toujours des sermons qu'on ne dit plus sans répugnance; c'est la certitude de découvrir sans cesse des défauts dans ses propres discours, et de se trouver ainsi, je ne dis pas seulement fort en-deçà de la perfection, mais encore fort au-dessous de son propre talent; c'est surtout l'indifférence de notre siècle pour la religion, d'où il résulte qu'on assiste à une instruction chrétienne comme à un spectacle

profane; qu'on veut réduire notre zèle à sacrifier et les vérités les plus importantes et l'éloquence la plus impétueuse, à je ne sais quels sujets frivoles, ou à quelques fleurs de rhétorique; et qu'enfin il semble que nous devions nous dégrader également, et comme apôtres et comme orateurs, pour plaire à la multitude. Ces dégoûts sont amers sans doute : il faut cependant les surmonter, quand même nous ne réussirions qu'à ramener un seul méchant à la vertu, qu'à préserver un seul malheureux du désespoir, enfin qu'à épargner un seul crime à la terre. Hélas! que faut-il donc de plus pour vivifier notre ardeur? quelle âme honnête et sensible dédaignera une si douce récompense? Nous aurons rempli notre vocation en nous rendant utiles aux hommes : nous serons dédommagés par notre bonheur de tous nos sacrifices; l'agréable souvenir des travaux de notre jeunesse viendra récréer la solitude et consoler l'inaction de nos vieux ans; et quand la mort appesantira sa main sur nos paupières, nous pourrons dire à ce grand Dieu dont nous aurons publié les lois: «O mon père! tu m'avais donné
» tes enfans à instruire : je te les rends meilleurs.
» Souviens-toi de tous les biens que tu as ré-
» pandus sur ton peuple par le canal de ton

» ministère. Les larmes que j'ai séchées, les
» larmes que je fis couler en ton nom t'intercè-
» dent pour moi. J'ai été l'instrument de ta
» clémence, rends-moi désormais l'objet de tes
» miséricordes. »

DE L'ÉLOQUENCE DE LA CHAIRE,

PAR MARMONTEL.

Chez les anciens, l'éloquence n'entrait point dans les fonctions du sacerdoce; et ce qui répondait le plus au genre de l'éloquence de la *chaire*, c'étaient les leçons des philosophes, les déclamations des sophistes et les harangues des rhéteurs. Ceux-ci distinguaient deux genres d'éloquence, l'*indéfini* ou celui des questions, et le *fini* ou celui des causes. La question était générale, la cause était particulière. L'une tendait à établir une opinion, une maxime, une vérité de spéculation, et l'autre, à constater un fait ou à déterminer sa qualité morale; à décider si une chose avait été, si elle était, si elle serait; s'il était juste, honnête, utile, possible, vraisemblable ou non, qu'elle fût, ou qu'elle eût été, de telle ou telle façon.

Or, dans les républiques, où non-seulement

le salut des citoyens, mais celui de l'État, se trouvait tous les jours entre les mains de l'éloquence, les causes personnelles et la cause commune étaient d'un si grand intérêt, qu'on regardait comme un parleur oiseux celui qui s'amusait à des thèses spéculatives, sans objet réel et présent. Isocrate, que sa timide modestie avait éloigné des affaires, mit cette éloquence à la mode; et lorsque dans la Grèce la liberté fut descendue de la tribune avec Démosthènes et l'eut suivi dans le tombeau, les sophistes reprirent le genre d'Isocrate. Ils employèrent un talent, désormais destitué de fonctions publiques, à déclamer sur des sujets vagues, les uns avec la bonne foi, le zèle et le courage de la vertu; les autres, et le plus grand nombre, avec la vanité du bel-esprit, qui cherchait à briller par un style fleuri, par des opinions singulières, et par les fausses lueurs de ces raisonnemens subtils et captieux qui en ont pris le nom de sophismes.

A Rome, l'éloquence dégénéra de même en déclamations frivoles, dès que le tableau des proscriptions et la langue de Cicéron percée par Antoine, avertit tout homme éloquent, ou de flatter, ou de se taire, ou de ne dire, comme

il convient sous les tyrans, que des choses vagues et vaines.

Jusques-là, ce genre d'éloquence philosophique avait paru si peu important, que les rhéteurs eux-mêmes dédaignaient d'en parler expressément dans leurs leçons. (1)

Mais cette éloquence, qu'on négligeait tandis qu'elle était isolée et vague, on en faisait le plus grand cas lorsqu'elle entrait dans la composition des plaidoyers et des harangues : car toute cause particulière tient à une question générale d'où elle est extraite ou déduite ; et c'était surtout à ce principe général que Cicéron recommandait à l'orateur de s'attacher, soit pour agrandir son sujet, soit pour dominer sur la cause (2).

L'éloquence de la tribune et du barreau était donc composée, et de celle qui est devenue

---

(1) Dividunt enim totam rem in duas partes, in causæ controversiam et quæstionis... De causâ præcepta dant ; de alterâ parte dicendi mirum silentium est. (*Cic.*, *de Or.*, l. 2.)

(2) Ornatissimæ sunt orationes eæ quæ latissimè vagantur, et à privatâ ac singulari controversiâ se ad universi generis vim explicandum conferunt et convertunt. (*Ibid.*, l. 3.)

l'éloquence des plaidoyers, et de celle qui est devenue l'éloquence de la *chaire*. Politique, morale, religion, tout fut dans son domaine. Les philosophes disputaient, dans un langage subtilement obscur, de toutes les choses de la vie (1). L'orateur en parlait avec chaleur, avec clarté, avec force, avec abondance (2). Ajoutez à cela le droit de parler en public de la politique, de la législation, de l'administration de l'État, de tous ses intérêts au-dedans et au-dehors (3); car sa police s'exerçait même sur les mœurs personnelles : vous aurez une idée de l'orateur grec et romain.

Ce qui nous reste de l'éloquence politique de ces temps-là s'est réfugié dans les états républi-

---

(1) De rebus bonis et malis, expetendis aut fugiendis, honestis aut turpibus, utilibus aut inutilibus, de virtute, de justitiâ, de continentiâ, de prudentiâ, de magnitudine animi, de liberalitate, de pietate, de amicitiâ, de fide, de officio, de cæteris virtutibus contrariisque vitiis. (*Cic.*, *de Orat.*, l. 3.)

(2) Quis cohortari ad virtutem ardentiùs; quis à vitiis acriùs revocare, quis vituperare improbos vehementiùs; quis laudare bonos ornatiùs, quis cupiditatem vehementiùs frangere accusando potest? Quis mœrorem levare mitiùs consolando? (*Ibid.*)

(3) De republica, de imperio, de re militari, de disciplinâ civitatis, de hominum moribus. (*Ibid.*)

cains. Quant à l'éloquence morale, la religion lui a élevé, non pas une tribune, mais un trône; et ce trône est la *chaire*.

Pour se faire une idée du ministère qu'elle y exerce, il faut se figurer dans un temple, au pied des autels, sous les yeux de Dieu même, et en présence de tout un peuple, une lice ouverte, où l'éloquence, aux prises avec les passions, les vices, les faiblesses, les erreurs de l'humanité, les provoque les unes après les autres, quelquefois toutes ensemble, les combat, les terrasse avec les armes de la foi, du sentiment et de la raison.

L'homme qui parle est l'envoyé du ciel, et par la sainteté de son caractère il semble porter sur le front le nom du Dieu dont il est le ministre : la cause qu'il défend est celle de la vérité et de la vertu : ses titres sont les droits de l'homme, la loi de la nature, empreinte dans tous les cœurs, et la loi révélée, écrite et consignée dans le dépôt des livres saints : les intérêts qu'il agite sont ceux du ciel et de la terre, du temps et de l'éternité; enfin, les cliens qu'il rassemble autour de lui et comme sous ses ailes, sont : la nature, dont il défend les droits; l'humanité, dont il venge l'injure; la faiblesse, dont il protège le repos et la sûreté; l'innocence, à laquelle

il prête une voix suppliante pour désarmer la calomnie, ou des accens terribles pour l'effrayer; l'enfance abandonnée, pour qui, dans l'auditoire, il cherche des cœurs paternels; la vieillesse souffrante, l'indigence timide, la grande famille de Jésus-Christ, les malheureux, en faveur desquels il émeut les entrailles du riche et du puissant : tel est le fidèle tableau du plaidoyer évangélique.

Si un semblable ministère est bien rempli, c'est une des plus belles institutions dont l'humanité soit redevable à la religion chrétienne. Mais pour le remplir dignement, il faut que l'orateur pense qu'il a pour juge Dieu et les hommes : Dieu, pour ne pas trahir sa cause, ou par de frivoles égards, ou par de lâches complaisances; les hommes, pour s'accommoder à la faiblesse de leur entendement, lorsqu'il vient les instruire; à la trempe de leur esprit, lorsqu'il veut les persuader; et au naturel de leur âme, lorsqu'il cherche à les émouvoir. Ainsi, son éloquence doit être divine par la sublimité de ses motifs, et humaine par ses moyens.

C'est du côté humain qu'elle est un art, et un art peut-être aussi difficile que l'éloquence de la tribune et du barreau.

Je ne sais, dit Cicéron, si de tous les travaux

des humains, le plus grand n'est pas celui de l'orateur dans les causes contentieuses, où l'opinion des ignorans sur la force de votre éloquence tient à l'événement et dépend du succès; où vous avez présent un adversaire qu'il faut repousser et frapper; où celui qui va décider du sort de l'affaire est souvent aliéné contre vous, ami de la partie adverse, ennemi de la vôtre; où il s'agit de l'instruire, de le détromper, de le modérer ou de l'exciter; où de toute manière propre à la cause et convenable au temps, il faut le gouverner par la parole, le ramener de la bienveillance à la haine, de la haine à la bienveillance; et comme une machine qui le pousse tantôt vers la sévérité, tantôt vers la clémence, tantôt vers la tristesse et tantôt vers la joie, le remuer, l'entraîner malgré lui. (1)

---

(1) In causarum contentionibus magnum est quoddam atque haud sciam an de humanis operibus longè maximum, in quibus vis oratoris plerumque ab imperitiis exitu et victoriâ judicatur : ubi adest armatus adversarius, qui sit et feriendus et repellendus : ubi sæpè is qui rei dominus futurus est, alienus atque iratus, aut etiam amicus adversario et inimicus tibi est : quum aut docendus is est, aut dedocendus, aut reprimendus aut incitandus, aut omni ratione, ad tempus, ad causam, oratione moderandus: in quo sæpè bene-

Or l'orateur, *en chaire*, trouve, comme au barreau, un auditoire difficile et injuste, et non-seulement dans ses juges des hommes prévenus d'opinions, de sentimens, de passions opposées à ses maximes ; mais, dans ces mêmes juges, des parties intéressées, qu'il faut réduire à prononcer contre les affections les plus intimes de leur âme, contre leurs penchans les plus chers.

Son éloquence aura donc à donner à ses pensées au moins autant de force, et à ses paroles au moins autant de poids que l'éloquence du barreau : *Omnium sententiarum gravitate, omnium verborum ponderibus est utendum.* (Cic.) Encore n'a-t-elle pas toutes les mêmes armes que cette éloquence profane. Elle peut bien employer, comme elle, une action variée et véhémente, pleine de chaleur, d'enthousiasme, de sensibilité, de naturel et de candeur (1) ; mais d'opposer le vice au vice, les passions aux passions ; d'intéresser, de faire agir en sa faveur la

---

volentia ad odium, odium autem ad benevolentiam deducendum est : qui tanquam machinatione aliquâ, tum ad severitatem, tum ad remissionem, animi tum ad tristitiam, tum ad lætitiam est contorquendus. (*Cic. de Orat.*, l. 2.)

(1) Accedat oportet actio varia, plena animi, plena spiritûs, plena doloris, plena veritatis. (*Ibid.*)

vanité; l'orgueil, l'ambition, l'envie, ou la colère ou la vengeance, c'est ce qui n'est pas digne d'elle. Tous ses moyens doivent être innocens, et tous ses motifs vertueux : les uns surnaturels, dans les rapports de l'homme à Dieu; les autres, plus humains, dans les rapports de l'homme à l'homme, et dans ses retours sur lui-même; mais ceux-ci toujours épurés.

Un petit nombre de vérités, effrayantes pour les méchans et consolantes pour les bons : un Dieu juste, à qui tout est présent, et qui punit et récompense; le passage d'une âme immortelle de la vie à l'éternité; l'instant de ce passage, aussi imprévu qu'inévitable; la solitude de cette âme, après la mort, devant son juge, et le bien et le mal qu'elle aura fait, mis dans une exacte balance; la révélation solennelle de la conscience de tous les hommes au jugement universel; un abîme de peines destiné aux coupables; une source intarissable de félicité réservée aux justes dans le sein de Dieu même; un monde qui trompe et qui passe; le temps qui roule au sein de l'éternité immobile; la vie et tous ses biens, emportés comme des atômes dans ce tourbillon dévorant; les générations humaines successivement englouties dans cet immense océan de l'éternité ; et Dieu qui les attend :

voilà les grands léviers de l'éloquence évangélique.

Elle a quelques passions à remuer : la crainte, pour troubler la sécurité des méchans ; la commisération, pour émouvoir l'homme sensible en faveur de ses frères ; l'indignation, pour repousser l'exemple d'une prospérité coupable ; la honte, pour humilier l'homme vicieux et superbe à la vue de sa bassesse, de son opprobre et de son néant. Elle a aussi, pour consoler, pour encourager l'homme faible et fragile, mais indulgent et secourable, l'espérance, la confiance en un Dieu père de la nature, les prodiges de sa clémence, les mystères de son amour. Enfin, dans le soin de soi-même, dans l'intérêt de son propre bonheur, dans le penchant qu'ont tous les hommes dont le cœur n'est pas dépravé, à s'aimer réciproquement, à se consoler dans leurs peines, à s'entr'aider dans leurs besoins, à se soulager dans leurs maux, l'orateur chrétien trouve encore des moyens de persuasion. Il fera voir, même dans cette vie, l'enfer anticipé du crime : aux convulsions d'une âme en proie aux passions, au trouble qui accompagne les plaisirs vicieux, à l'amertume qu'ils déposent, aux transes, aux angoisses, aux remords de l'iniquité, il opposera la sérénité de l'inno-

cence, le calme de la bonne foi, les célestes pressentimens de la piété, les voluptés de la bienfaisance, les délices de la vertu. C'en est assez pour captiver, pour émouvoir un nombreux auditoire, et pour gagner la cause de la religion au tribunal même de la nature.

Un avantage que semble avoir l'éloquence de la *chaire* sur celle du barreau, c'est que l'orateur parle seul et n'est point exposé à la réplique. Mais s'il veut laisser dans les esprits une persuasion durable, une conviction profonde, il plaidera lui-même les deux causes et avec la même sincérité : car il faut bien qu'il se souvienne qu'il a dans l'auditoire un adversaire d'autant plus opiniâtre qu'il est muet, et qui, dans son silence, s'exagère la force des raisons qu'il lui opposerait, s'il lui était permis de parler.

Je n'entends pas qu'un sermon dégénère en controverse scolastique; mais tout ce qu'un sujet présente d'objections graves à prévenir, ou de difficultés sérieuses à discuter et à résoudre, doit être exposé dans toute sa force, sans dissimulation et sans ménagement. C'est là ce qui donne sur-tout de la chaleur à l'éloquence, de la vigueur, de la véhémence au raisonnement et de l'éclat à la vérité.

Or, parmi les difficultés importantes, je

compte non-seulement celles qui frappent des esprits solides, mais celles qui peuvent troubler, inquiéter la multitude, et obscurcir, dans le commun des hommes, la lumière du sens intime, de la raison ou de la foi : tels sont les sophismes des passions, les prétextes du vice, les subterfuges de l'incrédulité.

Observons, cependant, que tout ce qui demande une dialectique déliée et suivie est peu propre à l'éloquence de la *chaire*, qui, destinée à captiver une multitude assemblée, doit être sensible, entraînante, et pour cela pleine d'images, de tableaux et de mouvemens. Bossuet, le plus grand controversiste de l'église romaine, a eu quelquefois le tort de l'être en *chaire*. Bourdaloue a prouvé la résurrection de Jésus-Christ, mais par les faits, en orateur fondé sur des preuves morales : jamais il n'a mis en question aucun des dogmes révélés.

Il en est du dogme pour l'éloquence de la *chaire*, comme des lois pour l'éloquence du barreau; il faut l'établir en principe et ne le discuter jamais. Dans un auditoire chrétien, les incrédules sont en si petit nombre, que ce n'est pas la peine de les y attaquer. Il vaut mieux supposer, comme il est vraisemblable, qu'on parle à des esprits déjà persuadés de la vérité

des prémisses, et de s'attacher aux conséquences qui lient le dogme avec la morale et communiquent à l'instruction la sainteté, la sublimité de leur source.

La seule raison qu'on peut avoir d'insister sur le dogme, c'est de prémunir les fidèles contre la séduction des écrits et des entretiens dangereux ; mais cette précaution même a ses dangers, et les voici :

Pour combattre l'incrédulité, il faut raisonner avec elle; car les invectives ne prouvent rien : c'est la ressource des hommes sans talent qui veulent être remarqués : *Eloquentiam in clamore et in verborum avisu positam putant.* (De Orat., l. 3.)

Or, raisonner sur des objets inaccessibles à la raison, c'est donner un mauvais exemple; c'est du moins laisser croire que chacun peut ainsi mettre les motifs de la foi à l'épreuve du syllogisme ; et si, pour quelques esprits justes, solides, éclairés, cette méthode est sûre, elle est bien périlleuse pour des esprits légers superficiellement instruits.

De plus, si, en attaquant l'incrédulité, on lui laisse toutes ses armes, si on ne dissimule rien de ses prétextes spécieux, si les sophismes sont présentés avec tout l'appareil d'artifice et de

force dont elle les a revêtus , ils troubleront les âmes faibles , ils scandaliseront les simples ; et au milieu des distractions d'un auditoire las de contentions théologiques, la solution échappera peut-être, la difficulté restera. Si, au contraire, pour combattre plus sûrement l'incrédulité, l'orateur la présente désarmée de ses raisons ou affaiblie dans sa défense, on doit craindre qu'une heure après, elle ne se montre elle-même, ou dans les livres, ou dans le monde, avec ces moyens spécieux que l'éloquence aura dissimulés ou sensiblement affaiblis, et qu'alors, en s'apercevant que l'orateur en a imposé, on n'appelle artifice ce qui n'aura été que ménagement et prudence. Or, la première qualité de l'orateur est de paraître de bonne foi; et dès qu'il a perdu la confiance de son auditoire, pour avoir manqué de candeur, il aurait beau être éloquent, il faut qu'il renonce à la *chaire.*

Que faire donc pour arrêter les progrès et les ravages de l'incrédulité? Que faire? De bons livres, dont la lecture ait de l'attrait, et là, bien mieux que dans un discours rapide et fugitif, se donner le temps et l'espace de couper successivement les cent têtes de l'hydre,

que le glaive de la parole tente inutilement de trancher à-la-fois.

Le champ fertile et vaste de l'éloquence de la *chaire*, c'est la morale. Il s'agit de faire, non des chrétiens, mais de bons chrétiens; de parler comme l'évangile; d'inspirer aux hommes la bonté, l'indulgence, la bienveillance mutuelle, la bienfaisance active, la tempérance, l'équité, la bonne foi, l'amour de l'ordre et de la paix : il s'agit de renvoyer son auditoire plus instruit et surtout meilleur, de consoler et d'adoucir les autres, de resserrer les nœuds de la société et de la nature, et surtout les liens de cette charité universelle qui honore tant la religion; il s'agit de rendre le vice odieux, la vertu aimable, le devoir attrayant, la condition de l'homme, condamné à la peine, plus douce ou moins intolérable; il s'agit de faire produire à la nature le plus de biens qu'il est possible, d'en extirper le plus de maux, et de couronner les efforts qu'on aura faits pour consommer l'ouvrage de la félicité publique, en imprimant au malheur même ce caractère consolant qui le rend cher à celui qui l'éprouve, et qui, dans le Dieu qui l'afflige, lui montre un rémunérateur.

La nature, l'objet, les principaux moyens de l'éloquence de la *chaire* une fois connus, il est aisé de déterminer quels en sont les genres et les caractères, et quelles dispositions elle exige dans l'orateur.

Observons d'abord, à l'égard des genres, qu'à l'inverse de l'éloquence du barreau, tandis que celle-ci doit sans cesse descendre du général au particulier, la première doit tendre et s'élever sans cesse du particulier au général : l'une ramène les maximes au fait, l'autre étend les faits en maximes ; celle-là cherche une décision, celle-ci une règle. Dans un plaidoyer, c'est la cause d'un homme qui s'agite ; dans un sermon, c'est la cause d'un peuple et celle de l'humanité.

Ainsi, soit l'homélie, ou le sermon, soit le panégyrique ou l'oraison funèbre, tout doit tendre à l'instruction, à l'édification publique. C'est ce que personne n'oublie en agitant une question, ou de doctrine, ou de morale ; mais c'est ce qu'on doit aussi avoir en vue dans les éloges qui se prononcent dans un temple. Il est sans doute intéressant et juste de rendre des hommages solennels à de grandes vertus ; il est peut-être indispensable de rendre de tristes honneurs à la mémoire de ceux que

par devoir on a honorés pendant leur vie ; et en jetant sur leurs faiblesses le voile du respect et de la charité, il est utile, pour l'exemple, de rappeler, sans adulation, ce qu'ils ont fait de bien et ce qu'ils ont eu de louable. Mais la louange, dans la bouche d'un orateur religieux, ne doit jamais être sans fruit : ce doit être comme un flambeau qui éclaire, non pas les ténèbres impénétrables de la mort, mais les sentiers périlleux de la vie, et qui échauffe, non pas les cendres de l'homme qui n'est plus, mais l'âme des hommes qui sont encore et qui ont besoin d'émulation.

Ainsi, à proprement parler, il n'y aurait pour la *chaire* qu'un genre d'éloquence, celui qui traite des devoirs de l'homme ; mais parce qu'elle a tantôt pour base une maxime à développer, tantôt un exemple à produire, je distinguerai le sermon de l'éloge ; et pour celui-ci je renvoie à l'article *démonstratif*.

Quant au sermon, c'est à lui d'imprimer son caractère à l'éloquence, et ce caractère est décidé par la qualité du sujet et par celle de l'auditoire.

Instruire, persuader, émouvoir, sont la tâche de l'éloquence en général ; mais selon le sujet, elle s'adresse plus directement à l'es-

prit ou à l'âme, et sur l'un et sur l'autre elle agit avec plus ou moins de douceur ou de violence; de là cette éloquence onctueuse et insinuante de Massillon, qui entraîne moins qu'elle n'attire, et qui rendrait irrésistible la séduction du mensonge, comme elle rend inévitable le charme de la vérité; de là cette éloquence dominante de Bourdaloue sur la raison, et cette éloquence impérieuse de Bossuet sur l'imagination et sur la volonté, qu'elle subjugue à force ouverte, et comme dédaignant le soin de les gagner.

On sent que de ces deux moyens, le choix ne saurait être indifférent au génie de l'orateur et à son propre caractère. Mais selon qu'il est plus ou moins doué de cette vigueur de raisonnement qui étonne dans Démosthènes, ou de cette souplesse d'âme qu'on admire dans Cicéron, ou de cette hauteur de pensée qui se distingue dans Bossuet, ou de cette abondance de sentiment qui s'épanche de l'âme de Massillon, ou de cette fermeté imposante et progressive, qui donne à l'éloquence de Bourdaloue l'impénétrable solidité et l'impulsion irrésistible d'une colonne guerrière qui s'avance à pas lents, mais dont l'ordre et le poids annoncent que devant elle tout

va ployer ; selon, dis-je, que l'orateur se sentira porté naturellement vers l'un de ces genres d'eloquence, il s'attachera aux sujets les plus analogues à son génie.

Si, intérieurement, il se sent né pour les hautes conceptions et pour les images sublimes, il se saisira des sujets les plus susceptibles de grandeur et de majesté : il planera comme l'aigle sur les débris des trônes, sur les ruines des empires ; il élevera son auditoire à la hauteur de ses pensées, soit pour lui faire contempler l'étendue et la profondeur des desseins de Dieu, soit pour lui faire apercevoir du haut du ciel le néant de l'homme, et le forcer à s'écrier avec Bossuet : *O que nous ne sommes rien !* Je ne dirai qu'un mot pour caractériser ce genre. Un orateur est appelé à prononcer une oraison funèbre, au milieu des tombeaux des rois. Il monte en *chaire* : il jette les yeux sur ces tombeaux ; il parcourt d'un regard lent et sombre une cour en deuil, autour d'un pompeux mausolée ; et à la vue de cet appareil, de ce cortége de la mort, après quelques momens de silence, il débute ainsi : *Dieu seul est grand, mes Frères.* Si ce n'est pas Bossuet qui a eu ce mouvement, quel autre est digne de l'avoir eu ?

Si le caractère de l'orateur est la force, la véhémence, une âpreté austère, et cette profonde sensibilité, qu'on appelle si bien du nom d'*entrailles*, il livrera la guerre aux vices de la prospérité, aux passions des âmes superbes, à l'orgueil, à l'ambition, aux fiers ressentimens de la vanité offensée, à la cupidité qui boit le sang des peuples, au luxe avide et insatiable qui s'abreuve de leurs sueurs, à cette dureté des riches que la vue des malheureux n'amollit jamais, à cet amour-propre exclusif et impitoyable, qui change autour de lui la dépendance en servitude ; à cet esprit de tyrannie et d'oppression, qui n'estime dans la fortune que le moyen d'acheter des esclaves, et dans l'autorité que le droit odieux de faire trembler ou gémir.

C'est à l'orateur susceptible d'une sainte indignation et capable des grands efforts de l'éloquence pathétique, à prendre l'homme ainsi dénaturé, comme Hercule embrassait Anthée, à faire perdre terre à ce colosse, à le tenir suspendu sur l'abîme du tombeau et de l'avenir, et à l'étouffer de remords.

Qui nous donnera le modèle de ce genre? Ah! Bridaine nous l'eût donné, si on l'avait mis à sa place. Mais il nous reste de ce Bridaine (au

moins s'il faut en croire M. l'abbé Maury) un morceau à côté duquel tout paraît faible en éloquence.

« Je me souviens, dit M. l'abbé Maury (et c'est au moins ce qu'on peut appeler un heureux effort de mémoire), je me souviens de lui avoir entendu répéter le début du premier sermon qu'il prêcha dans l'église de Saint-Sulpice, à Paris, en 1751. La plus haute compagnie de la capitale vint l'entendre par curiosité. Bridaine aperçut dans l'assemblée plusieurs évêques, des personnes décorées, une foule innombrable d'ecclésiastiques; et ce spectacle, bien loin de l'intimider, lui inspira l'exorde qu'on va lire. Voici, ajoute-t-il, ce que ma mémoire me rappelle de ce morceau, dont j'ai toujours été vivement frappé, et qui ne paraîtra peut-être point indigne de Bossuet ou de Démosthènes :

« A la vue d'un auditoire si nouveau pour moi, il semble, mes frères, que je ne devrais ouvrir la bouche que pour vous demander grâce en faveur d'un pauvre missionnaire dépourvu de tous les talens que vous exigez quand on vient vous parler de votre salut. J'éprouve cependant aujourd'hui un sentiment bien différent; et si je suis humilié, gardez-vous de croire

que je m'abaisse aux misérables inquiétudes de la vanité. A Dieu ne plaise qu'un ministre du ciel pense jamais avoir besoin d'excuse auprès de vous ! car, qui que vous soyez, vous n'êtes comme moi que des pécheurs. C'est devant votre Dieu et le mien que je me sens pressé, dans ce moment, de frapper ma poitrine. Jusqu'à présent j'ai publié les justices du Très-Haut dans des temples couverts de chaume ; j'ai prêché les rigueurs de la pénitence à des infortunés qui manquaient de pain ; j'ai annoncé aux bons habitans des campagnes les vérités les plus effrayantes de ma religion. Qu'ai-je fait, malheureux ! J'ai contristé les pauvres, les meilleurs amis de mon Dieu ; j'ai porté l'épouvante et la douleur dans ces âmes simples et fidèles, que j'aurais dû plaindre et consoler. C'est ici, où mes regards ne tombent que sur des grands, sur des riches, sur des oppresseurs de l'humanité souffrante, ou sur des pécheurs audacieux et endurcis ; ah ! c'est ici seulement qu'il fallait faire retentir la parole sainte dans toute la force de son tonnerre, et placer avec moi dans cette *chaire*, d'un côté, la mort qui vous menace, et de l'autre, mon Dieu qui vient vous juger. Je tiens aujourd'hui votre sentence à la main. Tremblez donc devant moi, hommes superbes

et dédaigneux qui m'écoutez. La nécessité du salut, la certitude de la mort, l'incertitude de cette heure si effroyable pour vous, l'impénitence finale, le jugement dernier, le petit nombre des élus, l'enfer, et par-dessus tout l'éternité! l'éternité! voilà les sujets dont je viens vous entretenir, et que j'aurais dû sans doute réserver pour vous seuls. Et qu'ai-je besoin de vos suffrages, qui me damneraient peut-être sans vous sauver? Dieu va vous émouvoir, tandis que son indigne ministre vous parlera; car j'ai acquis une longue expérience de ses miséricordes. Alors, pénétrés d'horreur pour vos iniquités passées, vous viendrez vous jeter entre mes bras, en versant des larmes de componction et de repentir, et à force de remords vous me trouverez assez éloquent. »

Quel ton! quelle simplicité! quelle austérité imposante! Voilà, ce me semble, le vrai modèle de l'éloquence apostolique. Mais avec un caractère moins haut, moins étonnant, l'orateur peut avoir encore une éloquence pathétique, et alors ses mouvemens ont moins d'indignation contre le vice, que d'intérêt pour l'humanité et d'amour pour la vertu. C'est l'éloquence des cœurs tendres, des âmes douces et sensibles; c'est, comme je l'ai dit, l'éloquence de Massillon. Elle n'opère

pas des révolutions si soudaines; et pour ce qu'on appelle *des cœurs de bronze*, elle est trop faible; mais sur des âmes d'une trempe moins dure, et c'est le plus grand nombre, elle peut faire sans violence de profondes impressions. Son avantage est d'être conciliatrice et attrayante, de faire aimer la vérité, tandis qu'une éloquence plus forte et plus austère la fait craindre. L'une ressemble à un ami sage, mais indulgent et consolant; l'autre, à un juge redoutable : or, il faut vaincre sa répugnance pour s'abaisser devant son juge, et il ne faut que suivre son penchant pour se livrer à son ami.

Au reste, l'éloquence est un remède; et selon le genre des maladies et la complexion des malades, un sage orateur sait le rendre ou plus doux ou plus violent.

Enfin, si le talent de l'orateur est cette force de raison véhémente et irrésistible qui subjugue l'entendement, et contre laquelle le mensonge et l'erreur n'ont ni défense ni refuge; s'il est l'homme dont le grand Condé disait, en voyant Bourdaloue monter en chaire: *Silence, voilà l'ennemi!* c'est à lui qu'appartiennent ces sujets où, en discutant les plus grands intérêts de l'homme, on lui démontre que ses vices font de lui un esclave, ses passions une victime, et ses erreurs

un insensé ; que lui-même il forme les chaînes qui le flétrissent et qui l'accablent ; que, pour lui, le plus capricieux, le plus tyrannique des maîtres, c'est sa volonté, libre comme il veut qu'elle le soit, c'est-à-dire sans frein ni loi ; que la nature et la raison sont trop souvent des guides infidèles ; que le sens intime s'altère et s'obscurcit ; que l'opinion change non-seulement d'un temps à l'autre en même lieu, d'un lieu à l'autre en même temps, mais dans un monde qui vit ensemble, et bien souvent dans le même homme, et d'un jour, d'un moment à l'autre ; que toute règle qui fléchit doit avoir elle-même un modèle inflexible pour se rectifier, et que ce modèle est la loi, non pas uniquement la loi de l'homme, qui ne peut être que défectueuse et vacillante comme lui ; mais la loi d'un être immuable, incorruptible par essence, qui ne peut ni tromper ni se tromper jamais, dont l'intelligence est sagesse, la volonté justice, la puissance vertu, et dont l'unique dessein sur l'homme est le désir de le rendre heureux.

Du mélange de ces couleurs primitives de l'éloquence se formeront, et selon le génie de l'orateur, et selon la nature des sujets qu'il méditera, une infinité de nuances. Le meilleur

même de tous les genres sera celui qui participera de tous ; car si, en parlant à un seul homme, il est bon de savoir affecter successivement son esprit et son cœur, de savoir agir par la raison sur son entendement, sur son imagination par de vives peintures, sur son âme par la chaleur et la force du sentiment, combien plus la réunion de ces moyens n'est-elle pas avantageuse, lorsque c'est une multitude assemblée qu'il s'agit de rendre attentive et docile, de désabuser et d'instruire, d'intéresser et d'émouvoir, en un mot, de persuader? Quel effet un tableau terrible ne fait-il pas au milieu d'un raisonnement simple et calme? Quelle chaleur les mouvemens de l'âme ne répandent-ils pas dans une suite d'inductions et de preuves? quelle force que celle de l'interrogation pour convaincre, de l'accumulation pour accabler, de la gradation pour confondre; de l'indignation, du reproche, de la menace, pour troubler, pour épouvanter l'auditeur? Quel attrait que celui d'un intérêt sensible, quand l'orateur, après avoir humilié, confondu, rempli l'assemblée de trouble et de terreur, semble révéler, embrasser, ranimer dans son sein et présenter à Dieu le pécheur humble et repentant? Telles sont les vicissitudes de l'éloquence de la *chaire ;* et celui-là

seul en possède le talent dans sa plénitude, qui est en état d'en déployer et d'en mouvoir tous les ressorts.

Toutefois, dans les grandes choses comme dans les petites, il faut se souvenir du précepte du fabuliste :

Ne forçons point notre talent.

Rien n'est plus froid, et bien souvent rien n'est plus ridicule qu'un pathétique simulé. Pour paraître ému, attendez que vous le soyez en effet; et pour cela pénétrez-vous d'abord, pénétrez-vous profondément de la vérité, de l'importance du sujet que vous méditez; observez, en les méditant, quels sont les endroits où vous vous êtes vous-même saisi, troublé de crainte, attendri de pitié, suffoqué de douleur, soulevé d'indignation; alors laissez parler votre âme, laissez couler de votre plume, à flots rapides, une éloquence passionnée : la place en est marquée par la nature; le succès en est sûr : tout ce qui vient du cœur va au cœur infailliblement. Mais si vous avez pris une légère effervescence d'imagination pour une émotion réelle; si vos mouvemens oratoires sont recherchés, étudiés et artistement arrangés, vous ne serez en *chaire* qu'un froid comédien; et le comble

de l'indécence est d'y paraître exprimer ce qu'on ne sent pas.

Un autre rapport détermine le caractère de l'éloquence : c'est le rapport de convenance avec la classe d'hommes qui formera l'auditoire auquel on se propose de parler.

Je distingue trois de ces classes : le monde, le peuple et la cour.

Par le monde, on entend un ordre de citoyens d'un esprit cultivé et d'un goût difficile. Pour l'instruire, il faut l'attirer ; pour l'attirer, il faut lui plaire ; pour lui plaire, il faut s'accommoder à la délicatesse de ce goût sévère et frivole, qui veut de l'élégance à tout.

Athéniens, disait Démosthènes, *lorsqu'il s'agit du destin de la Grèce, qu'importe si j'ai employé ce terme-ci ou celui-là, si j'ai porté ma main de ce côté-ci ou de l'autre ?* A plus forte raison, un prédicateur a-t-il le droit de dire à son auditoire : « Lorsqu'il s'agit de votre salut, qu'importe la négligence ou l'élégance de mon geste et de mes discours ? » Mais Démosthènes, qui connaissait la légèreté du public d'Athènes, n'avait pas laissé de former avec le plus grand soin sa prononciation, son action et son style. Le prédicateur, dans nos villes, doit la même condescendance à un auditoire mondain. *Hæc duo nobis quærenda,* dit Cicéron, *primùm,*

quid; deindè, quomodo dicamus : alterum, quod totum arte tinctum videtur, tametsi artem requirit, est prudentiæ mediocris. Alterum est in quo oratoris vis illa divina virtusque cernitur, ea quæ dicenda sunt, ornatè, copiosè varièque dicere. (De Orat. l. 2.) La même chose est vraie de l'orateur chrétien, à l'égard d'un monde éclairé. Que le prédicateur l'accable de reproches les plus sanglans; qu'il lui présente le miroir de la satire la plus cruelle, même la plus humiliante; que, sauf l'allusion personnelle, qui est un crime dans l'orateur et le plus lâche abus de son autorité, il parle de la calomnie au calomniateur; à l'homme envieux, de l'envie; de l'avarice, à l'homme sordide; des plus honteuses dissolutions, à un auditoire sans mœurs : qu'il leur prononce leur sentence éternelle, mais en bons termes, avec le geste et le son de voix qui convient, ils s'en iront tous satisfaits. *Caput artis dicere :* cette maxime de Roscius est pour la *chaire* comme pour le théâtre : or, la décence, à l'égard du monde, est la conformité d'action et de langage avec les usages reçus. Il faut donc s'y assujettir, sous peine de déplaire, et, ce qui est plus fâcheux encore, de s'exposer au ridicule, et d'attacher à la parole même la dérision et le mépris qu'aurait excités l'orateur.

Mais il en est des bienséances pour l'orateur

chrétien, comme des modes pour le sage, il doit leur accorder ce qu'il ne peut leur refuser; et voici, ce me semble, la ligne sur laquelle un prédicateur doit marcher. *Grandis et, ut ità dicam, pudica oratio non est maculosa nec turgida, sed naturali pulchritudine exurgit.* « Que l'éloquence ait une grandeur et une dignité modeste; qu'elle soit sans tache et sans enflure; qu'elle s'élève ornée de sa propre beauté. » Il serait bien honteux que, tandis que le plus profane des auteurs exige d'elle la pudeur d'une vierge, on la vît parmi nous, en *chaire*, se parer des atours d'une courtisane, ne s'occuper que du soin de plaire, et porter cette complaisance jusqu'à la prostitution.

Une diction pure et noble, un geste sage et modéré, une prononciation distincte et naturelle, un accent vrai, jamais exagéré; voilà ce que l'orateur doit à l'usage et aux bienséances; mais du bel esprit, mais des fleurs, mais les coquetteries maniérées d'un langage artificiellement composé: voilà ce que le monde, tout frivole qu'il est, non-seulement n'exige pas, mais ce qu'il dédaigne et méprise, comme une complaisance indigne du ministère de l'orateur; car le monde est comme Tibère, qui lui-même était dégoûté des adulations du sénat.

Une éloquence douce est quelquefois placée:

mais une éloquence doucereuse et fade ne l'est jamais. Ecoutons le maître de l'art : *Sit nobis ornatus et suavis orator, ut suavitatem habeat austeram et solidam, non dulcem atque decoctam.* (De orat. l. 3.) Cette leçon, donnée à l'orateur profane, est encore plus expresse pour l'orateur chrétien. Quant au soin d'orner l'éloquence, je suis bien éloigné de l'interdire, car une beauté réelle et solide ajoute à la force; et en même temps qu'elle donne à la vérité plus d'attrait et de charme, elle lui donne aussi plus de pouvoir et d'ascendant. Mais ce qui est indigne de la *chaire*, c'est d'y paraître disputer un prix de rhétorique avec des phrases élégantes, et d'y faire sa cour à l'auditoire, en s'étudiant à l'amuser.

L'auditoire dont nous parlons est celui qui présente à l'orateur le plus de vices à combattre. C'est sur ce monde, la classe d'hommes la plus riche et la plus oisive, la plus vicieuse et la plus corrompue; sur ce monde, où il n'y a presque plus de pères, de mères, d'enfans, de frères, ni d'amis; sur ce monde, où le luxe et la cupidité qui accompagne le luxe ont tout dépravé, tout perdu; c'est sur lui, dis-je, que l'éloquence religieuse et morale doit porter ses grands coups. C'est là qu'elle a besoin de vigueur et de véhémence, pour flétrir la mollesse, pour dépouiller l'orgueil, pour châtier le vice, pour venger la

nature, pour forcer au moins l'impudence à se cacher ou à rougir. Et ce qui laisse sans excuse la timidité, la faiblesse, les lâches complaisances de l'orateur qui ne songe qu'à plaire; c'est que plus il serait sévère, ardent à réprimer les désordres du siècle, plus il en serait applaudi. Le modèle accompli de ce genre d'éloquence, serait Massillon, s'il ne manquait pas quelquefois d'énergie et de profondeur : il connaissait le cœur de l'homme aussi bien que Racine; et lorsqu'on lui demandait où il l'avait étudié : *C'est en moi-même*, répondait-il humblement. C'était trop dire et ne pas dire assez. *Sit boni oratoris multa auribus accepisse, multa vidisse, multa animo et cogitatione, multa etiàm legendo percurrisse.* (De Or. l. 1). Ce n'est pas au milieu du tourbillon du monde qu'on en observe les mouvemens; c'est du dehors qu'il faut le voir, mais n'en être pas éloigné; car si de trop près le coup d'œil est confus, de trop loin il serait trop vague; et Massillon était à la distance que l'observation demandait. Venons à la classe du peuple.

Il devrait y avoir pour lui, dans une ville comme Paris, une mission perpétuelle; car dans les instructions qui lui sont adressées, l'éloquence qui lui convient n'est presque jamais employée. C'est avec lui surtout qu'elle doit être en sentimens et en images; c'est avec lui que le premier

talent de l'orateur est l'action. Nos beaux parleurs font vanité de mépriser les missionnaires. C'est d'eux pourtant qu'on doit apprendre à parler au peuple avec fruit, à l'attirer en foule, à le frapper des vérités qui l'intéressent, à le toucher, à l'émouvoir. Je sais bien que cette éloquence a ses excès et ses abus; qu'on n'en a fait que trop souvent une pantomime indécente. Mais ce n'était pas lorsque Bridaine jouait de la flûte *en chaire*, ou qu'il y montrait un squelette (si toutefois il est vrai, comme on le dit, qu'il ait employé ces moyens); ce n'était pas alors qu'il était un modèle de l'éloquence populaire, c'est, par exemple, lorsqu'en prêchant la passion, il disait : « J'ai lu, mes frères, dans les livres saints, que, lorsque sur les chemins on trouvait un homme assassiné, on faisait assembler tous les habitans d'alentour, et on les faisait tous jurer l'un après l'autre, sur le cadavre, qu'ils n'étaient ni auteurs ni complices du meurtre : mes frères, voilà l'homme qu'on a trouvé assassiné; que chacun de vous approche donc, et qu'il jure, s'il l'ose, qu'il n'a point de part à sa mort. »

Rappellerai-je encore sur le même sujet une parabole employée par ce même missionnaire, qu'on a voulu faire passer pour un bouffon? « Un homme accusé d'un crime dont il était in-

nocent, était condamné à la mort par l'iniquité de ses juges. On le mène au supplice, et il ne se trouve ni potence dressée, ni bourreau pour exécuter la sentence. Le peuple, touché de compassion, espère que ce malheureux évitera la mort. Un homme élève la voix, et dit : *Je vais dresser une potence, et je servirai de bourreau.* Vous frémissez d'indignation ! Eh bien, mes frères, chacun de vous est cet homme inhumain. Il n'y a plus de juifs pour crucifier Jésus-Christ; vous vous levez et vous dites : *C'est moi qui le crucifierai.* » J'ai moi-même entendu Bridaine, avec la voix la plus perçante et la plus déchirante, avec la figure d'apôtre la plus vénérable, tout jeune qu'il était, avec un air de componction que personne n'a jamais eu comme lui en *chaire;* je l'ai entendu prononcer ce morceau, et j'ose dire que l'éloquence n'a jamais produit un effet semblable : on n'entendit que des sanglots.

Je sais bien qu'aux yeux d'un critique froidement spirituel, les moyens de cette éloquence peuvent prêter au ridicule ; qu'il trouvera comique, par exemple, cette peinture du jugement dernier, où le missionnaire du Plessis, appelant tour à tour au tribunal de l'Éternel des hommes de tous états, les interrogeait, répondait pour eux, et prononçait leur sentence. Mais lorsque

après avoir dit : *Qui êtes-vous ? Je suis un marchand. Et vous ? Un procureur. Et vous ? Un artisan. Et vous ?* etc., il finissait ainsi : *Et vous ?* et qu'en découvrant ses cheveux blancs, il répondait d'une voix tremblante et le front prosterné : *Je suis le missionnaire du Plessis ;* qu'il avouait le peu de fruit qu'avait produit son ministère ; qu'il en accusait sa faiblesse et son indignité, et que, tombant à genoux et demandant miséricorde, il conjurait les âmes justes qui étaient dans son auditoire de joindre leurs prières à celles d'un misérable pécheur, pour fléchir le souverain juge : peut-on douter de l'émotion que ce tableau devait causer ?

C'est un des grands moyens de l'éloquence populaire que de se jeter ainsi soi-même dans la foule, de s'associer à ses auditeurs, de devenir leur égal et leur frère ; d'espérer, de craindre avec eux. Bridaine n'y manquait jamais. « Pauvres de Jésus-Christ, disait-il, je suis pauvre comme vous ; je n'ai rien : mais Dieu m'a donné une voix forte pour pénétrer jusqu'à l'âme du riche, et pour y porter la compassion de vos maux et de vos besoins. »

Quoi qu'en dise un goût délicat, c'est ainsi que l'éloquence doit parler au peuple ; mais il faut qu'elle lui présente les espérances parmi les craintes, les encouragemens au milieu des épreu-

ves, les consolations à côté des afflictions et des travaux. La condition du peuple lui prouve assez un Dieu sévère ; il faut que la religion, après lui avoir annoncé un Dieu juste, lui montre un Dieu propice et bon.

Cette éloquence populaire serait peut-être le moyen le plus infaillible de perfectionner la police d'un grand royaume, si on donnait plus de dignité à ce corps important des ministres de l'Evangile, que le nom de pasteurs caractérise, ou devrait caractériser. Il semble que le mot de *bénéfice à charge d'âmes* soit devenu un mot vide de sens, tant le choix de ceux qui les occupent est mis au rang des choses indifférentes et négligées. De bons curés seront, quand on le voudra, dans les villes et dans les campagnes, des missionnaires perpétuels, et de plus, des arbitres, des conciliateurs, de fidèles dépositaires de la confiance des familles, des liens de concorde, de zélés surveillans de la tranquillité publique, et, sous les yeux d'un gouvernement sage, quelque chose de plus encore. Mais il faut pour cela qu'ils soient l'élite du clergé, que leurs fonctions bien remplies soient un titre d'élévation, et qu'au-dessous des premiers pasteurs il n'y ait rien dans la hiérarchie de plus distingué, de plus honoré, ni de mieux récompensé qu'eux.

Nous arrivons enfin à l'auditoire de la cour,

et voici pourquoi j'ai cru devoir le distinguer de celui du monde. Rien de plus utile que le ministère de la parole, rigoureusement limité à la censure générale des mœurs. Rien de plus dangereux que ce ministère, s'il s'arrogeait le droit de la censure personnelle. On voit évidemment que l'esprit de parti, le fanatisme, la révolte, les animosités, les haines, la vengeance qui montent quelquefois en *chaire*, deviendraient, sous la sauve-garde de la religion, les fléaux de la société, si le poignard de la satire était l'arme de l'éloquence. Or, ce qui distingue une censure générale et permise, d'avec cette satire personnelle qui serait diffamation, c'est que l'une, par l'étendue de ses rapports, regarde une espèce d'hommes, un caractère abstrait, un être collectif, et que l'autre, par l'unité ou presque l'unité de ces applications, attaquerait une ou quelques personnes. Ainsi dans une ville, dans un village, comme dans une cour, si un homme est seul de sa classe, ou si une classe d'hommes distincte se réduit à un très-petit nombre, rien qui leur soit directement, exclusivement applicable en diffamation, rien d'évidemment susceptible d'allusion particulière, ne doit entrer dans la censure évangélique : car désigner sans équivoque, c'est nommer; et il serait affreux que la satire eût le droit de nommer en *chaire*. La

conséquence de ce principe, est qu'à la cour, plus que partout ailleurs, la censure du vice, dans la bouche de l'orateur, doit être prudente et réservée; qu'elle doit s'y armer de toute sa force et de toute son énergie, mais s'en tenir aux mœurs locales et aux vices du plus grand nombre, à l'envie, à l'adulation, à la calomnie, à la cupidité, à la mauvaise foi, à toutes ces honteuses métamorphoses de l'ambition et de l'intérêt, qui donneront toujours assez d'exercice à l'éloquence, et s'y interdire tous les tableaux qui ne seraient que des portraits.

Ainsi, d'un côté le courage, et de l'autre la liberté de l'orateur aura ses bornes; mais si la crainte des allusions que la malignité peut faire, va jusqu'à n'oser se permettre de développer les devoirs de la classe d'hommes qu'on vient édifier, instruire et corriger, s'il est possible; elle dégénère en faiblesse, et l'orateur n'est plus lui-même en *chaire* qu'un timide et vil complaisant. Quant aux préceptes généraux, il doit pouvoir dire, comme David, en parlant au Dieu qui l'envoie : *Loquebar te testimoniis tuis in conspectu regum, et non confundebar.* (*Ps.* 118.) Il a du moins un droit que nulle puissance de la terre ne peut lui disputer, c'est l'éloge de la vertu; et dans une assemblée où il ne serait pas permis de louer la modération, la magnanimité,

la justice, l'amour de l'ordre et de la paix, l'humanité, l'économie et la bienfaisance éclairée, l'aversion pour le mensonge complaisant et adulateur, le respect pour la vérité; dans une assemblée où le vice aurait le pouvoir tyrannique, non-seulement d'empêcher l'éloquence de peindre ce qui lui ressemble, mais d'honorer et d'exalter ce qui ne lui ressemble pas; où ce serait, aux yeux de l'envie, une entreprise téméraire que de rendre hommage aux talens, au génie, au désintéressement, à la droiture courageuse d'un homme public, digne d'être indiqué pour exemple; un orateur qui sentirait les devoirs de son ministère, plutôt que de s'avilir à cet excès de condescendance, renoncerait à se montrer jamais.

FIN.

